

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

Les actes d'état civil de la famille de
saint Jean-Baptiste de La Salle

par
F. Léon de Marie Aroz

27

255.7806
C132C
T. 27
F
7.

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

Les actes d'état civil de la famille de
saint Jean-Baptiste de La Salle

UNIVERSIDAD DE LA SALLE
BIBLIOTECA P. T.

27



Plan de Reims. Colin, 1665



F. LÉON DE MARIE AROZ

Les actes d'état civil de la famille de saint Jean-Baptiste de La Salle

Transcription et commentaire
accompagnés
de quelques documents qui les expliquent et les complètent

REIMS 1966

	BIBLIOTECA
	UNIVERSIDAD DE LA SALLE
INGRESO	05-4-96
COMPRA POR	
DONADO POR	Hno. Hernando Seba
CANJE CON	
FACULTAD	CILA
PRECIO \$-	REGISTRO 65023

NIHIL OBSTAT
V. Descamps
can. libr. cens.

IMPRIMI POTEST

Rhemis, die 25 novembris 1966

Fr. Charles-Henry, F.S.C.

Sup. Gen. lis.

IMPRIMATUR

Tornaci, die 10 martii 1967

J. Thomas, vic. gen.

4

DOCUMENTS QUI CONCERNENT
LES FRÈRES ET SŒURS,
BEAU-FRÈRE ET BELLES-SŒURS
DE SAINT
JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

27

BAPTEME DE REMI DE LA SALLE

fils de Louis (1625-1672)

et Nicolle Moët (1633-1671)

Reims, 11 décembre 1652

A. Original perdu.

C. Copie du XVII^e siècle, par Graillen. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Pierre, 1644-1652, fol. 92. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 152.E. Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), p. 247.e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,15. — CEUILLEM, mcf. 245,2.

3 Le unzième a été baptisé Remi, fils de Monsieur Louis de la Salle, conseiller du Roy au Présidial de Reims et de Damoiselle Nicolle de Brouilliet. Le parin, Monsieur Simon de la Salle; la marrine, Damoiselle Marie de la Salle, au lieu de Damoiselle Barbe Cocquebert, vefve de feu honorable homme Lancelot de la Salle. Baptisé par Monsieur le chappelain.

[Sig.] Graillen

1 Unziesme / M[onsieu]r | 2 d[a]m[ois]elle | 3 brouilliet le /
M[onsieu]r / La / d[a]m[ois]elle | 4 marie / d[a]m[ois]elle barbe cocquebert | 5 ho[mme]
lancelot / baptise M[onsieu]r | 6 chapp[elain]

T1 C'est par erreur que Henri Jadart ¹ et du Pin de La Guérivière ², en font un écuyer, mousquetaire du roi. Ce dernier, même, le fait naître de Jean-Remy

¹ H. JADART, *La Famille de La Salle à Reims du XVI^e au XVIII^e siècle...*, 1892, p. 22, 2.

² DU PIN DE LA GUERIVIERE, *Les Ascendants maternels de S. Jean-Baptiste de La Salle...*, p. 238.

L'Unziesme aussy baptisé de Remy de La Salle
 en m^r Louis de La Salle curé de la paroisse de St Roy
 au presbiteral de Reims de l'Église de la ville
 de Reims le jour de St Nicolas
 la marraine de la dite Remy de La Salle au
 lieu de l'Église de la ville de Reims
 de la Généralité de la ville de la Salle
 baptisé par nous le curé

Baptême de Remy de La Salle (Reims, 11 décembre 1652)

(né le 12 juillet 1670), et Marie Bertin du Rocheret (née le 27 octobre 1690), mariés le 5 mai 1711.

T3 Les parrain et marraine nous sont connus ainsi que Simon de La Salle¹.

Quant à Marie de La Salle, il s'agit très probablement de Marie de La Salle (1620-1674), épouse d'Antoine Frémyn, tante du nouveau-né, fille de Barbe Cocquebert (1595-1653) dont elle tient le rôle de marraine.

Remi de La Salle dut mourir en bas âge. Son nom ne se retrouve dans aucun des registres d'état civil de la Ville de Reims.

¹ Cf. *Cahiers lasalliens* n° 26. pp. 39, 44; 44, n. 1; 158-159.

28

BAPTEME DE MARIE DE LA SALLE

fille de Louis de La Salle (1625-1672)

et Nicolle Moët (1633-1671)

Reims, 26 février 1654

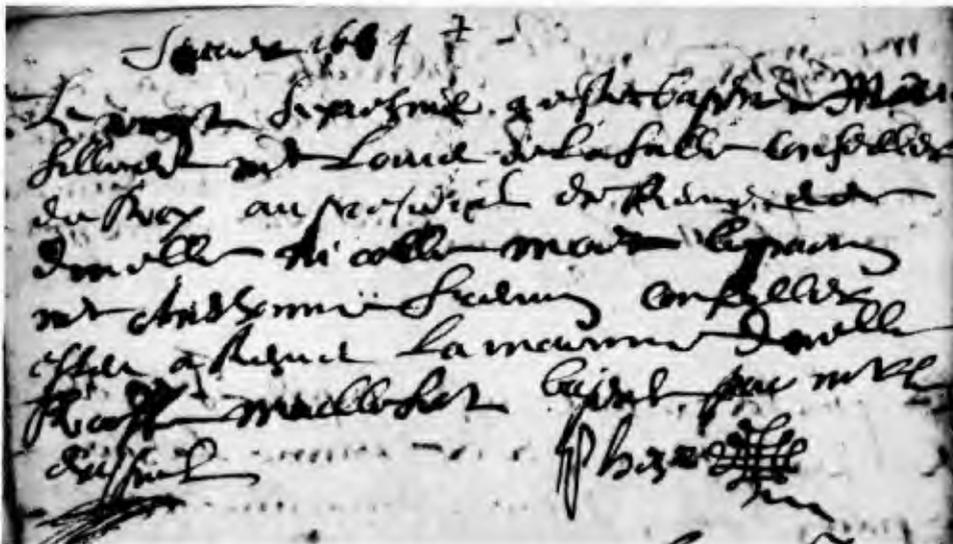
A. Original perdu.

C. Copie du XVII^e siècle, par Hézet, d'après A. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Pierre, 1644-1655, fol. 104v. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 154.

E. Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), p. 247.

e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,16. — CEHILLEM, mcf. 246,2.

Baptême de Marie de La Salle (Reims, 26 février 1654)



Fevrier 1654. Le vingt sixiesme a été baptisée Marie, fille de Monsieur Louis de La Salle, conseiller du Roy au Présidial de Reims, et de Damoiselle Nicolle Moët. Le parin, Monsieur Anthoine Frémin, conseiller esleu à Reims; la marrine, Damoiselle Rose Maillefer. Baptisé par Monsieur le chappelain.

3

[Sig.] P. Hézet

1 Fevier / Sixiesme / m[onsieu]r | 2 Conseiller | 3 d[a]m[ois]elle' présidial |
Moet le / M[onsieur]r | 4 d[a]m[ois]elle' Roosse | 5 baptise' M[onsieu]r / chappel[ain].

T3 Le parrain et la marraine nous sont connus : Antoine Frémyn (1614-1701), et Rose Maillefer (1623-p. 1683), épouse de Simon de La Salle (1618-1680). Ce sont les beau-frère et belle-sœur de Louis de La Salle (1625-1672), père de la baptisée.

29

MARIAGE

de JEAN MAILLEFER et MARIE DE LA SALLE

Reims, 20 mars 1679

- A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Hilaire, 1675-1685 [année 1679, fol. 11v].
- C. Copie d'époque, d'après A, certifiée conforme par Antoine Lempereur, curé de Saint-Hilaire, le 22 novembre 1681. Arch. Marne, Registres paroissiaux, Saint-Hilaire, 1674-1683 [année 1679, fol. 10]. Mis au greffe et contrôlé, par Le Phlipponnat, le 16 décembre 1681. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 212.
- e Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,49. — CEUILLEM, mcf. 86,5.

Le vingtième jour du mois de mars mil six cent soixante et dix neuf, fut solemnisé le mariage entre Monsieur Jean Maillefer, fils de Monsieur Jean Maillefer et de deffuncte Damoiselle Marie Lefevre, ses père et mère, de la paroisse de Saint Estienne, âgé de vingt sept ans,
 5 et Demoiselle Marie de La Salle, fille de feu Monsieur Louis de La Salle, conseiller au Siège Royal et présidial de Reims, et de deffuncte Damoiselle Nicolle Moët, de la paroisse de Saint Hilaire, âgée de vingt cinq ans, en présence des témoins qui ont sousignés avec
 10 lesdites parties, Monsieur Jean Maillefer, père; Monsieur François Maillefer, sieur de Resigny, conseiller audit Siège Royal; Maître Jean Baptiste de Lasalle, prêtre et chanoine de l'église de Reims; et Monsieur Simon de La Salle, sieur de l'Estang.

1 Vingtieme / Mars / Six / Soixante Et | 2 Solemnisé Le
 Mariage Entre Mons[ieu]r | 3 Mons[ieu]r ' maillefer ' d[amoise]lle ' Lefevre | 4 Sept |
 5 d[emoise]lle deLaSalle ' de *add. interl. supra* feu '
 Mons[ieu]r deLa | 6 cons[eille]r ' p[re]sidial | 7 d[amoise]lle ' moët de La | 8 Sousignés |
 9 Lesd[ites] ' M[onsieu]r ' maillefer ' M[onsieu]r |
 10 maillefer Sieur ' cons[eille]r aud[it] ' M[aitre] | 11 L'Eglise ' Et | 12 M[onsieu]r '
 LaSalleSieur ' L'Estang |

Mars
20

Le vingtième jour du mois de Mars mil six cent
 soixante et dix sept fut solennité le mariage entre
 monsieur Jean Maillefer sieur de Mont & Jean
 Maillefer le de deffunct de la Marre & de
 la paroisse de Mont & de la paroisse de St. Michel
 de La Salle Cite de Mont & Louis de La
 Salle contre au sieur Royal & Chediac
 de La paroisse de deffunct de la Marre & de
 de La paroisse de St. Michel & de La paroisse de
 cinq ans en présence des témoins & nous
 notaires au lieu susdits par nous & par
 maillefer pere & par francou maillefer sieur
 de Rassigny contre au sieur Royal & par
 de La paroisse de La Salle & de la paroisse de
 de La paroisse de La Salle & de la paroisse de

Jean Maillefer
 C. un maillefer
 De la paroisse
 de La Salle

Mariage de Marie de La Salle et de Jean Maillefer (Reims, 20 mars 1679).

[Sig.] Jean Maillefer [paraphe]; M[arie] Delasalle; Jean Maillefer [paraphe], père; De La Salle [paraphe]; F[rançois] Maillefer [paraphe]; S[imon] De La Salle [paraphe]

13 MDelasalle.

Après le décès de Louis de La Salle (1672), son père, Marie de La Salle alla habiter avec son petit frère, Jean-Remy, le dernier-né de la famille, chez leur grand-mère, rue du Marc, paroisse Saint-Hilaire.

Pour se conformer à la coutume, le mariage de Jean Maillefer fut célébré à l'église paroissiale de Marie de La Salle, sa fiancée, qui logeait rue du Marc, chez Mme Perrette Lespagnol, sa grand-mère.

T2 Jean Maillefer, né et baptisé le 4 décembre 1651¹, était le premier-né de Jean Maillefer (1611-1684) et de sa seconde femme, Marie Lefebvre (1628-1665), qui habitaient Reims, 40, rue de l'Université, paroisse Saint-Étienne². Négociant, capitaine de ville (1676), juge consul (1691-1692; 1703), conseiller échevin de la ville de Reims (1701-1702), assesseur en l'Hôtel de Ville (1692), administrateur de l'Hôpital général (1697) et de l'Hôtel-Dieu (1703), il est l'auteur de la suite des *Mémoires de Jean Maillefer*, son père. L'éloge de Marie de La Salle, son épouse, est remarquable.

T5 S'agissant de sa sœur cadette, on ne voit pas pour quelle raison — si ce n'est le non-consentement du curé de Saint-Étienne — Jean-Baptiste de La Salle n'a pas donné la bénédiction nuptiale aux futurs époux. Nul doute que Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy, frères de la mariée, assistèrent à la cérémonie. Mais n'étant pas les témoins officiels, leurs noms ne figurent pas dans le document.

T8 L'identité de ceux-là nous est familière : pour l'époux, c'est son père et son frère François³; pour l'épouse, Jean-Baptiste, son frère aîné, et Simon de

¹ Voir *Document* 30, p. 23.

² On trouvera dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXIV, pp. 328-342, une intéressante étude sur ses façades, sa taque de cheminée et plusieurs armoiries de la famille de La Salle, Maillefer, Roland, Frémyn et d'autres apparentées.

³ Jean Maillefer a écrit dans ses *Mémoires* : [édit. H. JADART, p. 263] : « Il y a deux jours j'avois besoin de patience pour des petites douleurs. Aujourd'hui, j'ay besoin de modération pour ma joye du mariage de Jean Maillefer avecq Mad^{lle} de la Salle qui se

La Salle (1618-1680), son oncle et curateur. Les signatures sont authentiques et disposées avec symétrie : les Maillefer, à gauche; à droite les de La Salle : Marie, dont les lettres M et D sont entrelacées; Jean-Baptiste, dont les lettres vigoureuses sont soulignées d'un trait; Simon : toutes autographes.

T1 C'est le lendemain de la Saint-Joseph que Jean et Marie de La Salle se sont unis devant le Seigneur. La noce se célébra chez Mme Perrette Lespagnol, veuve de Jean Moët, grand-mère de Marie. Il n'y eut « que quatre plats à disné et autant à soupé, sans lendemain, à cause du Caresme »¹.

Malgré que l'acte de mariage ne mentionne pas leur degré de parenté, Jean et Marie étaient cousins par alliance : lui, cousin de Rose Maillefer (+ p. 1683), femme de Simon de La Salle (1618-1680); elle, nièce de celui-ci.

Les enfants de Marie de La Salle.

Jean Maillefer et Marie de La Salle, âgés de vingt-sept et vingt-cinq ans, au jour de leur mariage, eurent une nombreuse descendance; ils ne comptent pas moins de dix enfants : cinq fils et cinq filles.

JEAN-BAPTISTE-NICOLAS, né le 6 décembre 1679, ainsi nommé à cause de son oncle maternel et de son parrain. Il ne vécut que quatre jours.

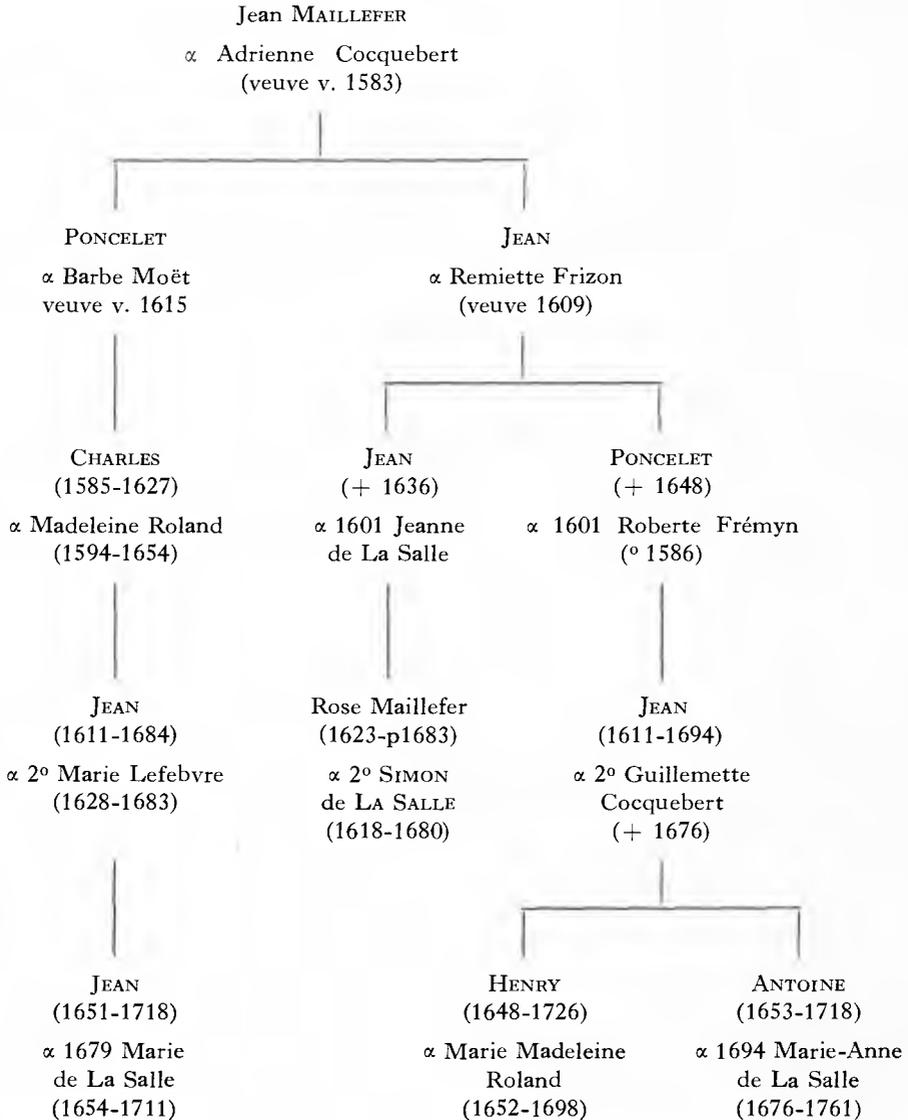
JEAN-FRANÇOIS (1682-1723), ordonné prêtre à Laon, en 1706, docteur en théologie en 1708, et dont on lira plus loin sa courte biographie².

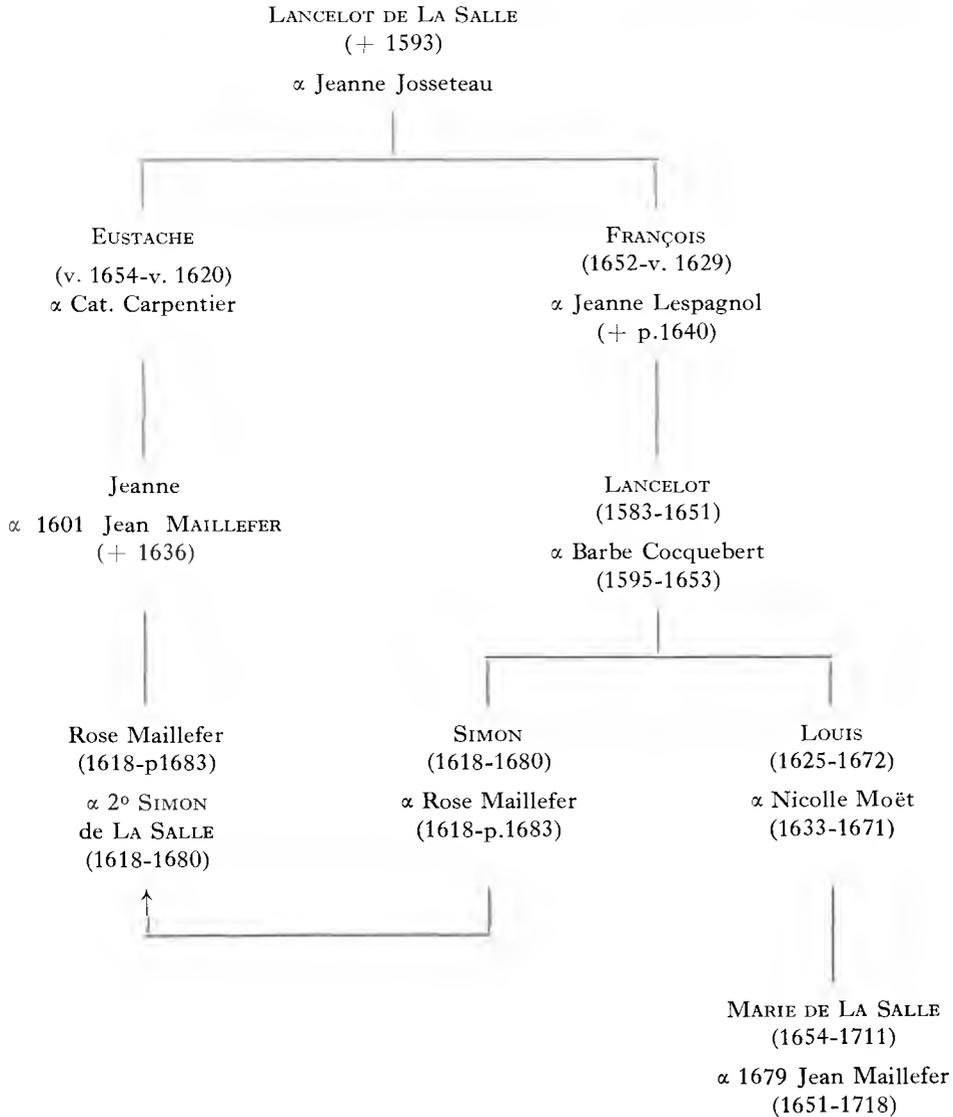
fera, Dieu aydant, dans 8 jours ». — Il faut croire que l'amitié qui unissait les deux familles datait de longue date : « Le 31 et dernier jour du mois de may 1672 — écrit encore J. Maillefer — j'alay avecq ma fille, une de ses compaignes, Mlle C., et une de nos servantes, dans ma galeche à laquelle j'avois fait encore atteller le cheval de Mr L. de La Salle avecq le mien (nous nous les prestons réchiproquement), à une nopces de Quentinet, fils d'un compère de Nogent, où j'eue bien de la satisfaction de la bonté innocence de ces bonnes gens », dans édit. H. Jadart, p. 158. — Requête pour obtenir la jouissance de l'office de conseiller du roi assesseur du lieutenant de la Ville de Reims. Information et acte de réception (12 décembre 1692; signé L. Roland; J. Maillefer), dans *Arch. Ville de Reims*, carton 669, liasse 17 [*Juridiction*, sup. 11].

¹ Dans son *Journalier* (1679-1716), Jean Maillefer, fils, a écrit : « J'ay espousé le 20^e mars 1679, jour de St Josef, Marie de La Salle, fille de feu Monsieur de la Salle, conseiller du Roy au Présidial de Reims, et de feu damoiselle Nicolle Moët de Brouillet ». Cf. J. MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. Jadart, p. 297].

Jean Maillefer, père, avait écrit, de son côté, « Le 20, J. Maillefer, mon fils, a espousé à St Hilaire, Mad^{lle} de la Salle. La nopce s'est fait chès Mad^{lle} de Brouillié, sa mère grand. Il y avoit 4 plats à disné et autant à soupé, sans lendemain à cause du Caresme ». Id., édit. H. Jadart, p. 253. — *Bull. Ecoles chrétiennes*, 29^e an., n^o 114 (juillet 1948), p. 264.

² Voir p. 17 et document 42, p. 96.

Parenté entre Marie de La Salle et Jean Maillefer.



Parenté entre Marie de La Salle et Jean Maillefer.

SIMON-LOUIS (1683-1752), religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. Il fit son noviciat à Saint-Faron de Meaux (n° 4500 de matricule), prit l'habit, le 7 août 1701; fit profession, le 9 août 1702, et reçut l'onction sacerdotale, le 20 décembre 1710. L'année d'après, il est sous-prieur au noviciat de Beauvais. En 1715, il est directeur du séminaire Saint-Remy de Reims ¹, puis administrateur et prieur de Saint-Nicolas de Ribemont dans l'Aisne (1715-1720) ². A sa mort, le 5 juin 1752, il était sous-prieur à Saint-Denis de France ³.

FRANÇOIS-HELYE (1684-1761). A un an d'intervalle, il suivit Simon-Louis à Saint-Faron de Meaux où il fut inscrit sous le n° de matricule 4549. Il fut l'historien de son oncle Jean-Baptiste de La Salle; nous aurons l'occasion d'y revenir ⁴.

MARIE-ROSE (1685-1686), inhumée, comme son frère Jean-Baptiste-Nicolas (1679), en la chapelle Saint-Sébastien de l'église paroissiale Saint-Etienne.

MARIE-CHARLOTTE (1687-1732). Elle entra à l'abbaye de Saint-Pierre-aux-Nonnes de Reims, le 15 octobre 1706 et y prit l'habit, le 31 octobre. Elle changea de volonté et en sortit le 26 avril 1707. Le 14 mai 1714, elle fut mariée à Rigobert Dorigny, avocat en Parlement, conseiller au Présidial de Reims (reçu le 19 mars 1709) ⁵, capitaine de bourgeoisie à Reims (1714), fils de Philippe (+ 1729), lieutenant des habitants de Reims (1715-1721), et de Nicole Rogier ⁶.

¹ *Arch. Nat.*, LL 992, p. 147. — Yves CHAUSSY, *Matricula monachorum...*, p. 96, n° 4584. — A. NOEL, *Les Bénédictins champenois...*, p. 197, n° 4575.

² *Arch. Nat.*, M 814 (1717), p. 4; (1720), p. 4 F 101.

³ *Arch. Saint-Denis*, GG 197 [14 juin 1752]. — WILHELM-BERLIÈRE, *Nouveau Supplément à l'Histoire littéraire...*, t. II, p. 36. — Erreur de Frère E. LETT qui écrit : « Il fut prieur à Beauvais et mourut en cette charge à Ribemont, en 1717 ». Cf. *op. cit.*, p. 189.

⁴ Voir *infra*, p. 19 et document 42, p. 96.

⁵ *Arch. Marne*, C 2516, fol. 157. — Il succéda à M^e François Lespagnol (+ 1672), dernier possesseur.

⁶ Rigobert Dorigny eut de Marie-Charlotte sept enfants :

MARIE-CHARLOTTE, née et baptisée à Reims le 24 janvier 1715, morte à Courmelois (Marne), le 7 février 1715;

PHILIPPE, baptisé à Reims, paroisse Saint-Pierre, par Jean-Louis de La Salle, le 29 février 1716; il décédait en juin 1717;

HENRY-ALEXIS (° 13 mars 1719);

PHILIPPE (° 4 août 1720);

NICOLAS-LOUIS (° 8 juin 1723);

JEAN-FRANÇOIS, né le 20 octobre 1721, qui comptait à peine trois années à sa mort, le 4 juillet 1724;

MARIE-ANNE, née le 20 janvier 1689, et morte, le 23 mars suivant, chez sa nourrice à Sacy (Marne).

MARIE-PETRONILLE (1690-1771) ¹.

SIMON-JOSEPH (1693-1694),

et un enfant non nommé, mort à sa naissance, le 13 mai 1694.

Des dix enfants nés pendant les quinze premières années de mariage, cinq étaient décédés en bas âge.

A la mort de Marie de La Salle, le 23 mars 1711, il restait : une fille mariée, Mme Dorigny, et une célibataire; trois fils, tous trois prêtres, dont deux bénédictins de Saint-Maur. Jean-François et François-Hélye, furent les figures relevantes de la famille. Ils se ressemblent par bien des traits : leur loyauté au service de Dieu, et leur obstination dans l'erreur; ils en diffèrent par leur état de vie.

Jean-François, l'aîné après la disparition du premier-né, est un reflet d'époque : héritier des vertus chrétiennes du foyer où il vit le jour et porte-étendard du jansénisme au temps où le clergé de Reims était sensibilisé par la bulle *Unigenitus*. A cheval entre deux siècles, le XVII^e et le XVIII^e, il appartient par sa mentalité plus au second qu'au premier ².

Il naquit et fut baptisé, le 4 juin 1682. A dix-huit ans, il entre dans la cléricature : reçoit la tonsure, le 9 avril 1700; les ordres mineurs et le sous-diaconat, en 1704; le diaconat, l'année suivante; et la prêtrise à Laon, le 18 septembre 1706. Le 28 avril 1708, il est nommé chanoine de Saint-Symphorien, après avoir obtenu le bonnet de docteur de la Faculté de théologie de Reims, le 19 mai de la même année.

Fut-il professeur à cette Faculté? On peut le supposer puisqu'en 1723, il fut exclus, par lettre de cachet, des assemblées de ladite Faculté. Exercça-t-il les fonctions de recteur de l'Université? ³. Nous possédons de lui une lettre

JEAN-BAPTISTE-PIERRE, baptisé à Saint-Etienne, le 5 juin 1725.

Cf. *Bibl. Nat., Ms fr.* 16790, fol. 345-346. — Ms BAZIN, p. 245, XIII. — A. CORDA, *Catalogue des Factums et autres Documents judiciaires antérieurs à 1790*, t. VII, p. 308.

¹ J. MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. Jadart, p. 300].

² J. MAILLEFER, *Mémoires...*, [édit. H. Jadart, p. 298, n. 1; p. 305, 316]. — Il bénéficia dès sa plus tendre enfance de la bienfaisante influence de sa mère qui lui apprit le latin et le grec et l'achemina vers le séminaire. Cf. *Mémoires cit.*, p. 320.

Il l'aurait été par deux fois : en 1717 et en 1720. Frère E. LETT a consigné le fait dans *Les Premiers Biographes...*, p. 189. Il fut, de fait, proposé par ses collègues en 1717 (Cf. *infra*, p. 90, note 8); mais Mgr de Mailly n'autorisa pas son investiture. Il est fort peu probable qu'il l'accepta en 1720.

adressée en cette qualité, à M. Charles Coffin, recteur de celle de Paris, au sujet de l'*Unigenitus* ¹.

Caractère ferme, d'une piété éminente, d'une grande innocence de mœurs, infatigablement appliqué à tous ses devoirs et au soulagement spirituel et corporel des pauvres qui le regardaient comme un père, Jean-François Maillefer aurait pu devenir un autre Jean-Baptiste de La Salle. La Constitution *Unigenitus Dei Filius* de Clément XI fut sa pierre d'achoppement. En s'y soumettant, en y conformant sa doctrine, Jean-Baptiste a triomphé avec une auréole de sainteté. En y résistant et faisant appel, Jean-François a perdu le prestige que l'Eglise consacre à la vertu éprouvée. Quand Rome parla, il ne sut pas se taire. Quand elle le condamna, il se raidit, hautain et fier. Et pourtant, qui pourrait douter qu'il agit de bonne foi !

Son insoumission date du 23 mai 1714; il renouvelle son refus, le 1^{er} juin. Il se cache alors et disparaît; mais l'interdict l'atteint le 17 juin 1715. Suspendu de ses ordres et bénéfices, séparé de la communion des fidèles ², il se maintint dans son obstination jusqu'au bout. En 1721, alors que ses partenaires au Chapitre de Saint-Symphorien se sont soumis, avec crainte révérencielle, aux injonctions du cardinal de Mailly, Maillefer et Hachette continuent à s'y opposer ³ : suprême résistance, opiniâtreté, suite logique aux refus qu'il avait renouvelés, le 25 mars 1717 et 13 octobre 1718, Jean-François mourut Appelant. Dans l'article nécrologique que P. Labelle lui a consacré, on lit : « Après

¹ *Bibl. municip. Reims*, Ms 1854, 20, fol. 10: Lettre autographe de M. J.-Fr. Maillefer, recteur de l'Université de Reims, à M. Charles Coffin, recteur de celle de Paris, au sujet de l'*Unigenitus*. Reims, 3^e Kal. febr. anno 1719.

² *Mandement du vicaire général de l'archevêque pour une publication des sentences d'excommunication contre Claude-Remy Hillet, J. F. Debeine, Louis Geoffroy, Cl. Beaudouin, et Jean-François Maillefer*, Reims, impr. Multeau, 1715 [Recueil factice des Actes de M. de Mailly, archevêque de Reims, p. 21], dans *Bibl. municip. Reims*, CR. I. 377. MM. — *Mandement, ordonnances, lettres et autres pièces relatives à l'administration de M. de Mailly, archevêque de Reims (1710-1722)*, p. 29. — *Recueil de pièces sur la bulle Unigenitus (1716-1717)*, 1^o. — Elle lui fut signifiée par un huissier, Cf. *Bibl. municip. Reims*, ms 1426, p. 320, note marginale.

³ *Extrait des registres des conclusions du Chapitre de St Symphorien de Reims, du 1^{er} août 1721, présents MM. Simon Charuel... De La Salle, Maillefer... tous chanoines majeurs et aiant voix délibératives...* « La Compagnie casse tous les appels interjetés au futur concile de la Constitution *Unigenitus Dei Filius*, désapprouve les conclusions du 25 mars 1717 et 13 octobre 1718, et les regarde nulles et non avenues » ... M. Maillefer s'est opposé..., Reims, ce 14 août 1721. [Attestation] De Chiavary. — Imprimé, 250 sur 190 millim., dans *Bibl. municip. Reims*, CR. IV. 193¹¹ MM. — Nous possédons de lui deux lettres adressées à dom Thierry de Viaixnes, les 23 juillet et 4 novembre 1721. Cf. *Arch. Oud-Bisschoppelijke Clerczij, Utrecht, Port-Royal et Unigenitus*, n. 3879. — CEUILLEM, mcf. 5083, 1-6; 5084, 1-2.

avoir reçu les derniers sacrements de la main du doyen de Saint-Symphorien, [M. Graillet], avec de grands sentimens de religion, il mourut, le 21 du même mois [octobre 1723], n'étant âgé que de 41 ans ¹. On laisse à penser combien sa mort causa de regrets dans une ville où l'on savait alors reconnaître et estimer un grand mérite » ².

Eloge spécifiquement janséniste ³. Ces regrets, Jean Maillefer, son père, les a exprimés à sa façon dans cette note ajoutée à ses *Mémoires* : « Ma bonne femme seroit morte mille fois si elle avoit esté au monde lors que son cher fils a esté persécuté par la Constitution » ⁴. Face au *credo* catholique dont la mère et le fils docteur, plein de lumière, faisaient profession, nous préférons l'humble attitude de Marie de La Salle, fille soumise de l'Eglise et respectueuse de la vérité dont elle a le dépôt.

François-Hélye (1684-1761), ne fut pas chanoine, mais moine bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. De Reims où il naquit, le 6 août 1684, il partit pour Meaux, le 30 juin 1702. Il y retrouva son frère Simon-Louis qui finissait sa première année de noviciat à Saint-Faron. François-Elie fut admis à la vêtue, le 8 juillet 1702, émit la profession religieuse, le 10 juillet 1703, et reçut la prêtrise, le 4 avril 1711.

On nous le décrit à cette époque : *moribus integer, ingenio cultus, sermone facilis et urbanus*. Il est installé sous-prieur de l'abbaye de Saint-Basle en 1712,

¹ Son acte de décès ne se trouve pas dans le registre de la paroisse Saint-Symphorien. Le curé avait été lui-même frappé d'excommunication. Il s'agit de Louis Geoffroy dont nous avons lu le nom dans la note ci-dessus. Sa signature dans les registres paroissiaux apparaît pour la dernière fois, le 9 juin 1721. Le 7 juillet, on trouve la mention suivante : « Baptisé par moy soussigné, Estienne Chiavary, prêtre, chanoine de cette église, nommé de son Eminence Monseigneur le Cardinal archevêque de Reims et de Messieurs du Chapitre de ladite église de Reims pour faire les fonctions curiales de cette église ». Cf. *Arch. Ville de Reims, paroisse Saint-Symphorien*, [année 1721], p. 418. — Le 17 février 1724, Nicolas Frémin, prêtre et chanoine, prenait la place de M. Etienne Chiavary.

² P. LABELLE, *Nécrologe des Appelans et Opposans à la Bulle Unigenitus de l'un et l'autre sexe*, [s.l.], 1755, p. 260.

³ Il en est de même de la lettre de Dom Jean Daret, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, qui contient en abrégé l'éloge funèbre de Jean-François Maillefer. C'est un cumul d'éléments de spiritualité et de vertus auxquels nous ont habitués les nécrologes jansénistes. Rien n'y manque, même pas les miracles qu'il aurait opérés pendant sa vie. Jean Daret écrit : « Mr son père [Jean Maillefer], qui étoit un grand homme de bien [en marge : mort le 6 décembre 1718], me disoit parfois en versant des larmes de tendresse, qu'il n'étoit pas digne d'être père d'un prêtre si vertueux et si saint dont on lui avoit rapporté des miracles que Dieu avoit opéré par son intercession ». Cf. *Bibl. municip. Reims*, ms 1426, p. 324.

⁴ J. MAILLEFER, *Mémoires...*, [édit. H. Jadart, p. 316, n. 1]. — Par s'entend à cause de.

et exerce différents offices dans les monastères de Saint-Jean de Laon (1715), Saint-Nicaise de Reims (1716) et Saint-Quentin (1717). Nommé administrateur de celui de Notre-Dame à Nogent (1720), il remplit cette charge *prudenter et laudabiliter* pendant trois ans. C'est en 1723 qu'il arriva à l'archimonastère de Saint-Remi de Reims et y resta jusqu'à sa mort en 1761¹. Son temps, il l'occupe *orando, legendo, scriptitando*. Il possédait une voix *suavim et canoram*. Chantre et choriste pendant plusieurs années, il fut un animateur dans les célébrations liturgiques conventuelles.

C'est à sa charge de bibliothécaire que François-Elie apporte son talent, son dévouement, sa technique : *sagax in libris comparandis, in ordinandis solers, in servandis diligens*, les enrichissant de notes et de tables fort utiles². Le ms 1824 de la Bibliothèque municipale de Reims conserve un *Mémoire sur le sacre de Louis XV*³, écrit de sa belle calligraphie, identique à celle du ms 1426, et que

¹ *Ex Necrologio archimonasterii Sti Remigii Remensis* (30 octobris anni 1761), dans ms 1426, fol. (D) VII.

² *Bibl. municip. Reims*, ms 1826 [*Hommes célèbres parmi les religieux de saint Remi et st Nicaise* (n° 25, fol. 219-220)], (Copie dom Pierre CHASTELAIN). — Yves CHAUSSY, *Matricula monachorum...*, p. 97, n° 4633. — Ms BAZIN, p. 224, V, 4^oc. — H. JADART, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Rev. de Champagne et de Brie*, t. 25, 1888, pp. 252-254. — J. MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. Jadart, pp. 298, 304, 332]. — A. NOEL, *Les Bénédictins champenois...*, p. 197, n° 4639. — WILHELM-BERLIÈRE, *Nouveau Supplément à l'Histoire littéraire...*, t. 11, p. 3536.

³ Voici, entre autres, le ms 1625-1626 de la *Bibl. municip. Reims : Histoire de la ville et de l'église de Reims ou Abrégé de celle de dom Guillaume Marlot mise en un nouvel ordre, avec des notes et des additions*, par dom Maillefer, religieux bénédictin. — Au fol. 267 du tome II, l'auteur s'arrête sur ces mots : « Nous finirons par les établissements nouveaux qui ont été faits à Reims depuis la mort de dom Marlot et de ceux dont il n'a pas fait mention ». Il avait écrit avant de le corriger : « Je ferai encore l'histoire des établissements qui ont été faits à Reims depuis la mort de Mons. Marlot et de ceux dont il n'a pas fait mention ». On peut en inférer que tel que nous le possédons, le ms de dom Maillefer est demeuré inachevé. — On sait que « en 1769, il y avait encore en la bibliothèque de Saint-Nicaise une [...] *Histoire de la Dame inconnue* (1681), transcrite par dom Fr. Maillefer avec quelques circonstances différentes ». Cette histoire a disparu et on n'a pu la retrouver, avoue Pierre Chastelain, dans ms 1901, fol. 61. — La *Bibl. municip. d'Epernay*, ms 24, conserve un ms copié par Fr. Maillefer : *Idea religiosi in scriptis Sancti Bernardi adumbrata. Iuxta editionem D. Mabillon*, an. 1667, 2 vol. *Autore D. Simone Bougis. Scripsit F. Franciscus Maillefer*. Ms in-4, papier, 293 fol. Rel. demi-cuir (ce ms *ex libris Bibl. archimonasterii S. Remigii Remensis*, fut trouvé chez un épicier à Epernay).

³ Ms 1824, fol. 70-72v. Il est inséré dans les choses mémorables de l'année 1722, pouvant servir à l'histoire du monastère de Saint-Remi de Reims. — François-Elie Maillefer composa d'autres ouvrages qui ne nous sont pas parvenus. C'est ce que nous apprend le ms 1901. En parlant des religieux de la Congrégation de Saint-Maur qui sont nés à Reims et se sont rendus célèbres par leurs écrits, l'auteur cite : « D. François-Elie Maillefer. De Reims et décédé à St Remi où tous ses Recueils ont été brûlés. La *Vie de Mr de La Salle*, son oncle, ne l'a pas été ». Cf. ms 1901, fol. 73. — Sur l'incendie du 15 janvier 1774, qui

l'on retrouve encore dans les procès-verbaux du Chapitre de Saint-Remi dont François-Elie fut le secrétaire de 1722 au 20 août 1733, et de 1736 à 1740¹.

Il est l'auteur de la *Vie de Mr Jean-Baptiste de La Salle...*, restée inédite². Sobre comme il convient à un historien, objectif, basé sur les *Mémoires* qu'on lui avait fournis et sur de bonnes preuves, dépouillé des réflexions multiples qui auraient empêché le lecteur de rester « maître de ce qu'on appelle réfléchir », son récit est agréable à lire. Il est à regretter qu'il ait sacrifié à ses options doctrinales — il adhéra au Jansénisme avec tous ses confrères de Saint-Remy — l'exactitude littérale de certains textes qu'il a transcrits³.

La *Vie de Jean-Baptiste de La Salle*, parue à Rouen, en 1733, en deux volumes in-4, est-elle simplement, comme dom François-Elie le prétend dans son *Avant-propos*, une version *truncatam, adulteratam, misere deformatam*, de son propre manuscrit de 1723 ? Le Frère Thomas, ce solliciteur importun qui lui arracha le manuscrit, en 1723-1724, le trompa-t-il ? Et cet « ecclésiastique de Rouen », auteur de la *Vie* imprimée, est-il un simple plagiaire⁴, sans goût, sans discernement, au style négligé dont le livre, « assemblage confus de spiritualités mal appliquées », a été méprisé du public et dont la lecture est fade et ennuyeuse ? Ne seraient-ils pas au contraire tous deux tributaires d'une source commune, le ms Bernard (1721), à qui François-Elie a emprunté la chronologie et la disposition interne ? Pourquoi le biographe mauriste a-t-il senti le besoin de réajuster et de compléter son manuscrit, en 1740, *elaboratum curis manu propria*⁵, et introduire des passages calqués sur l'auteur rouennais, Jean-

détruisit la plus grande partie de la très riche bibliothèque de Saint-Remi, Cf. Pierre CHASTELAIN, *Relation de l'incendie de St Remy* (15 janvier 1774), dans *Bibl. municip. Reims*, ms 1826, fol. 5-11.

¹ *Livre manuscrit des choses mémorables pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Remi de Reims*, dans *Bibl. municip. Reims*, ms 1824, fol. 70-119, 123-128.

² Cf. *Bibl. municip. Reims*, ms 1426 (anciennes cotes : EE 14; K 801/802). Dans la révision de 1885, il est décrit ainsi que suit : « Vol. de 340 pages, numérotées 1-340, plus 8 pages au commencement, cotées I-VIII. Les pages 311 et 312 sont blanches. 6 folios à la fin, cotés A-F, sont blancs ». Recensé au *Journal de Rheims*, 4 décembre 1838. *Feuilletons*. — Ce ms fut envoyé à Vienne (Autriche), par le Ministère, en 1903, et en revint, le 10 avril 1903. Il a été édité depuis. Cf. *Cahiers lasalliens* n° 6.

³ Il l'avoue explicitement lui-même quand il écrit : « Je me suis fait aussi un devoir de supprimer certaines intrigues secrètes où il s'étoit glissé des intérêts personnels pour ménager la réputation de plusieurs personnes de mérite qui, par des vues qu'on n'a pas voulu pénétrer, ont causé de la peine à Mr De La Salle ». Cf. ms 1426, fol. (B) III.

⁴ Lettre de François-Elie Maillefer (1723) où il se plaint d'avoir été plagié, dans *Bibl. historique de France*, t. I, p. 717, n° 11435.

⁵ *Bibl. municip. Reims*, ms 1426, fol. (D) VII.

Baptiste Blain ? D'où a-t-il eu « les éclaircissements qu'il n'avoit pu découvrir plustôt » ? Est-ce honnête de blâmer Blain alors qu'il copie Blain, sans se donner la peine d'en avertir le lecteur ?

En tournant la page de cet « aigre » avant-propos, nous retrouvons la vision sereine des faits. C'est là que le biographe Maillefer nous plaît. Souhaitons-lui un beau succès de librairie lors de sa publication qu'on annonce imminente. Ce serait un acte de justice pour celui qui, il y a deux cents ans, le 30 octobre 1761, frappé de paralysie, *post aeres et diuturnos pertinacis morbi dolores*, et quatre jours de douloureuse agonie, rendit son âme à Dieu. Il fut inhumé, d'après le *Necrologium archimonasterii sancti Remigii*, le jour suivant, dans la tombe commune de la nef¹.

Bibl. : *La Vie de Mr Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur, ancien chanoine de la cathédrale de Reims et instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes*, dans *Bibl. municip. Reims, ms 1426* [ancienne cote EE 14]. — *Bibl. municip. Reims, ms 348, Recueil 16. Necrologium archimonasterii sancti Remigii Remensis transcriptum et reparatum annis 1758 et 1759 cura et opere fratris Petri Chastelain ejusdem archimonasterii decani, thesaurarii et sacrista.* — Id., *ms 1824. Registre contenant les choses mémorables arrivées tant au spirituel qu'au temporel en cette abbaye et archimonastère de saint Remy de Reims depuis le commencement de l'année mil six cens quarente trois.* — Id., *ms 1826 [Papiers de D. Chastelain] n° 25. Reims. Hommes célèbres tant parmi les Religieux de St Remi que ceux de St Nicaise.* — Ms BAZIN, p. 224, V, 4^oc. — Yves CHAUSSY, *Matricula monachorum...* p. 97, n° 4653. — Henri JADART, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle...*, dans *Rev. de Champagne et de Brie*, 1888, pp. 252-254. — A. NOEL, *Les Bénédictins champenois...*, pp. 197-198. — WILHELM-BERLIERE, *Nouveau Supplément à l'Histoire littéraire...*, t. II, pp. 35-36.

¹ L'éloge mortuaire auquel nous avons emprunté quelques lignes de notre récit et qui figure dans le *Necrologium archimonasterii sancti Remigii Remensis* a été composé, en 1775, par dom René GILLOT, prieur du monastère (1760-1763; 1764-1767), nommé grand-prieur de l'abbaye de Saint-Denis, en France, le 1^{er} septembre 1767. Cf. *Bibl. municip. Reims, ms 1824*, fol. 4. — Le *ms 1900*, fol. 260-261v., contient le nécrologe ci-après resté inédit jusqu'ici. *D. Franciscus Elias Maillefer Remus, professus S. Faronis, 11 julii 1703, an. aet. 19. Fuit verbi divini concinator sat disertus; prior B. M. de Nogento, Cantus scientia et voce admodum sonora ad senectam usque praeluxit. Vitam D. Delasalle avunculi sui, canonici Eccl. Rem. et institutoris Fratrum Scholarum Christianarum edidit, quae in Bibliotheca sanremigiana asservatur manuscripta, aliaque opera reliquit. Tandem, hic, sacerdos, obiit, 30 octobris 1761. Ibidemque sepultus.*

30

BAPTEME DE JEAN MAILLEFER

*filz de Jean (1611-1684)
et Marie Lefevre (+ 1665)
Reims, 4 décembre 1651, et
17 juin 1652*

A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Etienne, 1643-1655, p. 64v.

Le 4^e décembre, le filz de Monsieur Maillefer a été baptisé sur les fonts sans cérémonie, et le 17^e juin 1652 fut nommé Jean ledit filz de Maître Jean Maillefer et de Damoiselle Marie Lefevre, sa femme. Le parin, Maître Jacque Rogier, la marine, Marie [...] auquel jour furent achevé les cérémonies du baptesme.

[Sig.] Jacque Rogier [paraphe]

1 Le ' M[onsieu]r ' Baptise Sur Les | 2 Sans ' Led[it] |
3 M[âi]tre ' d[a]m[oise]lle | 4 Parin M[âi]tre ' La Marine Marie *delev.* *correx. infra*
Marie de *illeg.* ' Jour | 5 Les Ceremonies ' Baptesme.

T4 L'identité de la marraine n'a pu être précisée, une triple correction étant venue se superposer au nom primitif du document.

T4 Quant au parrain, il s'agit de Jacques Rogier (+ 26 juillet 1671), filz d'Abraham Rogier, et de sa seconde femme, Marie Callou. Il épousa Marie Maillefer (1617-1663), fille de Charles (+ 27 août 1627; 42 ans), et de Magdeleine Roland (+ 24 septembre 1654; 59 ans).

Jacques Rogier mourut, le 26 juillet 1671, ainsi que nous l'apprend Jean Maillefer : « Le 26, Monsieur Jacques Rogier, mon beau-frère, âgé de 57 ans, vefe de ma sœur, Marie Maillefer, décédé hier à XI heures du soir. Il a esté

8 heures à l'agonie. Il y a huit ans et demy que ma sœur, sa femme, est morte. » ¹

De son côté, Jean Rogier, frère de Jacques, épousa, par contrat du 24 juillet 1639, Pérette Maillefer (1621-1701), sœur de Jeanne. Le futur eut 5000 livres de dot et 300 l. au lieu du logement pendant trois ans, comme Jacques, son frère. La future eut 6600 l. La minute de ce document, passé par devant M^e Rogier, notaire à Reims, a été détruite à la guerre de 1914-1918 ².

Famille de Jean Maillefer. Sa vie.

Jean Maillefer, dont on vient de lire l'acte baptistaire, appartenait à une famille bourgeoise des plus honorables de Reims, connue depuis 1394 ³, et « sans reproche jusqu'à huy, 1720 » si l'on en croit un parent ⁴.

Les origines précises de la branche aînée doivent remonter à Simon Maillefer dont le fils unique, Jean, épouse Eutrope Boucher, et, en secondes noces, Adrienne Cocquebert, déjà veuve vers 1583. C'est leur aîné, Poncelet Maillefer, qui continue la lignée ⁵. Il épouse Barbe Moët (déjà veuve en 1615), dont le fils, Charles (+ 27 août 1627, à 42 ans), est le grand-père de Jean Maillefer, l'enfant nouveau-né ⁶.

Charles Maillefer, marchand mercier à Reims, épouse Magdeleine Roland (1594-1654). Leur premier-né, Jean, qui vint au monde, le 1^{er} décembre 1611, maria Magdelaine Ravaux (+ 1650) dont un seul enfant survécut, François-

¹ Jean MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. Jadart, p. 152].

² J. MAILLEFER, *édit. cit.*, p. 348. — *Bibl. municip. Reims*, ms 1148, fol. 159.

³ Max. de Sars, *Armorial...* [*Arch. Aisne*, J 1229, art. *Maillefer*].

⁴ J. MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. Jadart, p. 325].

⁵ Poncelet eut pour frères et sœurs : JACQUES et SIMON, religieux augustins; MARIE, femme de M^e Pierre Robillard, dont la fille, Anne, épousa Pierre de La Salle, avocat en l'Élection de Reims; PIERRE, mari de Barbe Frizon; JEAN, auteur de la branche cadette collatérale, qui épousa, av. 1578, Remiette Frizon, déjà veuve en 1609.

Des mariages successifs, du XVII^e au XIX^e siècle, l'ont apparenté aux de La Salle, Cocquebert, Dubois, Forzy, Frémin, Frizon, Le Clerc, Le Féron, Lepoivre, Josseteau, Marlot, Roland, Sutaine, Thierry, etc.

⁶ Du mariage de Poncelet Maillefer et Barbe Moët étaient nés : CHARLES (1585-1627), qui épousa Magdeleine Roland (1594-1654); RENÉE (1588-1670), femme de Henri Colbert; JEAN, chanoine de Notre-Dame de Reims; MARIE, qui épousa, av. 1588, René Bourgeois, conseiller au Présidial de Reims; PONCELET, marchand mercier; JACQUELINE (+ 1669), femme de Remy Lepoivre, marchand mercier; JEANNE, mariée à Jean Bazin dès av. 1592; NICAISE, époux de Isabeau Roland, déjà veuve en 1623. Cf. H. JADART, *Mémoires de J. Maillefer*, pp. 329-330, 331.

Elie (1650-1692), plus tard conseiller au Présidial de Reims et conseiller secrétaire du roi, qui s'unit en mariage, le 30 décembre 1684, à Marie-Claude de Malval (1669-1748)¹. Leur fils, Pierre-François (1692-1769), seigneur de Résigny, contracta alliance avec Anne-Thérèse Moët de Dugny, le 5 mai 1722².

Demeuré veuf à trente-neuf ans, Jean Maillefer convola en secondes noces avec Marie Lefèvre (1628-1665), originaire de Château-Thierry, fille d'honorable homme Pierre Lefevre et d'Anne Dennelle³. Leur contrat de mariage est du 10 août 1650. Onze enfants — sept fils et quatre filles — naquirent de cette seconde union :

JEAN (1651-1718), qui épousa Marie de La Salle (1654-1711), sœur de saint Jean-Baptiste de La Salle⁴;

CHARLES (1653-1720), clerc du diocèse de Reims⁵;

PHILIPPE (° 1654). Né le 2 mai 1654, il eut pour parrains, Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, et Anne d'Autriche. Il lui eût été facile d'obtenir quelque bénéfice. « La Reine, écrit Jean Maillefer, m'ayant fait l'honneur de me demander dans sa chambre sy je désirois quelque chose d'elle. — Rien aultre, luy dis-je, que d'apprendre l'estat de santé de votre Majesté ». Rien, alors qu'en 1677, il avait toutes « les envies du monde de le conduire à Paris saluer Monsieur et d'en obtenir pour luy quelque grâce », comme une charge d'aumônier ?⁶

¹ A la mort de François-Elie, Marie de Malval se remaria, à Reims, paroisse Saint-Hilaire, le 24 juin 1713, à Jean-Baptiste Moët de Brouillet (1664-1724), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, major du régiment de Provence. Elle n'eut pas de descendance de ce second mariage. Cf. *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 1975 [45377, pièce].

La famille De Malval est originaire de Champagne. Elle se réclame de François de Malval, sgr de la Malmaison. Elle blasonne : *d'azur à la face d'argent chargée de trois étoiles de sable surmontée d'un lion d'or*. Pour ses titres généalogiques, Cf. *Arch. Nat.*, MM 692, p. 65.

² Ils eurent pour descendants :

MARIE-MAGDELAINÉ-ANNE-AGATHE (1723-1803), femme de Jean Philippe du Plessier, chevalier, sgr de Fontaine Uterte, veuf de Marie-Anne-Florimonde de Blois; JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS (° 1724); MARGUERITE-THÉRÈSE (° 1725) qui épousa, le 9 mars 1750, Gédéon-Anne-Jean de Sahuguet (° 1720), chevalier, marquis des Termes; JOSEPH-HELIE (1726-1769); ALEXANDRE-CÉSAR-HYACINTHE (° 1730); JEAN-PHILIPPE-JACQUES (° 1734).

³ *Arch. Marne*, 4E 6677 [10 août 1650]. Marie Lefevre avait un frère, François Lefèvre, chanoine et conseiller clerc du Présidial de Châlons. Il y mourut, le 7 avril 1684, et fut « enterré au pied du grand autel de l'église de la Sainte Trinité ». Cf. J. MAILLEFER, *Mémoires...*, [édit. H. Jadart, p. 298].

⁴ Voir document 29, p. 10.

⁵ J. MAILLEFER, *Mémoires...*, *édit. cit.*, p. 332.

⁶ On lit dans le registre de la paroisse Saint-Etienne, pour le 11 juin 1654 : « Ont été achevées les cérémonies du baptesme de Philippes, fils de M^{re} Jean Maillefer et de

ANNE (1655-1741). Elle épousa, le 29 mai 1673, Simon Callou (1649-1708), marchand, capitaine de l'arquebuse de Reims, fils de Jacques (1622-1670) et de Barbe Cocquebert (1626-1704) ¹.

JEANNE (1656-1712), religieuse à la Congrégation Notre-Dame ²;

FRANÇOIS (1658-1716);

d^{elle} Marie Lefebvre, lequel fut baptisé le second jour du mois de may 1654; le parin, très hault, très puissant et très magnanime prince Monseigneur Philippe, frère unique du Roy Louis XIII^{ème}, Roy de France et de Navarre, très chrétien; la marine, la Reyne, par dam^{elle} Angélique de Beauvais, fille de Mme de Beauvais, première femme de chambre de la Reyne, nommée et députée par Sa Maj^{te} pour assister en son nom et nommer au dit baptesme, et noble Jacque Gaboury, premier valet de garderobe du Roy et de Monsieur, nommé et député par Son Altesse Royale pour assister et donner le nom audit Philippe de sa part ». Cf. *Arch. Ville de Reims, Saint-Etienne*, an. 1643-1655, fol. 81. — J. MAILLEFER, *Mémoires...*, édit. cit., p. 58, n. 2.

Louis XIV arriva à Reims, le mercredi, 3 juin 1654, et y fut sacré le dimanche, 7 juin, dans l'octave de la Fête-Dieu. Il en repartit le 18, pour Rethel et le siège de Stenay.

Philippe, frère de Louis XIV et la reine mère, Anne d'Autriche, logèrent chez M. Maillefer. Le récit de l'entrée de la reine chez M. Jean Maillefer est conservé dans ses *Mémoires*. Qu'on nous permette de le reproduire ici :

« La Reine ayant veue mon logis et comme elle y entroit, elle dit que c'estoit le sien : « Ouy, » grande princesse, vous avés raison ». Dans ce mesme moment, Mons. le mareschal du Plessis me demanda : « Mons^r, est vous le maistre de céans ? » Je luy die : « Monsieur, » je l'estois il y a un moment, mais quant le soleil paroît les estoilles sont eclipsés ». Le roy entroit par une porte que on avoit fait dans la muraille de mon jardin; Monsieur le Cardinal Mazarin menoit sur ses pas la Reine par la main, montant l'escalier du jardin, passant par la salle pour monter aux départemens d'en haut. Monsieur le Maréchal du Plessis me dit : « Mons^r, suivés et faitte vostre court »... je suyvis en montant le grand escalier, je fus coupée par une halebarde; la Reine se retourne et dit : « Laisser passer mon hoste ». Je fus un peue surpris, mais je rapelay mes esprits. Je ne m'avois pas attendue de luy faire harangue, mais à Monsieur. Cependant aussy tost que on fut monté à la salle haute, la Reine se mit dans un fauteuille et Monsieur le Maréchal me prit par la main et me présenta. Je me jette à ses pieds et, présent le Roy et Monsieur et tous ses courtizans, je luy die : « Madame, Tous les lieux que le soleil descouvre, il leur communique incontinent sa clarté; de mesme l'entrée céans de vostre Majesté me comble de gloire, mais comme de tous les biens c'est le partage des testes couronnés, j'en fais un sacrifice aux pieds de vostre Majesté et me réserve la qualité de (en blanc). Cf. J. MAILLEFER, *Mémoires...*, [édit. H. Jadart, pp. 56-57]. — Obligé de demander « un département dans mon logis », la reine céda à Jean Maillefer une chambre basse et la cuisine. Sans cette précaution, ajoute l'auteur des *Mémoires*, « il m'auroit falue sortir et abandonner le logis ».

¹ Ils eurent quatre enfants : MARIE-JEANNE, née le 29 janvier 1674; JEAN-BAPTISTE (° 1679); MARIE-THOMAS (° 1680); CHARLOTTE (° 1682). Cf. J. MAILLEFER, *Mémoires...*, édit. cit., p. 164, 171, 180; 330, 3. — *Arch. Marne*, 4E 16892 (28 avril 1722).

² Elle fit profession, le 17 septembre 1673, ayant pris l'habit, le 11 septembre 1672. Sa tante, sœur de Magdelaine Ravaux, première femme de son père, était alors supérieure. Celle-ci mourut subitement, le 11 décembre 1673. « Sa nièce [la religieuse], en est inconsolable : elle l'aymoit; elle avoit la main dedans la sienne quand elle est morte ». Cf. P.-L. PECHENARD, *Histoire de la Congrégation Notre-Dame de Reims...*, t. I, p. 183. — Jeanne Maillefer mourut en 1712. Cf. *Arch. Congrégation Notre-Dame, Petit Narré*, I (1671, 1672); *Annales de la Congrégation Notre-Dame...*, vol. I, fol. 259, n° 80.

MARIE (° 1659);

PIERRE (° 1661);

JEAN-BAPTISTE (1663-1697), mari, le 28 janvier 1687, d'Elisabeth Cocquebert (1669-1733), fille de Gérard (1642-1728) et de Barbe Roland (+ 1726); s.p. ¹.

FRANÇOIS-JOSEPH (1664-1733). Il habitait, en 1706, rue du Trésor, la maison de M. le trésorier de Notre-Dame qu'il avait louée. Avocat en Parlement, conseiller au Présidial de Reims ², il épousa, le 14 juillet 1693, Jacqueline Regnart (+ 1718, 45 ans), qui lui donna onze filles et deux garçons : Jean-François (° 1701), chanoine de Notre-Dame (1729); et François-Joseph (1707-1782), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, ancien prieur de Notre-Dame de Landèves.

FRANÇOIS (1658-1716), chanoine-prémontré, prieur de l'abbaye de Valsecret près Château-Thierry. Faussement accusé par Nicolas Gilliard, un de ses religieux ³, d'avoir lancé un sortilège contre le roi, il fut enfermé à la Bastille sur ordre contresigné Pontchartrain. « Travesti en cavalier, l'épée au côté et manteau rouge », il entra en cet équipage au château, le 20 janvier 1700 ⁴. « Le Seigneur a voulu que l'on ne trouvast rien moins

¹ Lors du partage de la succession de son défunt mari, Elisabeth Cocquebert suscita des troubles fort regrettables entre les membres de sa parenté. Son beau-frère, Jean, époux de Marie de La Salle, eut particulièrement à en souffrir. Cf. *Bibl. Arsenal, Arch. Bastille*, Ms 10525 (Lettres du 29 novembre 1700).

² Par résignation de M^e Pierre Rolland. Ses lettres de provision, données à Versailles, sont du 30 décembre 1691. Cf. *Arch. Nat.*, V¹ 441, p. 53. — Il fut aussi gouverneur et administrateur (1729) de la Confrérie du Saint-Nom-de-Jésus érigée en l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Vieil, à Reims; parrain des deux cloches de la paroisse Saint-Pierre de Brenelle (Aisne), le 5 septembre 1694. Cf. *Arch. Marne*, 4E 16899; *Arch. Aisne*, E suppl. 335, p. 138a.

³ Esprit inquiet, intrigant, « fieffé brouillon » (Lettre du 26 septembre 1699), peu soumis, admonesté par trois fois au cours de visites canoniques, condamné à faire pénitence à l'abbaye de Vernaud (juillet 1698), il accuse faussement son prieur, le P. François Maillefer, et répand contre lui des libelles calomnieux. Ecroué à la Bastille (16 janvier 1700), reconnu coupable, il fut exilé pour dix ans à l'abbaye de Beauport. — Sur sa vie, ses accusations contre le P. François Maillefer, ses interrogatoires (5 juin, 26 et 30 octobre 1700), procès-verbaux de Valsecret, emprisonnement, bannissement et autres pièces de son volumineux et accablant procès, Cf. *Bibl. Arsenal, Arch. Bastille*, Ms 10525.

⁴ Frantz FUNK-BRENTANO, *Les Lettres de cachet...*, p. 120, 1621. — *Arch. Préfecture de Police, Bastille*, t. I, p. 832.

Il y marqua son passage par un vers transcrit plus tard par Lacourt : « Dans une chambre de la Bastille on voyait au-dessus de la cheminée ce vers écrit par un prisonnier : *Dat veniam corvis, vexat censura columbam*, avec le nom du prisonnier, Maillefer, prieur de Valsecret, né à Reims. Cf. LORQUET, *Relation de Jean Lacourt, chanoine de Reims*, dans *Trav. Académie de Reims*, t. LXXX, p. 105.

que cela [des bruits imaginaires], ny aucune prise sur moy que j'aurois pu m'attirer par les démarches les plus innocentes », écrira-t-il à sa sœur ¹. Libéré, le 10 janvier 1701, il fut relégué quelque temps à l'abbaye de Blanchelande près Coutances et devint plus tard curé de Berny-en-Santerre, proche Saint-Quentin (Somme). Il y décéda le 27 février 1716 ².

Jean Maillefer, père, mourut, comme on l'aura remarqué, en 1684. Son fils, continuateur de ses *Mémoires*, lui consacra ces quelques lignes :

« Ce jourdhuy, 13^e May 1684, qui est un samedi, à huit heures et demye du matin, Monsieur mon père est décédé après avoir esté allicté pendant trois semaines, à cause des vomissements fréquents causéez par l'obstruction à l'estomac qui provenoit d'une pierre ou d'un squir, ce qui faisoit qu'il ne prenoit aucune nourriture qu'il ne la rendist aussitost, ne pouvant pas estre certain de la cause de sa mort nous ayant deffendu de faire ouvrir son corps après sa mort. »

Il fut pendant sa vie, « sujet d'édification à toute sa famille par son exemple de piété et par la vivacité de son esprit qui le faisoit pénétrer dans toutes les affaires, pour donner de bons conseils à sa famille pour laquelle il a tousjours conservé un tendre amour paternel ». Si la maladie altéra assurément « la bonté de son tempérament », il conserva dans ses derniers jours une grande tranquillité d'esprit.

Jean Maillefer peut être considéré comme « l'historien du foyer et de la vie de famille de Reims au XVII^e siècle ». Les *Mémoires* dont il est l'auteur,

¹ *Bibl. Arsenal, Arch. Bastille*, Ms 10525. Après enquête et interrogatoire de Fr. Michel Colbert, abbé de Prémontré et général de tout l'Ordre (4 août 1699), l'innocence de François fut rendue publique : « Nous, attendu que ledit frère Gilliard ne nous auroit point donné des preuves pour lever ce scandale et rendre justice à l'accusé jusqu'à ce que nous nous prononcions définitivement contre l'accusateur que nous avons cité par devant nous à cette fin, nous déclarons par ces présentes ledit Père Maillefer innocent des crimes à lui imputez par ledit frère Gilliard, l'avons déchargez et le déchargeons de toutes ces accusations, le reconnoissons et voulons qu'il soit reconnu pour un homme d'honneur et d'une vie intègre, ainsi qu'il sera plus amplement porté et expliqué dans la sentence définitive que nous devons incessamment prononcer sur cette affaire » (4 décembre 1699, [sig.] F. Michel Colbert, abbé de Prémontré, François Bruslé, prieur de Saint-Martin de Laon, Dumesnil, secrétaire. Cf. *Bibl. Arsenal, Arch. Bastille*, Ms 10525. — « J'ay bien de la joie de la justice que l'on vous a rendue et beaucoup de douleurs pour le religieux qui vous avoit noircy. Il est très digne de compassion » (Lettre du P. Charles Maillefer au P. Maillefer, prieur de l'abbaye de Valsecret. Reims, 12 janvier 1701. Cf. *Arch. Bastille*, Ms 10525).

² Pour sa détention, interrogatoires (5 juin, 26 et 30 octobre 1700), lettre de Saint-Mars à d'Argenson (28 janvier 1700), information faite par le P. Fleury du Cauroy, abbé de N.-D. de Beaulieu, visiteur des provinces de Champagne, Bourgogne et Franche-Comté (1700), inventaire des pièces fournies par le Général des Prémontrés au comte de Pontchartrain (1700), correspondance avec sa famille, etc... Cf. *Bibl. Arsenal, Arch. Bastille*, Ms 10525.

sont un « document inestimable pour l'étude des anciennes mœurs et des traditions domestiques, sorte de livre de raison où il a consigné en toute simplicité et franchise le récit de sa vie »¹.

Il naquit, ou comme il dit, « fit son entrée en ceste vie, le premier jour de décembre mil six cent unze ». Il fait ses études au collège des Bons-Enfants. Il en est retiré alors qu'il ne compte que quatorze ans pour être placé chez M. de Foigny, drapier chaussetier, et apprendre à coudre. « Chétif mestier », écrira-t-il, en rappelant ces souvenirs d'adolescence; mal nourri, sans l'armoire à pain pour lui venir en aide, « j'estois mal à cheval, car en ce temps-là j'avois bon appétit ». De là, il passe chez le greffier des marchands : il n'y reste qu'un an. Au sortir du greffe, Jean Maillefer est envoyé à Paris, chez M. Cornillier, marchand drapier. Il n'apprit rien d'autre que « le chemin des Gobelins, aplaneurs et tondeurs ». Il revient à Reims et part aussitôt pour Lyon, « ville de desbauche », où il fréquente davantage les « jeux de paume et les cabarets que les églises » et les métiers à soie de MM. Duplamp et Savaron. Deux années pour n'apprendre « pas grand chose », imposent son retour à Paris. Il y retrouve sa mère qui le place chez M. Gomot. Il le quitte bientôt pour s'installer chez Mathon, marchand en magasin, où il apprit « à coucher une lestre par escrit pour le fait du commerce, à dresser des comptes, à régler et tenir des livres par raison, à tenir une caisse et donner le crédit, débit et rencontre à toutes les parties ». Jean prend goût au commerce en gros, « noble et attrayant », contacte les ouvriers en soie, les peintres auxquels il fait « pindre des models de points sur lesquels on gagnioit plus de moitié comptant ». Il ne tint qu'à lui de s'installer à Paris : M. Mathon l'aimait et avait « grande créance en lui ». Mais possédé « de l'humeur des enfans de Reims » qui, au lieu de chercher des établissements ailleurs « reviennent tous auprès de la marmite du père et mère et au logis », Maillefer rentre à sa ville natale par le chemin des écoliers. Pour épargner la dépense, on lui réserva une place sur une charrette de rouliers. A la hauteur des Riceys (Aube), la charrette « renversa et feist d'une cullebutte en bas de la montaigne et moy pareillement ». Froissé, abattu, ayant perdu la vue, deux heures durant on le crut mort. Puis on lui porta secours. « On tua un mouton, on me mit dans la peau et on me porta sur un brancart à l'hostellerie de l'Escu ». L'hôtesse, bonne et honnête femme, prit grand soin de lui pendant deux mois. Finalement, Mme Maillefer envoya un serviteur à Troyes pour

¹ Jean MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. Jadart, p. 11]. — Miroir à peu près fidèle de la société rémoise en ces jours lointains. Les renseignements de toute sorte y abondent relatés au jour le jour : incidents quotidiens de l'existence, mille détails de son commerce d'étoffes.

« fournir aux frais nécessaires » — environ quatre cent cinquante livres, « ce qui fait cognoistre les paines et l'amour des père et mère pour leurs enfans » — et le ramener à Reims.

A vingt-quatre ans, Jean Maillefer est « plein de feu », mais « sans beaucoup de cognoissance et d'expérience des affaires du monde ». Il se met alors à voyager; va à Saint-Quentin pour le prix général de l'arquebuse, passe en Flandre, part pour l'Italie, s'embarque à Marseille sur une « tartane »¹, ayant « regret de n'avoir pas visité la Ste Baume ». Une tempête le met « à un pouce du bort du vaisseau de la mort » et le repousse sur Savonne. A Porto Venere, à quelques kilomètres de Gênes, il prend « le chemin par terre », passe par Luques, Florence, Sienne et arrive à la Ville éternelle. A Rome, tout l'émerveille et le divertit quatre mois durant : les lieux saints, les compagnies, les plaisirs du carnaval, les courses « des barbes — chevaux africains — vielarts et taureaux ». Il n'a qu'un regret : de ne pas s'être mis « en pention chés quelque banquier pour une couple d'année ».

Au retour, notre voyageur passe à Lorette, Ferrare, Boulogne, Venise — « faut bien se garder d'aler en Italie sans voir Venize » — où il fut « logé en prince moyennant vingt solz par jour ». De là, il prend le bateau pour Parme, remonte à Milan, Turin où il prend « le porcacié »² pour Lyon. Il y arrive, « bien légère d'argeant », trouve le pays « fort charmant » et part pour Paris, et Reims où sa mère le « receut fort bien ».

A vingt-cinq ans, Jean Maillefer songe à prendre femme. Le dimanche, 27 avril 1636, il s'unissait en mariage à Madeleine Ravaux. « Belle et agréable journée — écrit-il, rappelant ces doux souvenirs — que ta durée ne va elle à des millions d'années; coeure nouveau, novices embrassements, que vous valés ! On ne peut vous assés estimer. Je me moque de tout l'or de mil Indes, mises en parallèle avecq vos félicités, c'est moins que rien. Ha ! quen je m'en souvien, l'eau en vient encore à la bouche ! »

Les émotions de sa nocé passées, il songe à l'établissement de sa fortune, car « on n'estime les hommes que à proportion de son bien, et que véritablement un home sans argent, c'est bien peue de chose, et de l'argent aussy sans home encore moins ». Jean Maillefer se jette dans les manufactures : « J'ay perdue, j'ay gaignié, j'ay despencé urlue berlue come beaucoup d'aultres » : bilan guère alléchant.

¹ Sorte de petit navire en usage dans la Méditerranée portant un grand mât avec voile sur antenne, un tapecu et un beaupré. (*Dictionnaire Larousse*).

² De *procaccio*, messenger, courrier, celui qui fait le service des postes.

De son mariage, il garde un souvenir désolé. En l'espace de quatorze ans, sa femme accoucha quatre fois; toutes ses couches furent accompagnées de morts : aux trois premières, ses enfants cessèrent de vivre après avoir salué le jour; à la quatrième, le fils vécut, mais la mère mourut vingt-quatre heures après, subitement, « et sans me dire adieu ». La dissolution « fut effroyable et tout ensemble espouvantable ». Quatre mois plus tard, à Châlons, le 10 août 1650, Jean Maillefer convolait en secondes noces avec Marie Lefevre. La rencontre avait été adroitement conduite par M. Deu; elle est racontée avec proximité dans les *Mémoires*.

Le récit devient peu après anodin, sauf les menus faits de l'histoire locale. Les événements à échelon national lui redonnent de l'intérêt : traité des Pyrénées (1659), sacre de Louis XIV (1654), où avec un naïf orgueil, Maillefer raconte l'hospitalité qu'il donna dans sa maison à la reine Anne d'Autriche.

En 1660, Jean Maillefer fait un voyage de six à sept semaines en Hollande et visite « Amsterdam qui a tant de réputation et qui passe pour être la plus belle ville du monde », Harlem, La Haye. Le jour même de son retour à Reims, il s'alite et demeure « un an toute entier malade d'une fiebvre quarte qui fait mil tours et changea en tierce, double tierce, quarte, double quarte ». On croirait entendre une mélodie funèbre. L'épreuve est dure, mais elle mûrit son esprit. Jean Maillefer se livre alors à une véritable introspection. Défauts et qualités sont exposés avec une sobre objectivité. Parmi ces dernières, signalons : son honnêteté, sa prudence, sa modestie, sa finesse, son amour de l'ordre et de sa profession. C'est l'homme équilibré, au jugement sain, qui fuit l'avarice et sait borner ses désirs. Il a toujours été fort actif car « il faut — dit-il — que j'escripvé, que je lize, que je me promène ou que je face quelque chose; et un de mes estonnements est coment on peut estre six moments à rien faire ».

Cœur généreux, il a toujours été « trop libre à prester ». « Fort aimant », écrit-il, plus qu'aimable, Jean Maillefer fut un mari exemplaire. Il aima tendrement sa première femme et autant « chèrement et uniquement », sa seconde, décédée le 28 décembre 1665. S'accoutumer au célibat lui fut chose difficile. « La prière, les escritures, la lecture », l'aidèrent à « passer le temps ». A ses enfants, il souhaite qu'ils « soient modestes, gens de bien et ayant la crainte de Dieu ». Pour lui-même, nul autre souci que de continuer toujours à vivre « les armes à la main », ces armes « qui sont la foy, l'oraison et le silence, la mortification, l'aumône, la patience et le reste »¹.

¹ Voici, sans forfanterie, le portrait moral qu'il a tracé de lui-même :

« Je n'é jamais sçeué dissimuler; j'ay esté toute ma vie fort franc, ouvert, tel au cœur que à la langue, et, grâce à Dieu, je ne cognois pas le mensonge, non pas même

C'est sur cette note chrétienne que s'achève la première partie de la *Vie de Jean Maillefer racontée par lui-même* (1611-1668), récit jovial et très vivant. L'autobiographie se continue dans la troisième partie et s'étend de 1669 à 1681. C'est l'œuvre d'un analyste où l'auteur se mêle de moins près aux événements, sauf quand il s'agit d'éphémérides familiales : mariages ou fiançailles de ses enfants, naissances ou décès de parents ou amis, entrées en religion, etc.

Son récit s'arrête au 24 avril 1681, mais il ne mourut que le 13 mai 1684. Dans son testament, daté du 16 décembre 1661, il désire être enterré à Saint-Pierre-le-Vieil : peut-être changea-t-il de volonté, en 1680 — testament passé à Cormontreuil — car il fut inhumé à l'église des Cordeliers. Ayant vécu en chrétien, Jean Maillefer mourut en prédestiné, assisté de tous les secours que l'Église dispense à ses fidèles croyants.

Bibl. : *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 1795. — Id., *ms fr.* 16790, fol. 213. — Ms BAZIN, fol. 223-29. — *Armorial général de Champagne (Maillefer)*. — *Dossiers biographiques*, dans G. LAURENT, *Répertoire des notes, copies et originaux... concernant la Révolution de 1789*, Dijon, impr. Bernigaud, 1951, p. 13. — Hippolyte BAZIN, *Une vieille cité de France, Reims. Monuments et histoire*, Reims, F. Michaud, 1900, p. 379. — Henri JADART, *Mémoires de Jean Maillefer marchand bourgeois de Reims, 1611-1684...*, 1890, pl. interc. entre XXVI-XXVII. — Maxime de SARRS, *Armorial...* J 229, art. *Maillefer*. — *Travaux Académie Nationale de Reims*, t. LXXXIV, p. 328.

Armoiries : *d'azur à la fasce d'argent accompagnée de deux étoiles d'or en chef et d'un croissant de même en pointe.*

Matrice de cachet, XVIII^e siècle (Bibliothèque de Reims). — Moule en bois à ces armes accolées de La Salle, au Musée de Reims.

aux choses les plus légères. J'ai confié mon bien jusqu'à la bestise : c'est le vice de ceux qui ne veulent tromper personne, qui croient que chacun soit de mesme... J'ay esté toutte ma vie d'une humeur gaye... J'ay aimé à me familiariser avecq un paisan ou un artisan, autant et plus que avecq les docteurs. Je n'é jamais aymé à m'entretenir avecq ceux qui se tiennent sur leur morgue ou qui font les entendus, soubz prétexte que ils sont revestues d'une soutane ou long manteau ».

Et il conclut par cet aveu : « Je croy, par la grâce de Dieu, avoir assés bien joué mon personnage; je ne sçay, sy j'avois à revivre, peut-estre feroi-je pis ». J. MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. Jadart, pp. 282-283].

31

*DECES et SEPULTURE de MARIE DE LA SALLE**fille de Louis et Nicolle Moët**épouse de Jean Maillefer (1651-1718)**Reims, 23 mars 1711*

- A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Etienne, 1701-1715, p. 479 [année 1711, fol. 5].
- C. Copie d'époque, d'après A, certifiée conforme par M. Cabrisseau, curé de Saint-Etienne, l'année 1711. Arch. Marne, Registres paroissiaux, Saint-Etienne, 1692-1712 [année 1711, fol. 3v.]. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 239.
- E. Henri Jadart, *Mémoires de Jean Maillefer, marchand bourgeois de Reims (1611-1684)*. ., Paris, Alph. Picard; Reims, libr. F. Michaud, 1890, p. 323, n. I. — Id., dans *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, volume 84, tome II (1887-1888), p. 323, n. 1
- e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,63. — CEUILLEM, mcf. 31,5.

Du vingt troizième jour du mois de mars mil sept cent onze est décédée en cette paroisse Mademoiselle Marie De La Salle, épouse de Monsieur Jean Maillefer, ancien assesseur en l'Hothel de Ville de Reims, et a été inhumée le vingt cinq desdits mois et an en l'église de cette paroisse où nous l'avons portée avec les cérémonies accoutumées. En foy de quoy, j'ay signé avec les thesmoins qui ont signé. Laditte Damoiselle Marie De La Salle âgée [de] cinquante sept ans et ce les jours, mois et an susdits. [Sig.] De La Salle [paraphe]; Maillefer [paraphe]; Maillefer [paraphe]; De La Salle [paraphe]

5

- 1 Vingt / Jour Du / De Mars / Cent |
 2 Decedée / Cette / Madmoiselle / Epouse | 3 maillefer / Assesseur / LHothel |
 4 été Inhumée Le / Cinq Desd[its] / L'église |
 5 Lauons / Les Ceremonies accoutumées | 6 en foy De / Jay Signé / Les / Signé |
 7 Cinquante Sept | 8 Les Jours.

Du vingt troizieme Jour du mois de Mars mil sept cent onze est decede en cette paroisse Chaudonville Marie de La Salle Epouse de Monsieur Jean Maillefer ancien et possesseur en fief de la seigneurie de Chaudonville le vingt cinq de ce mois d'apres en l'eglise de la paroisse d'aucuns saons portee au cimetiere de la paroisse et enterrée en l'eglise de quoy j'ay signé avec les Messieurs qui ont signé la dite de Monsieur Charles de La Salle en l'année cinquante et un de ce siècle. Fait au presbytère le 23 Mars 1711.

De La Salle
 De La Salle
 De La Salle
 De La Salle

Décès et sépulture de Marie de La Salle, épouse de Jean Maillefer (Reims, 23 mars 1711).

T8 Parmi les signatures des témoins, on reconnaît celles de Jean Maillefer, époux de la défunte; de Jean-François Maillefer, chanoine de Saint-Symphorien, son fils; et celles de Jean-Louis, chanoine de Notre-Dame de Reims, et Pierre de La Salle, frères de Marie de La Salle. Le curé par contre n'a pas signé.

L'éloge funèbre de Marie de La Salle.

« J'ay tout perdue, puisque j'ay perdue une femme accomplie en toutes sortes de qualitez », écrit Jean Maillefer après avoir énoncé laconiquement : « Ce jourdhuy, le 23^e mars 1711, ma bonne femme Marie Delasalle est décédée, n'a esté que deux heures malade par une apoplexie. Je n'en saurois dire davantage »¹. C'est, avoue-t-il encore, « l'accident le plus sensible dont il a pleu au

¹ J. MAILLEFER, *Mémoires...*, [édit. H. Jadart, p. 297, n. 1]. — Dans une lettre écrite à son parent, Jean Maillefer disait de Marie de La Salle : « Ma pauvre femme qui ne s'intéresse pas moins à ce qui nous touche que moy, entre dans les mêmes sentiments. Elle voudroit bien vous escrire mais elle est incommodé et n'est pas en estat de le faire facilement. Elle souffre des maux d'estomac nuict et jour qui me donne beaucoup d'inquiétude; elle mange cependant de la viande ». Lettre de Jean Maillefer à M. Maillefer. Reims, dernier février 1697, dans *Bibl. Arsenal, Arch. Bastille*, Ms 10525.

Seigneur de m'affliger », une véritable catastrophe qui l'a plongé dans une tristesse mortelle et dont le temps n'a pu adoucir l'amertume.

« Pourquoi m'avez-vous abandonné sans me dire adieu — s'exclame-t-il désespéré — en quel état m'avez-vous laissé. Falloit-il donc après vous avoir tant aimé, m'avoir abandonné ? » Pendant quatre mois, à partir du 23 mars, le mari esseulé lutta contre la douleur « pour empêcher qu'elle ne prévalût sur la foy et la religion ». Ce n'est que « par les fréquentes prières » qu'il parvint à adoucir l'amertume de « l'horrible séparation ». C'est alors que « d'une plume mourante », il réussit, le 12 juin 1711, à nous donner « les dernier traicts » de la « bonne femme » que le Seigneur lui avait enlevée subitement dans le temps qu'il n'y pensoit pas ».

Son *Discours funèbre sur la mort de sa femme*¹ est émouvant, entrecoupé de sanglots. Jean Maillefer donne libre cours aux sentiments les plus profonds, cherchant du soulagement dans les pleurs. Peu de logique; mais des larmes, langage incontrôlé d'un cœur torturé par la cuisante douleur. C'est un sexagénaire infirme « foible et tousjours languissant », qui l'a écrit. Son accent est sincère; l'expression, directe quoique alourdie par de lancinants regrets. « Je faisais mon unique plaisir dans la possession d'une femme que je chérissais au-delà de ce qu'on pouvoit imaginer... Elle étoit mon appui, elle charmoit toutes mes inquiétudes... elle me fortifioit lorsque je me laissois abattre, elle m'excitoit lorsque je me rebuttois... elle ne cherchoit qu'à conserver ma vie... J'ay perdu toutes mes délices... quand je me sens accablé de chagrin de l'état et de la situation de ces calamitez présentes, je ne la trouve plus... » Quelle solitude ! On comprend qu'après avoir « tant aimé et estimé une personne comme celle-là », l'époux inconsolable ait songé à transmettre à la postérité, et d'abord à « ses très chers enfants », le souvenir, les « services et les bontés » qu'il reçut « de leur bonne merre ». Encore n'est-ce là, dit-il, qu'une simple « esbauche de ce qu'il a veu », un « foible crayon de ce qu'[il] en pouvoit dire ». Aller au-delà serait se rendre suspect et passer pour « un homme qui exagère ». De cela il tient à prévenir le lecteur.

Jeune fille, Marie de La Salle « avoit la plus belle voix » qu'on eût jamais entendue; elle aimait la musique, chantait à livre ouvert, jouait du théorbe — instrument à cordes, sorte de luth — prenait part à des « amuzements », sans pour autant négliger ses devoirs essentiels, ceux de la religion. Il y eut donc du chant, de la musique, des récitals à l'Hôtel de La Cloche et rue Sainte-Marguerite, où Marie grandit, et des rires en cascades et des yeux brillants de

¹ J. MAILLEFER, *Mémoires...*, édit. cit., pp. 315-324.

joie et des moments exaltants dans ces soirées familiales ou fêtes de société où elle devenait l'idole des parents, frères et sœurs. L'image de Jean-Baptiste tout replié sur lui-même, indifférent à tout ce qui n'était pas divin, est à exclure d'une enfance vécue dans un milieu si épanoui. Plus âgé qu'elle de trois ans, il se laissa charmer par la grâce aristocratique et juvénile de sa sœur cadette.

Orpheline de mère en 1671, et de père en 1672, Marie ne compte que dix-huit ans lorsqu'elle devient une seconde mère pour le petit Jean-Remy qui n'a que vingt mois. Elle vit alors chez Perrette Lespagnol, son ayeule, veuve depuis deux ans. Sous sa tutelle, elle parfait son éducation et prépare son avenir de femme. A vingt-cinq ans, elle communit à la tendresse de Jean Maillefer. Le 20 mars 1679, en l'église Saint-Hilaire, la bénédiction nuptiale consacre leur union. Dix enfants, cinq garçons et cinq filles — dont quatre morts en bas âge et un autre mort en naissant — sont le fruit de leur amour. Les trois garçons qui survécurent se consacrèrent à Dieu : un prêtre, Jean-François, docteur en théologie; deux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur : Simon-Louis et François-Hélye. C'est ainsi que s'éteignit, pour n'avoir voulu servir que le Seigneur, la branche mâle Maillefer-de La Salle.

Quelle était donc cette mère exceptionnelle qui obtint ce succès surnaturel ? Pieuse sans affectation, Marie de La Salle ne laisse jamais « passer quinze jours sans approcher des divins mystères ». Le jour de son décès, elle « avoit entendu le sermon à la cathédrale »; et la veille, « avoit communié ». C'était, en vérité, « un exemple de piété et dans laquelle on n'a jamais remarqué aucun vice ». La sagesse « l'accompagnoit dans toutes ses actions »; elle « satisfaisoit tout le monde, ceux de la maison et les estrangers... » Sa compagnie était agréable. « On ne sortoit jamais d'avec elle que comblé de joye ». Très humble et très modeste « dans toute sa conduite et surtout dans ses habillements », elle était détachée des choses de ce monde, « vestu toujours très simplement, ne portant que des habits de laine, nonobstant des fortes instances que je lui faisois — ajoute Maillefer — de s'habiller suivant sa condition ». Elle avoit un sens admirable pour exécuter avec adresse ce qu'une femme veut faire; habile de « ses mains et de son industrie », elle eût été capable de faire subsister toute la maison si Dieu eût permis que son mari tombât dans l'indigence.

C'est à l'éducation de ses enfants que Marie de La Salle consacra surtout son savoir maternel. « Ils se ressouviendront tousjours, dit leur père, combien elle s'est donnee de peine à leur faire faire leurs devoirs dans leurs classes, à passer une grande partie de la nuict à leur faire répéter leur leçon ». Aussi bien, lorsque Jean-François, leur fils aîné, fut admis au doctorat (1708), le

président du jury déclara dans son paranymphe ¹ « qu'il ne falloit s'estonner de sa doctrine puisque sa merre luy avoit appris le grec dès sa plus tandre jeunesse ». Se refusant tout à elle-même pour que ses enfants ne manquassent de rien, « elle n'a songé qu'à les rendre bons crestiens ».

Femme « fidèle et sage », c'est dans les vertus conjugales qu'elle a excellé : l'amour, la charité, la douceur. L'humilité « estoit sa principale vertue »; bon sens, équilibre d'esprit, prudence et discrétion l'accompagnaient. Elle partageait avec moi, dit Maillefer, « tous mes soins, mes travaux et mes peines... me fortifioit... m'excitoit ». Se sacrifiant de bon cœur pour épargner les embarras à son mari, elle veillait charitablement sur ses moindres besoins; rien n'échappait à sa vigilance, ne dépassait sa capacité.

Elle vécut « sans malice et avec simplicité ». C'est en cette phrase lapidaire et ultime que Jean Maillefer a condensé « l'estime et la reconnoissance d'un marit ».

Ainsi réconforté, « ayant faict ce petit discours pour servir à ses enfants, ne pouvant trop leur faire connoistre combien [il] avait eu d'affection pour leur merre », l'époux fidèle n'eut plus « d'autre inquiétude que celle de [se] voir ensemble dans le ciel ». L'attente dura sept années (1711-1718) ².

¹ *Paranymphe* se disait dans l'ancienne Université du discours de félicitation prononcé par celui qui présidait à l'admission au doctorat ». La note est de H. Jadart dans l'édition des *Mémoires* de Maillefer (p. 321, n. 2). Toutefois, les auteurs ne sont pas d'accord là-dessus.

² Nous avons tenu à reproduire intégralement les citations empruntées à Jean Maillefer. Elles sont transcrites entre guillemets dans le texte. On peut facilement les retrouver dans Henri JADART, *op. cit.*, pp. 315-324 : du 12^e juin 1711. *Discours funèbre sur la mort de ma femme décédée le 23 mars 1711, à minuit, entre le 23^e et le 24^e mars.* — Alex. HANESSE, *Une Sœur du Vénéral de La Salle*, dans *Bull. diocèse de Reims*, 24 décembre 1877, pp. 625-627.

32

DECES et SEPULTURE de JEAN MAILLEFER
époux de Marie de La Salle (1654-1711)
Reims, 7 décembre 1718

- A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Etienne, 1716-1724, pp. 150-151 [année 1718, fol. 26v.-27].
- C. Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 241.
- E. Henri Jadart, *Mémoires de Jean Maillefer, marchand bourgeois de Reims (1611-1684)*..., Paris, Alph. Picard; Reims, libr. F. Michaud, 1890, p. 323, n. 1. — Id., dans *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, volume 84, tome II (1887-1888), p. 323, n. 1.
- e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,64. — CEUILLEM, mcf. 32,6; 33,1.

[fol. 26v.]

Du même jour, septième du mois de décembre mil sept cent dix huit, est décédé en cette paroisse

[fol. 27]

5 Monsieur Jean Maillefer, ancien conseiller assesseur en l'Hôtel de Ville de Reims, veuf de Madame Marie de La Salle, et a été inhumé dans l'église de cette paroisse où nous l'avons porté avec les cérémonies accoutumées. En foy de quoy j'ay signé avec les thesmoins, les jour, mois et an susdits. Ledit sieur Jean Maillefer âgé de soixante huit ans.

[Sig.] J[ean] F[rançois] Maillefer [paraphe]; Dorigny [paraphe].

1 meme Jour Septieme Du / De Décembre / Sept Cent |
 2 Dix / Decedé / Cette | 3 Conseiller Assesseur / L'hotel De | 4 De M[adam]e / Inhumé |
 5 Dans Leglise De Cette / Lavons / Les Ceremonies | 6 en / De / Jay
 Signe / Les | 7 Les Jour / Susdits Led[it] / Sieur / De Soixante.

T9 Parmi les signataires figurent Jean-François Maillefer (1682-1723), dont on a parlé¹, et Rigobert Dorigny, capitaine de bourgeoisie (1714), conseiller

¹ Voir document 29, p. 17.

au Présidial de Reims (reçu le 19 mars 1709), fils de Philippe (1686-1729), lieutenant des habitants de Reims (1715-1721), et de Nicolle Rogier.

Rigobert épousa, à Reims, le 14 mai 1714, Marie-Charlotte Maillefer (1687-1732), fille de Jean Maillefer (1651-1718), et de Marie de La Salle (1654-1711). Ils eurent sept fils : MARIE-CHARLOTTE (° et + 1715), PHILIPPE (1716-1717), HENRI-ALEXIS (° 1719), PHILIPPE (né et mort en 1720), NICOLAS-LOUIS (° 1723), JEAN-FRANÇOIS (1721-1724), JEAN-BAPTISTE (° 1725) ¹.

Réduit aux plus pénibles infirmités, « resté paralytique en attendant qu'il plaise à Dieu de me retirer de ce monde où je suis à charge, ne pouvant plus rien faire » ², Jean Maillefer survécut à sa femme sept années. Dans la vaste maison, rue de l'Université, qu'il habitait ³, encore imprégnée du souvenir d'une épouse tendrement aimée, il se retrouva impotent, solitaire, avec Marie-Pétronille (1690-1771), la seule enfant qui lui restât attachée; Marie-Charlotte avait épousé Rigobert Dorigny, et ses trois fils s'étaient engagés dans l'état ecclésiastique et religieux. On devine l'âpreté de ce rude calvaire. Il le gravit avec résignation chrétienne.

A la mort de sa mère, Marie Lefebvre, en 1665, Jean avait été placé en pension avec ses frères Charles et Philippe, à Nanterre. Ils y étaient encore en 1673. Petit à petit, il fut associé au commerce des étoffes et à la gérance des biens, vignes et propriétés que son père possédait à Beine, Cormontreuil, Ambonay, Mailly, Taissy, Verzenay et Trois-Puits. Chevalier du Jardin de l'Arquebuse de Reims, en 1670, il part pour Lyon, le 3 décembre 1671, et de là pour Rome, le 2 janvier 1673. C'est dans cette ville que son frère aîné, François-Hélye, le rejoint, fin novembre-début décembre 1674.

De retour à Reims, Jean Maillefer accepte des charges publiques. Le 4 mars 1676, il est nommé capitaine de Ville en remplacement de son père. Assesseur au Conseil de Ville (1689), il devient consul pour l'exercice 1692-1693. A la fête de la Saint-Louis, 1697, il est nommé administrateur de l'Hôpital général de Reims et de celui de l'Hôtel-Dieu, en 1703. Cette même année-là, il est juge

¹ J. MAILLEFER, *Mémoires...*, [édit. H. Jadart, p. 306]. — *Arch. Marne*, C 2516, fol. 157.

² J. MAILLEFER, *op. cit.*, p. 263, n° 2.

³ Dans le partage des biens à la mort de son père, la maison de l'*Aigle d'argent* qu'habitait celui-ci échut à l'aîné, François-Hélye, conseiller au Présidial de Reims; la maison voisine, « royée celle de l'Aigle », à Jean Maillefer. Cf. J. MAILLEFER, *op. cit.*, p. XXIV, n. 1, qui cite les titres de propriété, papiers de la famille Gillotin. — Henri JADART, *Maison de Jean Maillefer*, dans *Congrès archéologique de France*, LXXVIII^e session, Reims, 1911, t. I, p. 147.

de la justice consulaire. Le discours qu'il prononça à sa sortie de charge, en 1704, peut être considéré comme son testament politique.

Jean Maillefer ajouta au *Journalier* de son père, une chronique restreinte aux événements de famille : mariages, naissances, décès et quelques notes personnelles. Elle s'étend du 20 mars 1679 au 28 février 1716. Le style est sobre, sincère, personnel, plus châtié que celui de son père. On le retrouve dans le *Discours prononcé à la justice consulaire le dernier de l'année 1704*¹, et dans le *Discours funèbre sur la mort de ma femme, décédée le 23 mars 1711*, dont nous avons donné des extraits sommaires².

¹ J. MAILLEFER, *Mémoires...*, [édit. H. Jadart, pp. 307-314].

² J. MAILLEFER, *édit. cit.*, p. 315. — Voir document 31, pp. 34-37.

33

BAPTEME de ROSE-MARIE DE LA SALLE

filie de Louis (1625-1672)
 et Nicolle Moët (1633-1671)
 Reims, 29 février 1656

A. Original perdu.

C. Copie d'époque, d'après A. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Michel, 1595-1673 [*Registre baptistaire de la paroisse de Saint-Michel de Reims*, années 1652-1663, fol. 33]. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 156.

E. Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), p. 247.

e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,17. — CEUILLEM, mcf. 199,2.

Ce 29 jour de février 1656 a esté baptisée Rose Marie, fille [de] Louis de la Salle, conselier au Présidialle, et de Nicolle Moët, la mère. Et le parin, Simon de la Salle et Marie Roze Maillefer, la marine.

1 feubrier ' baptise *delev.* mari *correx.* rose mari ' fille *omis.* de |

2 Conselier aupresidialle ' nicolle moët | 3 et *delev.* la ' mari *add. interl. supra* Roze.

Baptême de Rose-Marie de La Salle (Reims, 29 février 1656).

la mar...
 Ce 29 jour de feubrier 1656 a esté
 baptise mari roze mari fille Louis
 de la Salle Conselier aupresidialle et de
 nicolle moët la mère et le parin Simon
 de la Salle et Marie Roze Maillefer

T1 C'est souvent qu'elle est appelée Marie-Rose au lieu de Rose-Marie, son vrai prénom. Dans un document d'époque, on trouve le diminutif « Rosette » employé par Jean-Baptiste de La Salle en parlant de sa sœur cadette, religieuse au monastère de Saint-Etienne-les-Dames à Reims. Cf. *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 6.

T3 Pour Simon de La Salle, voir document 9, p. 7, n. 1.

T3 Quant à « Marie-Roze », il s'agit très vraisemblablement de Marie-Rose Maillefer (1623-p. 1683), femme de Simon de La Salle (1618-1680), dont le petit nom est Rose. Cf. *Arch. Ville de Reims, Saint-Michel*, [7 février 1623]. Nous ne connaissons pas d'autres membres des familles apparentées aux de La Salle qui aient porté ce prénom, si ce n'est Marie-Rose (1704-1781), épouse de Jacques Frémyn (1696-1758).

34

*DECES et SEPULTURE de ROSE-MARIE DE LA SALLE**filie de Louis (1625-1672)**et Nicolle Moët (1633-1671)**religieuse au monastère Saint-Etienne de Reims.**Reims, 21 mars 1681*

- A. Original, par Jean Maillefer, père, *Mémoires de Jean Maillefer*, p. 268. Bibl. Ville de Reims, ms 1980 (N. fonds).
- C. Copie du XX^e siècle, par Frère Aristobule-Abel. *La Famille de La Salle. Les Frères à Reims pendant les XVIII^e et XIX^e siècles*, p. 7. Arch. Hôtel de La Salle.
- E. Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), p. 255 § 2.

« Le 21^e mars 1681, Marie Rose De la Salle, religieuse de Saint Etienne aux Dames, sœur de ma femme, est morte, aagée de vingt cinq ans, presque subitement. C'estoit une fille d'une grande douceur qui nous aimoit beaucoup. *Requiescat in pace* »

Malgré sa brièveté, ce court panégyrique est éloquent. Il a été reproduit par Du Pin de La Guérivière [*op. cit.*, p. 238].

De son côté, Jean Maillefer a écrit dans ses *Mémoires* : « le 22, je suis prié à l'enterement de Madame de La Salle, religieuse à Saint-Estienne, sœur de ma belle-fille, femme de J. Maillefer, qui mourut hier subitement, n'a esté que dix heures malade »¹.

Déjà quelques années auparavant, en 1675, elle avait failli mourir d'empoisonnement. C'est ce que nous apprend Jean Maillefer : « Le 9 (février), je suis allée à la Congrégation où ma fille m'a entretenue, c'est-à-dire que elle m'a escrit 2 bonnes heures et demy, entre aultres que 4 dames religieuses à

¹ Jean MAILLEFER, *Mémoires...*, [édit. H. Jadart, p. 290]. — Id., *edit. cit.*, p. 297.

St Estienne, Barois, Chertemps, Mode et de La Salle, avoient pencé mourir pour des médecinnes que elles avoient pris depuis 3 jours, comme aussy un prestre. On croit que cela a esté causé par du sené qui ne valoit rien »¹. Jean Maillefer, fils, a ajouté en note : « Madame de La Salle en est morte, le 21 mars 1681, elle estoit sœur de Marie de La Salle, feme de Maillefer ».

L'acte de décès de Rose-Marie n'apparaît pas dans les registres de la paroisse de Saint-Etienne dont dépendait le monastère, et le nécrologe de ce dernier ne nous a pas été conservé. On doit le regretter. Nous aurions très certainement trouvé la signature autographe de Jean-Baptiste de La Salle dont on ne peut que louer la tendre affection qu'il portait à sa sœur cadette, devenue la petite sœur par la mort prématurée de Marie-Anne, décédée en bas âge.

Fondées par Jacques de Bazoches, évêque de Soissons, en 1228, les Religieuses chanoinesses de Saint-Augustin, communément appelées Religieuses de Saint-Etienne, du nom de l'église qui leur fut donnée, et autour de laquelle elles édifièrent leur abbaye, fusionnèrent, à l'origine, avec celles de Premy, diocèse de Cambrai. L'abbaye Saint-Etienne de Soissons, devenant de plus en plus florissante par la vie qu'y menaient les moniales, Nivel, évêque du lieu, défendit, par une ordonnance de 1252, de recevoir à l'avenir plus de trente dames de chœur et huit converses.

Pendant trois siècles, l'abbaye subsista et s'entretint dans sa primitive splendeur. Exposée aux fureurs calvinistes, elle fut entièrement rasée, en 1567. Anne de Roucy, religieuse de Saint-Maur, et ensuite abbesse de Saint-Etienne, rétablit ce monastère dans son premier éclat. Ce fut sous son gouvernement que cette abbaye fut transférée à Reims (1617), par échange avec le prieuré de Saint-Paul appartenant aux Chanoines réguliers du Val-des-Ecoliers. Elle fut la première en France à introduire la clôture dans le monastère, conformément aux statuts du concile de Trente.

Sous son impulsion, d'autres établissements semblables s'érigèrent dans les diocèses d'Amiens, Paris, Meaux, Compiègne. Composé ordinairement de vingt religieuses, elle n'en comptait pas moins de quarante filles de chœur et dix converses, en 1695². C'est parmi elles que Rose-Marie vécut sa vie contemplative, en état permanent de louange de Dieu³.

¹ J. MAILLEFER, *op. cit.*, p. 196.

² Abbé BAUNY, *Pouillé du diocèse de Reims*, 1778, p. 125.

³ Voici, d'après un *Estat dressé par Mgr l'archevêque de Reims*, le 11 septembre 1695, les maisons de Religieuses dans la Ville de Reims :

Abbaye de Saint-Pierre-aux-Nones, de l'ordre de Saint-Benoît : 50 filles de chœur; 16 filles converses.

Abbaye de Saint-Etienne, de l'ordre de Saint-Augustin : 45 filles de chœur, 10 converses.

Abbaye de Sainte-Claire ou des Cordelières, de l'Ordre des Urbanistes : 36 religieuses de chœur; 11 converses.

Filles de la Congrégation de Notre-Dame : 60 religieuses de chœur; 7 converses.

Filles de Longueau, ordre de Fontevraux : 52 religieuses de chœur, 8 converses.

Maison des Carmélites : 28 religieuses.

Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 191 [*Estat dressé par Mgr l'Archevêque*, 11 septembre 1695, fol. 7v.].

35

BAPTEME de MARIE-ANNE DE LA SALLE

filie de Louis (1626-1672)
 et Nicolle Moët (1633-1671)
 Reims, 2 février 1658

A. Original perdu.

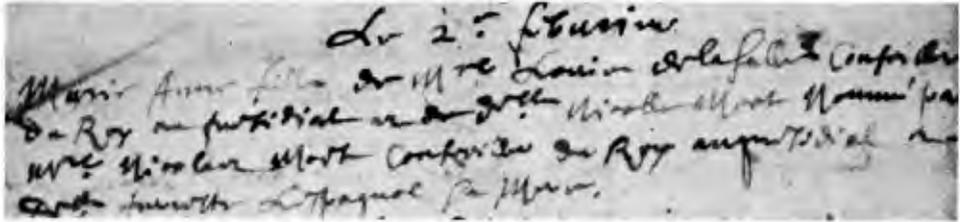
C. Copie d'époque, d'après A. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Hilaire, 1657-1674 [années 1657-1668, fol. 6v.].

E. Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), p. 247.

e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,18. — CEILLEM, mcf. 74,6.

Le 2^e febvrier. Marie Anne, filie de Messire Louis de la Salle, conseiller du Roy au Présidial, et de Damoiselle Nicolle Moët. Nommé par Messire Nicolas Moët, conseiller du Roy au Présidial, et Damoiselle Perrette Lespagnol, sa mère.

1 M[essi]re | 2 Conseiller ' d[amoi]selle ' M[essi]re | 3 Conseiller ' perrette ' Merre.



Baptême de Marie-Anne de La Salle (Reims, 2 février 1658).

T3 Nicolas Moët (1631-1706), écuyer, seigneur de Brouillet, conseiller du roi au Présidial de Reims, fils de Jean Moët de Brouillet (1599-1670), et de Pérette Lespagnol (1615-1691), était frère de Nicolle Moët (1633-1671), mère

de l'enfant. Il fut plus tard parrain de Jean-Baptiste-Nicolas Maillefer, (° 6 décembre 1679) et de Marie-Rose Maillefer (° 29 septembre 1685), fils de Jean Maillefer (1651-1718) et de Marie de La Salle (1654-1711)¹.

T4 Pour Pérette Lespagnol, femme de Jean Moët de Brouillet (1599-1670), voy. document 8².

¹ Voir document 29, pp. 13, 16.

² Voir *Cahiers lasalliens* n° 26, pp. 151-154.

36

*BAPTEME de JACQUES-JOSEPH DE LA SALLE**filz de Louis (1625-1672)**et Nicolle Moët (1633-1671)**Reims, 21 septembre 1659**A.* Original perdu.*C.* Copie d'époque, d'après A. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Hilaire, 1657-1674 [années 1657-1667, fol. 17v.]. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², p. 160.*E.* Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), p. 247.*e.* Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,19. — CEUILLEM, mcf. 75,2-3.

Le 21^{me} Septembre. Jacque Joseph, filz de Monsieur Louys de la Salle, conseiller du Roy au Présidial, et de Damoiselle Nicolle Moët. Nommé par Jacque Moët, escuyer, sieur de Dugny, et Damoiselle Marie Cocquebert, femme de Nicolas Moët, escuyer, sieur de Brouillet et conseiller du Roy audict Présidial de Reims.

1 M[onsieu]r | 2 Conseiller ' D[amoise]lle nicolle |
 3 par *delev.* nic ' Escuyer Sieur ' d[emoise]lle | 4 marie ' moët Escuyer Sieur |
 5 brouillet ' Conseiller.

T3 Jacques Moët (1635-1716), écuyer, seigneur de Dugny, était filz de Jean Moët de Brouillet (1599-1670) et de Pérette Lespagnol (1615-1691). Il épousa à Reims, par contrat du 2 septembre 1662, et dispense du pape Alexandre VII, Anne Moët (1630-1695), sa cousine issue de germains, fille de Jacques (+ v. 1654), écuyer, seigneur de Bronville, contrôleur en l'Élection de Reims, et de Agnès de Bar (née à Châlons-sur-Marne, le 8 novembre 1609), fille de Nicolas (1570-1640), seigneur de Vitry-la-Ville et de Vauciennes en partie, et de Marguerite Billet (1577-1658). De leur mariage naquirent :

Le 21^{me} Septembre
 Jacques Joseph fils de messeigneurs Louis de La Salle
 Conseiller du Roy au presidial de la Ville Neuve
 de son nomme par sa femme Marie-Anne de La Salle
 fille de Jacques de La Salle Conseiller du Roy
 de son nomme par sa femme Marie-Anne de La Salle
 Conseiller du Roy au presidial de la Ville Neuve

Baptême de Jacques-Joseph de La Salle (Reims, 21 septembre 1659).

MARGUERITE (°1663);

MARIE-ANNE (° 1665);

JACQUES (1669-1730), qui épousa Marie-Madeleine de Vieville (*alias* Vieuville), fille de Philbert et de Madeleine Le Carlier (mariés le 15 septembre 1663) ¹.

Pour Marie Cocquebert, femme de Nicolas Moët de Brouillet, voy. document 17. ²

¹ Cf. *Bibl. municip. Châlons*, Ms 1374, art. *De Bar.* — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *Les Ascendants maternels...*, p. 226.

² *Cahiers lasalliens* n° 26, p. 223.

37

DECES et SEPULTURE de JACQUES-JOSEPH DE LA SALLE

*Prêtre, Docteur en Théologie,
 Prieur-Curé de Saint-Martin.
 Chauny, 29 et 30 mars 1723*

A. Original perdu.

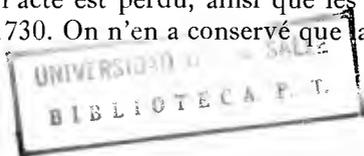
C. Copie d'époque, d'après A. Arch. Ville de Laon, GG 5, Actes des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse Saint-Martin, 1711-1730 [année 1723, *Sépultures*, fol. 5].

Le mardy trente de mars mil sept cent vingt trois, a esté inhumé dans le cœur de l'église St Martin de Chauny, un peu au dessus de la lampe, Messire Jacques Joseph De La Salle, prêtre, chanoine régulier, docteur en théologie, prieur curé de ladite église St Martin de Chauny, 5 décédé le jour d'hier, vingt neuf, à onze heures du soir, après avoir receu tous les sacrements de l'Eglise, âgé de soixante trois ans. La dite inhumation faite par Messire Jean Baptiste Jobert de May, aussi prêtre, chanoine régulier, prieur de l'abbaye St Eloy Fontaine, et prieur de Notre Dame dudit Chauny, en présence de Messire Martin 10 Boutin, vicaire de ladite paroisse, qui a signé en la minutte.

1 Sept ' Vingt | 2 Cœur ' L'Eglise ' Vn | 3 Lampe '
 m[essi]re | 4 Docteur ' Théologie ' Curé ' Eglise ' martin | 5 Jour | 7 Inhumation ' m[essi]re
 ' baptiste jobert | 8 Chanoine ' L'abbaye | 9 N[ot]re ' Dudit ' M[essi]re |
 10 Vicaire deladitte.

T1 SALVAN (*op. cit.*, 1852, p. 39, n. 4) qui n'a pas connu l'original, devance au 27 mars la date de son décès, tout comme François-Hélye Maillefer qui le place aux IV des calendes d'avril.

L'original de l'acte est perdu, ainsi que les registres de la paroisse Saint-Martin, de 1711 à 1730. On n'en a conservé que la copie, dépourvue de la signa-



ture des témoins. Elle est déposée aux Archives de l'Aisne, à Laon, où nous l'avons consultée.

T9 La paroisse Notre-Dame, dont il est fait mention, ainsi que celle de Saint-Martin, existent encore de nos jours. Elles sont desservies par des curés-archiprêtres du clergé séculier du diocèse de Soissons.

T2 L'aménagement intérieur de l'église, le chœur en particulier, a subi plusieurs modifications au cours des siècles. La dernière transformation du sanctuaire en vue d'une adaptation moderne aux exigences de la liturgie ne nous permet pas de situer l'emplacement du caveau ni celui de la lampe; ils étaient certainement ailleurs qu'à la place où celle-ci se trouve aujourd'hui.

Chauny fut dévastée pendant la guerre 1914-1918 et son église fort endommagée. Sur le tympan de la porte principale, un haut relief rappelle le geste charitable de saint Martin donnant son manteau à un pauvre. C'est une reproduction de l'œuvre originale que connut Jacques-Joseph de La Salle.

La vie édifiante de Jacques-Joseph de La Salle.

La tombe qui se creuse met fin à l'existence terrestre de Jacques-Joseph de La Salle que quelques biographes, par erreur d'ailleurs, appellent simplement Joseph¹.

Né à Reims, à l'Hôtel de La Cloche, le 21 septembre 1659, fils de Louis (1625-1672) et de Nicolle Moët (1633-1671), il n'avait que treize ans lorsqu'il devint orphelin de mère (1671) et de père, à la mort de ce dernier, le 9 avril 1672.

C'est Jean-Baptiste, son tuteur et frère aîné, qui s'engagea à l'éduquer, veillant en même temps avec sollicitude à ses études, habillement, nécessités courantes, exigences imposées². Toutes ses dépenses ont été annotées avec minutie, par le grand frère, dans le *Registre manuel* qu'il tenait au jour le jour.

¹ *Armorial général... d'Hozier*, vol. VII, p. 52, 8^e rameau (La Salle de Rochemaure). — SALVAN (abbé), *La Vie du Vénérable de La Salle...*, Toulouse, 1852, p. 39, n. 4. — Armand RAVELET, *Le Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle...*, Tours, 1888, p. 107.

² Dans son *Registre manuel*, il a consigné invariablement, 47 livres 10 sols, au compte de sa pension. On ne saurait en conclure qu'il le plaça chez un proche parent.

Echéances de 1673 : 11 août, 23 octobre.

1674 : 3 janvier, 2 avril, 13 juillet, 10 octobre.

1675 : 1 janvier, 10 avril, 2 octobre, 6 décembre.

1676 : 6 avril, 5 juin.

Cf. *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 144v., 8; 145, 10; 146, 12; 146v., 14; 148v., 19; 149v., 21; 150, 23; 151, 25; 151v., 27; 153, 31; 154, 33; 155, 35.

La tendresse, qui ne se couche pas en facture, on la devine dans le souci de satisfaire ses moindres besoins. Aussi bien, à côté de la mention générale, « pour ses nécessitez », trouve-t-on des détails minimes qui relèvent du soin attentif d'une mère : « pour des gans, pour des bas et avoir fait accomoder ses souilliers ». Et les frais s'accroissent :

19 livres 4 sols « pour un habit »;

3 livres 1 sol « pour boutons, poches goussées et fournitures »;

4 livres 7 sols « pour des souilliers et autres necessitez »,

alors que le payement de la scolarité des mois de mars et avril n'est montée qu'à trois sols »¹.

Habillement, souliers, constituent le « gros morceau » de Jacques-Joseph dans son budget de 1675. Pointe de vanité, exigence de l'âge ? Il a seize ans, il doit pouvoir se présenter, savoir même se faire valoir : toute mère de famille le comprendrait, surtout en ce XVII^e siècle où l'étiquette sociale était pointilleuse à l'excès. Jean-Baptiste déboursa sans sourciller :

28 sols, « pour accomoder ses habits »;

10 livres 7 sols, pour « estoffe pour une once un quart de drap de Sedan »;

15 livres 8 sols, pour « souilliers, fourniture d'habits »².

L'année 1676 marque une étape décisive dans la vie de Jacques-Joseph. Etudiant depuis l'âge de neuf ans au Collège des Bons-Enfants, il prépare en cette année sa maîtrise ès arts. Son professeur de philosophie se nomme Paul Picot, celui-là même que Jean-Baptiste avait eu pour mentor, celui aussi qui avait présidé le paranympe³, le 26 janvier 1678.

Maître, tuteur et étudiant se rejoignent dans le même objectif : l'examen de fin de carrière à la Faculté des arts. Tout le monde connaît l'effort tendu que cela exige, les dépenses que cela entraîne. Aussi bien, sur le compte de Jean-Baptiste, défilent, par ordre chronologique, du 14 juillet au 5 septembre 1676 : M^e Picot, professeur de philosophie, MM. de Cambray et Masson, tailleurs d'habits, MM. Colin et Multeau, imprimeurs, le portier du Collège et le sieur Chautreau, tapissier. On y lit :

« avoir donné à Maistre Picot, profpesseur de philosophie dudit [Jacques-Joseph], la somme de 15 livres pour la thesses général, et comme les autres escholliers deux sols dix deniers pour son mois » (14 juillet 1676);

¹ Arch. Marne, *Acte original cit.*, fol. 147v.-149.

² Id., *Act. cit.*, phot. 152-152v.

³ Voir document 31, p. 37. n. 1. — Pour l'original de l'affiche qui fut placardée au collège des Bons-Enfants, Cf. AMG., SD a.

- « pour avoir esté achepté ché le sieur de Cambray... treize olnes de crespou pour faire un habit »... 27 livres ¹;
- « à Colin, graveur, la somme de douze livres... pour deux cens images de la tesses et ce pour ledit oyant compte » (26 juillet 1676);
- « à Masson, maistre tailleur d'habits, la somme de neuf livres pour la façon des habits dudit »... (juillet 1676);
- « à Multeau, imprimeur à Reims, la somme de vingt quatre livres pour avoir imprimé deux cens thesses pour ledit... » (18 août 1676);
- 27 sols au portier du collège; 3 livres au sieur Chautreau, tapissier, « pour avoir tendue les tapisseries au collège » (5 septembre 1676) ².

A huit années de distance, Jacques-Joseph a réalisé l'exploit de son aîné, en 1669 ³. Comme lui, il est maître ès arts. Vent en poupe, la route s'ouvre devant ses yeux. Sur quelle carrière va-t-il les fixer ? Faculté de droit comme son père, théologie comme son frère ? L'hésitation n'a duré que quelques instants. Le conseil de Jean-Baptiste fut peut-être décisif et c'est vers la science de Dieu qu'il se tourna. Paris, qui avait attiré le premier-né, attire aussi le cadet : non pas au séminaire de Saint-Sulpice, cette fois, mais à l'abbaye de Sainte-Geneviève, des chanoines réguliers de Saint-Augustin ⁴. C'est là qu'il figure comme novice clerc, en 1678 ⁵, et qu'il émet sa profession de vœux solennels, vers 1680 ⁶. Une démarche préalable a marqué cette rupture avec le monde

¹ Arch. Marne, Acte original, 1676, fol. 155, 36.

² Id., Act. cit., fol. 155v., 37; 157, 40.

³ Jean-Baptiste de La Salle reçut ce diplôme, le 10 juillet 1669, et obtint la mention *Summa cum laude*. Cf. AMG., SB b³.

⁴ Sur l'abbaye de Sainte-Geneviève, Cf. Pierre FERET, *L'Abbaye Sainte-Geneviève*, Paris 1883, 2 vol. in-8.

⁵ *Bibl. Sainte-Geneviève*, Ms 1898, p. 53 contre SALVAN, *op. cit.*, p. 39, n. 4, suivie par A. RAVELET, *op. cit.*, p. 107. — Nouvelle erreur de l'*Armorial général* qui écrit : « Joseph et Louis furent chanoines de Reims, vidames de Notre-Dame et docteurs de Sorbonne ». Cf. *Armorial général...*, vol. VII, p. 52.

⁶ Voici, d'après le Ms 2971 de la *Bibl. Sainte-Geneviève*, fol. 2v., la formule de profession qu'il émit : « Ante habitus susceptionem, ac etiam tertio sexto et ultimo mense ante professionem huic examini suscribant novitii, in libro ad id destinato, sub hac verborum formula :

» Ego N... natus annos, nondum habitu sacrae hujus Religionis Canonorum Regularium indutus, regulas omnes supra scriptas et mihi expositas attentissimi legi, et optime intellexi, Et Propono, in conspectu omnipotentis Dei, coram Sacra Virgine Maria, et tota Sanctorum multitudine, eas totis viribus observare, quoad vixero; nulla nunquam Beneficia, sine Praepositi Generalis jussu possidere; possessa, ad illius arbitrium dimittere; votum de illis acceptandis, et dimittendis tempore in Statutis praescripto emittere; et quamvis naturae infirmitas, rerum difficultas, et virtutes quae mihi desunt ab hoc proposito me deterreant, in Deo tamen confisus desiderium omnia exsequendi concipio, amplector indiffrentias propositas, cupio et ardentissimo affectu Peto ut universa in me peragantur

séculier : la renonciation totale à ses biens. Les bénéficiaires en furent ses frères : Jean-Baptiste, Jean-Louis, Pierre, Jean-Remy¹. La somme globale qui leur échet se chiffre dans le détail à :

- 5013 l. 13 s. 4 d. (Contrat du 31 décembre 1659);
- 3 l. 2 s. dues par la dame de Sainte-Marie;
- 168 l. 17 s. 2 d. dues par Jacques Meusnier de Château-Porcien;
- 560 l. 16 s. dues par les sieurs Bouron de Chasteau-Portien;
- 866 l. 8 s. dues par les habitants de Chasteau-Portien;
- 3919 l. 8 s. 9 d. dues par la dame de Sainte-Marie;
- 9356 l. 16 s. 6 d. pour la vente de l'Hôtel rue Sainte-Marguerite (10020 l.), la maison rue des Deux-Anges (3000 l.), les vignes à Chigny et Damery (1830 l.), cense de Beyne (1200 l.), et les intérêts courus, du 30 juillet 1862 au 28 août 1684, défalqués les remboursements divers faits par Jean Maillefer;
- 2447 l. pour droits cédés par M^e Pierre Dozet à Louis de La Salle, et arrérages dus par Remy Thiercelet et damoiselle Jeanne Cartier;
- 166 l. 10 s. pour intérêts de 5000 l. données à intérêt au chanoine Cocquault²;

soit au total, 22.503 livres 111 sols 11 deniers, qui chiffreraient aujourd'hui environ trois cent mille nouveaux francs.

Le nom des de La Salle n'était pas inconnu dans la Congrégation des chanoines de Sainte-Geneviève. Trois des oncles de Jacques-Joseph, cousins germains de son père, fils de Jean de La Salle (1595-1653) et d'Antoinette Cocquebert, avaient précédé Jacques-Joseph en cette abbaye : ANSELME, né en 1623, profès en 1640; FRANÇOIS, novice en 1645, profès à Senlis, en 1647; PIERRE, né en 1637, sous-prieur de Notre-Dame de Bourgoyen à Blois³.

et sub iis conditionibus Religionem ingredior, professionem in ea Deo auxiliant, emisurus. Nullum impedimentum cum sanitatis, tum aliarum conditionum ante susceptionem habitus necessarium in me (quantum licet cognoscere) esse testor. In cuius rei fidem propria manu subscripsi, die N. anni N. » (Nota : cum dicitur quoad vixero supponitur professione semel emissa). Cf. *Bibl. Sainte-Geneviève*, Ms 2971, fol. 2v.

C'est vraisemblablement à la suite de cette émission des vœux solennels que Bertin du Rocheret a écrit : « Joseph, chanoine régulier, mort avant 1680 », dans *Bibl. Nat., Dossiers bleus*, 596, [15711, p. 11]. Il s'agit évidemment de la mort civile dont l'institution était légale : « Si aucun entre en religion approuvée dès lors il est exclu de tous ses biens temporels. Et aussi il est exclu de toutes successions » Cf. *Coutumes de Reims*, art. 326.

¹ Jacques-Joseph « a fait profession et ses biens ont estez partagez entre ledit Maître Jean-Baptiste Delasalle et les oyans compte, Jean-Louis, Pierre, Jean-Remy de La Salle. *Arch. Marne, Acte original*, 1687, fol. 8.

² *Arch. Marne, Acte original*, 1687, ff. 8-34, 35-36, 39-41.

³ PIERRE, Cf. *Bibl. Sainte-Geneviève*, Ms 1963, fol. 17, 20, 34; Ms 2971, pp. 30, 774; FRANÇOIS, Id., Ms 2971, pp. 21, 507; ANSELME, Id., Ms 354, fol. 48v., 254; Ms 707, fol. 31; Ms 2971, pp. 13, 267.

Jacques-Joseph semble les avoir dépassés tous en science sinon en sainteté. Licencié *in utroque jure* — c'est son épitaphe qui le dit ¹ — docteur en théologie — son acte mortuaire le signale — les années de formation à la maison centrale de l'Ordre, l'ont mûri prématurément. A l'âge de vingt-neuf ans, il est professeur de philosophie et de théologie à Blois, et sa signature apparaît, du 6 août 1688 au 29 avril 1714, comme prieur-curé de l'église Saint-Martin ². Il joignit l'éloquence — *innatae sibi eloquentiae... Verbi Dei praeco facundus* — au zèle pastoral :

Rector sollicitus
 Infirmas sanitati restituit
 Dejectas roboravit
 Improbas profligavit
 Miscens temporibus tempora...
 Moderator sagacissimus
 Sermone, vitae, moribus
 Homo vere apostolicus.

C'est en ces termes précis que François-Hélye Maillefer, son neveu et panégyriste, a fixé pour l'histoire les traits de l'oncle génovéfain. Avec sollicitude, avec éloquence, et grâce à son dévouement plein de sagacité, il remplit pendant vingt-six ans ³ ses devoirs de pasteur.

Les Blésois revivront dans son souvenir et avec eux les charmes du val de Loire; la silhouette Renaissance du château de François I^{er} dont l'escalier à vis lui rappelait celui de sa maison natale; les événements historiques qui se rattachent au règne de Louis XII (1505), et aux états généraux de 1576 et 1588, célèbres ces derniers par l'assassinat du duc de Guise, Henri I^{er} le Balafre (1550-1588), fils aîné de François (1519-1563). Mêlés à leur rappel, des regrets

¹ Voir document 38, p. 57.

² Communication de M. le directeur des *Arch. de Loir-et-Cher* (Blois, 17 mars 1964), que nous tenons à remercier.

Les chanoines envoyés dans les paroisses devaient être au moins deux. A moins du privilège de l'exemption, l'abbé présentait à l'Ordinaire du lieu un de ces chanoines, afin que celui-ci reçut de celui-là l'institution canonique et les pouvoirs nécessaires. Le titulaire était généralement le supérieur ou prieur de la communauté. De là des prieurs-curés, prieurs par rapport aux collaborateurs, curés par rapport aux fidèles. Pour n'être pas confondus avec les prieurs-curés, les prieurs des abbayes prenaient parfois le titre de grands prieurs. Cf. Pierre FERET, *L'Abbaye de Sainte-Geneviève...*, t. I, pp. 250-251.

³ L'épitaphe I, dit textuellement *duo supra viginti*, 22 ans; l'épitaphe 1,2 parle de *duo de viginti*, 18 ans. Les actes d'état civil de la paroisse Saint-Martin de Blois portent la signature de Jacques-Joseph de La Salle de 1688 à 1714. Ce sont donc vingt-six ans. C'est le nombre que nous avons retenu dans notre commentaire.

teintés de mélancolie. C'est si humain de s'attacher au premier ministère et les premiers succès nous sont si tenacement chers !

Dans un paysage plus austère, sous un climat moins bénin, dans un gros bourg de Picardie, à Chauny, sur les bords de l'Oise, où il est nommé curé-prieur de la paroisse Saint-Martin, en remplacement de M. Labbé¹, un devoir plus lourd — *onus tremendum* — l'attendait². Adaptation difficile ? Milieu récalcitrant ? On ne saurait préciser. Mais comme à Blois, Jacques-Joseph soutint l'Eglise et la vérité. A l'imitation de Martin, l'apôtre des Gaules, patron de sa paroisse, et suivant l'exemple de Jean-Baptiste, son frère aîné, il distribua ses biens aux indigents.

Generosus athleta, paupertatis cultor ! C'est dans cette attitude apostolique que l'ont connu, avant de le pleurer, les Chaunois ses paroissiens. Neuf années, il les avait aimés. A soixante-quatre ans (1659-1723), dont trente-cinq de ministère pastoral, loin des siens, parents ou religieux, Jacques-Joseph s'est éteint. Il repose dans le sommeil de paix; il vit éternellement en Dieu.

¹ Christophe Labbé, chanoine de la Congrégation de France, fils de Christophe, marchand, et d'Anne Maingault, était né à Blois, en avril 1665. Pourvu fort jeune du prieuré de Notre-Dame d'Harcourt, il était professeur de théologie à Ham et prieur de l'église Saint-Sulpice, en 1696. En 1704, il quitta cette cure pour celle de Saint-Martin de Chauny qui lui fut résignée. Il garda cette dernière jusqu'en 1714. De Chauny, il passa à la cure de Saint-Martin de Blois, paroisse de sa naissance. Auteur de la *Vie de saint Vanenq*, fondateur de l'abbaye de Fécamp et second patron de Ham, publiée à Paris, en 1700 et rééditée en 1783, il a laissé en manuscrit, l'*Histoire de la Ville de Chaulny*. Cf. Ch. BREARD, *Histoire des Eglises Notre-Dame et Saint-Martin*, p. 185.

² Cf. Ch. BREARD, *Histoire des Eglises Notre-Dame et Saint-Martin...*, p. 186. — Il fut remplacé par Nicolas Frémin, curé de Saint-Martin, en 1723-1727, qui eut pour successeur Alexandre-Philippe Devinx, chanoine régulier et conseiller de la Cour ecclésiastique de Noyon, curé de Saint-Martin, de 1727 à 1742. — *Le Vermandois. Revue d'Histoire locale, Beaux-arts et Littérature*, IV^e an., Saint-Quentin, 1876, p. 488.

38

EPITAPHE

du P. Jacques-Joseph DE LA SALLE
 chanoine régulier de Sainte-Geneviève
 curé de Chauny (+ 29 mars 1723)

- A. Original perdu.
- C. Copie du XVIII^e siècle, par François-Elie Maillefer, *La Vie de Mr Jean-Baptiste de La Salle, Prêtre, Docteur, ancien Chanoine de la Cathédrale de Reims et Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes*, pp. 314-317. Bibl. Ville de Reims, ms 1426 (pièce autrefois cotée EE 14). — Copie du XX^e siècle, par Frère Aristobule-Abel, *La Famille de La Salle. Les Frères à Reims pendant les XVIII^e et XIX^e siècles*, p. 11. Arch. Hôtel de La Salle.
- E. Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), pp. 253-253 § V.

D. O. M.

Sub hoc lapide sepultus jacet
 Vir Religiosissimus D.D.
 Jacobus Josephus De La Salle
 In utroque jure Licentiatus
 Apud Remos natalibus claris ex veteri prosapia ortus
 Avitae virtutis pie aemulus,
 Ex ephebis adolescens, strictioris observantiae in Gallia
 Canonicis Regularibus nomen dedit.
 Qua inter fratres doctrina fuit imbutus,
 Hanc ipsis largiter refudit
 Tunc Blesis Sancti Martini Pastor institutus
 Muneri totus incubuit,
 Rector sollicitus.
 Innatae sibi eloquentiae stimulus oves sibi creditas
 Virtuti addixit,
 Verbi Dei praeco facundus :

Infirmas sanitati restituit,
 Dejectas roboravit,
 Improbas profligavit,
 Miscens temporibus tempora,
 Moderator sagacissimus.
 Dum huic operi duo supra viginti annos animum applicat,
 Sermone, vita, moribus,
 Homo vere Apostolicus,
 Sancti Martini Calniacensis iterum
 Pastor efficitur.
 Ecclesiae regendae onus tremendum vocatus subit.
 Ut Blesis, sic Calniaci, Ecclesiae et veritati militat,
 Generosus athleta.
 Paupertatem quam Deo voverat reddidit,
 Pauperibus quod superat erogavit,
 Paupertatis Cultor !
 Verum Heu !
 Dum ultimo suo muneri novenario labore insudat,
 oppressus pondere diei et aestus,
 Onus cum vita posuit
 IV KAL. APRILIS ANNO
 M.D.CC.XXIII
 Lugete Cives et orate
 Ut in aeternum vivat
 et
 Requiescat in pace.

Avunculo suo moerens ponebat ex sorore nepos,
 Asceta Benedictinus e Congregatione Sancti Mauri,
F. Fr. E. M.

C'est par cette prose carrée en style lapidaire que François Hélye Maillefer — ce moine bénédictin qui se cache sous les sigles F. Fr. E. M. — a exalté

la mémoire de son oncle génovéfain ¹. Sa naissance illustre, ses études — son acte de décès le nomme docteur en théologie et pas simplement licencié *in utroque jure* — sa carrière monacale, ses charges pastorales à Blois et à Chauny, ont retenu particulièrement l'attention du panégyriste. Sobre en retraçant ses vertus, il loue son zèle, sa parole féconde, le dévouement à ses ouailles, le renoncement à ses biens.

Père plein de sollicitude, homme apostolique, champion généreux de l'Eglise et de la Vérité... trois traits de lumière qui orientent les hésitants, fortifient les abattus, stigmatisent les méchants. Belle synthèse d'une laborieuse et édifiante vie !

C'est à la prière de Messieurs les magistrats de la ville de Chauny que cette épitaphe avait été composée pour orner la tombe de leur très regretté curé. Trouvée trop longue pour être gravée, « Messieurs les Paroissiens prièrent M. le Principal du Collège de Chauny de l'abréger » ².

Voici donc le texte qui fut mis :

¹ Pour sa traduction, voy. *Bull. Frères des Ecoles chrétiennes*, 4^e an., n^o 1 (janvier 1901), p. 71.

² *Bibl. municip. Reims*, Ms 1426, p. 317.

38,2

- A. Original perdu.
- C. Copie du XVIII^e siècle, par François-Elie Maillefer, *La Vie de Mr Jean-Baptiste de La Salle, Prêtre, Docteur, ancien Chanoine de la Cathédrale de Reims et Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes*, pp. 317-318. Bibl. Ville de Reims, ms 1426 (pièce autrefois cotée EE 14). — Copie du XX^e siècle, par Frère Aristobule-Abel, *La Famille de La Salle. Les Frères à Reims pendant les XVIII^e et XIX^e siècles*, p. 12. Arch. Hôtel de La Salle.
- E. Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), pp. 253-254.

Sub hoc lapide jacet vir Religiosissimus
 Jacobus Josephus De La Salle
 Apud Remos claris ortus natalibus.
 Congregationis Gallicanae Canonicus Regularis
 Post impensos Blesii ad animarum salutem
 Per annos duo de viginti labores,
 Hujus Ecclesiae per novennium Rector,
 Doctrina, verbo, exemplis, instantia quotidiana
 Oves pascens
 Oppressus pondere diei et aestus
 Erogatis quod supererat in pauperes facultatibus
 Onus cum vita posuit.
 IV Kal. Aprilis anno R. S. M. D. CCXX.III
 aetatis LXIV.
 Lugete cives et orate.

Le Ms 1426 de la Bibliothèque municipale de Reims l'a transcrit et Henri Jadart l'a publié ¹.

¹ Henri JADART, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, Reims, 1888, pp. 12-14, dans *Rev. Champagne et Brie*, t. XXV, 13^e an., p. 252 § 5.

Elle se trouvait dans le chœur de l'église Saint-Martin, un peu au-dessus de la lampe d'autel, sur la tombe où fut inhumé Messire Jacques-Joseph de La Salle. Elle a disparu depuis sans qu'on puisse préciser de date. Les historio-graphes de la ville et des églises de Chauny n'en ont pas eu connaissance. Charles Bréard, écrivant en 1887, constatait que Saint-Martin contenait des dalles funéraires dont il ne subsistait que des fragments sans intérêt. Celles qui se trouvaient dans le pavage des bas-côtés du chœur étaient tellement usées qu'il était impossible d'en relever les inscriptions ¹. Ni Caron ², ni de Capaumont ³, ni le *Guide historique de Chauny* (1875), ni la liste des objets d'art classés du département de l'Aisne ⁴, n'en font mention. Trois dalles funéraires de l'église Saint-Martin furent classées, en 1908 et 1911, mais celle de Jacques-Joseph de La Salle ne se trouvait pas parmi elles.

L'aménagement récent de l'abside du chœur ne permet aucun espoir de retrouver cet intéressant souvenir épigraphique.

Bibl. Suppl. : Joseph TURPIN, *Chauny et ses environs. Etudes d'Histoire locale*. 2^e édition. Préface du chanoine Théophile Dequin, Chauny, A. Batice, 1955, in-16, 205 pp., fig., pl., plan, armoiries. — *Le Vermandois*. Revue d'histoire locale, beaux-arts et littérature... 1873-1877, Saint-Quentin. — *Bulletin de la Société académique de Chauny*, t. II (Chauny, 1887, in-8, 326 pp.), p. 308. — Robert de LASTEYRIE, *Bibliographie générale des Travaux historiques et archéologiques des Sociétés savantes de France*, t. V, p. 14, 84170. — *AMG.*, AB j⁸, dos. : *Frères et sœurs de S. Jean-Baptiste de La Salle*.

¹ Ch. BREARD, *Histoire des Eglises Notre-Dame et Saint-Martin...*, pp. 189-190.

² Jules CARON, *Histoire populaire de Chauny et de ses environs*, par M. l'abbé Caron... Chauny, A. Visbecq, 1878, in-16, 223 pp., fig. et pl.

³ Louis de CAPAUMONT, *Notice historique sur la Ville de Chauny...* Noyon, Soulas-Amoudry, 1840, in-18, 116 pp.

⁴ Communication de M. G. DUMAS, Directeur des Archives départementales de l'Aisne que nous tenons à remercier très cordialement. — Cependant cette pierre tumulaire existait encore, en 1888, dans le chœur de l'église de Chauny. Elle fut déplacée par la suite. L'inscription qu'elle portait était fruste. Mais elle devait être « tout prochainement restituée par les soins de M. l'abbé Lemerez, curé doyen de Chauny qui a retrouvé l'acte de sépulture de son prédécesseur et veille avec sollicitude sur sa mémoire ». C'est ce que nous apprend une *Lettre du 14 juillet 1888*. Cf. H. JADART, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Rev. Champagne et de Brie*, vol. XXV, 13^e an. (1888), p. 254, n. 1.

39

BAPTEME de JEAN-LOUIS DE LA SALLE

fil de Louis (1625-1672)
 et Nicolle Moët (1633-1671)
 Reims, 15 février 1663

A. Original perdu.

C. Copie du XVII^e siècle, par André Clocquet, curé de Saint-Pierre d'après A. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Pierre, 1656-1667, fol. 81v. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 162.

E. Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), p. 247.

e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,20. — CEILLEM, mcf. 250,3.

3 Le quinziesme a esté baptisé Jean Louis, fils de Monsieur Louis de La Salle, conseiller du Roy au Présidiale de Reims, et de Damoiselle Nicolle Moët. Le parin, Jean Moët, escuyer, sieur de Louvergny; la marinne, Damoiselle Anne Moët, sœur de Jacques Moët, écuyer, sieur de Dugny.

[Sig.] A. Clocquet [paraphe]

1 M[onsieu]r | 2 Conseillier ' d[a]m[ois]elle |
 3 moet le ' moët ' Sieur ' Louvergny | 4 d[a]m[ois]elle ' moët ' Sœur ' Ecuyer | 5 Sieur ' dugny

T3 Jean Moët (1642-v. 1700), écuyer, seigneur de Louvergny, Mont-Saint-Pierre et Thillois en partie, lieutenant du régiment du Dauphin, écuyer de S.A.R. Madame, était fils de Jean Moët de Brouillet (1599-1670), et de Pérette Lespagnol (1615-1691). Par contrat du 23 février 1669, passé par devant M^e Angier, notaire à Reims, il épousa Marie-Madeleine Cocquebert (1646-1691), fille de Claude (1612-1700), seigneur d'Agny, et de Nicolle Cocquebert (+ 1677). De leur mariage sont nés :

CLAUDE (1671-1748), officier de marine;

T4 Anne Moët (° 1636), qualifiée de sœur de Jacques Moët de Dugny (1635-1716), l'est aussi du parrain, Jean Moët de Louvergny (1642-v.1700), fils de Jean Moët (1599-1670) et de Pérette Lespagnol (1615-1691). Autrement, il s'agirait de Anne Moët (1630-1695), fille de Jacques de Dugny (+ v.1654) et de Agnès de Bar (° 1609), femme, et non pas sœur, de Jacques Moët de Dugny (1635-1716).

¹ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, pp. 228-236.

40

BAPTEME de JEAN-LOUIS DE LA SALLE
 fils de Louis (1625-1672)
 et Nicolle Moët (1633-1671)
 Reims, 25 décembre 1664

A. Original perdu.

C. Copie d'époque, d'après A. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Hilaire, 1657-1674 [années 1657-1667, fol. 52]. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 164.

E. Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), p. 247.

e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,21. — CEUILLEM, mcf. 77,6.

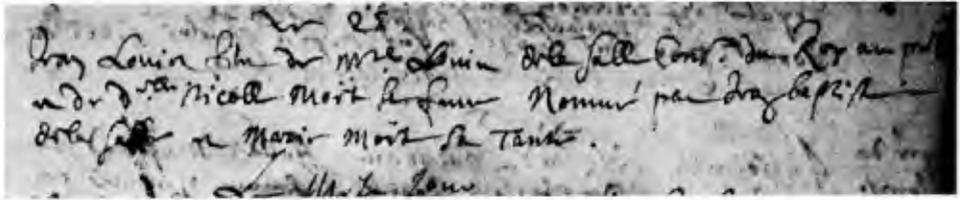
Le 25. Jean Louis, fils de Messire Louis de la Salle, conseiller du Roy au Présidial, et de Damoiselle Nicolle Moët, sa femme. Nommé par Jean Baptiste de la Salle, et Marie Moët, sa tante.

1 M[essi]re / Cons[eiller] | 2 d[amoise]lle | 3 baptiste / Tante.

Les parents de Jean-Louis habitaient, depuis le 24 juin 1665, l'hôtel rue Sainte-Marguerite, séparé à peine de quelques mètres de l'église Saint-Symphorien, leur nouvelle église paroissiale. Jean-Louis a pourtant été présenté aux fonts baptismaux de Saint-Hilaire. Sa tante et marraine, Marie Moët, étant paroissienne de cette église, celle-ci aura eu la préséance sur Saint-Symphorien, paroisse à laquelle appartenait le parrain.

T3 C'est la première fois que Jean-Baptiste de La Salle exerce cet office¹. Faut-il voir là la *causa prima* de cette affection spirituelle qui a toujours uni le

¹ Le 3 septembre 1666, Jean-Baptiste de La Salle fut parrain de son frère Pierre. Sa signature autographe se lit à la fin de l'acte. Cf. *Arch. Ville de Reims, Saint-Symphorien*, registre 1666-1667, fol. 6.



Baptême de Jean-Louis de La Salle (Reims, 25 décembre 1664).

filleul à son grand frère parrain ? Il nous plaît de contempler le garçon de treize ans et sept mois, qui s'appelle Jean-Baptiste, tenant l'enfant d'un jour dans ses bras, réciter la profession de foi, dialoguer avec le prêtre officiant, présenter le front du nouveau-né aux ablutions baptismales, sa langue, ses yeux et ses oreilles, aux onctions du saint chrême, et rendant à sa maman ce bébé plein de grâce, aimé de Dieu ¹.

T3 Marie Moët qui assista les deux frères dans leur rôle de parrain et de baptisé, était leur tante commune, sœur de Nicolle Moët, la mère, toutes deux filles de Jean Moët de Brouillet (1599-1670) et de Perrette Lespagnol (1615-1691). Elle était née, le 19 novembre 1647 ², sur la paroisse Saint-Hilaire. Elle ne contracta pas d'alliance et mourut âgée de trente-deux ans ³. Jean Maillefer (1611-1684), son beau-frère, assista à son enterrement ⁴.

Témoin au mariage de sa sœur Marie (Saint-Hilaire, 20 mars 1679), et aux décès de Simon de La Salle (Saint-Symphorien, 22 avril 1669), de Cosme Boiserins (Saint-Etienne, 24 mars 1684) et Jean Lozart (Saint-Etienne, 26 juin 1685), Frères des Ecoles chrétiennes, Jean-Baptiste a signé les actes qui les concernent.

¹ L'acte n'est pas signé. Il s'agit, en effet, de la grosse déposée au greffe et non de l'original qui n'a pas été conservé.

² Cf. *Arch. Ville de Reims, Saint-Hilaire*, registre, 1640-1656, fol. 83v. — CEUILLEM, *mcf.* 71,4. — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 219.

³ Son acte de décès ne figure pas sur l'état civil de Reims.

⁴ « Le 5 [février] 1680, je suis priée à l'enterement de Madlle de Brouillié, fille, tante de ma belle-fille, âgée de 32 ans ». Cf. JEAN MAILLEFER, *Mémoires...*, [édit. H. Jadart, p. 274].

41

TESTAMENT OLOGRAPHE de JEAN-LOUIS DE LA SALLE
 Chanoine de l'Eglise métropolitaine de Reims
 Reims, 18 septembre 1724

A. Original perdu.

E. Extrait de *Mémoire pour M^e Pierre de La Salle, conseiller au Présidial de Reims; M^e Rigobert Dorigny, conseiller au même Siège; Dame Marie-Charlotte Maillefer, son épouse; et Damoiselle Marie-Pétronille Maillefer, intimez. CONTRE Damoiselle Marie-Magdelaine Bertin, femme séparée quant aux biens de M^e Jean-Remi de La Salle, procureur du roi en la Monnaie de Reims, Tutrice des Enfants Mineurs d'elle et dudit Sr de La Salle, Apellante*, [Reims, 1727], p. 2. — Arch. Marne, [*Mélanges*, carton 637, dossier 859].

Je donne et lègue à chacun des trois Enfants de M. Jean-Remi De La Salle, mon Frère, la somme de 5000 livres, voulant que la part de celui qui viendra à décéder accroisse aux autres. Déclare que dans le présent leg sont compris quelques éfets que M. Jean-Baptiste De La Salle, mon Frère aîné, m'avoit confié pour les leur conserver, me déchargeant de leur en rendre aucun compte; lesquels éfets ont été remboursez en Billets de Banque, en 1720, et remplacé à un denier fort bas, en sorte qu'ils ont peu produit, et qu'en payant les charges dont ils sont tenus, j'ai toujourns été en avance de sommes considérables. Le surplus tiendra lieu de leur part afférente dans ma Succession. Et s'il se trouve que je leur fasse quelque petit avantage, j'espère que mes autres Parens entreront sans peine dans les raisons qui m'engagent à considérer leur situation, et le besoin qu'ils ont de quelque secours, pour faciliter leur éducation et leur établissement. Si cependant lesdits Enfants, non contens du présent Article, forment quelque difficulté pour se faire rendre compte, ou pour inquiéter ma Succession, je veux et j'entends qu'ils soient déchûs du présent leg que je ne leur dois point et je leur laisse seulement les éfets dont la recette se trouvera sur un registre cotté J.B.D.

8 lesquels éfets... considérables, omit. *Mémoire pour demoiselle Magdelaine Bertin.*

41,2

A. Original perdu.

E. Extrait de *Mémoire pour Demoiselle Marie-Magdeleine Bertin, femme séparée quant aux biens de M^e Jean-Remy de La Salle, procureur du Roy en la Monnoye de Reims, tutrice de leurs enfans mineurs, appellante. CONTRE M^e Pierre de La Salle, conseiller au Présidial de Reims; M^e Philibert Dorigny, aussi conseiller au même Présidial; Demoiselle Marie-Charlotte Maillefer, son épouse; et Damoiselle Pétronille Maillefer, intimez*, Paris, libr.-impr. Alexis Mesnier, 1727, p. 2. Arch. Marne [*Mélanges*, carton 637, dossier 859].

[Je] donne et lègue aux enfans de Madame Marie de La Salle, épouse de M. Jean Maillefer [ma] sœur, la somme de 12000 livres pour en appartenir moitié à M. et Madame Dorigny ou leurs enfans, et l'autre moitié à Mademoiselle Marie Maillefer.

5 [Je] donne et lègue le surplus de [mes] biens à Maître Pierre de La Salle, conseiller au Présidial, mon frère, ou à ses enfans, [que je] constitué à cet effet [mes] légataires universels.

2 sa | 6 ses.

Les difficultés auxquelles nous nous sommes heurté pour l'acte de décès de Messire Jean-Louis de La Salle (document 42, p. 71), se sont reproduites dans la recherche de son testament olographe rédigé sous seing privé, le 18 septembre 1724, contrôlé le 30 du même mois. Nous ne pouvons en donner, de ce fait, qu'un extrait. Il nous a été conservé par M^e Pierre de La Salle (1666-1741), légataire universel de Jean-Louis et son exécuteur testamentaire, et par Madame de La Salle, née Madeleine Bertin, dans les *Mémoires* qui furent produits en Parlement où cette dernière en avait appelé contre son beau-frère¹. Nous avons pu compléter l'un par l'autre.

Pour la compréhension du texte, il faut se reporter au commentaire des documents 52 et 54². Nous n'en donnons ici que l'essentiel, Marie-Madeleine

¹ Voir document 54, pp. 190-192.

² Voir pp. 160, 188.

Bertin du Rocheret (1691-1758) épousa, le 5 mai 1711 ¹, Jean-Remy de La Salle (1670-1732), le dernier-né des époux de Louis de La Salle (1625-1672) et de Nicolle Moët (1633-1671). Atteint de débilité mentale et interné (1716), Jean-Remy laisse trois enfants, Adam, Françoise-Henriette, Nicolas-Louis ², à la charge de leur mère. Pour assurer la subsistance et nourriture de leur frère incapacité, Jean-Baptiste, Jean-Louis, Pierre et Marie de La Salle, promettent de payer individuellement la pension de Jean-Remy. A leur mort, Jean-Baptiste (1719) et Jean-Louis (1724), font des legs à leurs neveux, les enfants mineurs de Jean-Remy.

C'est du legs de Jean-Louis qu'il s'agit dans l'extrait ci-dessus. La donation est entièrement gratuite; elle est motivée par le besoin qu'en ont ses neveux. S'ils sont avantagés dans la succession, les parents du testateur n'en doivent pas être étonnés, et ils ne le furent pas. Par contre, créer des difficultés aux héritiers de Jean-Louis, c'était s'exposer au retrait du legs. Pourquoi cette réserve, sinon parce qu'il y en avait eu probablement à la mort de Jean-Baptiste ³ et que leur renouvellement était à redouter à la mort de Jean-Louis ?

Les effets — il faut entendre les biens — dont Jean-Baptiste avait doté ses neveux consistaient en « une rente de deux mille livres en principal sur le clergé de Reims, les maisons des Trois Puits et la rente sur les Serruriers » ⁴. Ils ont été compris dans la somme globale de 15.000 livres que Jean-Louis lègue à ses neveux. Les charges d'insinuation payées, le surplus tient lieu de la part afférente que leur père aurait dû avoir dans la succession. Le legs est

¹ Voir document 52, p. 160.

² Nous omettons Magdelaine-Françoise, née le 14 août 1716, et décédée à Avize (Marne), en 1717.

³ Comme on verra plus loin, document 54, p. 190 sv.

⁴ *Testament de Jean-Baptiste de La Salle*, cité par G. RIGAULT, *Histoire générale de l'Institut...*, t. I, p. 430. — Voir notre document 21, pp. 286-289.

Cette donation était accompagnée de la clause explicite suivante : « Et en cas que les enfants mineurs de mon frère procureur du roi à la Monnaie ou leurs tuteurs veulent inquiéter touchant quelques-unes des dispositions, je déclare que je leur ôte la rente... ». Il faut croire qu'au lendemain de l'internement de Jean-Remy de La Salle, les collatéraux du côté de son épouse avaient provoqué des dissensions. A l'appui de cette conjecture, voici ce que Jean-Louis écrivait à son aîné à la date du 3 janvier 1719 : « Je ne puis m'empêcher de vous faire aussi souvenir que vous avez plusieurs maisons à Rethel et quelques effets à Reims acquis sous votre nom dont il est important de disposer par testament avec bon conseil, de manière qu'après vous les enfants de mon frère, étant mineurs, pour l'infirmité de leur père, ou ceux qui agiront pour eux, n'y puissent rien prétendre et qu'il n'y ait point d'équivoque pour savoir à qui elles appartiendront ». Cf. document 20, p. 261. — On sait que pour couper court aux réclamations de sa belle-sœur, Jean-Louis s'obligea à payer la quote-part versée par Jean-Baptiste de La Salle en se chargeant des deux quarts de la pension de Jean-Remy.

donc censé avoir été fait à Jean-Remy de La Salle lui-même. L'épouse de ce dernier contestera ce droit. Le Parlement auquel elle s'en remettra après avoir été déboutée au Présidial de Reims, lui donnera tort.

Les autres héritiers nommément désignés sont les enfants de Marie de La Salle (1654-1711), épouse de Jean Maillefer (1651-1718) : Marie-Charlotte (1687-1732), devenue Madame Rigobert Dorigny, le 14 mai 1714; Marie-Pétronille Maillefer (1690-1771)¹; et M^e Pierre de La Salle (1666-1741), avocat en Parlement, conseiller au Présidial de Reims, juriste remarquable.

Avec une équité manifeste, Jean-Louis s'est efforcé de concilier les exigences du devoir avec les délicatesses de la charité, pour respecter les droits des uns et la situation particulière des autres. Ceux qui avaient été les plus avantagés se montrèrent les moins reconnaissants. Nous le verrons plus en détail à propos du double procès à Reims et, en appel, au Parlement de Paris, intenté par Madame de La Salle, née Madeleine Bertin, à son beau-frère, M^e Pierre, au sujet précisément du testament de Jean-Louis².

¹ Voir document 29, p. 13 : *Mariage Marie de La Salle-Jean Maillefer*. On y trouvera les noms de leurs dix enfants. Il n'en restait que trois vivants, en 1724. A parts égales chacun reçut 2000 livres. Leur tante, Marie Maillefer — de son vrai nom Marie-Pétronille — fut gratifiée de six mille livres. L'avantage donné aux enfants de Jean-Remy et Madeleine Bertin est donc notoire.

² Voir document 54, p. 188 : *Décès et sépulture de Madeleine Bertin du Rocheret*.

42

EPITAPHE

de M. JEAN-LOUIS DE LA SALLE (1664-1724)

Prêtre, Docteur en Théologie

Chanoine de l'église métropolitaine de Reims.

A. Original perdu.

C. Copie du XVIII^e siècle, par Jean-Hermann Weyen, *Nomina archiepiscoporum, dignitatum et canonicorum ecclesiae Remensis, a Johanne Hermano Weyen compilata*, fol. 490, n^o 191. Bibl. Ville de Reims, ms 1773 (N. fonds).

E. Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), p. 250.

e. CEHILLEM, mcf. 3628,6. — Frère Léon de Marie, *Le Chapitre de Reims au temps de saint Jean-Baptiste de La Salle*, Reims, 1962, fol. 136.

N^o 191. Hic Jacet D. Joannes Ludovicus de La Salle, presbyter, sacrae facultatis Pariensis doctor theologus, hujus ecclesiae canonicus, assidua pietatis insignis, de Remensi ecclesia et de capitulo, quibus se totum devovit, optime meritus. Obiit die 26 septembris anno 1724, aetatis 60. Orate pro eo.

Malgré de très minutieuses recherches, nous n'avons pu retrouver l'acte de décès ni celui de la sépulture de Jean-Louis de La Salle, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église métropolitaine de Reims. Son nom ne figure pas dans les registres de Saint-Michel où il aurait dû être normalement enregistré, ni dans ceux des autres paroisses de la ville. Appelant de la bulle *Unigenitus*, adhérent au Jansénisme, il a dû décéder dans les sentiments qu'il professait, ce qui expliquerait son exclusion desdits registres.

Par l'építaphe qu'on vient de lire, par celui qui fait suite, de même que par le testament de Jean-Louis de La Salle, on connaît la date de son décès : 26 sep-

tembre 1724. Né le 25 décembre 1664, il allait avoir soixante ans lorsque la mort le surprit dans une attaque d'apoplexie.

Cette première épitaphe fut apposée sur sa sépulture *in angulo processionis ambitus, inter Ecclesiam et capitulum*¹.

Les titres et les mérites du défunt sont rappelés ainsi que les services rendus au Chapitre de la cathédrale auquel *se totum devovit*. De ses titres, c'est la piété qui avait surtout brillé chez Louis de La Salle. Elle était insigne.

¹ *Bibl. municip. Reims*, Ms 1773, fol. 490. — Henri JADART, *Les Inscriptions de Notre-Dame de Reims*. Textes relevés sur les monuments originaux suivis des Extraits de Jean-Hermann Weyen, Reims, 1907, p. 260.

42,2

- A. Original perdu.
- C. Copie du XVIII^e siècle perdu (pièce autrefois conservée à la Bibl. Ville de Reims). — Copie du XX^e siècle, par Frère Aristobule-Abel, *La Famille de La Salle. Les Frères à Reims pendant les XVIII^e et XIX^e siècles*, pp. 14-16. — Traduction en français du XVIII^e siècle, par L.-H. Carrez, S.I.
- E. Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), pp. 250-252.

EPITAPHIUM
AETERNAE MEMORIAE
VENERABILIS ET CLARISSIMI VIRI
D. D. JOANNIS BAPT. LUDOVICI DE LA SALLE
PRESBYTERI, IN FACULTATE PARIS. DOCTORIS THEO-
LOGI
NEC NON ECCLESIAE METROPOL. REMENSIS
CANONICI ET SENESCALLI.
CUJUS ANIMA (HAUD FALLOR) JAM MIGRAVIT IN CAE-
LUM,
HIC, MARMOR RECONDITUM TENET CORPUS
JOAN.-BAPTISTAE LUDOVICI DE LA SALLE.
HUIC LUCEM DEDIT CIVITAS REMENSIS ANNO (1664)
ILLUM, JUVANTE DEO, PIE ET LIBERALITER INSTI-
TUERE PARENTES
NOMINE MINUS, QUAM PIETATE CONSPICUI :
HUIC ET IN STUDIIS PROCESSUM ALMA FOVIT UNI-
VERSITAS.
DUM ECCLESIAE MINISTERIO ORDINATUR,
INOPORUM PARVULORUM INSTUTIONI SEDANUM
RAPITUR A FRATRE,
SED QUEM EDUXERAT, ILLUM IPSA REDUCIT OBE-
DIENTIA,

5

10

15

NEC TERRET LABOR INMODICUS, NEC DEFICIENS JAM
 IN CORPORE VIGOR :
 NON SINE SUI IMMUNITONE, OBSITAS SITU ET PUL-
 VERE COLLEGIT
 MEMBRANAS, RECTOQUE REDDIT ORDINI.
 SENESCALLUS SEMEL ATQUE ITERUM CREATUR, 50
 QUI VERO ILLI HONOS, DEM ET ONUS FUIT.
 ECCE DIES VENIUNT, QUIBUS DISCISSA MATRIS ECCLE-
 SIAE VESTIS ADSPICITUR :
 INGEMISCIT, ORAT, STUDET IMPROBO LABORE,
 MENTEM ILLUSTRAT SAPIENTIA, ERROREM DISCUTIT,
 ET VERITATIS LUCE DISSIPAT. 55
 JAM EFFICACIS GRATIAE CHRISTI SECTATOR INVIC-
 TUS,
 OBSEQUENS AUCTORITATI, VERITATIS ASSERTOR.
 A DIVINIS SUSPENSUS ET INTERDICTUS, DIGNITATE
 SPOLIATUS,
 INCIDIT IN ADVERSA, NON EXCIDIT VEL MINIMUM A
 SAPIENTIA :
 ET DICTIS ET SCRIPTIS INFLICTA DILUIT ALTO CON-
 VICIA SILENTIO, 60
 HUMILITATIS SERVANTISSIMUS
 VIR PACIFICUS,
 SIBI AUSTERUS, OMNIBUS INDULGET :
 SIBI PAUPERRIMUS, OMNIBUS LIBERALIS;
 NUMQUAM SCIVIT SINISTRA QUID EROGARET DEX-
 TERA : 65
 AD ULTIMUM USQUE VITAE SPIRITUM DECOREM DO-
 MUS DOMINI DILIGIT,
 ET AMPLIFICAT.
 IN SINU PAUPERIS TALENTUM SIBI CREDITUM RECON-
 DIT,
 UTILIS FOENERATOR.
 IN SUPERNI SPECTATORIS OCULIS HABITAVIT SECUM : 70

SOLIDOS IMPENDIT DIES IN CHORO, IN MUSAEO, IN
PIIS EXERCITATIONIBUS.

VIR SOLITARIUS.

PROPOSITO SIBI GAUDIO SUSTINET CRUCEM,
CRUCIS DISCIPULUS,

75

DIES AGIT HORRIDE ET DURE :

CRUX ILLI MUNDUS, ILLE MUNDO.

COMMUNI ET VIX SUFFICIENTI CIBO CORPUS,
ASSIDUA LECTIONE ANIMAM INTERIM REFICIT.

UTINAM ET PIETATIS ET SAGACIS INGENII, SCRIPTIS
AEVO MANDASSET

80

INDICIA,

NON TULIT TEMPUS.

ABSCONDITUS ENIM, HEU MOMENTUM ! AD MODICUM
TEMPUS, DUM

PERTRANSIRET INDIGNATIO,

EXTREMUM SUBITO, INTER ORATIONIS VERBA, CLAU-
SIT DIEM

VIII^e KALENDAS OCTOBRIS, A VIRGINIS PARTU ANNO

85

1724.

CIRCA SOLIS

DESCENDENTIS HORAM OCTAVAM MEDIAM, AETATIS
SUAE ANNO (LX^e)

IN PACE SIT LOCUS EJUS

AMEN.

Venerabili viro avunculo suo moerens ponebat Frater Joannes Bap-
tista Ludovicus De La Salle, asceta Benedictinus sancti Dionysii in
Francia e congregatione S. Mauri, Idibus Decembris anno 1724.

L'auteur et sa prose.

Le neveu attristé qui dédie cette épitaphe à l'éternelle mémoire de son
oncle vénéré, n'est autre que Jean-Baptiste-Louis de La Salle, bénédictin de la
Congrégation de Saint-Maur.

Fils de Pierre (1666-1741) et de Françoise-Henriette Bachelier (1665-1728), il est né à Reims en 1698, et mort à Compiègne, le 4 janvier 1736. Trente-huit ans ! Bien courte vie pour un religieux doué d'intelligence et de vertu ! Un espoir coupé en fleur ! Il a vingt ans lorsqu'il émet sa profession, à Saint-Remy de Reims, le 26 août 1718; vingt-six, lorsqu'il compose cette prose carrée.

La vie, l'activité, les vertus du disparu sont énoncés en traits nets, en style sobre, précis : naissance à Reims, études à l'Université, séjour à Sedan, qu'il est seul à rapporter, doctorat en Sorbonne, canonicat à l'église métropolitaine de Reims, direction du séminaire où il fait preuve d'un grand discernement, orages sombres et persécution, pendant lesquels « il gémit et prie », sans « rien perdre de sa sagesse »; vie solitaire, enfermée « dans le chœur, dans l'étude, en de pieux exercices ».

Admirable ce quatrain qui dépeint l'homme et préannonce le saint :

*Humilitatis servantissimus,
Vir pacificus,
Sibi austerus, omnibus indulgit;
Sibi pauperrimus, omnibus liberalis.*

Et ces expressions heureuses qui rappellent :

sa fermeté :

incidit in adversa, non excidit vel minimum a sapientia;

sa compétence archivistique :

*non sine sui immunitione, obsitas situ et pulvere collegit,
membranas, rectoque reddit ordine;*

sa profonde érudition :

multa in libris, multa a magistris, sed perplura in meditatione edoctus.

Pour finir, cette fresque spirituelle jaillissant d'un fond de lumière :

circa solis descendentis horam octavam mediam inter orationis verba, extremum, subito clausit diem.

Subitement, Jean-Louis cessait de vivre. La mort l'avait figé en prière. Sur son corps inanimé, le soleil couchant étendit son voile de deuil ¹.

¹ Le *Bulletin des Ecoles chrétiennes* de janvier 1911 [5^e an., n^o 1, p. 60], a donné une traduction malheureusement incomplète de l'épithaphe latine. — G. RIGAULT, *Histoire générale...*, t. I, p. 6.

Jean-Louis de La Salle, adolescent.

Par bien des traits, la vie de Jean-Louis de La Salle ressemble étrangement à celle de son aîné Jean-Baptiste. Depuis que celui-ci l'avait tenu sur les fonts baptismaux de Saint-Hilaire, le jour de Noël 1664, le parrain ne cessa d'entourer son filleul d'une spéciale sollicitude.

Huitième enfant de Louis de La Salle (1625-1672), et de Nicolle Moët (1633-1671), Jean-Louis ¹ a porté les prénoms de son autre frère, né en 1663², qui ne survécut pas.

A huit ans, il perd son père; depuis neuf mois déjà il était orphelin de mère. Pendant ses années d'adolescence, 1672-1682, son parrain lui sert de père, puis de guide. C'est avec lui qu'il habite rue Sainte-Marguerite, à lui qu'il voue sa tendresse d'enfant et son amour viril. Jean-Baptiste se charge de son éducation, de ses études, de ses frais de pension, de 1673-1676, tandis qu'il est sous sa tutelle ³, et l'oriente vers les Bons-Enfants où il fait ses classes.

L'influence de son aîné le marque profondément. Il s'attache à lui avec véhémence, suit son train de vie, le règlement austère qu'il a fixé, tout en fraternisant avec la parenté que de temps à autre Jean-Baptiste reçoit à table « pour entretenir l'union entre eux » ⁴. En 1681, une de ces réunions provoqua un vif mécontentement. Jean-Baptiste avait admis les maîtres d'école dans sa propre maison. Ils mangeaient avec ses frères, au grand scandale de quelques parents. Rabaisser les de La Salle à la condition de gens « de basse naissance et sans éducation » ! ⁵ La démarche est trop « bizarre », il faut y couper court : ou les maîtres se retirent, ou les frères seront séparés. Ceux-ci partirent, ceux-là restèrent, et avec eux, Jean-Louis ⁶.

¹ Le double prénom qui figure dans l'acte baptistaire est Jean-Louis.

Quand Hermann Weyen [*Bibl. municip. Reims*, Ms 1773, fol. 229r.] ou Frère Emile LETT, *Les Premiers Biographes de saint J.-B. De La Salle*, p. 66, le nomment Jean-Baptiste-Louis, ils commettent une erreur. Il n'y a eu dans la famille de La Salle de Reims, d'autre Jean-Baptiste-Louis que le fils de Pierre de La Salle (1666-1741), et de Françoise-Henriette Bachelier (1665-1728), auteur de l'épithaphe que nous commentons. — Jean-Louis est le dernier des enfants de Louis de La Salle nés à l'Hôtel de La Cloche.

² Voir document 39, p. 62.

³ *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 161-172v.

⁴ « M. delasalle étant l'aîné de sa famille et chargé de la tutelle de Messieurs ses frères, la famille s'assembloit quelques fois chez luy pour faire des repas pour entretenir l'union entre eux ». Ms BERNARD, p. 42.

⁵ Ms CARBON, fol. 29.

⁶ Pour plus de détails, voir ms BERNARD, pp. 42-43. — Ms CARBON, fol. 29-30 et document 11, pp. 184-186.

Secret de cet attachement ? Il y a dans le cœur du cadet une très noble ambition. Depuis 1678, Jean-Baptiste de La Salle est le prêtre du Seigneur ; et il continue à être père pour ses frères orphelins. L'idéal est sublime, l'exemple contagieux. Attirance et appel de Dieu vont aussi conduire Jean-Louis, dans un avenir non lointain, jusqu'à l'autel.

Etudiant à Paris.

Le 8 novembre 1682, il entre au séminaire de Saint-Sulpice. Dans le *Registre matricule*, n° 1503, on lit :

« Jean-Louis de La Salle, laïc du diocèse de Reims, entré le 8 novembre 1682, sorti le 15 mars 1686. Frère puîné de Saint Jean-Baptiste de La Salle (n° 1072), docteur en théologie, 19 octobre 1693, chanoine de Reims, 1694 »¹.

Son nom se trouve désormais sur les *Registres* de la Sorbonne :

1685, 1^{er} août. *Supplicandum pro primo cursu... Ioannes Ludovicus de La Salle...*²

1686, 1^{er} mars. *Retulerunt de Examinibus ad primum cursum... M. Ioannis Ludovici de La Salle, remensis*³.

Après le serment de rigueur, alors, comme aujourd'hui, obligatoire dans les Universités pontificales, il est reçu bachelier en théologie :

1686, 1^{er} mars. *MM. NN. Rouland... Ludovicus de La Salle... qui praesito juramento obtinuerunt Litteras*⁴.

En octobre 1687, Jean-Louis retourne à Paris.

Trois années plus tard (1^{er} juin 1689), le même registre souligne son admission à l'examen de licence avec les autres candidats, et les composants du tribunal :

¹ *Liste des Anciens Elèves du Séminaire de Saint-Sulpice, 1642-1792*, p. 96. La référence à l'*Histoire de S. Jean-Baptiste De La Salle*, par J. Guibert, n'est pas exacte.

C'est pour ne pas avoir contrôlé la note de ce dernier [*op. cit.*, p. XLVI, n° 2], que Frère Emile Lett a écrit par erreur : « On ne découvre pas son nom sur les registres du séminaire ». Emile LETT, *Les Premiers Biographes...*, p. 66. Était-ce, comme il dit, « pour soustraire enfin Louis à l'emprise de Jean-Baptiste » qu'on l'envoya « en cours d'année scolaire... » préparer un doctorat en Sorbonne ? Jean-Louis avait dix-huit ans, l'âge de Jean-Baptiste quand il alla lui-même étudier à Saint-Sulpice. Le voyage et le séjour obéissaient au même objectif : devenir prêtres, doctes et docteurs.

² *Arch. Nat.*, MM 254, fol. 41.

³ *Arch. Nat.*, MM 254, fol. 47.

⁴ *Arch. Nat.*, MM 254, fol. 55.

1689, 1^{er} juin. *MM. NN. Leblond, Donnart, Le Chapelier et Marion, de Examina ad licentiam M. Ioannes Ludovicus de La Salle* ¹.

En 1691, parmi les étudiants de Saint-Sulpice, Simon de Doncourt signale un de La Salle ²; par les registres de la Sorbonne, nous savons qu'il s'agit de Jean-Louis :

1691, 1^{er} décembre : *Supplicaverunt pro magnis tentativae MM. et Fres Laurentius... de La Salle... quibus assignati sunt SS¹ MM. nostri De La Feuillade, Dumas, Le Pescheux, Le Bottu, Duplessis de Gesté, de Urquin, Courcier, Méron, Courtot* ³.

1692, 15 janvier : *Relatum est de tentativis ut sequitur. Retulerunt de tentativis : F. Magistrorum Frayer de Montigny... de La Salle qui praestito iuramento obtinuerunt litteras* ⁴.

Le 19 octobre 1693, Jean-Louis de La Salle était proclamé docteur en théologie. *Peracto studiorum cursu*, dit son neveu, *Doctoratus Laurea decoratur in Facultate theologica parisiensi*. Ainsi prenait fin la carrière humaniste de Jean-Louis de La Salle, après dix années d'études universitaires à la Sorbonne. Formation théologique de première qualité dans une des Universités les plus réputées de l'époque. Devenu docte pour instruire, un milieu de choix lui est offert : le séminaire de Reims. Avec quel zèle il instruit les jeunes clercs et applique leur intelligence *sanctarum litterarum studio* ! Partout il prêche ! Le scientifique ne gêne guère l'homme apostolique. Science et piété sont en lui inséparables, et l'étude, un devoir professionnel inhérent à son ministère sacerdotal.

Nous n'avons pas ses dates d'ordinations ⁵. Un contrat par devant M^{es} Copillon et de Rémont, notaires royaux, précise que le 30 avril 1686, Jean-Louis de La Salle « bachelier de Sorbonne, demeurant au séminaire de Reims, estant sur le point de se personner à recevoir les saints ordres », affecte à son titre patrimonial une rente de 3.700 livres qui lui est due par Jean de Rabutin et Françoise de Montbeton, son épouse, à la caution du comte de Saint-Souplet ⁶.

¹ *Arch. Nat.*, MM 254, fol. 171.

² Simon de DONCOURT, *Remarques historiques...*, tome III, p. 392.

³ *Arch. Nat.*, MM 254, fol. 288.

⁴ *Arch. Nat.*, MM 254, fol. 295.

⁵ Le 16 août 1683 [Ms Weyen, fol. 241v.], lorsque Jean-Baptiste de La Salle résigne son canonicat en faveur de Jean Faubert, « son frère, Jean-Louis, étoit déjà engagé dans l'Etat Ecclésiastique ». Ms CARBON, fol. 32.

⁶ Contrat de constitution du 6 octobre 1644. Cette part lui échut dans le partage de la succession de feu noble homme M. Louis de La Salle, son père. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 205 [1686].

La publication du titre fut faite à Saint-Etienne, le 16 septembre 1686¹. Jean-Louis s'apprêtait à recevoir le sous-diaconat². Il demeurait au « séminaire estably audit Reims »³, tout en logeant peut-être chez sa sœur Marie, épouse de Jean Maillefer (1651-1718), qui habitait sur cette paroisse, ou bien rue Neuve, chez son frère Jean-Baptiste, ce qui justifierait, dans les deux cas, le choix de cette église pour ladite proclamation.

Jean-Louis de La Salle, maître d'école.

Pendant trois ans et quatre mois — 9 novembre 1682 au 15 mars 1686 — Jean-Louis a demeuré à Saint-Sulpice. Le 30 avril 1686, il est à Reims, on vient de le lire. Sur ce point, les biographes semblent se contredire. Frère Emile Lett se fait écho de leur désaccord. « Au dire de dom MAILLEFER, Louis se trouvait au séminaire Saint-Sulpice à Paris, en 1687 (Ms Carbon, 46-47). D'après BERNARD et MAILLEFER, il n'avait pas encore quitté Reims en 1685 »⁴. Marquant sa préférence pour cette dernière date, l'auteur cite comme argument décisif un texte de la *Conduite Admirable* qu'il place sur la fin de l'année scolaire 1684-1685 : « pour pallier à la pénurie des Maîtres, Louis de La Salle consentit volontiers que notre vertueux prêtre [Jean-Baptiste de La Salle] l'envoyât à Guise, avec M. Nyel, pour tenir les Ecoles, interrompant pour ce sujet le cours de ses Etudes »⁵. Or, ce texte qui figure dans le ms Bernard⁶, a été complètement rayé par Jean-Louis de La Salle, censeur du biographe. Était-il inexact ? Qui mieux que lui pouvait le savoir ?⁷ Pourquoi Frère Lett l'a-t-il exploité sans explication à l'appui ? Simplement pour affirmer qu'il « y eut cessation d'études »,

¹ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 205.

² Il ne peut s'agir évidemment de la prêtrise, l'âge minimum exigé par le Concile de Trente étant de vingt et un ans pour le sous-diaconat et vingt-quatre pour la prêtrise. Voir à ce sujet doc. 19, p. 254.

³ Titre clérical, voir Pièce annexe, 1, pp. 197-200.

⁴ E. LETT, *Les Premiers Biographes de saint J.-B. de La Salle...*, p. 64. — Le Ms CARBON situe en effet l'événement dont il s'agit dans l'année 1687. Cf. Ms CARBON, fol. 42.

⁵ Emile LETT, *Les Premiers Biographes...*, p. 64. Les mots soulignés ont été transcrits en italique par l'auteur. Le ms Bernard, p. 67, ne l'avait point fait.

⁶ Ms BERNARD, p. 67.

⁷ Voici le texte complet barré par le chanoine Jean-Louis :

« Ce saint personnage étant ainsi dans l'humble exercice de l'Ecole, Mr son frère qui sembloit vouloir l'imiter en son zèle et en son humilité s'appliqua aussi à cet exercice car il consentit fort volontiers que nôtre vertueux prêtre l'envoia (pour faire quelque tems) à Guise avec M. Niel pour y tenir les Ecoles, interrompant pour ce sujet le cours de ses Etudes », dans ms Bernard, p. 67.

et, comme on lit dans l'épithaphe, se retirant à Sedan « aux confins du diocèse de Reims, pouvoir échapper, au début de l'année scolaire 1685-1686, « aux fortes contradictions » que le Fondateur avait eu à essayer en sa ville natale » ? ¹

Jean-Louis était bien loin de Reims, non à Sedan, mais à Paris, en ce début d'année scolaire 1685-1686. Non seulement il n'interrompt pas ses classes, mais penché sur ses livres, il préparait le baccalauréat en théologie. Qu'il était loin de consacrer son temps à « l'éducation des enfants pauvres en la ville de Sedan » !

Jean-Louis a-t-il rencontré M. Nyel à Guise en cette année 1684-1685 ?

Chargé, depuis 1682, des écoles de Rethel, Guise et Laon, « la direction de tant d'écoles, écrit Blain, étoit un poids trop lourd pour un homme déjà avancé en âge » ². En vain avait-il sollicité M. Jean-Baptiste de La Salle d'en prendre la conduite ³. Voyant donc « qu'il n'avançoit rien par ses instances, [il] prit le parti d'abandonner les Ecoles à la Providence et de se retirer à Rouen » ⁴. C'était en septembre 1685 ⁵. Le 26 octobre, d'après Lucard et Rigault ⁶, Adrien Nyel redevenait, à l'Hôpital général de Rouen, « surintendant des écoles des pauvres de la ville » ⁷.

A la date où Jean-Louis de La Salle, pourvu du baccalauréat en théologie, quittait Saint-Sulpice — 15 mars 1686 — et regagnait Reims, Adrien Nyel se trouvait à Rouen depuis six mois. Il n'est donc pas probable qu'ils se soient rencontrés, et moins encore à Guise. Le fait devient invraisemblable après 1686. L'année suivante, « le dernier de may 1687 », Adrien Nyel mourait à Rouen, paroisse Saint-Vivien ⁸.

Jean-Louis de La Salle a-t-il fait l'école à Guise ? Certainement pas au temps où son fondateur, Adrien Nyel, en fut le directeur (1682-1685). Peut-être « quelque temps », entre 1686-1687, tant il est vrai que *dum Ecclesiae*

¹ Emile LETT, *op. cit.*, pp. 64-65.

² BLAIN, *op. cit.*, t. I, 231.

³ Ms BERNARD, p. 68. — Ms CARBON, fol. 40. — Ms 1426, fol. 40.

⁴ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 231.

⁵ LUCARD (Frère), *Annales de l'Institut...*, t. I, p. 41.

⁶ G. RIGAUT, *Histoire générale...*, t. I, p. 156. — Frère DONAT, archiviste, retient la date du 26 avril 1685. Nous ne croyons pas qu'elle soit valable. AMG, Ap¹, p. 82 [notes de F. Donat].

⁷ E. LUCARD, *Annales de l'Institut...*, t. I, p. 42. — G. RIGAUT, *op. cit.*, t. I, p. 156.

⁸ *Bibl. municip. Rouen*, ms 688. *Paroisse Saint-Vivien* [31 mai 1687]. — BLAIN, t. I, p. 230. — « Ce fervent personnage... mourut quelques tems après en réputation de sainteté ». Ms BERNARD, p. 68. — « Il mourut peu de tems après en odeur de sainteté », ms CARBON, fol. 40; ms 1426, fol. 60.

ministerio ordinatur inoporum parvulorum institutioni Sedanum rapitur a Fratre.
Est-ce Sedan, est-ce Guise ou Rethel ?

Que M. de La Salle ait employé son cadet dans une institution scolaire ferait naturellement penser à quelqu'une de ses écoles de l'Aisne ou des Ardennes. Ms Bernard signale Guise. L'épithape latine parle de Sedan. M. Rigault, de Rethel; simple hypothèse¹. Jean-Louis a rayé le nom avancé par Bernard; faut-il retenir celui de la cité sedanaise ? Le fait qu'aucun établissement lasallien n'existait en cette ville nous laisse perplexes. Jean-Louis aurait-il été employé dans l'un des établissements créés par Maurice Le Tellier en faveur des protestants récemment convertis ?² Dans l'impossibilité de fournir de sujets pour cette œuvre, au cas où il eût été prié, M. de La Salle aurait-il envoyé son propre frère ? Jean-Louis a fait l'école : à Guise, à Sedan, à Rethel, on ne sait au juste. Il n'était pas encore prêtre. L'événement se place après et non pas avant ou pendant son premier séjour à Paris (1682-1686); fort probablement entre le 30 avril 1686 et juillet-août 1687. Jean-Louis aurait ainsi peut-être interrompu ses études pendant cette période avant de les reprendre en Sorbonne pour y achever sa théologie³.

Jean-Louis de La Salle, chanoine de Reims (1694-1724).

Docteur en théologie en 1693, Jean-Louis de La Salle voit charges et honneurs s'attacher à sa personne dès l'année suivante.

¹ G. RIGAULT, *op. cit.*, t. II, p. 61, n. 4.

² Sedan était, on le sait, une des forteresses du protestantisme en France au XVIII^e siècle. Il avait été implanté par Henri-Robert de La Marck (1556) qui apostasia la foi catholique, et par Françoise de Bourbon, sa femme. Charlotte de La Mark épousa, en 1591, Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan. Le joug qui pesait sur les catholiques s'aggrava notablement sous son gouvernement. La situation se redressa sous l'administration du maréchal de Fabert (1599-1662). En 1643, Vincent de Paul y envoie des prêtres de la Mission. En 1663, un collège de Jésuites est installé. Dès 1669, Maurice Le Tellier s'intéresse à l'œuvre des écoles. Grâce à son appui, les *Filles de la Propagation de la Foi* qu'a fondées Louise de Malval se développe rapidement. En 1679, elles obtenaient les lettres patentes du roi. « Le Tellier, lisons-nous dans GILLET, s'occupa également des écoles des garçons qui furent, peu de temps après lui, confiées aux religieux de M. de La Salle ». J. GILLET, *Charles-Maurice Le Tellier... Etude sur son administration et son influence*, Paris, 1881, p. 120. — Une de ces écoles, fondée par le sieur Bichet, fonctionna dès 1679. La révocation de l'édit de Nantes (1685), en favorisant les conversions, ne fit que rendre plus pressant le problème scolaire. Est-ce au redressement de cette situation qu'aurait été employé momentanément Jean-Louis de La Salle ? La réticence de Mgr Maurice Le Tellier au départ de M. de La Salle pour Paris, en 1688, aurait-elle quelque rapport avec cet état de choses ?

³ C'est ce qui semble se dégager de l'échange des lettres entre M. Jean-Baptiste de La Salle et M. Compagnon, concernant l'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes à Paris.

Le 18 octobre 1694, mourait Charles Moët, chanoine de l'église métropolitaine ¹. A la prébende 14, *a latere dextro chori*, devenue vacante, Mgr Maurice Le Tellier nommait Jean-Louis de La Salle, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris ², voulant par ce présent, déclarait-il, « réparer la folie de M. De La Salle qui avoit donné son bénéfice à un autre qu'à son frère » ³.

Jean-Louis a trente ans (1664-1694); trente ans il sera chanoine (1694-1724). Une vie bien partagée ! Au service de l'Eglise, il va employer sa plus belle jeunesse; au Chapitre qui le reçoit, *se totum devovit*, il se donna sans compter. « Homme de prière et d'étude, travailleur infatigable, d'une science solide et étendue » ⁴, voilà de quoi s'imposer à l'attention de son archevêque. Sans tarder, il est chargé de la direction du grand séminaire. En 1710, il est nommé chanoine fabricant de Notre-Dame, charge qu'avait remplie Charles Moët ⁵. La mort de son protecteur, Mgr Maurice Le Tellier ⁶ ne ralentit pas sa montée. Sous son successeur, Mgr François de Mailly ⁷, il doit assumer de nouvelles responsabilités. En 1714, le chanoine Jean-Louis est nommé sénéchal du Chapitre

¹ Charles Moët (+ 18 octobre 1694), était fils de Jérôme (1591-1672) et d'Adrienne Dorigny; et frère d'Antoine (1624-1700), chanoine de Notre-Dame, lui aussi (1659-1700), qui résigna sa prébende 62, *a latere sinistro*, à son neveu Charles Levesque (1675-1726), fils de Jacques (+ v. 1705) et d'Anne Moët (1641-v. 1712). Voir DU PIN DE LA GUERIVIERE, *Les Ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle...*, p. 298. — Ms 1773 [prébendes 14, 61], fol. 229, 335.

² DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 299. C'est par erreur que Frère Lett date cette nomination du 27 octobre 1694, dans *Les Premiers Biographes...*, p. 66. — Le ms Weyen dit textuellement : *receptus 20 octob. 1694*. Cf. *Bibl. municip. Reims*, ms 1773, fol. 229.

³ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 204, 284. — Ms BERNARD, p. 55.

⁴ E. LETT, *Les Premiers Biographes...*, p. 67.

⁵ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 286.

⁶ Il mourut subitement, le 22 février 1710. Voici, d'après un document d'époque, les « *Notes et quittances des frais funéraires de Mgr Charles Maurice Le Tellier* : aux sonneurs (132 livres), pour la cire consommée (39 livres), aux porteurs de billets d'invitation (6 l.), au vitrier (87 l.), aux sonneurs pour les préparatifs du service (10 l.), aux sergents du Chapitre (8 l.), au suisse (30 sols), au vicaire et grand prêtre de l'église de Reims (10 l.), à M. Multeau, pour 800 billets imprimés pour le service (16 l.), pour les tentures de drap noir (60 l.), au coutre et au chapucier (20 sols), au tappissier qui a tendu les draps et tentures noires dans le chœur (6 l.), au menuisier pour différents travaux (15 l.), somme totale : 398 l. 10 sols. Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 347. — Sur sa vie, son administration spirituelle et temporelle, ses rapports avec les protestants, ses ménagements à l'égard du jansénisme, sa disgrâce et sa mort, Cf. J. GILLET, *Charles-Maurice Le Tellier, archevêque-duc de Reims, Etude sur son administration et son influence*, Paris, libr. Hachette, 1881, in-8, XIV-440 pp.

⁷ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 196r., fol. 78-78v., 80v., 81-81v., 82v., 83-83v., 84-84v., 85, 86-86v., 87v., 88v., 89-90, 91v.-95, 97v., 99-100; G 283 (1).

métropolitain ¹. Il a de ce fait rang privilégié, après l'archevêque ou son vicaire général, dans les assemblées du clergé, y assiste au nom du Chapitre qu'il représente de 1716 à 1720, et également à celles, tant ordinaires qu'extraordinaires, du Conseil de ville. Procès, adjudications, baux de tous les biens, c'est du ressort des sénéchaux qui signent aussi tous contrats et traités. Ils assurent « l'exécution de toutes les conclusions » capitulaires, et règlent « toutes les affaires qui ne se peuvent terminer au Chapitre » ². Particulièrement chargés du soin de la fabrique de la cathédrale, ils sont les ayants garde « du cartulaire, avec les claviers » ³.

Mais là ne se borna pas l'activité du chanoine-sénéchal. Administrateur de la fondation Martine ⁴, auditeur des comptes des pauvres et de ceux de l'Hôpital général, pour les années 1714-1715 ⁵, auditeur des comptes du Chapitre et de ceux de la ville, en 1719 ⁶, il est délégué à Paris pour trancher le conflit qui opposait le Corps de ville à son archevêque ⁷.

Vidame de Notre-Dame, représentant l'archevêque au temporel, l'administration pourtant est loin de l'absorber. La Bibliothèque municipale de Reims conserve plusieurs manuscrits qu'il a composés, annotés ou copiés de sa belle calligraphie, régulière et arrondie. Citons :

Ms 350. *Necrologium vetus ecclesiae Remensis scriptum ad annum 1260 ad cujus marginem annotatae sunt variantes quaedam lectiones ex alio antiquiori quod dono dedit Odalricus, praepositus ejusdem ecclesiae ad annum 1060 et additamenta excerpta ex alteriori scripto ad annum 1400.* — Copie de Jean-Louis de La Salle, fin XVII^e

¹ Sur la compétence et juridiction des sénéchaux et baillis du Chapitre, Cf. *Bibl. municip. Reims*, ms 1777, pp. 22-26. — Ce même dossier contient des « Notes et des dessins des anciens sceaux du Chapitre de Reims », ms De La Salle. « Anciennement, dit le ms 1750 de la Bibliothèque de Reims, ils avaient l'exercice de la justice temporelle. Ils exercent aussi la juridiction spirituelle dudit Chapitre et sont comme ses vicaires généraux à l'égard de la paroisse Saint-Michel », *Bibl. municip. Reims*, ms 1750, pp. 142-144. — Id., ms 1783, fol. 48.

² *Bibl. municip. Reims*, ms 1783, fol. 50.

³ Il ne fut pas archiviste — *cartophylax* — au sens moderne du mot. Cette fonction était annexe à son office de sénéchal. Mais loin d'être un conservateur passif, Jean-Louis de La Salle fut un très actif travailleur.

⁴ *Arch. Ville de Reims, Hôpital général*, G² [Ecole de Cormicy (1717-1719)].

⁵ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 196 v^o, fol. 10v.-11.

⁶ Pierre VARIN, *Archives législatives de la Ville de Reims. Collection de pièces inédites pouvant servir à l'Histoire des Institutions dans l'intérieur de la Cité*, t. IV, *Statuts concernant la Bourgeoisie*, Paris, impr. Crapelet, 1852, p. 170, col. 2.

⁷ Pierre VARIN, *Archives législatives de la Ville de Reims...*, t. IV, *Statuts concernant la Bourgeoisie*, Paris, impr. Crapelet, 1852, p. 170.

siècle; 99 pages, plus feuillet initial A. 270 sur 195 mm. Rel. parchemin.

Ms 351. *Obituarium insignis ac metropolitanae ecclesiae Remensis, ex vetustissimo codice manuscripto, Iussu Capituli ejusdem ecclesiae de novo descriptum, anno Domini M DC LXI.* — Copie de Jean-Louis de La Salle, XVII^e siècle. Papier, 24 feuillets, 198 sur 138 mm. Non relié.

Ms 663. *Remarques sur les usages des Chartreux dans la Sainte Messe.* — Par Jean-Louis de La Salle, 4 pp. in-folio, numérotées 100-101.

Ms 1760. *Pouillé de Reims.* — Copie, XVIII^e siècle. Papier. 286 feuillets, plus le fol. 203 bis; 182 sur 127 mm. Rel. parchemin moucheté.

Ms 1783. *Mémoire touchant les droits et les fonctions des dignitez et des sénéchaux de l'église de Reims, par rapport aux affaires du Chapitre.* — De l'écriture du chanoine Delasalle [N^o 4 de l'ancien portefeuille YY, de Havé].

et d'autres encore qui, dans le *Catalogue général des manuscrits* portent la mention suivante : « du portefeuille de M. de La Salle ». Le savant théologien était aussi un érudit, un bibliophile averti ¹.

L'anticonstitutionnaire irréductible.

Il est un autre aspect de la vie de Jean-Louis de La Salle qu'on ne saurait passer sous silence. Avec la publication de la Constitution *Unigenitus* (8 sep-

¹ La Bibliothèque municipale de Reims conserve aussi un manuscrit que le Catalogue général attribue à Jean-Baptiste de La Salle : Ms 657. *Recueil sur la confession*, par le chanoine J.-B. de La Salle (XVII^e-XVIII^e siècles). Papier. Pièces in-folio et in-4, formant un ensemble de 160 pages, dont quelques pages blanches. — L'attribution à Jean-Baptiste de La Salle est gratuite. A en juger par la calligraphie, il serait plutôt du chanoine Jean-Louis, son frère. Voici les principaux titres des chapitres : Avis aux confesseurs (p. 1). Motifs pour exciter un pénitent à la contrition (p. 13). Remèdes généraux contre le péché pour empêcher la rechute (p. 20). Remèdes pour les péchez en particulier (p. 21). Avis méthodique pour bien entendre une confession générale (p. 45). Moyen très facile pour entendre les confessions les plus difficiles sans difficulté comme sont les gentils-hommes, dames, juges, etc... (p. 58). Pour la restitution. De la façon d'interroger sur cette matière (p. 69). Pour la restitution des autres torts (p. 71). Méthode pour entendre la confession des enfants (p. 82). Motifs de contrition pour les enfants (p. 84). Avis à donner aux prestres dans la conférence après la mission (p. 88). Maximes pour la conduite des confesseurs en mission ou autres occasions à l'égard des différentes sortes de personnes et cas de conscience (p. 97). Remarques sur les pénitences qu'on peut prescrire aux pécheurs dans la confession (p. 105). Remarques touchant les cas réservés dans le diocèse de Reims tant en général qu'en particulier (p. 113).

tembre 1713), il entra avec ardeur dans la querelle doctrinale qu'elle souleva. On sait qu'après la province ecclésiastique de Paris, il n'en est pas qui se soit distinguée par son opposition à la Bulle, comme celle de Reims. « Ce sont tous les Corps qui s'élèvent contre elle, écrit Nivelles, et se rangent sous l'étendard de l'Appel : Faculté de théologie, Université en corps, chapitres, curés, communautés séculières et régulières, ecclésiastiques, particuliers »¹. La province rémoise a fourni, à elle seule, trois prélats défenseurs de l'Appel : Pierre de Langle, évêque de Boulogne, l'un des quatre chefs anticonstitutionnaires; François de Clermont, évêque de Laon, et Gaston J.-B. de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, avant d'être promu au siège archiepiscopal de Paris.

Reims est au XVIII^e siècle, en province, le centre de propagande janséniste le plus méthodiquement organisé. Il devient le grand entrepôt de livres venus de Paris, et surtout de Hollande, grâce à une contrebande organisée à grande échelle tout le long de la frontière du royaume. Sa Faculté de théologie acquiert un prestige grandissant par ses hardiesses intellectuelles et son style révolutionnaire. Elle est la seule avec la Sorbonne à s'opposer à l'acceptation de la Bulle. Six de ses docteurs, dirigés par Nicolas Legros, demandent au roi, le 1^{er} juin 1716, de surseoir à sa soumission jusqu'à ce qu'un concile général ait permis de connaître le sentiment des évêques : ce fut l'origine des appels².

Laissons parler les documents eux-mêmes; il ne s'agit ici que d'histoire et non de doctrine. Nous les citons chronologiquement, choisissant de préférence les actes de la hiérarchie et du pouvoir royal, les décisions des assemblées et des Facultés de théologie, les conclusions du Chapitre de Reims et de celui de Saint-Symphorien. Ils permettent d'apprécier les faits avec sérénité et de juger sans parti pris ceux qui à Reims et dans le voisinage — et ils sont nombreux — essayèrent, mais finalement en vain, de se soustraire à l'autorité de l'Eglise en matière doctrinale :

¹ G. N. NIVELLES, *La Constitution Unigenitus...*, t. III, pp. 91-92. — « Le schisme et l'hérésie n'ont pris que de trop profondes racines, et principalement dans ce malheureux Diocèse », dans *Lettre de Mgr de Mailly à S.A.R. le duc d'Orléans*. Reims, 20 janvier 1718 [Bibl. municip. Reims, CR. I. 376, p. 39].

² René TAVENEAU, *op. cit.*, p. 404, 566-569. La part qui en revient à Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, ne saurait être passée sous silence. Auxiliaire, puis titulaire, en 1671, il avait affirmé, avec son hostilité aux Jésuites, ses sympathies gallicanes et son option pour les doctrines de Jansénius et de Quesnel... Grâce à sa protection, l'Université professait une théologie imprégnée de jansénisme, avec une liberté et une hardiesse inconnues ailleurs. Elle devait conserver ce rôle d'avant-garde dans les controverses du XVIII^e siècle. R. TAVENEAU, *op. cit.*, p. 162. — Louis de GRANDMAISON, *Inventaire sommaire du Fonds de Ch.-M. Le Tellier, archevêque-duc de Reims* (Bibl. Sainte-Geneviève), Paris, 1894, in-8, 29 pp.

- 1714, 27 avril. Mandement du vicaire général de Mgr François de Mailly, archevêque de Reims, pour la publication de la Constitution *Unigenitus* ¹.
- , [s.d.] La Constitution est acceptée en cent douze diocèses; quinze évêques protestent ².
- , 23 mai. La Constitution est reçue par la Faculté de théologie de Reims. Neuf docteurs sur vingt-six protestent. Parmi eux : Jean-François Maillefer, Claude Baudouin et Nicolas Legros ³.
- , 28 mai. Le Chapitre de Notre-Dame de Reims reçoit la Constitution. *Patet quod Capitulum cum honore recepit et acceptavit Constitutionem Unigenitus; ipsamque registrari iussit et publicari in locis suae iurisdictionis subditis* ⁴.
- 1715, 18 avril. Mandement de l'archevêque de Reims ordonnant à « tous abbez, doïens, chanoines, prieurs, curez, docteurs de la Faculté de théologie de Reims, ou d'autre Faculté... et à tous autres ecclésiastiques du diocèse qui n'avaient pas acquiescé à ladite Constitution de s'y soumettre sous peine d'excommunication » ⁵.

¹ *Bibl. municip. Reims*, CR. I. 376, doc. 16.

² [LEGROS], *Abrégé chronologique...*, p. 35. — Sur Nicolas Legros, Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 250, 31.

³ *Bibl. municip. Reims*, CR I 376, doc. 23. Dans une première assemblée extraordinaire, la Constitution fut « témérairement refusée par le plus grand nombre des docteurs ». Lors d'une seconde et d'une troisième assemblée extraordinaires à laquelle assista M. de Lescalopier, MM. Debeine, Gillet et Geoffroy, maintinrent « leur rébellion opiniâtre aux ordres de l'Eglise ». Ils furent interdits de toutes leurs fonctions, suspendus de leurs offices et bénéfices, privés et séparés de la communion des fidèles, en attendant leur rétractation. Cf. *Id.*, p. 22.

NIVELLE écrit : « Le 26 juin 1716, à l'unanimité des 30 docteurs présents, la Faculté proclame solennellement qu'elle n'avait jamais reçu la Bulle. NIVELLE, *Le cri de la foi...*, t. I, p. 246 sv. Son affirmation est contredite par l'acte du 23 mai 1714. Legros, Baudouin formaient le groupe le plus actif, le plus en contact avec la Hollande, des dirigeants jansénistes. — Les Baudouin, Nicolas et Claude, étaient originaires de Verdun. Nicolas quitta cette ville et s'établit à Reims. Vicaire général, en 1710, [*Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 325, p. 5], il fut l'une des personnalités les plus agissantes de la Faculté de théologie. Avec son frère Claude, Legros, Maillefer et Gillet, il diffuse les doctrines port-royalistes. A la mort de Charles-Maurice Le Tellier, (1710), Nicolas se réfugia à Metz. Il avait causé dans le diocèse de Reims « un mal infini ». Cf. René TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine, 1640-1789*, pp. 226-227.

⁴ *Bibl. municip. Reims*, ms 1786, fol. 24v. — Ce ms contient *variae conclusiones Remensis Capituli, 1714-1721*. C'est une copie, dont l'auteur, à en juger par la calligraphie, n'est autre que Jean-Louis de La Salle.

⁵ *Bibl. municip. Reims*, CR. I. 376, doc. 20.

- , 20 mai. Les chanoines Baudouin, Nicolas Legros, Jean-François Maillefer disparaissent de Reims plutôt que d'y être contraints.
- , 17 juin. Sentence d'excommunication contre eux ¹. Elle est rendue publique le 28 juin ². Ils en appellent au Parlement.
- 1716, 28 mai. Le Parlement casse la sentence d'excommunication ³. Mgr de Mailly, par lettre autographe du 5 juin, proteste contre l'arrêt du Parlement ⁴.
- , 26 juin. La Faculté de théologie de Reims, assemblée extraordinairement, se rétracte d'avoir reçu la Constitution, comme contrainte, attendu la présence de l'Intendant de Champagne (1714, 1^{er} juin) ⁵.
- , 28 juin. Les chanoines Baudouin, Legros, Jean-François Maillefer, absous par le Parlement, réapparaissent à Reims ⁶.
- 1716, 13 septembre. Les curés de Reims et plusieurs de la campagne et le théologal de la Cathédrale [Nicolas Rogier], se rétractent d'avoir reçu la Constitution ⁷.
- , 5 octobre. Ordonnance de l'archevêque de Reims portant condamnation du livre intitulé *Le Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, sans nom d'auteur ⁸.

¹ *Bibl. municip. Reims*, CR. I. 376, doc. 23. — Id., ms 1426, fol. 321. — Procès-verbal du Sr Loppis de La Fare, contenant les dires des sieurs Debeyne, Hillet et Geoffroy, docteurs en théologie, curés de Saint-Jean et de Saint-Sixte, de Saint-Martin et de Saint-Symphorien de la Ville de Reims (14 juin 1715). Cf. *Arch. Ville de Reims, Mélanges X : Le Jansénisme à Reims au temps de Mgr de Mailly*.

² *Bibl. municip. Reims*, CR. I. 376, doc. 21. — *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 250, 20-23.

³ *Bibl. municip. Reims*, ms 664, 6. — Pendant les années 1715-1716, des prières et pèlerinages furent faits à la Pompelle par des particuliers pour demander à Dieu par l'intercession des martyrs, le gain du procès en Parlement en faveur des chanoines et curés de Reims suspendus. Cf. *Bibl. municip. Reims*, ms 664, 6, fol. 2v.

⁴ *Bibl. municip. Reims*, CR. I. 376, doc. 28.

⁵ *Bibl. municip. Reims*, ms 664, 6. — [LEGROS], *Abrégé chronologique...*, 1732, p. 37.

⁶ Id., ms 664, 6. — A ce sujet, voir document 29, p. 17; et *Bibl. municip. Reims*, ms 1775, fol. 37. Envoyé en exil à Saint-Jean-de-Luz, en 1721, Nicolas Legros, *vir apprime doctus et quasi invitus Bullae Clementis XI... hostes et adversarius*, mourut en Hollande, en 1741.

⁷ Id., ms 664, 6.

⁸ *Bibl. municip. Reims*, CR. I. 376, doc. 30.

- , 7 novembre. Présentation au Chapitre métropolitain, par MM. Antoine Lempereur, chantre, président; Remy Favart et Jean-Louis de La Salle, sénéchaux, de ladite ordonnance ¹.
- , 4 novembre. Le Chapitre fait appel de la décision de l'archevêque retirant la direction du séminaire aux chanoines réguliers de Sainte-Geneviève pour la confier aux Jésuites ². Le jour suivant, l'assemblée des notables de la ville proteste à son tour ³.
- , 11 novembre. Le Chapitre appelle comme d'abus contre le mandement de Mgr l'archevêque portant condamnation du livre *Le Témoignage de la vérité dans l'Eglise* ⁴. *Ex pluralitate suffragio... non fiet lectio dicti mandati*. La Faculté de théologie en appelle, les 12-13 novembre ⁵.
- , 9 décembre. Ordonnance de Mgr l'archevêque de Reims portant déclaration de suspense « de leurs fonctions, de leurs offices et de leurs bénéfices », MM. Antoine Lempereur, chantre; Jean-Baptiste De-Y de Séraucourt, grand archidiacre; Remy Favart, sénéchal; Jean Gillot, Jean Godinot, l'ainé; Jean-Baptiste-Louis de La Salle, sénéchal; Nicolas Rogier, Guillaume Rogier, Jean Bourgain, Charles Gobdillot, Jean Lacourt, Jean Delosse, pour n'avoir pas lu ou fait lire l'ordonnance portant condamnation du livre *Témoignage de la vérité dans l'Eglise* ⁶.
- , 11 décembre. Les deux sénéchaux exposent au Chapitre ce qui était arrivé. *Conclusum est quod per Capitulum appellabitur et de facto Capitulum appellat tamquam ab abusu de decreto Dni Archiepiscopi* ⁷.
- 1717, 4 janvier. Instruction pastorale de l'archevêque de Reims aux fidèles de son diocèse au sujet des curés... Chapitres qui n'ont pas signé l'adhésion à la Bulle *Unigenitus* ⁸.

¹ Id., doc. 32.

² *Bibl. municip. Reims*, ms 1786, fol. 19-20v. — *Arch. Ville de Reims, Mélanges X*: dos. *De Mailly. Séminaire établi chez les Jésuites*.

³ *Bibl. municip. Reims*, ms 664, 6.

⁴ Id., ms 1786, fol. 19.

⁵ Id., ms 664, 6.

⁶ *Bibl. municip. Reims*, ms 1786, fol. 20. — Id., ms 664, 6.

⁷ *Bibl. municip. Reims*, ms 1786, fol. 20.

⁸ *Bibl. municip. Reims*, CR. I. 376, doc. 33. Le conflit entre Mgr de Mailly et la Faculté de théologie était flagrant. Le 4 février 1717, l'archevêque refusa l'institution de

- 1717, 5 mars. Les évêques de Mirepoix, Boulogne, Montpellier et Senez viennent en Sorbonne et y notifient leur Appel de la Constitution au futur Concile général ¹.
- , 20 mars. Ordonnance de l'archevêque de Reims à tous curez, docteurs en théologie et chanoines... qui n'ont pas encore reçu la Constitution *Unigenitus* ou qui l'ayant reçue l'ont rejetée ou désavouée, de la recevoir dans huit jours pour ceux de la ville, ou dans trois semaines pour ceux de la campagne ou qui sont dans les autres villes, sous peine d'excommunication ². Protestation de la Faculté de théologie au sujet de cette ordonnance ³.
- 1717, 22 mars. Appelé à se prononcer concernant l'appel au futur concile, *Capitulum in vim juramenti congregatum... apertis more solito et numeratis suffragiis conclusum est adhaerendum esse appellationi a supradicta Constitutione SS. D.N. Clementis XI quae incipit Unigenitus*. Les deux sénéchaux, Remy Favart et Jean-Louis de La Salle, sont chargés d'en donner connaissance à Mgr l'archevêque et de faire enregistrer la conclusion par devant les notaires tabellions ⁴.
- , 25 mars. Lettre de la Faculté de théologie de Reims à Messieurs les évêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier et de Boulogne ⁵.
- , 25 mars. Le Chapitre de Saint-Symphorien conclut d'appeler au futur concile ⁶.
- , 27 mars. Lettre de la Faculté de théologie de Reims à Mgr le Cardinal de Noailles concernant son acte d'appel au futur concile ⁷.

l'un des trois docteurs Jean-Baptiste Fillion, Claude Baudouin, Jean-François Maillefer, préposés comme recteurs de l'Université, par la Faculté, le jour précédent. *Nominationem pridie, respuamus* répondit-il. Cf. *Bibl. municip. Reims, Mélanges X* : dos. De Mailly. *Constitution Unigenitus*.

¹ [LEGROS], *Abrégé chronologique...*, p. 39.

² Id., ms 664, 6. — *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 250, 24.

³ Id., ms 664, 4^o. — *Bibl. Sainte-Geneviève*, ms 1473, fol. 194v.

⁴ *Bibl. municip. Reims*, ms 1786, fol. 21-22. Id., ms 664, 6. — *Bibl. Arsenal*, ms 3669, fol. 184-185.

⁵ *Bibl. Sainte-Geneviève*, ms 1473, fol. 194v.

⁶ *Bibl. municip. Reims*, ms 664, 6.

⁷ *Bibl. Sainte-Geneviève*, ms 1473, fol. 191v.

- , 31 mars. Les chanoines, curés, prêtres, docteurs de Reims, appelants, obtiennent un relief d'appel contre l'excommunication. Ils le signifient à l'archevêque ¹.
- 1717, 3 avril. Acte d'appel de la Constitution *Unigenitus* par le cardinal de Noailles ².
- , 13 avril. Arrêt du Parlement enjoignant à Mgr de Mailly de ne point mettre à exécution son ordonnance relative à l'excommunication de ceux qui ne recevraient pas la Constitution *Unigenitus* ³.
- , 29 mai. Sentence du Parlement de Paris contre Mgr de Mailly au sujet de la suspense des chanoines et l'excommunication des curés ⁴.
- , 20 août. Lettre circulaire du Régent à tous les évêques du royaume ordonnant qu'aucun n'ait à appeler au futur concile ⁵.
- , 18 septembre. Lettre de cachet au doyen de Saint-Symphorien de Reims et au syndic de la Faculté de théologie, pour avoir consenti et signé des thèses qui blessaient l'autorité du pape et des évêques et avoir visité à Amsterdam le P. Quesnel ⁶.
- , 7 octobre. Déclaration de Louis XV en faveur du Saint-Siège. Défense est faite de parler, disputer, écrire ou faire imprimer des livres concernant la Constitution ⁷.
- 1718, 10 septembre. Mandement de l'archevêque de Reims, au sujet de la Constitution *Unigenitus*, défendant à tous les diocésains, sous peine d'excommunication, d'interjeter aucun appel de ladite Constitution ⁸.
- , 24 septembre. Le cardinal de Noailles publie l'appel qu'il avait interjeté dès l'année précédente et qu'il avait tenu secret ⁹. L'Université de Paris fait appel le 5 octobre.

¹ *Bibl. municip. Reims*, ms 664, 6. — Id., *Mélanges X : Le jansénisme à Reims au temps de Mgr de Mailly*.

² *Bibl. Arsenal*, ms 2054, fol. 673.

³ *Bibl. municip. Reims*, ms 664, 6.

⁴ Id., ms 664, 6. — Signification lui en fut donnée le 3 juin. Le 8 juin, on procéda à la saisie de son revenu pour dommages et intérêts. *Arch. Ville de Reims. Mélanges X : dos. De Mailly. Constitution Unigenitus*.

⁵ Id., ms 664, 6.

⁶ Id., ms 664, 6.

⁷ Id., ms 664, 6. — *Bibl. municip. Reims*, CR.V.2116.

⁸ *Bibl. municip. Reims*, CR. I. 376, doc. 42.

⁹ [LEGROS], *Abrégé chronologique... 1732*, p. 41.

- , 7 octobre. Lecture est faite au Chapitre métropolitain du mandement de l'archevêque de Reims. *Capitulum omnium deliberantium maximi consensu*, confirme *prout innovat et confirmat appellationem a se die 22 martii 1717 adhaerendo appellationi quatuor illorum Praesulum interjectae ad proximum generale concilium*. Cette délibération fut soumise au Chapitre *post vespervas extraordinario convocandum ad quos singuli DD. canonici per dormentarium invitabuntur*¹.
- , 13 octobre. Le Chapitre de Saint-Symphorien appelle au futur concile².
1719. Mémoire sur les motifs qui engagent le Chapitre de l'Eglise de Reims, l'Université, la Faculté de théologie, les abbayes de Saint-Remi et de Saint-Nicaise de Reims, le Chapitre de Saint-Symphorien, les abbayes de Saint-Basle, de Mouzon, d'Hautvillers et de Novi et plus de cent curés de la ville et du diocèse, d'appeler du mandement de M. l'archevêque du 10 septembre 1718³. Les 3-4 août, la Faculté de théologie présentait un autre *Mémoire* à l'Intendant de Champagne.
- 1720, décembre. Le Parlement est exilé à Pontoise et menacé d'être envoyé à Blois à cause de son opposition à l'enregistrement de la Déclaration royale⁴.
1721. Des listes contenant les noms des Appelants commencent à circuler⁵.
- 1721, 7 août. Le Chapitre de Saint-Symphorien accepte « avec respect et soumission la Constitution de N.S.P. le pape Clément XI ». M. Jean-François Maillefer et M. Bernard se sont opposés à cette conclusion. Ils ont demandé acte qui leur a été refusé⁶.
- , 8 août. Le Chapitre métropolitain désavoue MM. Jean Dey de Séraucourt, Jean Godinot, Jean-Baptiste-Louis de La Salle, Jean Bourgain, Gobdillot, Jean Hermann Weyen et Jean Lacourt,

¹ *Bibl. municip. Reims*, ms 1786, fol. 22.

² Id., CR. I. 376, doc. 51.

³ *Bibl. municip. Reims*, ms 664, 8.

⁴ [LEGROS], *op. cit.*, p. 44.

⁵ Id., *op. cit.*, p. 44.

⁶ *Bibl. municip. Reims*, CR. I. 376, doc. 52. — AMG., AB i, dos. : *Registres des conclusions du Chapitre de Saint-Symphorien*.

concernant leur intervention contre le doyen dudit Chapitre et la Déclaration royale du 4 août 1720 ¹.

Le Chapitre en corps s'était rallié à l'orthodoxie en 1720. Trois années auparavant, son comportement n'avait guère été exemplaire. « Nous avons sujet de croire — écrit Mgr de Mailly — que le Chapitre de notre métropole auroit contribué par son exemple à faire rentrer dans leur devoir les prêtres rebelles; mais quelle a été notre surprise et notre douleur en même tems lorsque nous avons appris [qu'il avoit] refusé de lire notre ordonnance, sous le vain prétexte d'une exécution qui ne peut jamais avoir lieu en matière de doctrine » ².

En choisissant parmi les plus représentatifs les titres que nous avons alignés, on devine la lutte sans merci que se livrèrent partisans et appelants de la Constitution *Unigenitus*, les premiers rangés autour de leur archevêque ³, les seconds comptant pour chefs de file quelques docteurs en théologie, quelques chanoines des Chapitres de Notre-Dame et de Saint-Symphorien, quelques curés ⁴. On aura remarqué au passage les noms de Jean-François Maillefer et de Jean-Louis de La Salle.

Quelle est la responsabilité personnelle de ce dernier? Aucun indice ne permet de douter de son orthodoxie jusqu'en 1716. Sa rébellion date de cette année. Suspendu de « ses fonctions, offices et bénéfices », le 9 décembre 1716, il resta sourd aux cris de ralliement du 4 janvier et du 20 mars 1717. Le 22 mars, il appelait de la Constitution au futur Concile et renouvelait l'appel, le 17 octobre 1718. Jusqu'à la fin de sa vie, il resta dans l'opposition. Peut-on arguer de sa charge de sénéchal — obligé par conséquent de faire respecter et exécuter les conclusions du Chapitre — pour justifier sa conduite? Rien ne l'empêchait de

¹ *Bibl. municip. Reims*, ms 1786, fol. 24.

² *Bibl. municip. Reims*, CR. I. 376, doc. 33, p. 4. — Guillet de BARU, *Mémoire pour le Chapitre de l'église métropolitaine de Reims et autres Appelans comme d'abus des Ordonnances de M. l'Archevêque de Reims, des 5 octobre et 9 décembre 1716 et 20 mars 1720*, Paris, François Jouenne, 1717, in-4, 52 pp.

³ François de Mailly, fils de Louis, marquis de Mailly et Jeanne de Mouchy, marquise de Nesle. Evêque d'Arles (1698-1710), il est nommé archevêque de Reims. Il prit possession de son siège, le 25 mars 1711. Créé cardinal, le 29 novembre 1719, il mourut dans son abbaye de Saint-Thierry, le 13 septembre 1721. Son corps fut rapporté à Reims et inhumé dans la cathédrale. Son cœur fut envoyé et déposé au côté de ses pères dans l'église paroissiale de Nesle.

⁴ Au sujet de ces luttes, du fanatisme qui les animait, des scandales qui en résultaient, des désordres qu'elles provoquèrent dans le diocèse de Reims, Cf. *Journal* de Pierre Chastelain, dans *Bibl. municip. Reims*, ms 1900, fol. 3v.-5. — E. CAULY, *Etude sur la Faculté de Théologie de l'Université de Reims*. Discours d'ouverture prononcé à la séance publique de l'Académie nationale de Reims, le 7 juillet 1898, dans *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, vol. 103, t. I (1899), pp. 30-35.

s'en désolidariser personnellement. Soumission à son archevêque ou soumission au Chapitre, et au-delà de leurs personnes, à leur position doctrinale : tel était, schématiquement, en définitive, le dilemme qui s'offrit à son choix. Pour s'être réclamé de l'Eglise contre le Pape, Jean-Louis de La Salle fut séparé de l'Eglise. *Ubi Petrus ibi Ecclesia*.

Nous n'avons fait qu'effleurer la question du jansénisme en traitant le problème historique personnel au chanoine de La Salle, l'encadrant dans sa chronologie locale pour la décennie 1714 à 1724 : dix années en butte aux contradictions, aux tortures de l'âme, aux luttes acharnées entre gens qui clamaient leur foi en l'Eglise et ne lui obéissaient point. L'étude du jansénisme rémois est une question trop complexe pour qu'on puisse la traiter à la légère par un oui ou par un non. Rappelons toutefois que l'Eglise est une mère même lorsqu'elle menace, censure et doit finalement sévir. Les peines qui frappèrent Jean-Louis de La Salle furent très graves. Peut-être oublia-t-il qu'il restait toujours son fils. Jamais on ne l'entendit, jamais on ne le vit faire un geste de regret.

Jusqu'en 1716, des affinités très marquées avaient uni Jean-Baptiste et Jean-Louis. Elles furent brisées dès le jour où celui-ci adhéra à la secte. « Il ne convient guère d'avoir affaire à ces sortes de personnes » avait écrit Jean-Baptiste de La Salle au Frère Barthélemy¹. Joignant l'exemple au précepte, l'aîné « rompit tout commerce » avec son cadet, après avoir employé tout son zèle à le ramener sur le droit chemin².

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 203.

² BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 228. — Quant à l'attitude anti-janséniste de Jean-Baptiste de La Salle, elle est parfaitement connue « dès le tems qu'il faisoit ses études dans l'Université de Reims. Il ne se démentit jamais de cette première conduite... il ne voulut jamais se relâcher à cet égard ». Cf. BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 202. — On ne peut, sans injure à la vérité, parler du « jansénisme » de saint Jean-Baptiste de La Salle. A deux mois de sa mort, il déclarait catégoriquement ce que tout le monde savait : « Je n'ai jamais pensé à appeler non plus qu'à embrasser la doctrine des appelants au futur concile. J'ai trop de respect pour Notre Saint-Père le Pape et trop de soumission pour les décisions du Saint-Siège pour n'y pas acquiescer... Voilà quel est mon sentiment et ma disposition qui n'a point été autre et que je ne changerai jamais ». *Lettre au Frère Directeur de Calais*, dans F. FELIX-PAUL, *Les Lettres de saint J.-B. De La Salle...*, 65, pp. 300-301. — BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 224.

Sur la question, on peut consulter plus au long, BLAIN, *op. cit.*, t. II, pp. 84-93; 106-107; 218-227.

Parmi les parents ou proches parents de Jean-Louis de La Salle tombés dans le jansénisme, citons :

Guillaume de La Salle (1666-v.1730), fils de Pierre (1639-1702) et de Claude Monache (1640-1729), chanoine de Saint-Symphorien, signataire de l'acte d'appel (25 mars 1717), avec MM. Batteux, A. Bernard, J. Hachette, T. Bocquillon, L. Dutems, J. Maillefer,

L. Geoffroi, P. Hachette, G. Renault, G. Godard, L. Despérières, L. Gérard, François Tartais, A. de Chavari, tous chanoines. Cf. G.-N. NIVELLE, *La Constitution Unigenitus...*, t. III, p. 94.

Jean-François de La Salle (1688-1759), fils de Louis (1654-1701) et de Anne-Louise Croiset des Noyers (+ 1715), docteur en théologie, chanoine de l'église métropolitaine de Reims (reçu le 1^{er} mai 1737), prébende 69, signe l'acte d'appel au concile général, par la Faculté de théologie de Reims (13 mars 1717). Cf. Id., *op. cit.*, t. III, p. 95. — *Bibl. municip. Reims*, ms 1775, fol. 84.

Jean-Baptiste-Louis de La Salle (1698-1736), fils de Pierre (1666-1741) et de Françoise-Henriette Bachelier (1665-1728), bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, religieux de l'abbaye de Saint-Remi de Reims; son acte d'appel est du 30 septembre 1718. Cf. Id., *op. cit.*, t. III, p. 350.

Charles-Antoine de La Salle (° 1664), fils de Claude (1626-1684?) et de Marie Gargan, prémontré de l'abbaye de Saint-Martin de Laon, puis curé-prieur de Frinicourt près de Saint-Quentin (Aisne), dont voici *in extenso* l'acte d'appel : « Aujourd'hui, 19 novembre 1718, à quatre heures du soir, Nous, prêtres, chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Martin de Laon, capitulairement assemblés au son de la cloche, au lieu et en la manière accoutumée, ayant vu le mandement de M. l'Illustrissime et révérendissime évêque duc de Laon, second pair de France et comte d'Anisi, donné à Laon en son palais épiscopal, le 24 octobre, pour la publication de l'Appel qu'il interjette au Pape mieux conseillé et au futur concile général, de la Constitution de N. S. le pape Clément XI, du 8 septembre 1713, qui commence par ces mots *Unigenitus Dei Filius*, comme aussi de l'Appel qu'il interjette des Lettres de N. S. P. le Pape adressées à tous les fidèles, publiées à Rome le 8 septembre 1718 qui commencent par ces mots *Pastoralis officii*, ADHERONS avec notre dit Seigneur Evêque A L'APPEL de ladite Constitution du 8 septembre 1713, comme aussi à l'APPEL qu'il interjette des Lettres de N.S.P. le Pape publiées à Rome le 8 septembre 1718, et en outre adoptons comme lui les Appels de son Eminence M. le Cardinal de Noailles, archevêque de Paris; nous mettant tous sous la protection de Dieu, de l'Eglise universelle et du futur concile général, contre toute censure et excommunication venue ou à venir au sujet de ladite Constitution et dudit Appel; avec protestation expresse et très sincère que nous n'entendons jamais rien dire ou même penser de contraire à l'Eglise Une, Sainte, Catholique et Romaine, ni à l'autorité du Saint-Siège auquel nous promettons de demeurer attachés par une communion inviolable jusqu'au dernier soupir de notre vie; ni aussi que nous ne nous départirons jamais du respect et de l'obéissance qui est due selon les canons de N.S.P. le Pape. Fait à l'abbaye de Saint-Martin de Laon, les jours et an que dessus. [Sig.] F. DE LA SALLE, PRIEUR ». Cf. Gabriel-Nicolas NIVELLE, *La Constitution Unigenitus...*, t. III, p. 304. — Fondée en 1214 en remplacement d'un petit collège de chanoines, cette abbaye fut donnée aux religieux de Saint-Norbert qui venaient de fonder à Prémontré (Aisne), l'Ordre de ce nom. Très pauvre dans le commencement, elle ne tarda pas à acquérir de grandes richesses. Au moment de la Révolution (1789), les revenus de la manse conventuelle s'élevaient à 38.000 livres : la manse abbatiale avait été réunie à l'évêché en 1734. Cf. MELLEVILLE, *Dictionnaire historique de l'Aisne*, t. I, p. 341. — *Arch. Aisne*, H 871-876.

Jean-François Maillefer (1682-1723), chanoine de l'église collégiale de Saint-Symphorien et receveur du Chapitre de ladite église (appel du 25 mars 1717). Cf. Id., *op. cit.*, t. III, p. 94; t. IV, p. 233, 234. — Pour plus de détails, voir document 29, pp. 17-19.

Simon-Louis Maillefer (1683-1752), frère du précédent, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, prieur de l'abbaye de Saint-Nicolas-sous-Ribemont, en 1721. Il renouvelle d'appel, le 14 mai de cette même année. Cf. Id., *op. cit.*, t. III, p. 434.

François-Elie Maillefer (1684-1761), frère de Simon-Louis et Jean-François, prieur de l'abbaye mauriste de Nogent-sous-Couci, au diocèse de Laon. Il renouvelle l'appel, le 15 mai 1721. Cf. Id., *op. cit.*, t. III, p. 434. — Pour d'autres détails, voir document 29, pp. 19-21.

Le censeur du Ms Bernard.

Plus qu'une simple notice nécrologique relatant en termes charitables destinés à l'édification toutes les vertus du disparu, c'est la vie même du Fondateur que les Frères voulurent avoir au lendemain de sa mort; une vie vraie où l'humain côtoierait le divin à travers les mille péripéties d'une existence somme toute tourmentée.

Pour « tout mettre en ordre », on fit appel à Frère Bernard, ce Jean Dauge, né à Fribourg, en Suisse, le 24 juin 1697, entré au noviciat de Paris en mars 1713, devenu instituteur à Grenoble, en 1716, puis à Paris, avant d'aller à Reims recueillir des renseignements de vive voix ou par écrit, des personnes qui avaient approché le Fondateur ou vécu avec lui, les confronter avec les nombreuses notes qu'il avait reçues, et, son information terminée, les passer au crible impitoyable de la critique avant de les produire en texte suivi. « Scrupuleusement attaché à suivre mot à mot les mémoires et l'esprit de ceux qui les [lui] avaient donnée », Frère Bernard fit œuvre d'archiviste plutôt que d'historien. Il eut des contradicteurs, au dedans, parmi les Frères; au dehors, parmi les parents du saint et les partisans du jansénisme. Il y en eut aussi, mais « en beaucoup plus petit nombre », parmi les adeptes de la doctrine du Saint-Siège demeurés indéfectiblement fidèles à l'*Unigenitus*.

Était-ce comme arbitre des uns et des autres ou bien à titre personnel en tant que frère consanguin, que Jean-Louis fut prié d'examiner le Ms Bernard? Sans doute pour ce motif particulier.

Le ms Bernard a, en fait, été examiné, censuré, raturé. De nombreux signes divers, en marge droite ou gauche, attirent l'attention sur des passages corrigés ou à corriger, à discuter, à revoir¹. Un trait marginal continu² ou brisé³, des parenthèses⁴, indiquent les passages discutables ou à supprimer.

Les retouches sont nombreuses, qu'il s'agisse de textes incorrects rendus plus harmonieux, de mots ou de membres de phrase ajoutés, de suppressions substantielles ou sans intérêt. Nous allons les examiner :

Remi Lespagnol (1677-1743), bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, religieux de l'abbaye de Saint-Thierry-lès-Reims, fait appel, le 16 janvier 1719. Cf. Id., *op. cit.*, t. III, p. 355.

¹ Cf. pp. 12-18, 20-24, 30, 34-36, 42-45, 49-50, 53-54, 56, 61, 63-64. Sauf quelques mots barrés, c'est à peu près les seules indications que l'on trouve à partir du fol. 32. Trois fois [pp. 25, 28, 29], il est marqué « abrégé ».

² p. 19.

³ pp. 14, 15, 17, 19, 20, 26, 27, 30.

⁴ pp. 41, 42, 44, 49, 50, 61, 63, 64, 73, 75, 76, 82.

a) *Les corrections*. Deux sont particulièrement à signaler. (Nous citons le texte de Bernard et en regard celui du correcteur) :

BERNARD	CORRECTEUR
p. 5 : « La troisième partie contient les persécutions qu'on lui a suscité et les voyages qu'il a fait pour la propagation du même institut ».	... contient les oppositions qu'il a rencontré dans son entreprise...
p. 7 : Le St Siège à qui seul il appartient de décider infailliblement de la sainteté d'une personne.	<i>barré</i> infailliblement.

Moins important, mais digne de mention :

p. 23 : M. Niel. Un homme âgé d'environ 55 années natif de la ville de Laon.	Un homme âgé d'« environ 55 ans natif du Diocèse de Laon ».
--	---

Remplacer « mistère » par sacrement (p. 16), « trois de ses frères », par trois de Messieurs ses frères (pp. 28, 56); « Madame Leveque dite de Coyers », par des Croyères (p. 29); « première place », par premier rang (p. 42); nourriture « fort grossière », par fort commune (p. 21); M. Philbert, « qui avoit été supérieur du Séminaire », par l'un des supérieurs (p. 52), ne tire pas à conséquence, pas plus que « la probité éclairée — contre avec « beaucoup de probité (p. 10) — avec laquelle M. Louis de La Salle remplissait sa charge de conseiller.

b) *Les additions* se réduisent bien souvent à de simples mots¹. Mais il y en a toutefois d'importantes qu'il est utile de signaler.

p. 12 Ms Bernard dit simplement que Jean-Baptiste de La Salle fut « pourvu d'un canonicat ». Le *Censeur* ajoute : « à l'âge de quinze ans ». Et dans la marge de gauche, en haut, on lit : ... « le chanoine qui lui a résigné lui disoit souvent : [Mon] petit cousin, un bon chanoine doit vivre comme un Chartreux et aussy retiré qu'un Chartreux passant la vie dans la retraite et la solitude ».

p. 13 Ms Bernard : « Nôtre nouveau chanoine s'étant disposé à recevoir les quatre ordres mineurs fut obligé de partir de Reims pour Cambrai où il devoit les recevoir... » *Note marginale en incipit* : ... « il reçut les Ordres mineurs dans la chapelle archiépiscopale de Reims, des mains de Mgr de Bourbon, évêque de Soissons,

¹ pp. 3, 6, 17, 21, 39, 42, 66, 75-76.

chargé par l'archevêque Barberini de faire l'ordination (J. G. ss) », [Jean Guibert, Saint-Sulpice].

- p. 15 Ms Bernard souligne que Jean-Baptiste de La Salle demeura à « l'incomparable séminaire » de Saint-Sulpice, dix-huit mois, « étant entré le 18 octobre 1670 et en étant sorti le 19 avril 1672 ». Jean-François Maillefer barre « incomparable » et ajoute : « ac- cause de la mort de M. son père ».
- p. 26 Parmi les personnages consultés lors de l'établissement de la première école lasallienne à Reims, Ms BERNARD cite :
« Le R. Père de Bretagne Bénédictin, prieur pour lors de l'abaïe de [illisible] et ensuite de Saint Germain ».
Jean-Louis de La Salle ajoute ces précisions :
« Le R. Père Bretagne, Bénédictin, prieur pour lors de l'Abaië de St Remy de Reims, et ensuite de Saint Germain des Prez à Paris ».
- p. 72 A propos de la retraite préparatoire à l'émission du vœu temporaire d'obéissance, Bernard écrit :
« Il [Jean-Baptiste de La Salle] commença avec eux une retraite, un jour de Pentecôte, selon l'usage qui s'est toujours observé depuis ».
Le *Censeur* précise : « un jour de Pentecôte de l'an 1687 ».
- p. 80 Parmi les personnages qui avaient une particulière estime pour M. de La Salle, Ms Bernard cite, outre le duc de Mazarin, « l'abbé de Thiery ».
Jean-Louis de La Salle a bien soin de nous dire qu'il s'agit de « M. Bailly, abbé de St Thiéry ».

c) *Les suppressions*. Elles se bornent à des ratures¹, des mots, des membres de phrases barrés d'un trait oblique ou horizontal (pp. 16-19, 24-27). Bernard avait écrit, à propos du manuscrit autographe où saint Jean-Baptiste de La Salle rapportait la naissance de l'Institut des Frères : ce ms,

- p. 22 caché pendant plus de vingt ans... que l'on a heureusement découvert pendant le voïage de Provence
Texte barré pendant le voïage de Provence.

¹ pp. 12, 13, 15, 18, 22, 29, 31, 33, 34, 53, 55.

De même, en parlant du compagnon de M. Niel,

p. 23. M. Nyel étoit envoyé dans ladite ville de Reims avec un jeune homme de 14 ans

Texte barré avec un jeune homme de 14 ans ¹.

Il y a, à côté de ceux-là, des passages entiers que Jean-Louis de La Salle a sabrés impitoyablement; ceux en particulier où il est question de lui : séjour à Guise ², séparation de Pierre et Jean-Remy d'avec leur frère aîné ³.

Corrections, additions, suppressions remplissent les trente-six premiers folios du manuscrit, où il ne reste que deux pages vierges (p. 1 et 11). Elles se font rares dans les feuillets qui suivent (pp. 36-49), et n'existent pratiquement plus des pages 57 à la fin. Après donc un premier effort d'attention, l'examineur, fatigué, ou moins intéressé par le récit, a déposé sa plume.

Mais n'y eut-il qu'un correcteur? Sans besoin de recourir à une expertise d'écriture, et en dehors de celle du copiste, on rencontre visiblement trois genres de calligraphie : la première, fine, pointue, qui semble bien être celle de l'auteur, Frère Bernard ⁴; une seconde, anguleuse, cursive penchée, celle de Jean-François Maillefer ⁵; la troisième enfin, moins penchée ou droite, ronde et pansée, trait plus plein et foncé, plus caractérisé : celle de Jean-Louis de La Salle. Il suffit pour s'en convaincre, de comparer entre elles, par exemple, les pp.

10 : De La Salle — Maillefer

23 : De La Salle — Bernard ⁶.

Il devient ainsi difficile, dans une analyse quantitative, d'attribuer un *quantum* déterminé aux correcteurs et l'examen ne porte que sur les trente-deux premiers folios, puisque les corrections se font rares à partir de ces feuillets.

¹ La suppression a été maintenue par Maillefer, ms Carbon, fol. 12 et ms 1426, fol. 17. — Blain, par contre, a rétabli le texte de Bernard, Cf. BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 160.

² Ms BERNARD, p. 67 et document 42, pp. 81-82.

³ Ms BERNARD, p. 43 et document 11, p.186. Sacrifié pareillement ce qui se rapporte au legs de Mme de Croyères et son placement en rente sur l'Hôtel de Ville de Paris (pp. 29-30), et ce passage que Jean-Louis dut trouver offensant : « Ce fut dans cette maison [Rue Neuve — rue Conrai] où déchargé de tout ce qui pouvoit lui être à charge et Sur tout de Messieurs ses frères... » (p. 62). Comment ne pas réagir à cette impertinence ?

⁴ pp. 19, 20, 21, 32, 38, 40, 42, 74, 75.

⁵ Pour preuve, pp. 5, 12, 13, 15, 18, 28, 55. C'est indûment que *Cahiers lasalliens*, [vol. 4, p. XVII], l'identifient avec celle de Frère Romain, copiste du manuscrit. — Les références bibliques, en particulier (Cf. ms pp. 1, 2, 4, 6, 7, 9, 12, 14, 15, 19, 20, 22, 39, 46, 48, 49, 58, 59, 63, 68), doivent être attribuées, d'après nous, à Jean-François Maillefer plutôt qu'à Frère Bernard.

⁶ De même que les pp. 29 et 51.



La vigueur du trait des textes supprimés décèle l’empreinte du chanoine Jean-Louis de La Salle. Quant au dosage qualitatif, sauf les deux passages incriminés (fol. 5 et 7), rien dans les quatre-vingt-deux folios restants ne nous permet de faire un procès de tendance. Remarquons, d’ailleurs, que les deux passages incriminés ne portent pas la trace de la main de Jean-Louis. Le ms Bernard n’autorise pas à nous prononcer sur les options jansénistes de ce dernier ni sur l’esprit partisan qui l’aurait guidé dans son travail de censeur.

Sur quel texte d’ailleurs se sont penchés le ou les examinateurs ? Le ms Bernard — il n’est pas de la main de l’auteur — tel que nous le connaissons comporte deux parties : la première, de six chapitres (I à VI) ; la seconde, de neuf (I à IX incomplet). Est-ce le travail que Jean Dauge, Frère Bernard, soumit à Jean-Louis ? Après avoir avoué sa « crainte... pas mal fondée », tant par son « insuffisance que par le peu de tems » dont il disposait pour s’en occuper ; et indiqué les sources utilisées et les personnes sollicitées, Frère Bernard écrit dans ses *Remarques sur la vie de Monsieur Delasalle* :

« Après cela je me résolus de commencer quoique je ne fusse pas content des mémoires que j’avois, mais je vit bien que je n’en pourroit pas avoir davantage.

Je fit donc un projet de la première partie et de quelques chapitres de la seconde, qui fut envoyé à Mr de la Salle affin qu’il vit sil n’y avoit rien qui put faire peine à sa famille, et comme j’attendis plus de 6 mois qu’il me le renvoyat... affin que je put me régler sur les observations qu’il y auroit fait, je fus bien surpris d’apprendre qu’il ne vouloit point le renvoyer jusqua ce qu’on lui eut donné le reste, c’est ce qui me fit résoudre de travailler sans ce secours qui cependant m’auroit beaucoup servit »¹.

Or, coïncidence intéressante — y compris « la première partie » et « les quelques chapitres de la seconde » — un soin tout particulier est porté à la famille de La Salle dans ce manuscrit. Les passages où l’on en fait mention ont été remaniés ou barrés (p. 10) ; dans l’accident qui arrive à Jean-Baptiste de La Salle, le censeur a supprimé « en chemin »² ; s’il quitte le séminaire de Saint-Sulpice, c’est à « cause de la mort de M. son père »³ ; après avoir reçu le diaconat,

¹ Frère BERNARD, *Remarques...*, p. 1. — Frère Emile LETT, *op. cit.*, p. 101. — Frère Léon de Marie, *édit. phot.*, Barcelone, 1959, *post fol.* 82.

² Le chapitre II est introduit de cette manière : « Il va à Cambrai pour recevoir les ordres mineurs, il choisit un Directeur, accident qui lui arrive en chemin... » Ms BERNARD p. 12.

³ Ms BERNARD, p. 15. Bernard a écrit : « ce fut en cette maison de Dieu [Saint-Sulpice] où il se consacra à lui d’une manière particulière par l’ordre de sous-diacre qu’il y reçut et qu’il exerça depuis avec beaucoup de piété et d’exactitude ». Le texte est barré à partir de « par l’ordre de sous-diacre ».

« il se mit sur les bancs pour se faire docteur »¹. L'entrée des maîtres d'école à la maison paternelle et le départ des frères cadets a été intégralement rayé² ainsi que le texte qui témoigne de la présence de Jean-Louis de La Salle à Guise comme instituteur³. Les frères de sang du Fondateur sont toujours « Messieurs ses frères »⁴.

Sommes-nous en présence du premier projet, celui de 1721, ou du second, auquel Bernard employa « près de dix-huit mois » n'ayant que « deux heures par jour et coupées en plusieurs pièces »⁵ pour le composer, qu'on peut dater de 1723 ? Nul doute qu'il ne s'agisse du premier, même si le manuscrit, en parlant des efforts du Fondateur pour se démettre de la supériorité, et de son humilité, contient cet avertissement : « comme on le verra dans la quatrième partie de ce livre »⁶. Il s'agit bien du « rameau cassé de l'ouvrage du Frère biographe »⁷ qui fut envoyé à Jean-Louis de La Salle pour l'examiner.

Nous connaissons l'existence du second Bernard par une lettre du Frère Assistant Jean Leroux, datée de Paris, le 4 mai 1723. Il écrit au chanoine Jean-Louis :

« Je prens avec confiance la liberté de vous écrire ces lignes pour vous rendre mes très humbles respects et en même tems pour vous prier de prendre la peine de lire le manuscrit entier de la vie de Monsieur de la Salle, notre très cher père et Instituteur, afin que vous ayez la bonté de voir si tout y est en bon ordre, s'il n'y a rien de faux ou quelque chose qui se contredise, etc. ainsi que vous m'avez fait l'honneur de me le marquer dans celle que vous avez eu la bonté de m'écrire; nous avons, Monsieur, trop d'estime et de respect pour votre personne pour nous faire une obligation indispensable de nous soumettre à ce que vous en déciderez »⁸.

Le chanoine Jean-Louis prit-il cette peine comme le lui demandait son correspondant parisien ? Nous n'avons aucune preuve matérielle de cet examen⁹.

¹ Ms BERNARD : « il s'appliqua à l'Etude de la Sainte Théologie dans laquelle il fit un très grand progres », p. 16.

² Ms BERNARD, p. 43.

³ Ms BERNARD, p. 67.

⁴ Ms BERNARD, pp. 17, 38, 43, 56. Autres textes remaniés concernant la famille : pp. 16, 23, 26, 27, 29-30, 33, 38.

⁵ Frère BERNARD, *Remarques...*, lig. 50.

⁶ Ms BERNARD, p. 33.

⁷ L'expression est de E. LETT, *op. cit.*, p. 139.

⁸ Texte et reproduction photographique, dans E. LETT, *Les Premiers Biographies...*, pp. 105-108.

⁹ Pour tout ce qui concerne ce problème, on peut consulter avec intérêt E. LETT, *Les Premiers Biographies de saint J.-B. De La Salle*, pp. 139-159. — Ce commentaire était

L'administrateur des biens de l'Institut.

On ne saurait douter de la sympathie de Jean-Louis de La Salle pour l'œuvre dont son frère était le fondateur. Il l'a vue naître, a connu Adrien Nyel et son petit compagnon rouennais. Rue Sainte-Marguerite, au jour de Noël 1679, des étrangers sont entrés dans sa maison pour s'asseoir à la table de famille. Les visites se sont multipliées en 1681, chez lui, à l'église Saint-Symphorien, à l'école du rempart; en 1682, surtout.

Il a vécu l'expérience des maîtres d'école, au jour le jour, prenant part à leurs conversations, peut-être aux discussions, écoutant, réfléchissant, s'intéressant à leur métier, se soumettant à leur règlement, aidant le grand frère qui ne voit pas où Dieu le mène, priant avec lui, partageant ses appréhensions, s'attachant à sa personne, quand ses autres frères s'en séparent. Il a été mêlé à leur vie, confondu même avec eux, depuis le 24 juin 1682 jusqu'au début de novembre 1682, où il les quitte pour se fixer au séminaire Saint-Sulpice à Paris. A l'âge de l'adolescence où l'on aime la nouveauté, où l'on admire les types-réalisateur, où l'on bâtit des châteaux en Espagne pour les voir s'écrouler le lendemain, Jean-Louis, entre quinze et dix-huit ans, a vu une œuvre de Dieu prendre naissance, se consolider, essaimer à Guise et à Rethel. Le créateur était son propre frère : il n'a pu que l'admirer.

Juillet 1683. Jean-Baptiste de La Salle est à Paris¹. Il est passé à Saint-Sulpice, s'est entretenu avec Jean-Louis et plus longuement avec M. de La Barmondrière, curé de la paroisse. Ce qui fut dit entre eux deux, on ne le sait².

composé lorsqu'a paru l'édition du manuscrit Bernard [Frère BERNARD, *Conduite admirable de la Divine Providence en la personne du vénérable Serviteur de Dieu Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de l'église cathédrale de Reims et Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes*. Edition du ms. 1721, Rome, Maison S. Jean-Baptiste de La Salle, 1965, in-8, XXV-104 pp.], dans *Cahiers lasalliens*, vol. 4. — C'est un travail digne de tous éloges du point de vue technique. Editeur et collaborateurs ont étudié consciencieusement le manuscrit pour en extraire tout le contenu. La synthèse qu'ils en ont rédigée dans les vingt-cinq pages liminaires, est sobre, objective. Nous partageons leurs points de vue. Toutefois l'attribution au chanoine Louis de La Salle « de la plupart des retouches visibles sur le texte » (p. XIV), ne nous semble pas justifiée. Le trait de plume de Jean-Louis est trop caractérisé pour qu'on puisse le confondre avec celui de Jean-François Maillefer, de Bernard ou du Frère copiste. La signification particulière des corrections apportées par Louis de La Salle, ne peut, de ce fait, être discernée.

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, 201 : « Il alla à Paris, au mois de juillet 1683, trouver son Archevêque pour le prier d'accorder son agrément à la démission qu'il vouloit faire de son Canoniat ».

² « M. de La Salle qui nous a laissé ce fait par écrit, nous a laissé ignorer ce qui fut dit entre lui et le grand serviteur de Dieu sur son nouvel Institut ». BLAIN, *op. cit.*, t. I, pp. 200-201.

Ravi des grands fruits que les écoles naissantes faisaient à Reims, M. de La Barmondière obtint « parole de M. De La Salle qu'il viendrait lui-même au plutôt avec deux frères en faire l'ouverture » à Paris¹. Le traité fut conclu au gré de l'un et de l'autre. Comme gage de la parole donnée, Jean-Baptiste y laissa ses hardes. L'échéance semblait donc imminente. Il fallut pourtant attendre six années.

Pendant ce temps, rue Princesse, M. l'Espagnol, puis M. Compagnon, et un « petit garçon » comme sous-maître, tiennent tête à deux cents écoliers. La tâche est impossible, les résultats quasiment nuls. Puisqu'une aide a été promise, pourquoi ne pas la solliciter ? La négociation s'entame. Jean-Louis sert d'intermédiaire. Au mois de juillet 1687, il écrit à son aîné pour demander un frère². Un Frère seul ? C'était contraire à la loi que le Fondateur avait portée de ne jamais envoyer un Frère seul. La réponse fut indécise, dilatoire. Le maître des écoles sulpiciennes partit pour Reims « pour hâter le secours ». Mais M. de La Salle était à Laon, Rethel ou Guise.

Informé du dessein qui l'avait conduit à la ville rémoise, le Fondateur écrivit à cet ecclésiastique, qu'il « seroit aisé de le satisfaire si on agréoit qu'il envoyât deux Frères »³. Contre-réponse sulpicienne : « il pouvoit partir, il seroit très bien reçu avec les deux Frères ». Pour en venir là, M. de La Salle « répondit que son frère prêt à partir pour aller au Séminaire de Saint-Sulpice arrangerait le projet et prendrait des mesures pour le conclure⁴. Tout fut en effet convenu, même le temps du départ. Deux mois s'écoulèrent. Point de Frère. M. Compagnon alla en demander la cause au « séminariste » : « son frère ne prendroit la marche que quand on l'appelleroit et qu'on lui marqueroit le jour ». Une lettre Compagnon-De La Salle s'en suivit, mais ce dernier resta muet. Seul un ordre positif du chef hiérarchique de la paroisse pourrait l'ébranler. Mandé de la part de M. Baudrand, vicaire de M. de La Barmondière, Jean-Baptiste de La Salle se mit en route. La veille de la Saint-Mathias, 24

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 201.

² Ms CARBON écrit textuellement : « On fit souvenir monsieur de la Barmondière Curé de Saint Sulpice de la promesse, que Monsieur de la Salle lui avoit faite de lui donner des Frères pour tenir les Ecoles de Sa paroisse, il engagea un de ses proches parents [Mr Louis de la Salle son frère qui fut depuis Chanoine de la Cathédrale de Reims, et qui est mort le 24 septembre 1724] qui demouroit au Séminaire de Saint Sulpice de lui écrire ». D'après BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 285, la lettre partit de M. Compagnon. — LUCARD [*Annales...* t. I, p. 50], parle d'une lettre de M. Compagnon et de Jean-Louis de La Salle. Ce n'est pas sans réticence que nous donnons la priorité au ms Carbon.

³ Ms CARBON, fol. 47. — BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 286.

⁴ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 286.

février 1688, il arrivait à Paris avec deux Frères. Fort bien reçus « du saint curé de Saint-Sulpice », ils furent logés « dans la maison des Ecoles »¹.

La chronologie du récit nous permet de dater de façon certaine le retour de Jean-Louis à Saint-Sulpice : début de l'année académique 1687, au mois d'octobre. Logea-t-il au séminaire, rue Princesse, avec son frère, ou rue Guisarde, toute proche, dans la communauté des prêtres de la paroisse ? On ne sait au juste. Le registre matricule de Saint-Sulpice qui signale son départ, le 15 mars 1686, ne mentionne pas son retour l'année suivante.

Jean-Louis a de toutes façons vécu dans l'entourage de son aîné, en contact plus ou moins direct et prolongé avec son œuvre, soucieux de ses progrès (1688), contrarié par les difficultés créées par ceux-là mêmes dont il avait été l'auxiliaire : M. Compagnon (1688), M. Baudrand (1689-1690); anxieux devant la persécution soulevée par les maîtres des petites écoles (1689-1690); heureux de voir la gent écolière se discipliner, apprenant à lire en français, appliquée à l'étude et au travail technique, assistant avec attention aux catéchismes de la paroisse et y suivant la messe avec piété. Il a vu la Congrégation naissante s'affirmer; secouée par la tempête, se courber puis se ressaisir : défections (1690-1692), maladies du Fondateur (1690) et atroce remède Helvétius, mort du Frère Henri L'Heureux (1691); Vaugirard : œuvre des retraites, noviciat (1691-1693); les heures sombres et le vœu héroïque de 1691, où Jean-Baptiste, Nicolas Vuyart et Gabriel Droslin s'engageaient « pour toujours jusqu'au dernier vivant, ou jusqu'à l'entière consommation de l'établissement de ladite Société », à demeurer associés et unis quand même ils seraient obligés « de demander l'aumône et de vivre de pain seulement »². Des gestes qui ouvrent la main de Dieu !

Jean-Louis déjà sous-diacre a-t-il pénétré les desseins de Jean-Baptiste, fondateur ?

Il était au chevet de son aîné pendant les six semaines qui précédèrent l'intervention Helvétius. M. Baudrand lui apporta le saint Viatique « avec pompe et solennité ». Le saint sacrement était précédé de plusieurs ecclésiastiques de la paroisse et du grand séminaire, en surplis et le cierge à la main³. Parmi eux, Jean-Louis, qui en douterait ? L'étudiant le plus avare de son temps ne saurait s'y dérober. Les deux âmes fraternelles auront-elles échangé à cette heure leurs secrets ? Il se peut.

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, pp. 286-287, auquel nous avons emprunté toute la suite du récit.

² BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 313.

³ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 306.

Licenciés en théologie, puis docteurs, les deux frères ont récolté les mêmes succès. Égaux en science divine, l'aîné précède son cadet par treize années de vertu. Formés à la même école, n'ayant en vue que la gloire de Dieu, le ministère de l'autel et de l'école les auront unis plus que jamais. Jean-Louis revint à Reims, en 1693. Jean-Baptiste demeura à Paris. Séparés, ils restèrent liés par les mêmes soucis apostoliques : l'Église, les enfants pauvres.

« La communauté de Reims, écrit F. Lucard ¹, avait dans l'abbé Louis de La Salle, un bienfaiteur dévoué ». Mais elle vivait dans des conditions d'existence fort précaires : legs coûteux, frais d'entretien et de nourriture des Frères fort élevés. Pour parer à ces épreuves, Jean-Baptiste de La Salle fonda une Société civile chargée de veiller à leurs intérêts. L'acte de constitution fut passé sous seing privé avec le chanoine Claude Pépin ², le prêtre Pierre de La Val et le chanoine son frère, co-propriétaires et régisseurs des biens des Ecoles chrétiennes. Nous allons retrouver leurs noms dans les actes qui suivent. On y remarquera le rôle prépondérant tenu par Jean-Louis de La Salle :

1700, 11 août. Vente, par M^e Nicolas Hourlier, greffier de l'Hôtel de Ville de Reims, à « vénérables et discrettes personnes, maîtres Claude Pépin, prestre du diocèse de Reims; Jean-Baptiste Delasalle, prestre, docteur en théologie, ancien chanoine de ladite église de Reims, demeurant à Paris; et à Louis Delasalle, docteur de Sorbonne, chanoine en ladite église de Reims, présens acheteurs », de deux maisons sises à Reims, rue Neuve, attenantes aux héritiers de la veuve Drouet et à Jean Drouet (Contrat par devant M^{es} Charpentier et Nicolas Dallier, 11 août 1700) ³.

1701, 16 juin. Vente, par Pierre Plantin, à « vénérables et discrettes personnes, maîtres Claude Pépin, prestre, chanoine en l'église de Reims; Jean-Baptiste Delasalle, prestre, docteur en théologie, ancien chanoine en l'église de Reims, demeurant à Paris; et à Louis De La Salle, docteur de Sorbonne, chanoine en ladite église de Reims, présens acheteurs », d'une maison « seize audit Reims, rue de Contray, dans la Cour de Leu, consistant en cuisine basse, grenier au-dessus, cave dessous, jardins attenants, dans lesquels sont deux petits cabinets, les lieux et pourpris comme ils se comportent..., tenant d'une part et d'autres avec la communauté dans ladite Cour du Leu, pour aller tant à pied qu'en charrois à ladite maison »

¹ F. LUCARD, *Annales de l'Institut...*, t. I, p. 129.

² Claude Pépin, chanoine de la Cathédrale de Reims, succéda, le 4 janvier 1683 à Simon Favart. Il occupa la stalle 23 et mourut à Reims, le 15 mars 1710. Il fut enterré *ante imaginem Christi Patientis*. Cf. *Bibl. municip. Reims*, ms 1773, fol. 245v. — Il avait fait testament, le 19 septembre 1701. Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), série B [non classée], *Bailliage du Chapitre. Actes de successions*, 1708-1711 [Succession de M. Pépin, chanoine, 16 mars 1701].

³ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 231.

- (Contrat par devant M^{es} Jean Charpentier et Nicolas Dallier, 16 juin 1701) ¹.
- 1713, 23 janvier. Vente, à « messire Jean-Baptiste Delasalle, prêtre, docteur en théologie, supérieur des Ecoles chrétiennes de Reims, absent, et stipulant et acceptant pour luy Messire Jean-Louis Delassalle, son frère, prestre, docteur en Sorbonne, chanoine de l'église de Reims », d'une cense au terroir d'Acy, appartenant au sieur et demoiselle Callou, tenue par Nicolas Marquel, laboureur (Contrat par devant M^{es} Dallier et son compagnon, notaires à Reims, 23 janvier 1713) ².
- 1715, 26 février. Cession à Jean-Baptiste de La Salle et consors, d'une maison, rue Neuve, proche Sainte-Claire, habitée par « ceux qui font à Reims les écoles gratuites pour les garçons sous le nom de Frères des Ecoles chrétiennes » (Conclusion du Bureau de l'Hôpital général de Reims, 26 février 1715) ³.
- 1717, 10 septembre. Acquisition par Messire Jean-Louis de La Salle, d'une mesure, rue Neuve, vis-à-vis Sainte-Claire, avec bâtiments, jardin, lieu et pourpris, tenante à la maison des écoles chrétiennes, au prix principal de 700 livres (Lettres du bailli de Vermandois, 10 septembre 1717) ⁴.
- 1719, 14 février. Testament et ordonnance des dernières volontés et intentions de Damoiselle Françoise Audry (14 février 1719). Elle donne et lègue « audit sieur Jean-Baptiste de La Salle propriétaire de la maison habitée dans la rue Neuve, par lesdits Frères maîtres desdittes Ecoles..., une cense scize au terroir de Wasigny, tenue à louage par Jacques et Jean Manceaux, pour en jouir tant que lesdittes écoles subsisteront ». Elle choisit pour exécuteur testamentaire M. Louis de La Salle, prêtre, chanoine de l'église métropolitaine dudit Reims, y demeurant, auquel elle a donné tout pouvoir et puissance à ce faire » ⁵.
- 1720, 11 septembre. Vente par Jean Dervin et Madeleine Legros, à « vénérable et discrète personne Messire Jean-Louis Delasalle, prestre, docteur en théologie, chanoine de l'église métropolitaine de cette ville de Reims », d'un jardin attenant à la maison des Ecoles chrétiennes, à celles des chapelains de Saint-Timothée, de l'ancienne Congrégation de Notre-Dame de Reims, de la demoiselle Henry et des vendeurs (Contrat par devant M^{es} Dessain et Nicolas Laubreau, 11 septembre 1720) ⁶.

¹ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 231. — AMG., HA n¹, *Reims*, dos. 3 (1701-1746).

² *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 228.

³ AMG., HA n¹, *Reims*, dos. 1 (1689-1791).

⁴ AMG., HA n¹, *Reims*, dos. 3 (1701-1746).

⁵ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 233. Différentes ventes et échanges de terre eurent lieu entre 1758 et 1792. On y retrouve les noms des Frères Léandre et Candide, directeur et procureur des Frères (1781-1786), Laurent-de-Jésus (1778), Louis-Marie (1790), procureurs. — AMG., HA n¹, *Reims*, 5 (1740-1773); Id., HA n¹, *Reims*, 6 (1744-1772); Id., HA n¹, *Reims* 11.

⁶ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 231.

(s.d.) Déclaration et dispositions de Jean-Louis Delasalle, prêtre, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église de Reims, touchant la fin et l'usage des actes qu'il a passés avec Claude Pépin et Jean-Baptiste de La Salle, son frère, portant acquisition de trois maisons « pour loger lesdits Frères des Ecoles chrétiennes, tant qu'ils continueront l'exercice desdites écoles gratuites dans Reims et pour servir à tenir lesdites écoles »¹.

Depuis la mort de Claude Pépin (1710), et celle de Pierre de La Val; depuis que Jean-Baptiste s'est établi à Paris et à Rouen, Jean-Louis de La Salle a assumé l'entière responsabilité de la société civile constituée en 1700. Gérant des « effets » de l'Institut à Reims, il apporta toutes ses lumières, tout son dévouement à le rendre stable en assurant son existence matérielle.

Par testament de M. de La Salle (3 avril 1719), il était devenu l'administrateur et le propriétaire légal de ces biens. Après lui, Pierre (1666-1741), son autre frère, prendra la succession. Ainsi la famille de La Salle, « par quelqu'un de ses membres, ou de ses alliés, gardera un droit de propriété éminente sur les maisons rémoises des Frères. Union digne de remarque et bien touchante des parents du saint et de ses fils spirituels autour de ce qui fut le berceau de la nouvelle Congrégation »².

La violente opposition de Jean-Louis à la bulle *Unigenitus* ne l'avait pas empêché d'être le fidèle ami des Frères³. Ceux-ci vénéraient en lui l'image de leur Fondateur; comme lui pieux, austère, homme d'Eglise, homme de bien; comme lui persécuté quoique pour d'autres raisons. Chanoine assidu au chœur, sénéchal, administrateur accompli, il eût pu briller dans sa ville natale. Mais humble, il vécut comme vivent les humbles, en pauvre. Il légua au Chapitre de Notre-Dame deux mille livres *pro conficiendis duabus crucibus argento deauratis*⁴, après avoir offert un évangélaire et un épistolaire reliés en argent doré,

¹ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 226.

² G. RIGAULT, *Histoire générale...*, t. I, p. 148.

³ « Etant tout dévoué comme Monsieur votre cher frère à nous rendre service vous ne manquerez pas de nous faire là-dessus ce qui sera le plus convenable pour la gloire de Dieu et le salut du prochain étant assurés que nous avons retrouvé un autre père en votre personne à la place de celui qui nous a quittés pour aller jouir de la gloire du ciel ». *Lettre de Frère Jean à M. De La Salle, chanoine de Reims*, Paris, 4 mai 1723, Cf. AMG., SB b³⁴. — *Arch. Hôtel de La Salle, Documents biographiques*, 1706-1740, phot. 18-20.

⁴ On lit dans ms Weyen (*Bibl. municip. Reims*, ms 1773, fol. 228 bis) : *Legavit ecclesiae Remensi 2000 l. pro conficiendis duabus crucibus argento deauratis quae in processionibus deferantur. Iam dono dederat eidem ecclesiae duos libros evangeliorum scilicet epistolarum, illius impensis et cura Parisiis compactos et argento deaurato ornatos, propter quod Capitulum inter benefactores annumerari jussit per conclusionem 17 julii 1715. Propter renutum assensus constitutioni SS. Papae Clementis XI, quae incipit Unigenitus, unus fuit septem canonicorum*

ce qui lui valut le titre de bienfaiteur (17 juillet 1715). A ses trois neveux, il partagea une somme de quinze mille livre ¹, et destina trois cents autres à l'hôpital de Saint-Marcoul de la ville de Reims ². L'Eglise, sa famille, les pauvres : les trois amours de sa vie.

Celui qui s'était conduit très pauvrement — *pauperrimus* — tout en blasonnant *d'azur à trois fasces tirrées d'argent* ³, mourut dépouillé. Une seule ombre sur sa mémoire, son fâcheux « appel » ⁴.

litteris regis a Capitulo interdictorum mense Julio 1721. Fuit etiam interdictus ab officio Ecclesiae quoties D. archiep. Remens. presens in choro, necnon a ceremonia sacri Regis Ludovici XV (Note jointe au fol. 229). Publiée par H. JADART, La Famille de La Salle à Reims du XVI^e au XVII^e siècle, Nouveaux documents... Reims, 1888, p. 9. — Valentin-Philippe Bertin du Rocheret ajoute : Il a légué « deux croix d'or à charge d'un canonicat pour un neveu. Laisse 15.000 l. à mes neveux qui sont aussi les siens ». Cf. Bibl. Nat., Dossiers bleus, 596 [15711, p. 11].

¹ *Arch. Marne*, [Mélanges, Carton 637, liasse 8 59]. Voir documents 41 et 41,2 pp. 67-70.

² *Arch. Ville de Reims, Hôpital Saint-Marcoul*, reg. C², fol. 25.

³ *Bibl. Nat.*, ms 32203 [*Armorial de Champagne*], fol. 689, art. 296. — Id., ms 32237, p. 409. — H. JADART, *La Famille de La Salle à Reims du XVI^e au XVII^e siècle*, 1892, p. 7, n. 3.

⁴ La série G des *Arch. de la Marne* (Dépôt annexe de Reims), conserve quelques documents concernant Jean-Louis de La Salle : pension viagère de 300 l. dont il jouit (1695), dette de 80 l. au principal de 2.000 l. (contrat Lefevre, 18 octobre 1694), taxé à 73 l. pour la levée sur le clergé pendant la guerre (1695), dans G 191, fol. 4 8v. — G 192, fol. 1v. — Taxé à 10 l. pour la subsistance des pauvres (1709), à 60 l. pour leur subvention (1702), dans G 188, fol. 2; G 194¹, fol. 3v. — Imposé 38 l. (1711), 6 l. 4 s. (1712), en tant que bénéficiaire, 40 l. (1714, 1715), dans G 197 (1), fol. 5, 140; G 197 (2), fol. 6v.; G 197 (3), fol. 6v.; G 198 (1), fol. 8v., 41v.; G 198 (2), fol. 48v.; G 199 (1), fol. 3; G 199 (2), fol. 3; G 199 (3), fol. 3; G 200 (3), fol. 3.

43

BAPTEME DE PIERRE DE LA SALLE

filz de Louis (1625-1672)

et Nicolle Moët (1633-1671)

Reims, 3 septembre 1666

- A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Symphorien, 1648-1693 [années 1666-1667, fol. 6].
- C. Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 166.
- E. Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), p. 248.
- e. Arch. Hôtel de La Salle, *Documents biographiques*, 1651-1681, p. 5. — Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,22. — Boletín Bonanova, n^o 36 (abril-mayo 1957), p. 12. — CEHILLEM, mcf 296,6-297,1

Baptême de Pierre de La Salle (Reims, 3 septembre 1666).

Le troisieme septembre 1666 fut
 baptisé pierre filz de honorable
 homme M^{re} Louis de La salle
 Conseiller au presidial de Reims
 et de dam^{elle} nicolle Moët
 sa femme. Le parain Jean
 baptiste de La salle La
 marine Marie de La salle.
 Jean baptiste de La salle

Le troisième septembre 1666 fut baptisé Pierre, fils de honorable homme Messire Louys de La Salle, conseiller au Présidial de Reims, et de Damoiselle Nicolle Moët, sa femme. Le parrain, Jean Baptiste de La Salle, la marine, Marie de La Salle.

3

[Sig.] Jean Baptiste de La Salle

1 pierre | 2 M[essi]re / Conseiller | 3 dam[ois]elle / baptiste | 4 Salle / La.

T3 Les parrain et marraine sont les propres frères du nouveau-né.

T5 La signature de Jean-Baptiste est autographe. Il a alors quinze ans. C'est la première que l'on connaisse de lui. Elle est régulière, anguleuse, sans majuscule, le patronymique monopartite, les éléments de la particule soudés.

Sa sœur Marie, âgée de 12 ans, n'a pas signé.

44

MARIAGE

de PIERRE DE LA SALLE et Françoise-Henriette BACHELIER
Reims, 13 février 1696

- A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Hilaire, 1693-1700 [année 1696, fol. 8].
C. Copie d'époque, d'après A, certifiée conforme par J. Singly, curé de Saint-Hilaire, le 22 janvier 1697. Arch. Marne, Registres paroissiaux, Saint-Hilaire, 1690-1697 [année 1696, fol. 8]. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 178.
e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,28-29. — CEUILLEM, mcf. 101,5-6.

[fol. 8]

L'an de grâce mil six cent quatre vingt seize, le treisième jour du mois de février, après la publication d'un ban faite à un dimanche en l'église paroissiale de Saint Pierre et de Saint Hilaire de Reims, entre
5 Monsieur Pierre De La Sal, conseiller du Roy au Présidial, fils de feu Monsieur Louis de La Sal, vivant aussi conseiller du Roy audit Présidial, et de feu Dame Nicolle Moët, ses père et mère, de la paroisse de Saint Pierre, aagé de vingt neuf ans, et Demoiselle Fran-
çoise Henriette Bachelier, fille de Monsieur Jean Bachelier, con-
seiller du Roy, ancien président en l'Election, et de feu Dame
10 Remiette Ravineau, ses père et mère, aagée de vingt neuf ans, de cette paroisse; et après avoir obtenu dispense des deux bans de Monsieur le Grand Vicair de Reims, en datte du dixième février de la présente année, signé Roland, plus bas, de Martigny, ladite dispense insinuée au greffe des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Reims, le
15 unsième

1 Lan ' Vingt ' Le Treisieme | 2 La ' en omit. l' ' Eglise | 3 St pierre ' St |
4 M[onsieu]r ' Cons[eille]r | 5 M[onsieu]r ' Viuant ' Conseiller | 6 Et ' feu *delev.* dlle '
Moët | 7 St ' Vingt ' d[emoise]lle | 8 M[onsieu]r ' Cons[eille]r |
9 Ancien ' En LElection ' Et | 10 Vingt | 11 Mons[ieu]r | 12 Le ' feu[r]ier ' p[ré]sente |
13 Signé ' Lad[ite] | 14 augref ' Ecclesiastiques ' Le | 15 Unsieme |

[fol. 8v.]

dudit mois et an, fol. 2, lib. 3^o, signé Le Vasseur, sans qu'il y ait eu autre opposition que celle d'un empêchement de consanguinité du trois au quatrième degrés, et du quart au quart, qui est entre eux, dont ils ont obtenu dispense en Cour de Rome, laditte dispense fulminée en l'Officialité de Reims, le troisième février de la présente année, signé Le Poyvre, et insinuée ledit jour et an, fol. 16 verso, signé Le Vasseur, je, Jean Louis De La Sal, prêtre, docteur en théologie, chanoine de l'église de Reims, et vice promoteur de Monseigneur l'archevesque de Reims, avec la permission de Monsieur le curé de Saint Hilaire, ay reçu d'eux la promesse et consentement de mariage et fait les cérémonies accoutumées en ladite paroisse en présence de Monsieur Jean Bachelier, conseiller du Roy, père de ladite Demoiselle Françoise Henriette Bachelier; Monsieur Christophe Bachelier, frère de ladite Demoiselle Bachelier; Monsieur Jean Maillefer, frère dudit Monsieur Delasalle; Monsieur Jean Remy Delasalle, aussi frère dudit Monsieur De Lasalle, qui ont signé avec les parties.

20

25

30

[Sign.] De La Salle [paraphe]; Françoise H[enriette] Bachelier; Bachelier [paraphe]; Maillefer [paraphe]; C[hristophe] Bachelier [paraphe]; Jean-Remy Delasalle [paraphe]; [Jean-Louis] De La Salle [paraphe].

16 dud[it] ' Lib. ' Signé ' qui | 17 aucune *correx. eo loco* autre ' Empechement ' Consanguinité | 18 Eux | 19 Laditte | 20 L' ' Le ' La | 21 Signé Lepoyvre ' Led[it] ' Signé | 22 le ' Delasal ' Theologie | 23 Chanoine ' LEglise ' Et Vice ' Monseig[neur] | 24 L'Archevesque ' La ' Mons[ieu]r Le Curé | 25 St ' recu ' La ' Et Consentement ' Mariage | 26 Et ' Les Ceremonies ' Lad[ite] | 27 Mons[ieu]r ' cons[eille]r ' delad[ite] d[emoise]lle | 28 M[onsieu]r | 29 delad[ite] d[emoise]lle ' M[onsieu]r | 20 dud[it] mons[ieu]r delaSalle ' M[onsieu]r ' DelaSal *correx.* DelaSalle | 31 dud[it] m[onsieu]r DeLaSalle.

T2 La publication des bans aux églises de Saint-Pierre et Saint-Hilaire situe dans les environs les maisons d'habitation des contractants. Pierre de La Salle vivait donc sur la paroisse Saint-Pierre-le-Vieil au moment de son mariage. A l'Hôtel de La Cloche, chez son cousin germain, Louis de La Salle (1654-1701),

fil de Simon (1618-1680), propriétaire de ladite maison jusqu'au moment de sa mort ? Ce n'est pas improbable.

Pierre avait suivi ses parents, rue Sainte-Marguerite, en 1665. Il y demeura jusqu'à leur décès (1671 et 1672) et même après, sous la tutelle de Jean-Baptiste, au-delà du 24 juin 1682. S'il faut en croire Blain, il suivit « la passion de son beau-frère », Jean Maillefer, et alla habiter avec lui, paroisse Saint-Etienne, 40, rue de l'Université. Il avait alors treize ans. Y resta-t-il jusqu'à sa majorité à vingt-cinq ans ? Nous sommes en 1691, année où, avocat en Parlement, il a obtenu l'office de conseiller au Présidial de Reims. A quelle époque quitta-t-il l'Hôtel Maillefer pour s'installer sur la paroisse Saint-Pierre ?

T4 L'orthographe des noms propres est très fluctuante; il ne faut pas s'en étonner ¹.

T7 Françoise-Henriette Bachelier (1665-1728) avait eu pour parrain et marraine Henry Bachelier et Françoise Cocquebert qui lui laissèrent leurs prénoms. Née le 10 avril 1665, elle comptait sept mois de plus que son futur époux, baptisé le 3 septembre 1666. Ses parents appartenaient depuis plusieurs générations à la magistrature rémoise. Magistrat, fils de magistrat, Pierre choisit dans son milieu une compagne. C'était normal. Il en sera ainsi pour les autres enfants de Louis de La Salle : Marie épousera un fils de riche marchand occupant des charges municipales; Jean-Remy, la fille de Bertin du Rocheret, conseiller du roi, président au grenier à sel d'Epernay ².

T11 La dispense des deux bans que nous n'avons pas pu contrôler — la série des registres des insinuations ecclésiastiques et ceux de l'officialité présentant de très nombreuses lacunes et en particulier pour la période qui nous occupe — porte la signature de deux chanoines de Reims, MM. Roland et de Martigny.

T13 Jean Roland, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, en 1659, prébende 28, successivement trésorier de l'église de Reims (1686), promoteur de la cour spirituelle de l'archevêché, sous Maurice Le Tellier (1671), et son vicaire général (1682), mourut à Reims, le 4 octobre 1703. Il fut enterré au cimetière de Saint-Denis ³.

¹ Cf. Frère LEON DE MARIE, *Actes d'état civil des proches parents de saint Jean-Baptiste de La Salle*, ms I², fol. 342-352.

² Voir document 51, p. 149.

³ *Bibl. municip. Reims*, ms 1773 (Weyen), fol. 257-257v. — Frère LEON DE MARIE, *édit. phot.* 12, 13, 18, 72, 73. — Son acte de décès ne figure pas sur le registre de la paroisse Saint-Denis.

T13 François-Joseph de Martin de Martigny, du diocèse de Soissons, succéda par droit de régalé à François-Marie de Cambis, à la prébende 27 du Chapitre de Reims, le 19 mai 1666. Quatre ans plus tard, le 5 avril 1670, et par résignation de Jacques Thuret (+ 11 avril 1670), il fut nommé écolâtre. Il cumula cette charge avec celle de secrétaire de Monseigneur Le Tellier¹. Docteur *in utroque jure*, il accepta le patronage de Poix et Maisoncelles, diocèse de Reims, et devint prieur de Saint-Remi de Braine, au diocèse de Soissons. Il mourut le 12 janvier 1719, âgé de quatre-vingt-un ans, et fut enseveli selon ses désirs, auprès de Jacques Thuret, à Saint-Remy de Reims, *ante sacellum antiquae congregationis*².

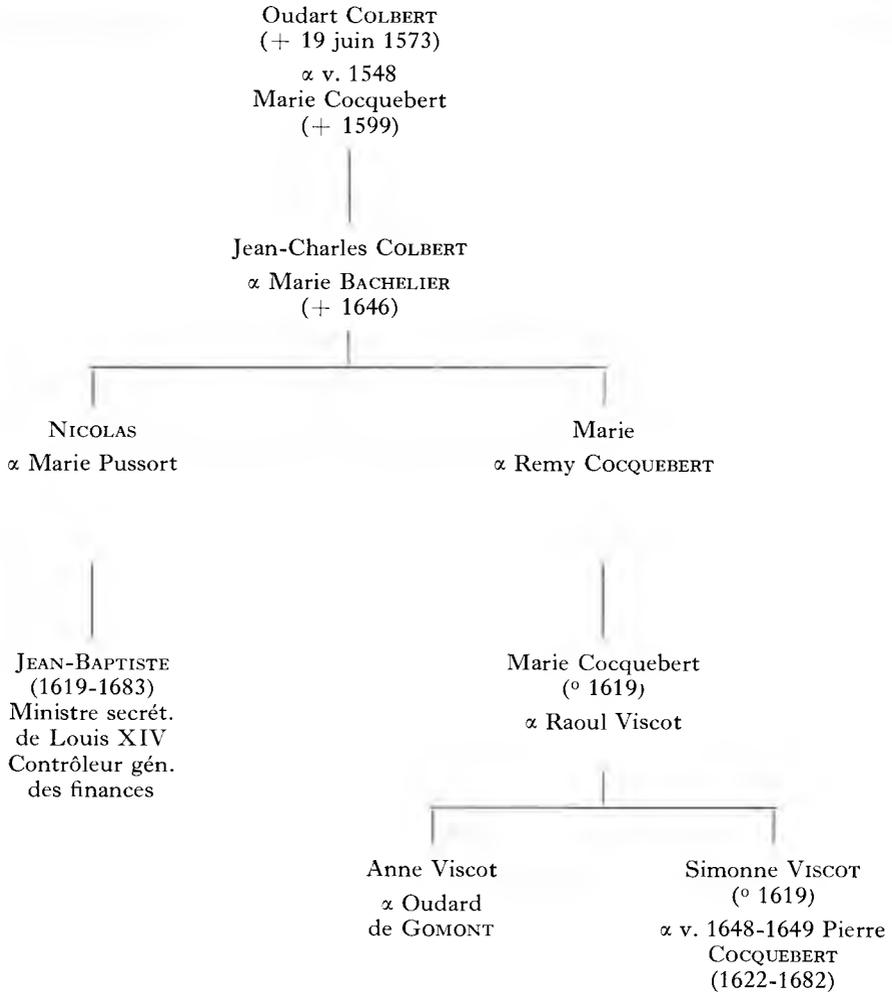
T17 L'empêchement de consanguinité. La parenté entre Pierre et Françoise-Henriette est suffisamment établie dans le tableau ci-joint. L'éventail de noms rémois qu'on y relève montre les familles avec lesquelles les nouveaux époux sont unis par les branches aînées. Toutes sont bien loin d'y figurer. Il faudrait y ajouter, par exemple, les Cauchon, seigneurs de Condé-sur-Suippe, dont Regnault (+ 30 décembre 1589), qui épouse Nicolle Cocquebert (+ 22 février 1574), fille de Thierry et de Remiette Bachelier³; les Colbert, dont Jean-Charles (+ 1596), seigneur du Terron, qui épousa Marie Bachelier (+ 1646), fille d'Henri et de Perrette Laignelet. C'est par les Bachelier et les Cocquebert que la famille de La Salle, et donc Jean-Baptiste, est apparenté au grand Colbert⁴. Par les alliances des Cocquebert et des Lespagnol avec les de La Salle et les Bachelier, on pourrait également trouver des liens de parenté entre les futurs époux.

¹ C'est lui qui a souscrit avec Mgr *Carolus Mauritius archiepiscopus dux remensis*, les pouvoirs de prêcher et de confesser, les moniales exceptées, accordés à Jean-Baptiste de La Salle, le 29 juin 1682 (Cf. AMG., SB b¹³), et les pouvoirs d'absoudre des cas réservés, 6 octobre 1682 (AMG., SB b¹⁴). Son nom se lit à la suite de celui de Dey [de Séraucourt], *vicarius generalis*, dans l'acte d'abjuration que Jean-Baptiste de La Salle reçut de Suzanne Périeux, d'Elmoru, diocèse de Châlons, le 22 décembre 1678. Cf. AMG., SB b¹².

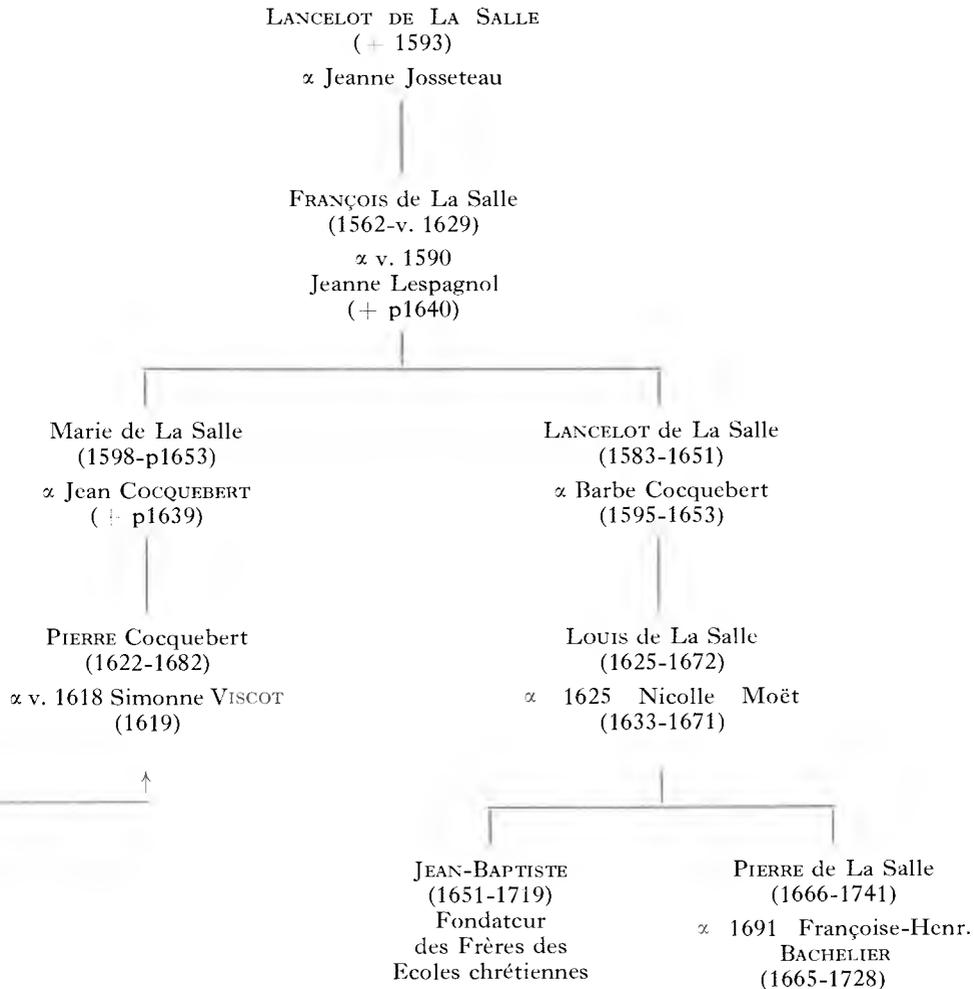
² *Bibl. municip. Reims*, ms 1773, fol. 254v.

³ Un de leurs fils, Laurent, chevalier, sgr de Trélong et de Faverolles, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de l'Hôtel du roi, maria Anne Brulart de Sillery, sœur de Nicolas Brulart, marquis de Sillery (1544-1624), chancelier de France, sous Henri IV (1607), qui négocia la paix de Vervins. Sa sœur, Nicolle Cauchon, épouse Jérôme Goujon (+ 1604), sgr de Thuisy, sénéchal héréditaire de l'archevêché de Reims, lieutenant des habitants de la ville (1567-1571; 1573-1574). La sœur de celle-ci, Marie Cauchon, épousa, le 9 décembre 1580, Philippe Moët (v. 1550-1610), arrière-grand-père maternel de S. Jean-Baptiste de La Salle. Cf. DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 121, et ms BAZIN, p. 23, 5. — C'est par ce dernier mariage que le fief de Dugny entra dans la famille Moët.

⁴ Voir tableau ci-contre.



Relation de famille entre Jean-Baptiste de La Salle et Jean-Baptiste Colbert.



T22 Pour la graphie *De La Sal*, voir p. 114, n. 1.

T25 Le curé de Saint-Hilaire était alors M. Jean Singly. Chapelain et vicaire à Saint-Hilaire avant d'en devenir le pasteur, il succéda à M. Antoine Lempereur (1680-1688)¹. Le 22 février 1688, pour la première fois, il signe en qualité de curé de Saint-Hilaire. Pendant vingt-quatre ans, son nom figurera dans la plupart des actes de baptême et de mariage célébrés dans cette paroisse jusqu'au jour de son décès, le 21 octobre 1712. L'acte mortuaire est rédigé comme suit :

« L'an de grâce mil sept cent douze, le vingt unième jour du mois d'octobre est décédé en cette paroisse Mr Jean Singly, prêtre, curé de Saint-Hilaire de Reims, agée de soixante-douze ans, et a esté inhumé le vingt-deuxième en la chapelle du St Sacrement, de laditte paroisse de St Hilaire, où nous l'avons conduit avec les cérémonies accoutumées, en présence de M. Claude Bidet, receveur de laditte paroisse, et Gérard Singly, cousin dudit deffunct qui ont signé ». (A signé avec eux Bernard, curé de Saint-Pierre-le-Vieil, et doyen de la chrétienté)².

La desserte fut remplie par Lancelot Burguet.

T31 Ayant délégué ses pouvoirs à Jean-Louis de La Salle, frère de Pierre, le curé de la paroisse, Jean Singly, n'a pas signé³. Les noms des témoins, pour Pierre de La Salle, nous sont familiers : Jean-Remy (1670-1732), né à Reims, mort à Paris, après avoir épousé à Epernay (5 mai 1711), Madeleine Bertin du Rocheret (1690-1758)⁴; Jean Maillefer (1651-1718), improprement nommé « frère dudit monsieur Delasalle », alors qu'il n'est que son beau-frère, étant le mari de Marie de La Salle (1654-1711), sœur de Pierre et dont nous avons donné les actes de baptême, mariage, décès⁵ et raconté brièvement l'histoire de sa nombreuse postérité⁶.

¹ Nommé chanoine, le 6 janvier 1687, il prit possession de sa prébende, le 23 mars suivant. Successivement Chantre du Chapitre (19 septembre 1689), et promoteur de la curie spirituelle du diocèse, il devint vicaire général de Mgr Charles Maurice Le Tellier (8 juin 1701). Antoine Lempereur mourut le 28 décembre 1721. Cf. *Bibl. municip. Reims*, ms 1773, fol. 72 v., 210. — *Bibl. Nat. ms fr.* 20709, fol. 156, 160, 186; *ms fr.* 20712, fol. 168, 175; *ms fr.* 20713, fol. 65, 66.

² *Arch. Ville de Reims, Saint-Hilaire*, reg. 1711-1720, p. 220 [année 1712, fol. 49].

³ Jean-Baptiste de La Salle était alors à Paris. Les pénibles débuts de son œuvre et les nombreux contre-temps de l'année 1691 — crise des vocations, mort du Frère Henri L'Heureux, transfert du noviciat à Vaugirard — l'avaient certainement empêché d'y assister.

⁴ Voir document 51, p. 149.

⁵ Voir documents 30, 29, 32; pp. 22, 10, 38.

⁶ Voir document 29, pp. 13-22.

T33 Christophe Bachelier, frère de Françoise-Henriette, fut seigneur de Gentes, avocat en Parlement, conseiller du roi et commissaire aux revues de l'Hôtel de ville de Reims ¹. Il épousa Elisabeth Favart (1671-1744), qui ne lui laissa pas de postérité ².

Les enfants de Pierre de La Salle.

Comme il était de tradition dans leurs familles respectives ³, Pierre de La Salle et Françoise-Henriette Bachelier eurent une nombreuse progéniture : huit enfants, deux garçons et six filles.

MARIE-JEANNE-REMIETTE ne vécut que dix jours. Elle était née le 21 novembre 1696, et fut inhumée au préau de l'église Saint-Pierre.

JEAN-BAPTISTE-LOUIS (1698-1736), né le 22 mars 1698, a réuni dans son prénom ceux de son parrain et de ses oncles Jean-Baptiste et Jean-Louis. Sa marraine fut Marie de La Salle. Toute la famille de Louis (1625-1672) et Nicolle Moët (1633-1671), sauf Jean-Remy, est rappelée dans ce triple prénom ⁴.

Jean-Baptiste-Louis entra très tôt chez les Bénédictins de Saint-Maur. Le 20 août 1718, à l'âge de vingt ans, il fait profession à l'archimonastère de Saint-Remy de Reims ⁵. Un mois plus tard, le 30 septembre, sa signa-

¹ *Arch. Ville de Reims*, Saint-Etienne, reg. 1701-1715, p. 250. Il reçut les lettres de provision, le 1^{er} mars 1704 (Cf. *Arch. Marne*, C 2515, p. 252). Sa femme, Elisabeth Favart, figure comme marraine de Jeanne-Elisabeth de La Salle (° 28 février 1706), fille de Pierre (1666-1741) et de Françoise-Henriette (1665-1728), celle-ci étant sa belle-sœur.

² *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus 49, dos. 33-52. — Ms BAZIN, p. 302,7.

³ François de La Salle, arrière grand-père paternel de Pierre, eut de Jeanne Lespagnol, huit enfants; Lancelot, son ayeul, trois fils et trois filles, de Barbe Cocquebert (1595-1653); Louis (1625-1672) et Nicolle Moët (1633-1671), ses parents, onze enfants. Pierre de La Salle (1639-1702), fils d'Antoine (° 5 juin 1593) et de Charlotte Roland, cousin de Louis (1625-1672), père de Pierre (1666-1741), en eut dix-neuf — dix garçons et neuf filles — de Claude Monache (1640-1729) : record de la famille de La Salle.

Les Bachelier ne furent pas moins prolifiques. Les frères de Françoise-Henriette (1665-1728) étaient neuf. Quant à ses oncles et tantes paternelles, ils n'étaient pas moins de dix-huit, tous fils de Henry, sgr de Saint-Mard, mari en premières noces, le 19 août 1551, de Pérette Laignelet; et en secondes, le 19 août 1571, d'Isabeau Cachette. Cf. *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus [dos. 33-52, p. 41 v., que nous donnons sous toutes réserves].

⁴ Cela a donné lieu à quelques confusions de nom. C'est ainsi que dans le *Catalogue du Chapitre de Reims* (ms 1773), Weyen fait de Jean-Louis de La Salle, le chanoine Jean-Baptiste-Louis par une addition interlinéaire indue.

⁵ A. NOEL, *Les Bénédictins champenois...*, p. 201, n° 5477. — Yves CHAUSSY, *Matricula monachorum...*, n° 5476.

ture se lit sur la liste des « appelants » au futur concile ¹. Comment pouvait-il résister à tous ses confrères du monastère qui avaient signé en bloc ? Il est l'auteur de l'*Épitaphe en prose carrée* à la mémoire de Jean-Louis de La Salle (1664-1724), chanoine de Reims, qu'il date en ces termes : *venerabili vero avunculo suo moerens ponebat frater Ioannes Baptista Ludovicus de La Salle, asceta Benedictinus Sancti Dionysii in Francia e congr[egatione] S. Mauri. Idibus decembris anno 1724* ². Il mourut à l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne, le 4 janvier 1736.

JEANNE-REMIETTE (1699-1737). Son grand-père maternel et sa tante, Jeanne-Henriette (+ 1729), l'ont tenue sur les fonts baptismaux à l'église Saint-Pierre (12 mai 1699). Placée comme pensionnaire chez les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, elle y resta deux ans. Ayant témoigné un vif penchant pour la vie religieuse, ses parents l'en retirèrent pour éprouver sa vocation. Sa persévérance fut récompensée. Le 22 mai 1716, elle était admise au noviciat, et le 11 avril 1717, à la vêtue, où le P. Guenin, prieur des Frères Prêcheurs, « fit un excellent discours sur les avantages de la vie religieuse ». A partir de ce jour, Jeanne-Remiette sera désormais Sœur et plus tard Mère Françoise-de-Saint-Agnès. Sa profession date du 13 juin 1718 ³. Elle se fit remarquer par sa ferveur et sa piété profonde, sans relâchement, sa docilité, son zèle pour l'instruction des jeunes filles. A trente-huit ans, elle fut emportée par la maladie. La communauté fut « inconsolable de sa perte ». C'était une âme d'élite : « esprit droit et vif, caractère franc et sincère, jugement solide, mémoire heureuse, grande facilité d'élocution, constante gaieté d'humeur, cœur bienfaisant, toujours disposé à obliger ». C'est en ces termes élogieux que le *Petit Narré*

¹ *Bibl. Arsenal*, ms 3669, fol. 237 autographe. — Id., ms 3668, fol. 4v. copie.

² Henri JADART, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Rev. Champagne et Brie*, vol. XXV, 1888, p. 252. — WILHELM-BERLIERE, *Nouveau Supplément à l'Histoire littéraire...*, t. I, p. 331. — *Bibl. Arsenal*, ms 3669, fol. 237; Id., ms 3668, fol. 4v.

³ P. L. PECHENARD, *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Reims...*, t. I, p. 197, n. 1. — *Arch. Congrégation Notre-Dame, Petit Narré*, I, 1717, 1725, 1726. — *Annales de la Congrégation Notre-Dame...*, I, fol. 261, n^o 127. — *Narré, suite* (4 septembre 1726). — Frère Maxime reproche à de La Salle de Rochemaure d'avoir écrit : « La fille aînée de Pierre de La Salle se fit moniale bénédictine et fut élue prieure au monastère de Compiègne ». Rochemaure la change en PÈRE BÉNEDICTIN, prieur en la même ville de Compiègne ». Cf. Frère MAXIME, *Études lasalliennes*, p. 14. Le comte de Rochemaure a simplement écrit : « Pierre, conseiller au présidial de Reims, n'eut d'Henriette Bachelier de Clostermont du Roncel, qu'un fils bénédictin, prieur de Compiègne, en 1731... » Cf. *Armorial général de France...*, t. VII, p. 52, 8^e rameau. — Remarquons que les titres nobiliaires dont le comte gratifie Françoise-Henriette Bachelier relèvent de la fantaisie et non de l'histoire.

et la *Circulaire* imprimés après sa mort célébrèrent ses vertus et ses mérites ¹.

MARIE-JEANNE fut baptisée à Saint-Etienne. Ses deux sœurs et son frère qui l'ont précédée, le furent à Saint-Pierre. Les quatre qui la suivront seront, comme elle, régénérées à Saint-Etienne.

Il est possible qu'un changement de domicile ait conduit les époux Pierre et Françoise-Henriette dans cette paroisse. Ce ne sera pas le dernier apparemment, puisqu'à leur décès, ils dépendaient de celle de Saint-Hilaire.

La petite Marie-Jeanne, qui naquit le 26 juillet 1700, fut nommée par Jean-Remy de La Salle (1670-1732), et Jeanne-Henriette Bachelier (+ 1720), frère et sœur de ses parents.

ELISABETH (1701-1740), mourra, comme Jeanne-Remiette, avant la quarantaine. Le 26 janvier 1728, huit mois avant le décès de sa mère (+ 4 octobre 1728), elle épousa, à la paroisse Saint-Hilaire de Reims, avec dispense de consanguinité au 4^o, Messire Adam Lespagnol (1698-1757), conseiller du roi, élu en l'Élection de Reims (lettres de provision du 30 novembre 1724), conseiller échevin de la ville de Reims, fils de Gilles (+ 1724) et de Jeanne Regnault. Ils eurent huit enfants, trois garçons et cinq filles :

MARIE-FRANÇOIS (° 1729),

MARIE-ROSE (° 1731),

CLAUDE (1732-1752),

ELISABETH-FLAVIE (° 1733),

PIERRE-JOSEPH (° 1735) ²,

MARIE-ANNE (1737-1752),

MARIE-ELISABETH (° 1739), qui, par contrat du 13 juin 1760, épousa Gille-Joseph de Mussan ³,

¹ P. L. PECHENARD, *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Reims...*, t. I, p. 336. — *Arch. Congrégation Notre-Dame, Lettres circulaires* (15 juillet 1737). — *Circulaire imprimée pour annoncer la mort de Jeanne-Remiette de La Salle*, dans *Bibl. municip. Reims*, ms 1762, fol. 113-114. — *Id.*, ms 1848, fol. 19.

² DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 206, 7^o-2^o, le fait naître le 9 février 1725. C'est une erreur.

³ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, B 369, p. 32. — Sur la famille Elisabeth de La Salle-Adam Lespagnol, Cf. ms BAZIN, p. 213, VII. — BR., fol. 11, 6^o-2^o. — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, pp. 206-207. — BOREL D'HAUTERIVE, *Annuaire de la Noblesse de France*, 62^o vol. (1904), p. 199, VI-2^o.

LOUIS-ADAM (° 1740), mari, le 29 décembre 1766, d'une autre Lespagnol, Antoinette-Charlotte-Remiette, fille de Nicolas-Simon (+ 1771), et de Marie-Simonne-Pérette Chrétien, originaire de Troyes¹.

CHARLES-REMY. Charlotte Maillefer et Jean-Remy de La Salle (1670-1732) le présentèrent aux fonts baptismaux et le nommèrent de leurs prénoms. Il était né le 24 janvier 1703.

MARIE-ROSE (1704-1781). Elle avait dépassé la trentaine lorsque, le 24 mai 1735, elle s'unit en mariage à son cousin, du 3^o au 3^o et du 4^o au 4^o, Jacques Frémyn (1698-1758), écuyer, seigneur de Branscourt, ancien lieutenant au régiment de Béarn infanterie, fils de feu Louis Frémyn (1649-1720) et de Jeanne Blanchon (° 1661). Ils n'eurent pas de postérité².

JEANNE-ELISABETH, née à Reims, le 28 février 1706, alla mourir à Paris, le 20 avril 1739. Comme sa sœur aînée, Jeanne-Remiette (1699-1737), elle attendit l'âge de dix-neuf ans pour entrer au noviciat et devenir religieuse à la Congrégation Notre-Dame. En revêtant l'habit, le 4 septembre 1726, elle changea son nom pour celui de Sœur Madeleine-Thérèse, qu'elle garda après sa profession, en 1727, jusqu'à sa mort.

Les *Annales de la Congrégation* font remarquer que « douée d'une voix forte et moelleuse qui faisait l'ornement du chœur », elle « réunissait de plus tous les genres de talent propres à l'Institut ». Elle ne put les faire valoir. « Atteinte d'une grave maladie, elle fut conduite à Paris pour y recevoir des soins médicaux ». C'est là qu'elle mourut, rue des Vignes, chez Madame Thuret³.

¹ Ms BAZIN, p. 214; 217, VI-5^o; 217, VIII. — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 207.

Messire Louis-Adam Lespagnol était écuyer, conseiller du roi au Conseil de ville de Reims, chevalier d'honneur au bureau des finances de Champagne et des trésoriers de France à Châlons. Cf. *Acquisition des héritiers de Marguerite-Thérèse Lepoivre, de deux pièces de prez, roture, au terroir de Muire* (6 mars 1772), dans *Arch. Ville de Reims, Hypothèques* (février-décembre 1772).

D'après ms BAZIN, un des fils d'Adam et Elisabeth, dit le « gros Lespagnol », devint mousquetaire de la garde du roi, première compagnie, et mourut à Paris, en 1784. Cf. ms BAZIN, p. 213.

² *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus 292 [7411, p. 2]. — Id., Carrés d'Hozier, 275 [FREMINE, p. 108]. — CHERIN, 86 [1755, p. 3]. — Preuves originales, 1241 [27808, p. 37]. — *Armorial général de France...*, t. V, p. 553. — BOREL d'HAUTERIVE, *Annuaire de la Noblesse...*, 62^e vol. (1904), p. 199 VI-3^o.

³ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), H suppl. 634 [*Registre des vêtements, professions et sépultures...*, 1737-1746, fol. 4v., 108]. — *Annales de la Congrégation Notre-Dame*, t. I, p. 261, n^o 138. — *Petit Narré*, t. I 1725, 1726. — *Petit Narré*, suite [4 septembre

Dans le home religieux qui l'avait abritée, elle, sa sœur et bien de leurs parentes des familles Rogier, Hachette, Bachelier, Cocquebert, Bourgogne, Maillefer, Dorigny, Canelle et Lespagnol, les deux Jeanne de La Salle — Remiette et Elisabeth — retrouvèrent un peu de l'esprit de leur oncle Jean-Baptiste de La Salle dont on ne peut mettre en doute la « réelle influence sur leur dessein »².

En l'espace de dix années (1696-1706), Françoise-Henriette donna huit enfants à son mari. Deux moururent en bas âge, Charles-Henry, et Marie-Jeanne-Remiette, le petit ange de dix jours. Des cinq restants, trois furent la part de Dieu : Jean-Baptiste-Louis, Jeanne-Remiette, Jeanne-Elisabeth, et moururent en pleine maturité, à trente-huit, trente-huit et trente-trois ans. Elisabeth contracta mariage à vingt-huit ans : huit enfants vinrent fleurir son foyer. Elle mourut deux mois et demi après la naissance de son dernier, ne comptant que trente-neuf ans. Marie-Rose, la doyenne de la famille, vécut soixante-dix-sept ans. Mariée à trente et un ans à son cousin, elle n'eut pas d'enfant. Ayant perdu son mari, en 1758, elle supporta son veuvage pendant vingt-trois ans (1758-1781), le même espace de temps qu'avait duré leur infructueuse union (1735-1758) : une vie de joies et de douleur à parts égales.

Pierre de La Salle (1666-1741) aima tous ses enfants avec grandeur mais ne put léguer à aucun d'eux le nom de La Salle dont il avait hérité. L'un après l'autre, il les vit disparaître par l'excès de leur ferveur — les religieux et religieuses — ou les charges de la maternité. A son décès, en 1741, ses deux gendres, Jacques Frémyn de Branscourt (1696-1758), et Adam Lespagnol (1698-1757), certifieront qu'un rameau des de La Salle de Reims est desséché désormais.

1726]. — P.-L. PECHENARD, *Histoire de la Congrégation Notre-Dame de Reims...*, t. I, pp. 336-337.

D'autres de La Salle, contemporaines et cousines de Jeanne-Remiette et Jeanne-Elisabeth furent leurs compagnes à la Congrégation Notre-Dame : MARIE (1661-1740), Mère Marie-de-Saint-François, devenue Assistante; MARIE-ANNE (1668-1733), Mère Anne-de-Saint-Charles, sœur de la précédente, filles de Claude de La Salle (1626-1684) et de Marie Gargan. Et avant elles : MARIE (1627-1670), Mère Marie-de-Saint-Etienne, fille de Jean de La Salle (1595-1653) et d'Antoinette Cocquebert; MARIE-JACOBE (° 1625), Sœur Marie-Magdelaine-de-Saint-Pierre, à qui M. Pierre Dozet donna l'habit, le 12 juin 1639; MARIE-MAGDELEINE (1623-1702), Mère Thérèse-de-Jésus, sœur de la précédente, filles de Jean de La Salle (1590-1659) et de Marie Flamain.

Et il faudrait compter encore : Catherine Lespagnol (1662-1731), Sœur Catherine-de-Saint-Louis; Marie Lespagnol (1669-1736), Sœur Catherine-de-Saint-François; Henriette et Marie, filles de Claude Lespagnol (° 1634) et de Catherine Ravineau. Cf. *Annales de la Congrégation Notre-Dame, passim*.

¹ P.-L. PECHENARD, *Histoire de la Congrégation Notre-Dame de Reims...*, t. I, p. 93.

Sa fille Marie-Rose (1704-1781), qui lui survivra jusqu'en 1781, aura pour témoins, à son enterrement, des Lespagnol : Pierre-Joseph (° 1725) et Louis (° 1740), ses neveux, privés du nom de leur mère depuis quarante et un ans.

45

BAPTEME de FRANÇOISE-HENRIETTE BACHELIER
fille de Jean (+ 1711)
et Remiette Ravineau
Reims, 10 avril 1665

A. Original perdu.

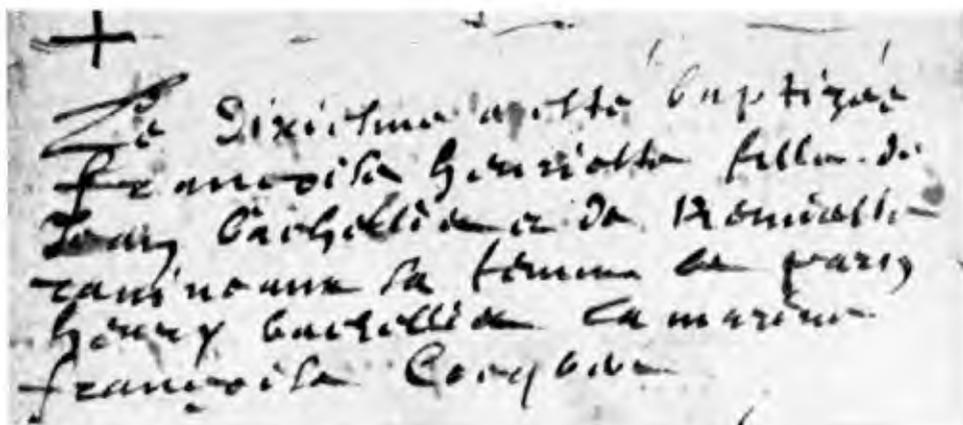
C. Copie du XVII^e siècle, d'après A. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Jacques, 1665-1668, p. 3v. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 280.

e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,87. — CEHILLEM, mcf. 5088,1.

Le dixiesme a esté baptizée Françoise Henriette, fille de Jean Bachellier et de Remiette Ravineaux, sa femme. Le parin, Henry Bachellier, la marine, Françoise Cocquebert.

1 française henriette | 2 bachelier / rauneaux / le / henry | 3 bachelier / française Cocqbert.

Baptême de Françoise-Henriette Bachelier (Reims, 10 avril 1665).



T3 La marraine n'a pas pu être identifiée avec précision.

T2 Quant au parrain, il s'agit vraisemblablement de Henri Bachelier (1590-1668), écuyer, seigneur de Saint-Mard, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances (reçu le 20 mai 1652), qui épousa à Reims, par contrat du 3 janvier 1613, par devant Viscot, notaire, Jeanne Cocquebert (1596-1650), dame de Moncel et de Grez, fille de noble homme Charles Cocquebert et de Jacqueline Lespagnol, mariés le 25 juin 1588. C'est donc le grand-père paternel de Françoise-Henriette.

Bibl. : *Bibl. municip. Châlons*, ms 374, (BACHELIER). — Ms BAZIN, p. 65, 5^o; 305, 4. — TESSERAU (Abraham), *Histoire chronologique de la Grande Chancellerie...*, t. I, p. 436, 504, 554.

La paroisse Saint-Jacques, où Françoise-Henriette vient d'être présentée, n'est pas celle de sa famille qui habitait très certainement sur Saint-Hilaire. C'est là que se fera la publication des bans de mariage; c'est là aussi que seront enterrés ses parents.

S'il est un nom répandu en France de l'est à l'ouest et du nord au sud, c'est bien celui de Bachelier. Le *Cabinet des titres* à la Bibliothèque Nationale mentionne en effet : les Bachelier d'Agès, originaire de Champagne et de Languedoc ¹, de Bretagne ², de Chartres ³, de Champagne : Bachelier de La Fontaine ⁴, de Moncel ⁵; de Normandie ⁶, de Paris, originaires de Champagne ⁷; de Picardie ⁸, de Senlis ⁹, et signale même des émigrés aux Pays-Bas ¹⁰. Quelle est la liaison entre eux tous ? Il nous serait difficile de l'établir sauf pour la branche de Champagne de laquelle Françoise-Henriette tire son origine.

¹ CHAIX d'EST-ANGE, *Dictionnaire...*, t. II, pp. 177-180.

² *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 162, dos. 3352.

³ *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 162 [3355, pp. 1-14].

⁴ *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 49 [33-52, pp. 41-43, 48-48v.].

⁵ *Bibl. Nat.*, Preuves originales, [3354, p. 1].

⁶ *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 162 [3356, pp. 1-6; 3361, pp. 12-13; 3362, pp. 1-12].

⁷ *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 162 [3353, pp. 1-11; 3357, pp. 1-75]. — Originaires de Champagne, par Jean-Baptiste-Joseph Bachelier, sgr de Beaubourg et de Closemont, écuyer ordinaire du roi et receveur général des finances en la généralité d'Orléans, maintenu dans sa noblesse, le 5 février 1705. *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 49 [3353, p. 46]. — On trouve de nombreux actes d'état civil à la paroisse Saint-Gervais de Paris (*Bibl. Nat.*, ms fr. 32838) et à celle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Cf. *Bibl. Nat.*, 32590).

⁸ *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 162 [3359, pp. 1-19].

⁹ *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 162 [3360, pp. 1-13].

¹⁰ *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 162 [3358, pp. 1-12].

Parmi ses ascendants et contemporains, elle compte des magistrats occupant des charges royales et municipales : conseillers secrétaires du roi, lieutenants de robe courte au Châtelet de Paris, trésorier général des finances, présidents de l'Élection et du Baillage et Présidial de Reims, juge garde en la monnaie, lieutenant des habitants, tel Henry (+ 1680), seigneur de Fontaine, grand-père paternel de Françoise-Henriette ¹, qui le fut pendant le *biennium* 1666-1668. Elle pouvait aussi se réclamer de Pierre Bachelier (1611-1672), fils de Christophe, seigneur de Gentes et de Guillemette Frémin (° 1584), qui mourut en odeur de sainteté. Sa vie a été écrite par dom Claude de Bretagne ², et le portrait gravé par Colin ³; de Nicolas, prêtre, docteur de Sorbonne, ancien chanoine de Reims ⁴; de Simon, général des Minimes, etc... Mais c'est surtout à Jean Bachelier, son père (+ 1711), que Françoise-Henriette est débitrice de ces qualités exceptionnelles qui firent d'elle la digne épouse de ce magistrat incomparable, doyen des conseillers du Présidial de Reims, Pierre de La Salle.

Jean Bachelier (+ 1711), conseiller et président en l'Élection de Reims ⁵, bailli de l'abbaye de Saint-Remy ⁶, juge garde en la Monnaie de Reims ⁷, seigneur de Fontaine, était fils de Henri (1590-1668), lieutenant des habitants (1666-1668), et de Jeanne Cocquebert (1596-1650), fille de Pierre (+ 1647) et de Jeanne de La Salle (+ 1640). Il épousa à Reims, Remiette Ravineau, fille de Philippe et de Jeanne Coquillart. De ce mariage sont nés :

CHRISTOPHE, seigneur de Gentes, commissaire aux revues, à Reims ⁸, mari d'Elisabeth Favart (1671-1744), qui ne lui laissa pas d'héritier ⁹;

¹ Sur les Bachelier, Cf. Alexandre ASSIER, *Les Nobles de la province de Champagne...*, p. 11. — Ms BAZIN, pp. 299-306. — *Bibl. municip. Reims*, ms 1645, f. 156-159. — *Bibl. municip. Châlons*, ms 374, art. Bachelier. — *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 162; Dossiers bleus, 49; Carrés d'Hozier, 50, Cabinet d'Hozier, 22; Nouveau d'Hozier, 20; Chérin, 12. — Id., *ms fr. n. a.*, 9652. — *Coll. CLAIRAMBAULT*, t. III (1060), fol. 3. — Jacques LELONG, *Bibl. historique de la France...*, t. III, 41086.

² Claude BRETAGNE, *La Vie de Monsieur Bachelier de Gentes*, par un religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, Reims, Nicolas Pottier, 1680, in-8, XVII-285 pp. — Jean MAILLEFER, *Mémoires...*, [édit. H. Jadart, p. 157, n. 2].

³ Jacques LELONG, *Bibliothèque historique de la France...*, t. IV, p. 141. — PONS-LUDON, *Essai sur les grands Hommes d'une partie de la Champagne...*, p. 31.

⁴ *Arch. Nat.*, Y 281, p. 367.

⁵ Lettres de provision du 1^{er} mars 1674, dans *Arch. Marne*, C 2513, p. 105.

⁶ Lettres de provision enregistrées le 19 avril 1674, dans *Arch. Nat.*, Z^{1A}, p. 569.

⁷ Requête, procès-verbal d'enregistrement du 27 novembre 1691, dans *Arch. Nat.*, Z^{1B} 573 [1691, p. 18, 19].

⁸ Lettres de provision, 1^{er} mars 1704, dans *Arch. Marne*, C 2515, p. 252.

⁹ *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 49, dos. 33-52. — Ms BAZIN, p. 302, 7.

PIERRE, chanoine de l'église cathédrale de Châlons-sur-Marne (+ 13 décembre 1696);

PHILIPPE et JEAN-BAPTISTE morts en bas âge;

EDME ou EDMOND, seigneur de Hanogue, juge garde en la Monnaie de Reims ¹, qui épousa N. de La Motte, veuve du Val;

JEANNE-MARIE (1664-1735), religieuse à la Congrégation Notre-Dame de Reims où elle entre, le 1^{er} février 1675, et reçoit à la vêtue le nom de Sœur Agnès-de-Saint-Remy. Successivement maîtresse de classe, intendante des écoles externes, préfète des pensionnaires et maîtresse des novices, elle fut choisie pour supérieure, le 12 juin 1713. Elle resta six années (1713-1719), à la tête de la maison. Six années marquées par de lourdes épreuves : banqueroute Law, nombreuses pertes de personnel, menées jansénistes qui causèrent des troubles à l'intérieur de la communauté. Elle eut la joie de recevoir comme religieuses, deux nièces tendrement aimées : Jeanne-Remiette (1699-1737), et Jeanne-Elisabeth de La Salle (1706-1739), filles de Pierre (1666-1741) et de Françoise-Henriette Bachelier (1665-1728) ²;

MARIE-REMIETTE (1662-1717), devenue Sœur Madeleine-Thérèse en revêtant l'habit de religieuse de la Congrégation Notre-Dame, le 31 mai 1676. Elle n'était encore qu'une tendre jeune fille de quinze ans lorsqu'elle fit profession, en 1677. Quarante années durant, elle servit fervemment le Seigneur dans la fidélité à ses engagements et le souci d'instruire les jeunes filles des bourgeois rémois ³;

FRANÇOISE-HENRIETTE (1665-1728), femme de Pierre de La Salle (1666-1741), comme on sait;

JEANNE-HENRIETTE (1667-1729), qui épousa à Reims, le 17 mars 1704, Charles-Henri-François de Vallon (° 1662), veuf et sans enfants, de Suzanne de

¹ Lettres de provision (Fontainebleau, 3 octobre 1700); information de vie et mœurs (10 décembre 1700); procès-verbal d'enregistrement (11 décembre 1700). Requête aux officiers de la Cour des Monnaies pour être mis en possession du logement qui lui correspond en vertu de sa charge à l'Hôtel des Monnaies à Reims (22 octobre 1701), dans *Arch. Nat.*, Z^{1B} 574 [1700, pp. 26-29; 1701, p. 12, 13].

² P.-L. PECHENARD, *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Reims...*, t. I, pp. 261-286.

³ Elle mourut en 1717. Cf. *Annales de la Congrégation Notre-Dame...*, t. I, p. 259, n 90. — *Lettres circulaires* (12 juillet 1717) dans *Arch. Congrégation Notre-Dame*. — *Petit Narré*, t. I (1677). — *Petit Narré, suite*, 1678. — P.-L. PECHENARD, *op. cit.*, t. I, p. 263, 270.

La Salle (1654-1688), fille de Jean de La Salle (1624-1659) et de Nicolle Marlot (1629-1697)¹;

JEANNE-THERÈSE (1670-1746) se retrouva avec ses deux sœurs, Jeanne-Marie (1661-1735) et Marie-Remiette (1662-1717), et ses deux cousines, Jeanne-Remiette (1699-1737) et Jeanne-Elisabeth (1706-1739) de La Salle, au monastère de la Congrégation Notre-Dame où elle entre, âgée de quatorze ans et demi, le 20 novembre 1685. Elle en comptait cinquante-huit de profession religieuse au moment de son décès. Le lendemain, 17 février 1746, elle fut enterrée au cimetière du monastère, « en présence de M. Lespagnol, élu en l'Élection de Reims et M. Frémin de Branscourt »², ses beaux-frères.

Lorsque Jean Bachelier fera à Pierre, son futur gendre, le bilan des enfants que Dieu lui avait donnés, il lui dira en comptant par paires : deux enfants

¹ Chevalier, sgr de Gernicourt et de Courcelles, vicomte d'Augy, Henri-Charles-François était né à Gernicourt, en 1662. Il embrassa la carrière militaire. Enseigne dans *Baudeville*, devenu *Mailly* (10 octobre 1670), lieutenant au régiment de Piémont (lettre du roi au camp de Courtrai, 13 mai 1673), capitaine de grenadiers (13 juillet 1685), lieutenant-colonel (1705), c'était, lit-on dans ses *États de service* : « brave homme et honeste homme qui méritera d'être placé dans la suite. Très bon à son employ et de bonne volonté » [Cf. *Arch. hist. Guerre*, X^B 5 Guyenne, état 1705, fol. 1]. — Mais après trente années de service actif, il se retira à la vie civile. Il avait fait les campagnes de Hollande (1672-1673), et pris part au siège de Maëstrich (1674); celle de 1674, et combattu au siège de Limbourg (1675); plus tard, en 1688, il participa aux expéditions de Fribourg, Montagne-Noire et Mont-Souabe. Il fut blessé à la bataille de Friedlingen, en face de Huningue, sur le Rhin, que Villars livra avec succès aux Impériaux (1702).

Les de Vallon, originaires du Dauphiné, s'établirent en Thiérache, en 1561. Ils furent annoblis en 1609 pour services militaires. Passés en Soissonnais, ils s'éteignirent au XVIII^e siècle. Ils portent : *d'azur à la bande de sinople, chargée de trois pommes d'or*. Cf. *Bibl. Nat.*, CHERIN, 202; Dossiers bleus, 656; Preuves originales, 2922. — *Répertoire des Blasons coloriés... Champagne*, p. 481. — *Armorial général du Soissonnais*. — *Arch. Aisne*, E 419. — *Arch. hist. Guerre*, X^B 5 [Guyenne]. — BR., fol. 13, p. 10 VI-2^o. — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *Les Coquebert de l'Ancien Rémois...*, p. 71, II-4^o.

² *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), H suppl. 634 [*Registre des vêtements, professions et sépultures...*, 1737-1746, p. 14v.]. — *Annales de la Congrégation Notre-Dame...*, t. I, p. 259, n^o 87, n^o 99 — *Lettres circulaires* (18 mars 1735). — *Petit Narré*, t. I [1686]. — *Petit Narré, suite* [19 janvier 1676]. — P.-L. PECHENARD, *op. cit.*, t. I, p. 263.

Pour compléter cette communauté de famille des religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Reims, il faudrait ajouter : Catherine Lespagnol (1662-1731), Sœur Catherine-de-Saint-Louis, fille de Jérôme (+ 16 avril 1699); et Marie Lespagnol (1669-1736), Sœur Catherine-de-Saint-François, à partir de sa vêtue, le 7 mai 1690, fille de Claude (° 1634) sgr de Mordant et de Catherine Ravineau.

Sur les de La Salle et leurs apparentées religieuses à la Congrégation Notre-Dame de Reims, Cf. AIMÉE DE JÉSUS (sœur), *Quelques Membres de la Famille du vénérable de La Salle* [entrés au monastère de la Congrégation Notre-Dame], 27 novembre 1872, dans *Bull. Diocèse de Reims*, 5^e an., n^o 48 (30 novembre 1872), p. 617.

morts en bas âge, deux filles et deux garçons mariés, quatre religieux et religieuses. La confidence, qui ne sera pas oubliée, sera retournée au beau-père après vingt années. Pour ma part, dira Pierre, voici encore des paires : huit enfants, deux garçons et six filles, deux moines, deux religieuses, deux mariées, deux angelots pour le ciel; votre fille me les avait donnés.

Tels les Bachelier, tels les de La Salle. A parts égales : Dieu et la cité. Savant dosage, s'il n'eût été providentiel !

46

*DECES et SEPULTURE de FRANÇOISE-HENRIETTE BACHELIER
épouse de Pierre de LA SALLE (1666-1741)
Reims, 4 octobre 1728*

- A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Symphorien, 1726-1734, p. 149 [année 1728, fol. 20].
- C. Copie d'époque, d'après A. Arch. Marne, Registres paroissiaux Saint-Symphorien, 1721-1731 [année 1728, fol. (14v.)]. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 198.
- e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,42. — CEHILLEM, mcf. 315,6.

L'an de grâce mil sept cent vingt huit, le quatrieme octobre, est décédée en sa maison, paroisse de St Hilaire, Madame Françoise Henriette Bachelier, épouse de Monsieur Pierre de la Salle, conseiller du Roy au Baillage de Vermandois, Siège Royal et présidial

3

2 Parroisse / Françoise | 3 Epouse | 4 Conseiller |

Décès et sépulture de Françoise-Henricette Bachelier, épouse de M^e Pierre de La Salle (Reims, 4 octobre 1728).

L'an de grace mil sept cent vingt huit le quatrieme octobre
est decedee en sa maison la paroisse de St Hilaire Madame
Françoise Henriette Bachelier Epouse de Monsieur Pierre
de la Salle Conseiller du Roy au Baillage de Vermandois siege
Royal et Presidial de Reims le jour dudit mois elle a esté
inhumee au cimetiere de cette Parroisse avec les ceremonies accoustumées en
quoy les presbiteres des paroisses qui ont signé De La Salle

de Reims. Le six dudit mois, elle a été inhumé au cimetier de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées en présence des témoins qui ont signé.

[Sig.] De la Salle [paraphe]

[Annotations marginales, lin. 6 :] inhumé

[Annotations marginales, lin 7 :] agée de 63 ans et demy

5 Reims le ' Cimetier | 6 Parroisse ' Ceremonies ' presences.

Le seul témoin qui a signé est Pierre de La Salle, époux de la défunte. Les signatures des autres témoins, ainsi que celle du curé, manquent.

47

DECES et SEPULTURE de PIERRE DE LA SALLE

*Doyen des Conseillers du roi
au Siège royal et présidial de Reims,
Epoux de Françoise-Henriette
Bachelier (1665-1728)
Reims, 26 et 27 juin 1741*

- A.* Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Symphorien, 1741-1750, p. 20 [année 1741, fol. 10v].
- C.* Copie d'époque, d'après *A.* Arch. Marne, Registres paroissiaux Saint-Symphorien, 1732-1743 [année 1741, fol. 9v]. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms 1², fol. 204.
- e.* Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,45. — CEHILLEM, mcf. 105,3.

L'an de grâce mil sept cent quarente un, le vingt sixième jour de Juin, est décédé en sa paroisse de St Hilaire, Monsieur Maître Pierre Delasalle, doyen de Messieurs les conseillers du Roy au Siège Royal et Présidial de Reims, âgé de soixante quinze ans environ, qui a été le landemain inhumé au cimetièrre de cette paroisse où nous l'avons conduit avec les cérémonies ordinaires, en présence des témoins soussignez.

[Sig.] Lespagnol [paraphe]; Frémyn de Branscourt [paraphe]

1 Cent | 2 hilaire | 3 Doyen | 6 Lavons.

Ainsi que sa femme, Françoise-Henriette Bachelier (1665-1728), Pierre de La Salle habitait, au moment de son décès, la paroisse Saint-Hilaire. Il fut inhumé dans la tombe de ses parents au cimetièrre de Saint-Symphorien. Les témoins de la sépulture sont les gendres du défunt : Adam Lespagnol et Jacques Frémyn.



Décès et Sépulture de M^e Pierre de La Salle (Reims, 26 juin 1741).

T8 Adam Lespagnol (1698-1757), conseiller du roi, élu en l'Élection de Reims (lettres de provision du 30 novembre 1724), conseiller échevin de la Ville de Reims, était fils de Gilles Lespagnol (+ 1724) et de Jeanne Regnault. Il épousa à Reims, le 26 janvier 1728, Elisabeth de La Salle (1701-1740), fille de Pierre (1666-1741) et de Françoise-Henriette Bachelier (1665-1728). Ils eurent, comme on sait, huit enfants, deux garçons et six filles ¹.

Bibl. : BOREL D'HAUTERIVE, *Annuaire de la Noblesse de France*, 62^e vol. (1904), p. 199, VI, 2^e. — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, pp. 206-207. — Henri JADART, *op. cit.*, 1892, 24-5. — Ms BAZIN, p. 213, VII.

T8 Jacques Frémyn (1696-1758), écuyer, seigneur de Branscourt, ancien lieutenant au régiment Béarn infanterie, fils de Louis Frémyn (1649-1720) et de Jeanne Blanchon (1661-1720). Il épousa à Reims, le 24 mai 1735, sa cousine, Marie-Rose de La Salle (1704-1781), fille de Pierre (1666-1741), et de Françoise-Henriette Bachelier (1665-1728). Ils n'eurent pas de postérité.

Bibl. : BOREL D'HAUTERIVE, *op. cit.*, 62^e vol. (1904), p. 199, VI, 3^e. — *Bibl. Nat.*, Carrés d'Hozier, 275 [FRÉMYN, fol 108]. — Id., *Chérin*, 86 [1775, p. 3]. — Id., *Preuves originales*, 1241 [27808, p. 37]. — Ms BAZIN, p. 302,8.

¹ Voir document 44, pp. 119-123.

Le doyen des Conseillers au Présidial de Reims.

Personne aussi distinguée par sa naissance que par sa piété¹, Pierre de La Salle est avant tout un très digne magistrat, doyen des conseillers du roi au Présidial de Reims.

C'est aussi le premier des enfants de Louis de La Salle nés à l'Hôtel rue Sainte-Marguerite.

Orphelin à l'âge de six ans et demi, il est sous la tutelle de son aîné, Jean-Baptiste de La Salle, jusqu'en 1682², date à laquelle Jean Maillefer, son beau-frère depuis 1679, le prend sous sa protection. Il commence ses études à Reims, sans doute au Collège des Bons-Enfants³, comme Jean-Baptiste et Jacques-Joseph, puis va les continuer à Orléans pendant deux années (20 octobre 1684 — août 1686)⁴. Il en revient licencié ès lois, probablement *in utroque jure*, comme son père dont il suit pas à pas, à une génération d'intervalle, la très brillante carrière universitaire et professionnelle.

Avocat au Parlement de Paris⁵, il postule l'office de conseiller au Baillage et Siège présidial qu'a résigné Me François-Elie Maillefer (1650-1692), son beau-frère, fils de Jean (1611-1684) et de Magdeleine Ravaux (+ 1650). Dans son dossier personnel figurent : l'extrait baptistaire délivré par Henri Gonel, prêtre, curé de Saint-Symphorien, et légalisé par Jean Beguin, écuyer, seigneur de Châlons-sur-Vesle, lieutenant général au Baillage de Vermandois (8 août 1686), la dispense de parenté (lettres royales du 30 novembre 1691, enregistrées le 15 décembre), à cause de Nicolas Moët de Brouillet (1635-1706), son

¹ *Bibl. municip. Reims*, ms 1762, fol. 113.

² De 1672-1676, Jean-Baptiste lui paye régulièrement une pension de 40 livres par trimestre.

³ *Arch. Marne, Acte original*, 1687.

⁴ Le compte de Nicolas Lespagnol (Acte original, 1687) nous fournit les précisions suivantes : « Faict mise ledit sieur comptable de la somme de cent cinquante livres fourny audit oyant compte [Pierre de La Salle], le vingtiesme octobre mil six cens quatre vingtz quatre, suivant le consentement de la ditte Damoiselle de Brouillet, pour faire le voiage de Reims à Orléans et payer sa pension dun quartier ». *Arch. Marne, Acte original*, 1687, fol. 79, 4.

C'est à Orléans que Pierre de La Salle fit ses études. Mme de Brouillet, Perrette Lespagnol, sa grand-mère, et le « sieur Mailfer », ont payé régulièrement, par quartiers, les frais de sa pension : 100 l. (16 mai 1685); 112 l. (18 octobre 1685); 110 l. (21 octobre 1685); 100 l. (7 janvier 1686); 100 l. (25 avril 1686); 180 l. (7 août 1686). Cf. *Acte original*, 1687, fol. 81-85. — Ils ont également fourni à Pierre de La Salle : 44 l. « pour ses nécessitez » (12 décembre 1685); 75 l. « pour se réhabiller » (13 mars 1686). Cf. *Acte original*, 1687, fol. 82, 84 *Marne*.

⁵ *Arch. Nat.*, VI 65, 441, pièce 43.

oncle maternel ¹. Il a payé mil cent livres pour les frais des lettres de provision, et quatre cent trente pour le droit du marc d'or ². Le 7 janvier 1692, il prête le serment requis ³. Deux semaines plus tard, le 21 janvier, ses collègues l'accueillent au Présidial. « Ce jourd'huy — lit-on dans le *Registre du Présidial* — M. Pierre de La Salle a esté installé en la Compagnie, au lieu et place de M. Maillefer, en sa charge de conseiller en ce siège » ⁴.

L'activité professionnelle de M^e Pierre de La Salle est liée désormais à cette institution. On le retrouve à maintes reprises dans la distribution des procès prévôtaux ⁵, dans les procès ordinaires ⁶, dans les incompétences et récusations ⁷, dans le *Registre des Rapports Criminels* où son nom apparaît fréquemment, soit comme avocat (1692-1713), soit comme président (1713-1714; 1732-1741) ⁸, ou comme membre de la commission de contrôle du Bailliage royal et présidial ⁹. Doyen des conseillers, il fut nommé, le 9 avril 1740, garde scel en la chancellerie présidiale de Reims ¹⁰. Magistrat austère et plein de probité, Pierre de La Salle incarnait pour ainsi dire l'institution où il exerça sa profession pendant près d'un demi-siècle (1692-1741). La Compagnie, reconnaissante envers l'un de ses membres les plus illustres, célébra une messe au jour de son décès, « en la chapelle du Présidial pour feu M. de La Salle, doyen des conseillers » ¹¹.

¹ *Arch. Nat.*, 0¹ 35, fol. 424v. — Id., V¹ 65, 441, p. 43. — Id., X^{1A} 8686; X^{1B} 8999, fol. 39. — *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. 418, fol. 30v. — On appelle dispense de parenté celle que le roi accorde à un récipiendaire dans un office, à cause de ses parentés et alliances qu'il a dans la Compagnie. Elle est nécessaire dans le degré de frère, beau-frère et neveu, et les voix des deux parents ne sont comptées que pour une. A l'égard des cousins germains, la dispense n'est pas nécessaire, mais les parties ont la faculté de récuser ou de faire évoquer.

² *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. B 418, fol. 31v.

³ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. B 418, fol. cit.

⁴ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Présidial*, reg. B 229 (v^o), 21 janvier 1692.

⁵ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. B 230 (27 avril 1694). Voir à ce sujet *Cahiers lasalliens*, n^o 26, p. 209, n. 2.

⁶ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. 232 (18 avril 1693); 1^{er} avril 1694; 18 juin 1695; 18 juin 1696; 16 février 1697; 28 mars 1698; 20 juin 1699; 19 février 1701; 26 avril 1704; 2 juin 1705). — Id., reg. 233 (9 décembre 1697; 1^{er} mars 1700).

⁷ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. B 230 : 18 novembre 1693; 17 avril, 29 septembre, 19 octobre 1694.

⁸ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. 205.

⁹ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. B 222, B 223. Son nom y figure du 21 juin 1734 au 29 mars 1735, et du 27 août 1736 au 23 juillet 1737.

¹⁰ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. B 434, fol. 36.

¹¹ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. B 449, fol. 2v.

L'homme de loi se double de l'homme de bien. Il s'intéresse aux pauvres, se fait leur protecteur avant de devenir administrateur de l'Hôpital général. Ce ne sont plus des textes de procédure qu'il manipule, mais des choses si ordinaires, des affaires si courantes qu'on reste en admiration devant les humbles tâches accomplies par ce professionnel du droit.

On lit dans le *Registre des Conclusions du Bureau* : « Pour les affaires et cartulaire », pour l'achat des grains, vins et autres provisions et comptes avec le menuisier; pour « comptes avec la sœur qui a soin du linge de l'hôpital général », pour « comptes avec la sœur chargée des linges des maîtresses »; pour « prendre soin des bastimens qui sont nécessaires dans l'hôpital général »; pour « conserver les clefs des trons et pour les ouvrir, les vider et mestre ce qui se trouvera ès mains de Monsieur le receveur, comptes avec Monsieur l'ecclésiastique du produit de la sacristie et veiller à l'acquit des fondations » : M. de La Salle, conseiller du roy au Présidial de Reims ¹.

S'il n'est pas conseiller de ville, il est compris dans la liste des « notables bourgeois pour la nomination des officiers » (1723), et prend une part active à l'organisation des cérémonies du sacre du Louis XV ². Là encore, avec M. Levesque, il est chargé d'un rôle fort secondaire, mais important pour la réussite du banquet royal : « assurer l'achat et la préparation des sausses et oranges ». Les responsables, dit le ms 1500 de la *Bibliothèque de Reims*, « prennent au grenier public le sel nécessaire au repas et font achapt de vin blanc, verjus, vinaigre, bigarades, herbages et toutes sortes de légumes. Ils doivent fournir aussi toute la vaisselle d'étain » ³. La dépense monta à 653 livres 16 sols ⁴.

Nommé curateur aux biens substitués de M. Christophe Bachelier ⁵, exécuteur testamentaire de Pérette-Augustine Gerbault ⁶, et de M^e Jacques

¹ *Arch. Ville de Reims, Hôpital général E⁶*, reg. 7, fol. 341. — Sa signature apparaît encore aux ff. 343, 346 (bis), 347 (bis), 348 (bis), 349-353 (bis), 354-355 (bis). Il cesse en 1716.

² Son nom est évoqué dans les Conclusions des 7, 17, 24 et 28 septembre 1722 et 2 novembre 1723. Cf. *Bibl. municip. Reims*, ms 1500, fol. 111-112v.; ms 1501, fol. 3-8, 4; 33-35. — *Arch. Ville de Reims*, Carton 669.

³ *Bibl. municip. Reims*, ms 1500, fol. 110.

⁴ *Bibl. municip. Reims*, ms 1492, fol. 77v. (p. 82).

⁵ En 1723. Cf. *Arch. Ville de Reims*, Carton 669, fol. 2v. — Ayant droit à la succession de dame Marguerite Bachelier (1621-1706), veuve de François Lespagnol (1614-1679), frère de Nicolas. Pour procédure concernant sa succession (6 mars 1708 — 6 juin 1715). Cf. *Arch. Ville de Reims*, Carton 821, liasse 251 (*Papiers Doyen*).

⁶ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. 429, fol. 2. Elle léguait cent livres aux Frères des Ecoles chrétiennes de Reims et faisait don à Pierre de La Salle, « de son escuelle d'argent ainsi que de son couvert d'argent ». Le testament est du 13 juin 1719.

Pillier, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Reims¹, il sert avec la même compétence le roi et ses sujets, faisant le bien sans regarder à qui. Justice et charité sont en lui alliées, sans toutefois interférer l'une dans l'autre. S'il pratique la première, il défend la seconde contre qui ose l'attaquer².

Propriétaire d'une maison au Coing Saint-Jean (1695), et de plusieurs autres à Reims, il possède une cense à Bourgogne³ pour laquelle il a obtenu confirmation du droit de franc-alleu⁴.

Les Frères des Ecoles chrétiennes lui doivent un souvenir reconnaissant. Fut-il leur conseiller juridique ? On l'admettrait sans peine à voir son ardeur à défendre leurs intérêts, assurant la survie de la société civile constituée en 1700, par Jean-Baptiste de La Salle⁵ et dont son frère, le chanoine Jean-Louis, fut

¹ Testament de 1740, dans *Arch. Ville de Reims, Hôpital Saint-Marcoul*, B¹¹.

² Procès contre Jean Adnet, notaire royal à Reims (13 avril 1704), dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage royal*, reg. 260. — Saisie réelle sur Claude Grand Remy et Philippe Gribonal (28 septembre 1688), dans *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. B 47, fol. 75. — Cédé d'audience entre Pierre de La Salle et J. Grosjean (16 et 23 mars 1696), dans *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. 457. — Saisie réelle sur François Fromenté à la requête de Gabrielle Charton, sa femme (1693). Cédé d'audience aux fins d'exploit (10 octobre 1690, 22 septembre 1693, 22 janvier, 5 mars, 12 mars, 1^{er} avril, 14 mai, 10 décembre 1694; 18 mars et 27 mai 1695), dans *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. B 453, B 454, B 455. — Mémoire pour Pierre de La Salle contre Damoiselle Marie-Magdelaine Bertin, femme séparée quant aux biens de M^c Jean-Remy de La Salle, tutrice de ses enfants mineurs, appelante (1727), dans *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), [*Mélanges*, Carton 637, liasse 859, dos. *Marne* (Champagne)].

³ Bourgogne, aujourd'hui Bourgogne (Marne), à 12 kms de Reims. — *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Compte de tutelle*, 1695, fol. 4.

⁴ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), G 193, pièce 24, fol. 4. — Moyennant le paiement d'un droit allodial évalué à 25 livres, sa propriété héréditaire devenait exempte de toute redevance.

⁵ Constituée sous seing privé, le 11 août 1700, entre MM. Claude Pépin, chanoine de l'église de Reims, Pierre de La Val, prêtre, Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, Instituteur des écoles chrétiennes, et Jean-Louis de La Salle.

Elle fut entièrement renouvelée en 1725, par Pierre de La Salle. Voici les noms des sociétaires et la date d'entrée en fonctions de leurs successeurs :

1725, 2 janvier : MM. Mathieu Serrurier, Jean-Hermann Weyen, chanoines de l'église métropolitaine de Reims; Jean Clicquot, chapelain de la même église, et Pierre de La Salle.

1732, 8 avril : Gérard Thiérion, prêtre, chapelain de l'église métropolitaine, et Simon-Philbert de La Salle, sgr de Muire et de l'Etang, en remplacement de Jean Clicquot et Jean-Hermann Weyen, décédés.

1734, 1^{er} septembre : Pierre Godinot, prêtre, licencié en théologie, docteur ès lois, chapelain de l'église Notre-Dame, en remplacement de Mathieu Serrurier (+ 13 juillet 1734).

l'administrateur jusqu'en 1724. A la mort de ce dernier ¹, c'est Pierre de La Salle qui en assume la responsabilité et parfait l'acte de « donation des effets destinés à l'entretien des écoles chrétiennes » ². Il ne cesse de s'en occuper « pour le bien et la conservation » des écoles de Reims ³.

Trop jeune, en 1682, pour comprendre l'idéal apostolique de son frère aîné, Pierre l'avait quitté cédant aux sollicitations de sa parenté. Par la suite, il se ressaisit. Les pauvres magisters qui l'avaient fait fuir, ce n'étaient pas les gens rustres, mal élevés, sans instruction qu'on lui avait dépeints, mais des hommes donnés à Dieu, devenus volontairement pauvres pour sauver des enfants pauvres. Sous leur apparence modeste se cachait un noble idéal. Il y a tant de grandeur dans les petites choses, tant d'héroïsme à les vouloir aimer ! Leurs exemples ne pouvaient échapper au sens chrétien de M^e Pierre de La Salle. A partir de ce moment, il admira ceux qu'il avait fuis. Parvenu à sa maturité, l'orphelin de 1672 a retrouvé dans son grand frère l'ami au cœur fidèle, le prêtre au cœur de Dieu, le Fondateur généreux, magnanime. Son affection et celle de Jacques-Joseph, de Marie et de Rosette, jusqu'en 1686, restent entière pour Jean-Baptiste. Autour de lui et de son œuvre, l'union s'est refaite. Peut-être Jean-Remy a-t-il fait bande à part, nous le verrons en son lieu.

Françoise-Henriette Bachelier (1665-1728), avec laquelle Pierre de La Salle s'est uni en mariage (1696), est une excellente chrétienne. Il y a dans ses ascendants des prototypes de vertus, tel Simon Bachelier, général des Minimes et cet extraordinaire Pierre Bachelier de Gentes (1611-1672), laïc d'une réelle sainteté, dont Claude Bretagne a retracé l'édifiante vie ⁴.

1741, 10 novembre : Jacques Frémyn, sgr de Branscourt, succède à M^e Pierre de La Salle (— 26 juin 1741).

1746, 20 décembre : Renonciation de Gérard Thiérion.

Une note de 1765 [de Simon-Philbert de La Salle de l'Etang, vraisemblablement] précise que « ces Messieurs n'ont exercés aucun acte de propriété depuis 1741, il y a donc 32 ans » Cf. *Acte du 2 janvier 1725*, p. 8, dans *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), D 225, p. 1.

¹ Le 24 septembre 1724.

² *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), D 231. L'acte est du 2 janvier 1725. AMG., AB j⁸ : *Frères et sœurs de S. Jean-Baptiste de La Salle*.

³ Voir document 42, p. 108.

⁴ Pierre Bachelier de Gentes, fils de Christophe et de Guillemette Frémin (° 1584), fille d'Antoine (1559-1640) et de Simonne Moët (1564?-1624). Etudiant chez les Jésuites à Reims, puis à la Faculté de droit à Toulouse. Fait le voyage à Rome où il rencontre son oncle, Simon Bachelier, général des Minimes, et revient à Reims (1635). Tombé dangereusement malade en 1642, il change radicalement de vie après sa guérison. Après avoir vécu avec une grande piété, il meurt en réputation de sainteté, le 4 mai 1672. Cf. [BRETAGNE (Claude)], *La Vie de Monsieur Bachelier de Gentes, par un religieux bénédictin de la*

Dans leur foyer Dieu se choisit un fils — l'aîné et héritier du nom — et deux filles. Le sacrifice fut lourd; il fit gémir la nature. Résignés, les époux l'acceptèrent. La maison qu'ils habitent paroisse Saint-Hilaire peu à peu se vide. Quand Françoise-Henriette meurt en 1728, une fille seule, Marie-Rose (1704-1781), reste auprès du mari en deuil; puis elle le quitte en 1735, pour s'unir en mariage à Messire Jacques Frémyn (+ 1758; 61 ans), écuyer, seigneur de Branscourt. Pour M^e Pierre de La Salle, c'est la grande solitude.

Sa vie, et celle de Louis de La Salle son père, sont étrangement parallèles; ainsi le montre le tableau qui suit.

LOUIS DE LA SALLE

1626. Naissance.
 v. 1645. Avocat en Parlement.
 1647. Conseiller au Présidial de Reims.
 1650. Mariage avec Nicolle Moët (1633-1671), fille de Jean (1599-1670), conseiller au Présidial.
 1651-1670. Onze enfants :
 8 garçons;
 3 filles;
 4 morts en bas âge.
 Parmi les survivants :
 2 chanoines de Notre-Dame;
 1 génovéfain;
 1 religieuse;
 3 mariés.

PIERRE DE LA SALLE

1666. Naissance.
 v. 1689. Avocat en Parlement.
 1691. Conseiller au Présidial de Reims.
 1696. Mariage avec Françoise-Henriette Bachelier (1666-1729), fille de Jean (+ 1711), conseiller du roi, président en l'Élection de Reims.
 1696-1706. Huit enfants :
 2 garçons;
 6 filles;
 3 morts en bas âge.
 1 bénédictin;
 2 religieuses;
 2 mariés.

Mêmes joies, mêmes épreuves et même fond religieux pour les rendre supportables. Magistrats remarquables, fervents chrétiens, pères de famille excellents, ils le furent tous deux pour l'honneur des de La Salle, pour le bonheur de leurs enfants. *Talis pater filius ita.*

Nous connaissons les armoiries de Pierre de La Salle. Il a à un moment *lozangé d'argent et de sable*¹ puis, fidèle au blason de la famille, il porte *d'azur*

Congrégation de Saint-Maur, Reims, Nic. Portier, 1680, in-8, XVII-285 pp. — *Bibl. historique de France...*, IV, 141. — [PONS-LUDON], *Essai sur les Grands Hommes d'une partie de la Champagne...* p. 31. — Jean MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. Jadart, p. 157, n. 2]. — Son portrait fut gravé par Jean Colin.

² *Bibl. Nat., ms fr.* 32203, fol. 701, 33. — Id., *ms* 32237, p. 425. — H. JADART, *La Famille de La Salle à Reims du XVI^e au XVIII^e siècle...* Arcis-sur-Aube, 1892, p. 7, n. 3,33.

à trois chevrons brisés d'or, 2 et 1¹. Il n'était pas noble et n'afficha jamais la moindre prétention nobiliaire. Très simplement, il fit déposer son corps dans la terre du cimetière de Saint-Symphorien auprès de ceux de son père et de sa femme. S'il est devenu illustre, c'est par la fidélité quotidienne à son devoir professionnel.

¹ *Bibl. municip. Reims*, ms 1492, fol. 74v. (p. 76), n. 12.

48

BAPTEME de SIMON DE LA SALLE

filz de Louis (1625-1672)
et Nicolle Moët (1633-1671)
Reims, 10 septembre 1667

A. Original perdu.

C. Copie du XVII^e siècle, d'après A. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Michel, 1595-1673 [années 1664-1668, fol. 25v.]. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 168.

E. Henri Jadart, *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), p. 248.

e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,23. — CEUILLEM, mcf. 201,4.

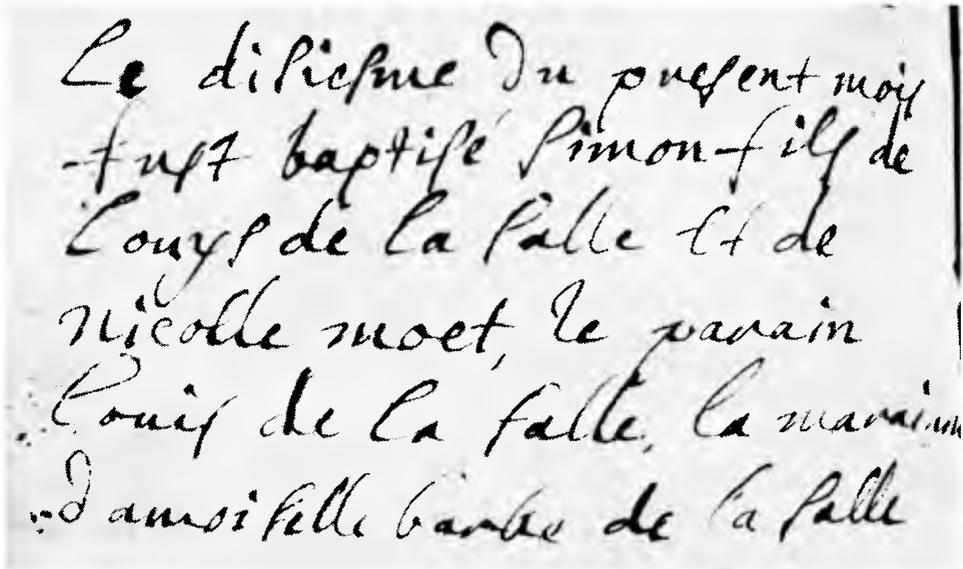
Le disiesme du présent mois fust baptisé Simon, filz de Louys de la Salle et de Nicolle Moët. Le parain, Louis de la Salle; la maraine, Damoiselle Barbe de la Salle.

2 moët, le | 3 barbe.

T1 Louis de La Salle, le parrain, est en même temps le père de l'enfant.

T3 Barbe de La Salle, la marraine, est sa cousine (1652-1705), fille de Simon (1618-1680) et de Rose Maillefer (1623-p.1683). Elle épousa, à Reims, le 16 octobre 1673, Messire Philbert-Antoine Bellotte (1646-1721), écuyer, chevalier et sgr de Précý, de Toizy, le Bailly et autres lieux, baron d'Aubilly, gentilhomme servant ordinaire de la maison du roi, trésorier de France en la Généralité de Soissons.

Pourvu dudit office, le 3 mars 1678, et installé le 10 août, il le résigna en faveur de Henry Armand Gosset, en août 1700. C'est l'année suivante, 1701, qu'il obtint, pour la somme de 2570 livres, la baronnie d'Aubilly qui comprenait une maison forte et une terre considérable, appartenant depuis 1621 à la famille Flavigny de Renansart et Ribeauville.



Le diablesme du present mois
 fust baptisé Simon-fils de
 Louis de La Salle et de
 Nicole moët, le parain
 Louis de La Salle, la marraine
 Damoiselle barbe de La Salle

Baptême de Simon de La Salle (Reims, 10 septembre 1667).

Philbert-Antoine appartenait à une famille considérable de la bourgeoisie laonnoise. Pendant trois siècles, les Bellotte furent mêlés à l'histoire de leur ville et donnèrent des personnages distingués, magistrats intègres, savants érudits, prêtres éminents, qui se signalèrent par leur grande probité, leur piété sincère, leurs vertus admirables et leur inépuisable charité ¹.

Trois de ses oncles : HUGUES (+ 1640), chanoine de Notre-Dame de Laon, ensuite Chartreux et prieur de l'abbaye de Val-Saint-Pierre; ANTOINE (+ 1665), doyen de la cathédrale de Laon, archidiacre et grand vicaire de l'évêché, qui écrivit de savants commentaires sur les rites et les usages de l'église de Laon ²; et CLAUDE (° 1607), commandeur de Reims et d'Etampes, fondateur, avec ses frères, de « l'Association Notre-Dame » pour le soulagement des pauvres, avaient commencé une bibliothèque qui fut augmentée et perfectionnée par leurs neveux : Charles-Antoine, François, vicomte de Chevreigny, et Nicolas, cha-

¹ *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 281 [6102, Bellotte, p. 9]. — *Arch. Soc. française des Collectionneurs d'ex-libris*, t. XV, p. 157.

² MELLEVILLE, *Histoire de Laon*, t. II., p. 443.

noine, « homme docte et studieux, qui fut le dernier de son nom et vendit, en 1736, toute la bibliothèque familiale à l'archevêque de Reims, pour en consacrer le prix au soulagement des pauvres »¹.

Du mariage de Philbert-Antoine avec Barbe de La Salle (1652-1705) naquirent :

JEAN-JOSEPH (° 1676),

MARIE-ROSE (1680-1701), et

BARBE (° 5 février 1678), religieuse carmélite à Reims².

A la mort de sa femme, Barbe (19 août 1705), Philbert-Antoine convola en secondes noces, avec Jeanne-Henriette Cocquebert de Belleaucourt (1686-1770), fille de Claude-André (1654-1730), sgr de Belleaucourt et de Coulommès, et de Jeanne Cocquebert (° 1652).

Bibl. : *Arch. municip. Laon*, GG 58, art. Bellotte. — *Arch. Nat.*, Z^{1A} 474, fol. 7, 109, 155, 207, 259, 324. — Ms BAZIN, p. 82, VII-4. — *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 281 [6102, Bellotte, pp. 2-3, 7, 9]. — BOREL D'HAUTERIVE, *Annuaire de la Noblesse de France*, 62^e vol. (1904), p. 198, V-2^o. — J. E. L. DEVISME, *Histoire de la Ville de Laon*, t. II, p. 300. — DOE DE MANDREVILLE, *Généalogie de la Maison Cocquebert*, Paris, 1953, f. 27, 23-2. — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *Les Cocquebert de l'Ancien Rémois*, p. 39.

¹ *Arch. Ville de Laon*, GG 44; dom Grenier, 236 bis, fol. 221, 265, 585.

² Philbert Antoine Bellotte s'opposa obstinément à l'entrée en religion de sa fille Barbe. Cf. à ce sujet :

Lettre à son père le priant de lui accorder son agrément pour rester au couvent des Carmélites où elle est entrée (Reims, 5 octobre 1703; signé *De Précy*).

Supplique à Mgr l'archevêque duc de Reims lui déclarant sa détermination de rester chez les Carmélites, malgré l'opposition et les menaces de son père, et malgré sa répugnance pour aller à l'abbaye de Saint-Pierre où elle doit se rendre selon la sentence de la Chambre des Requêtes du Palais (18 mai 1703). Elle le prie de lui accorder sa permission pour entrer dans ladite abbaye. — Permission accordée à la suppliante et ordre à l'abbesse de la recevoir pendant trois mois (4 juin 1705).

Lettres royales rendues sur appel par l'archevêque de Reims de la sentence de la Chambre des Requêtes du Palais (8 août 1705), dans *Bibl. Nat.*, ms 20708, fol. 26-32.

49

DECES et SEPULTURE de SIMON DE LA SALLE

*filz de Louis (1625-1672)
et Nicolle Moët (1633-1671)*

Reims, 22 avril 1669

- A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Symphorien, 1668-1675 [année 1669, fol. 16v.].
- C. Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 170.
- e. Arch. Hôtel de La Salle, *Documents biographiques*, 1651-1681, p. 5. — Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,24. — CEUILLEM, mcf. 297,6; 298,1.

Le même jour, vingt deuxième apvril mil six cent soixante neuf, est décédé et enterré Simon de la Salle, filz de Monsieur Louys de la Salle, conseiller au Siège Royal et présidial de Reims, et de Damoiselle Nicolle Moët, sa femme. En foy de quoy, ledit sieur Louys de la Salle, père, a signé avec Maître Jean Baptiste de la Salle, chanoine de la Métropolitaine de Reims, son filz.

[Sig.] De La Salle; J.B. De La Salle

1 Jour vingt deux[ie]me Apuril | 2 Mons[ieur] |
3 dam[ois]elle | 4 Ledit Si[eu]r | 5 M[âit]re ' Salle *delev.* son filz *correx.* chanoine.

La famille de La Salle-Moët habitait sur la paroisse Saint-Symphorien depuis le 24 juin 1665. Leur Hôtel, formant l'angle des rues Sainte-Marguerite et de la Grue, était tout proche de l'église.

Simon fut le premier à être enterré au cimetière de cette paroisse. Dans le caveau familial viendront reposer par la suite : Nicolle Moët (+ 1671), Louis de La Salle (+ 1672), Françoise-Henriette Bachelier (+ 1728), et son époux, Pierre de La Salle (+ 1741).

Le mesme jour vingt deux^{me}
 appuril mil six cent soixante
 neuf est decede et enserré
 Simon de la salle fils de Monseigneur
 Louys de la salle conseiller
 au siege Royal et presidial de
 Reims et de dam^{elle} Nicole
 Cholet sa femme. Enfoy deques
 ledit Sr Louys de la salle per
 a signé avec M^{re} Jean Baptiste
 de la salle chape^{laine} de la
 Metropolitanne de Reims son
 fils.
 De la Salle J. B. Delat

Décès et sépulture de Simon de La Salle (Reims, 22 avril 1669).

50

*BAPTEME de JEAN-REMY DE LA SALLE**fils de Louis (1625-1672)**et Nicolle Moët (1633-1671)**Reims, 12 juillet 1670*

- A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Pierre, 1668-1670 [année 1670, fol. 33].
- C. Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², fol. 172. — Copie du XX^e siècle, par Frère Maxime, *Etudes lasalliennes*, p. 47 [*Jean-Remy de La Salle*, 1670-1732, p. 1].
- e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,25. — CEHILLEM, mcf. 253,6.

Juillet 1670. Le douziesme jour du mois de juillet mil six cent soixante dix, a esté baptisé Jean Remy, fils de Maistre Louis de la Salle, conseiller au Présidial de Reims, et de Damoiselle Nicolle Moët, sa femme. Le parrein, Monsieur Jean Moët, escuyer, seigneur de Louvergny, lieutenant au régiment de Monseigneur le Dauphin; la marreine Damoiselle Marie Moët. Signé par le père, le parrein et la marreine.

[Sig.] De La Salle; Moët de Louvergny; M[arie] Moët

1 Jour / Six | 2 Soixante / louis |
 3 conseiller / nicolle moët | 4 le / m[onsieu]r / moët / Seigneur / Louvergny *expunx.*
 capitaine | 5 Régiment | 6 marie moët.

Cet acte qui avait échappé aux recherches de M. Duchénoy a été retrouvé par M. Michel Maille.

Les noms des parrain et marraine nous sont familiers. Qu'on veuille bien se rapporter, pour ce qui les concerne, aux articles correspondants de la table des matières.

33

Baptême Juillet 1670

Le douzième Jour du mois de Juillet
 mil Six cent soixante dix, a esté
 baptisé ~~Jean~~ Jean Remy fils de
 maistre Louis de La Salle Conseiller
 au présidial de Reims, & de
 damoiselle Nicole moët sa femme.
 le parrain M^r Troy moët d'ours,
 Seigneur de Louvergnay Capitaine
 Lieutenant au Régiment de
 monseigneur le Dauphin.
 la marraine damoiselle marie moët.
 Signé par le père, le parrain.
 & la marraine

De La Salle
 Moët de Louvergnay
 M Moët

Baptême de Jean-Remy de La Salle (Reims, 12 Juillet 1670).

51

CONTRAT de MARIAGE
entre JEAN-REMY DE LA SALLE et
Madeleine BERTIN du ROCHERET.
Epernay, 29 avril 1711

- A. Original. Arch. Maison généralice, Rome. Contrôlé à Epernay, le 9 mai 1711. Arch. Marne, Q [Enregistrement. Contrôle des actes. Bureau d'Epernay, 1711-1713, p. 14v.].
 e. Arch. Hôtel de La Salle (pièce non classée).

[fol. 1]

Comparurent en personnes Maître Jean Remy Delasalle, conseiller du Roy et son procureur au bureau de la Monnoye de Reims, demeurant en ladite ville, d'une part, et Maître Adam Bertin, sieur du Rocheret, conseiller du Roy, président au grenier à sel d'Espernay, y demeurant, et Damoiselle Marie Lallemand, son espouse, qu'il autorise, stipulant pour Damoiselle Madeleine Bertin, leur fille, d'autre part; lesquels, pour parvenir au mariage espéré à faire, entre ledit sieur Delasalle et ladite Damoiselle Madeleine Bertin, lesdites parties sont convenues de ce qui suit :

Que ledit sieur futur espoux apportera tous les biens et drois qui luy sont échus par le décez de ses père et mère, desquels biens il y en aura trois mil livres qui seront ameublés et qui entreront en la future communauté, et que le surplus sortira audit futur espoux et aux siens de son costé et ligne, nature de propre.

Et lesdits sieur Bertin et Damoiselle Lallemand, son espouse, ont solidairement promis de donner à ladite Damoiselle Madeleine

1 jean remy delasalle con[seille]r | 2 monnoye |
 3 enlad[ite] ' adam bertin Sr | 4 con[seille]r ' sel d'Espernay | 5 dam[oise]lle marie ' Espouse
 quil | 6 Stipulant ' dam[oise]lle madeleine | 8 Sr delasalle ' lad[ite]
 da[moise]lle madeleine bertin lesd[ites] | 10 Sr ' Espoux | 14 Ligne | 15 Lesdits ' bertin '
 dam[oise]lle | 16 alad[ite] dam[oise]lle madeleine |

Bertin, en faveur dudit mariage, la somme de quatre mil livres en argent contant, et six mil livres en contrat de constitutions de rente dont ils demeureront garent, sans que ledit futur espoux puisse être
 20 tenu que de la discussion des meubles, des débiteurs desdites rentes, lesquels contrats de constitutions montant à ladite somme de six mil livres, et laquelle somme de quatre mil livres d'argent contant, ledit futur espoux a reconnu luy avoir estez donnez et mis présentement entre les mains; même pour la somme de quatre cent livres d'argenterie.

25 Desquelles sommes

[fol. iv.]

il y aura aussy celle de trois mil livres qui sera ameublée et qui entrera en ladite future communauté, et que le surplus sortira nature de propre à ladite damoiselle future espouse et aux siens de son estoc et ligne, ainsy que tout ce qui pourra luy arriver par successions, donations
 30 ou autrement. Et quantes aux habits et linges servant à l'usage de ladite damoiselle future espouse, lesdits sieur et Damoiselle Bertin les luy donnent gratuitement ainsy qu'ils ont fait à Madame de Tugny, leur fille ainée. Que ledit sieur futur espoux donnera à ladite damoiselle future espouse, des bagues et joyaux pour la somme de quinze
 35 cent livres, laquelle tiendra lieu à ladite damoiselle future espouse encore d'aport mobilier dont néanmoins ledit sieur futur espoux demeurera déchargé en cas que ladite damoiselle future espouse le prédécède sans enfans; que ledit sieur futur espoux doüera ladite damoiselle future espouse de la somme de trois cent livres de douaire
 40 préfix et de rente viagère racheptable au denier dix si mieux n'aime ladite damoiselle future espouse prendre le doüaire coutumier. Et se régleront lesdits sieur et damoiselle futurs espoux suivant la coutume

17 bertin | 19 led[it] Sr ' Espoux | 20 desd[ites] | 21 alad[ite] | 22 dargent ' led[it] | 23 Sr ' Espoux | 24 La ' argenterie desquelles | 27 lad[ite] | 28 alad[ite] dam[oise]lle | 29 Ligne | 30 Linges | 31 delad[ite] dam[oise]lle Espouse lesd[its] ' dam[oise]lle bertin | 32 Luy ' tugny | 33 sr Espoux ' alad[ite] dam[oiselle] | 34 Espouse | 35 Lieu alad[ite] dam[oise]lle | 36 led[it] Sr | 37 lad[ite] dam[oise]lle | 38 led[it] Sr ' lad[ite] | 39 dam[oise]lle | 41 lad[ite] dam[oise]lle ' Espouse ' coutumier et | 42 lesd[its] Srs *correx.* Sr ' dam[oise]lle ' Espoux |

particulière de Reims nonobstant toutes mutations de domicile, renonçant à toutes autres contraires. Et le cas permis par la dite coutume arrivant que ladite damoiselle future espouse survivante ou ses héritiers si elle prédécède ledit sieur futur espoux, acceptent ladite future communauté et fassent choix de moitié d'icelle communauté au désir de ladite coutume, s'il se trouve que pendant ledit futur mariage ledit sieur futur espoux ait payé, acquitté et remboursé des dettes qu'il auroit fait et contracté avant iceluy, que le remploy d'autant en sera pris sur les biens présens dudit sieur futur espoux, ce qui sera réputé faire partie de ladite future communauté. Auquel cas d'acceptation de ladite future communauté par ladite future damoiselle future espouse, outre le douaire,

[fol. 2]

aport et conventions cy dessus, elle reprendra par préciput et avant partage à faire, la somme de deux mil livres qui se prendra sur ce qui est réputé propre, en cas que lesdits sieur et damoiselle futurs espoux disposent par testament ou autrement de ce qui est ameubly par ces présentes; lequel préciput sera égal pour ledit sieur futur espoux s'il survit ladite damoiselle future espouse, et sera néanmoins permis à ladite damoiselle future espouse, ses enfans, père, mère, frères et sœurs, d'accepter ou renoncer à ladite future communauté; et en cas de renonciation, de reprendre franchement et quittement tout ce qu'elle apporte par le présent contrat, ensemble ce qui luy sera échu par successions, donations ou autrement, acquitté de toutes dettes quand même ladite future espouse y auroit parlé et s'y seroit obligée. Et a encore esté convenu qu'en cas que pendant la future communauté il soit vendu, aliénez ou rachettés quelques héritages ou rentes propres

43 nonobtant Toutes | 44 contraires et '
 lad[ite] | 45 lad[ite] dam[oise]lle | 46 led[it] sr Espoux ' lad[ite] | 48 lad[ite] ' led[it] |
 49 led[it] Sr | 51 dud[it] | 52 lad[ite] | 53 lad[ite] ' lad[ite].
 54 dam[oise]lle | 57 sr ' dam[oise]lle | 59 led[it] sr | 60 lad[ite] dam[oise]lle | 61 lad[ite]
 dam[oise]lle | 62 lad[ite] | 66 lad[ite] ' Si ' obligée.

Les lignes qui suivent commençant par les mots : *Et a esté...* jusqu'à ... *et rentes*, oubliées dans le texte, se trouvent à la fin du document, après les mots : *ont signez*.

Un renvoi prévient le lecteur. Nous les restituons à la place qui leur correspond. |

à l'un ou l'autre des futurs espous, que les deniers en provenant seront
70 aussitôt employez en acquisition d'autres rentes ou héritages pour
sortir même nature de propres qu'estoient lesdits héritages ou rentes;
et si arrivant la dissolution de laditte communauté, sans que le rem-
poy en soit fait, les deniers seront repris sur les effets les plus clairs
75 de ladite future communauté en cas qu'elle soit suffisante; sinon, ce
qui s'en deffaudra à l'égart de ladite damoiselle future espouse sera
repris sur les biens propres dudit sieur futur espoux, pour l'action de
rempoy sortir même nature de propre qu'estoient lesdits héritages et
rentes. Sous ces conditions, lesdits sieur et damoiselle future espouse,
80 icelle damoiselle future espouse autorisée comme cy dessus, ont prom-
mis se prendre en mariage, le plutôt que faire se pourra, selon les for-
malités de l'Eglise catolique, apostolique et romaine. Ce qui fut fait
et passez à Espernay, par devant les notaires soussignez, au logis
dudit sieur du Rocheret, ce jourdhuy, vingt neufviesme jour du mois
85 d'avril, après midy, l'an mil sept cent onze, en présence de Jean Leduc,
écuyer, seigneur de Compertrix et autres lieux, conseiller du Roy et
son avocat au Bureau des finances et Chambre de domaine de la
Généralité de Chaalons, demeurant à Paris; et Isaacq Augustin
Durant, officier de la fauconnerie, demeurant à Ay, parent et amy
90 dudit sieur futur espoux; Maître Jacques de Reims, docteur en méde-
cine, oncle maternel de ladite damoiselle future espouse; Damoiselle
Madeleine Cailly, espouse de Maître George Cloche, avocat en Parle-
ment, demeurant à Espernay; Damoiselle Marie Louise de Gerbil-
lion, veuve de deffunt Maître Valentin Lallemand, vivant conseiller
et médecin du Roy, grande mère de ladite future espouse; Maître
95 Pierre Legendre, conseiller du Roy, receveur des consignations du

69 aL'un L'autre | 71 lesd[its] | 72 delad[ite] | 74 lad[ite] |
75 lad[ite] d[amoise]lle | 76 dud[it] sr ' Laction | 77 lesd[its] | 78 dam[oise]lle | 79 dam-
[oise]lle | 81 LEglise ' Romaine | 82 no[tai]res ' Logis | 83 sr |
84 L'an ' jean leduc | 85 compertrix ' Lieux con[seill]er | 87 generalite ' chaalons ' aparis
et *delev.* M^e ' jsaacq augustin durant | 88 ay |
89 dud[it] sr ' Espoux ' jacques | 90 lad[ite] dam[oise]lle ' dam[oise]lle | 91 madeleine '
Espouse ' m^e george cloche ' parlement | 92 espernay ' dam[oise]lle
marie ' gerbillion | 93 vallentin ' con[seill]er | 94 lad[ite] | 95 pierre legendre con[seill]er |

Bailliage d'Espernay, cousin à ladite damoiselle future espouse; Maître Simon Bertin, greffier alternatif de l'Élection d'Espernay, cousin germain à laditte damoiselle

[fol. 2v.]

future espouse; Maître Robert Sifflet, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville d'Espernay; et Maître Pierre Petit, avocat en Parle-
ment, tous parens et amis desdits sieur et damoiselle future espouse,
demeurans audit Espernay, lesquels ont signez.

100

[Sig.] De La Salle [paraphe]; Madelon Bertin [paraphe]; Bertin du Rocheret [paraphe]; M. Lallemand; Le Duc [paraphe]; Magdeleine Cailly; Durant [paraphe]; De Reims [paraphe]; Gastonne Bertin; Le Gendre [paraphe, grille]; Claude Cloche; Petit [paraphe, grille]; Simon Bertin [paraphe, grille]; Françoise Lallement; Louise de Gerbillion; Stapart [paraphe, grille]; De Villers [paraphe, grille].

105

[Annotations en *incipit*, fol. 1, *sinistra*] : 29 avril 1711.

[Annotations en *incipit*, fol. 1 *dextra*] : delivré en grosse à M. Delasalle, le 26 may 1714.

96 despernay 'lad[ite] dam[oise]lle | 97 bertin 'leLlection despernay | 98 dam[oise]lle.

99 Maire | 100 m^e pierre petit 'parlement |

101 desd[its] Sr 'dam[oise]lle | 102 signez. Les lignes qui suivent introduites par un rappel, commençant par *et a esté*, finissant par *et rentes*, ont été placées à la place qui leur correspond dans le texte, lignes 66 et sv.

Curieux document dont la teneur nous fait regretter celui que cinquante ans plus tôt Louis de La Salle et Nicolle Moët échangeaient à la veille de s'unir en mariage. Bien des choses ont changé depuis : les temps, les mœurs, les circonstances particulières de la vie de Jean-Remy où les errements semblent s'ajouter aux abus. C'est une première surprise. Nous n'aurons pas fini d'en voir dans cette existence mouvementée où l'étudiant a cédé le pas au militaire et celui-ci au conseiller du roi. Inconstance, légèreté? Son brevet de conseiller parle de ses mœurs irréprochables : rien, en fait, ne permet d'en douter.

Comme on l'aura remarqué, aucun nom des proches-parents de Jean-Remy ne figure dans ce contrat. Étaient-ils opposés à ce mariage en raison de l'âge trop inégal des fiancés — lui, quarante ans révolus, elle, vingt ans accomplis — et

des embarras financiers dans lesquels Jean-Remy se débattait comme le document nous le laisse deviner ? Quant aux sieur et dame Bertin du Rocheret, ils sont sans doute conscients du parti avantageux qui s'offre à leur fille, mais aussi des considérants non négligeables qui s'imposent à leur réflexion. Pas plus tard qu'en 1706, M. de Bar écrivait à son ami et « compère » : « En fait de mariage, il faut se défier de ceux qui viennent de si loin, et se souvenir du serment qu'on faisait faire autrefois à Espernay à ceux qui venoient de dehors s'y marier; on les obligeoit à jurer que s'ils avoient pu se marier en leur pays, qu'ils ne seroient pas venu le faire à Espernay »¹.

Parents et amis vont donc se concerter pour assurer l'avenir de la fiancée, sous le régime de la séparation des biens. Le contrat a pour but de régler les intérêts pécuniaires des parties pour « parvenir au mariage espéré à faire ». Il s'agit, en fait, d'authentiques fiançailles, *sponsalia per verba de futuro*, qui incluent « de se prendre en mariage le plus tôt que faire se pourra », *in facie Ecclesiae*. Rédigées avant celui-ci, ces conventions matrimoniales demeureront intangibles tant que la communauté subsistera, sans possibilité de revenir au régime de droit commun. L'avenir dira que toutes ces précautions n'étaient pas superflues.

Avant de procéder à l'examen des clauses, qu'on nous permette de citer les articles de la *Coutume de Reims* par laquelle « se régleront lesdits sieur et damoiselle futurs époux », et qui se rapportent aux principales clauses qui en font l'objet.

Bien naissant, nature de propre.

Il est défini par les articles XXIV et XXV.

Art. XXIV : héritage échu par succession en ligne directe ou collatérale, tant que la consanguinité se peut étendre, est naissant et propre héritage à qui il est échu.

Art. XXV : L'héritage que père et mère, ayeul ou ayeule, ou autres ascendants, donnent à leurs enfans, ou enfans de leurs enfans ou autres leurs descendants, en don de mariage, ou avancement d'hoerie, est naissant.

Biens meubles ou immeubles.

Ce sont ceux qui peuvent se transporter : « or, argent monnoyé ou à monnoyer, dettes et actions passives sont meubles » (art. XVII), de même que cédules, obligations, rentes constituées à prix d'argent, acquisitions des Aydes, gabelles et fonds de terre, étangs du domaine du roi (art. XVIII); ainsi que les

¹ *Bibl. municip. Epernay*, ms 155, fol. 284, lettre 161.

« ustancilles des maisons qui se peuvent transporter d'icelles sans fraction et grande détérioration d'iceux ». Mais s'ils tiennent à fer ou à clous ou ne peuvent être transportés sans danger de détérioration, ils sont réputés immeubles (art. XX). Certains biens de soi immeubles pouvaient devenir meubles, ainsi : « foins à couper, la my-may passée; raisins aussi à couper, la my-septembre passée; et tous les autres fruits pendans par racine, la fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste aussi passée » (art. XIX).

Dons de noces et douaire.

Les expressions ne sont pas synonymes. « Dons de nœces est ce que le futur époux, durant ses fiançailles et auparavant ses épousailles, donne à sa fiancée et future épouse, soit en bagues, bijoux, vêtements et autres meubles »; de même ce que les « parens et amis desdits fiancéz baillent à ladite fiancée le jour de ses épousailles, et avant la solennité et célébration d'iceux » (art. CCXLV).

Tandis que douaire est une « donation faite par le mary à sa femme en faveur de mariage contracté entre eux, de certaines sommes de deniers, rentes et héritages assignez à ladite femme pour d'iceux en jouir après le décez de son mary au cas qu'elle survive, par forme d'usufruit ou en propriété » (Art. CCXLIII). C'est le douaire accordé, appelé préfixe parce qu'il est assigné spécialement par contrat de mariage. Dans le régime commun, cessant la convention des parties par le décès du conjoint, la femme survivante prenait le douaire coutumier qui comprenait la moitié de tous les héritages que le mari possédait au jour de la bénédiction nuptiale.

Apport mobilier.

Sous ce nom sont compris les dons de noces et tout ce que la future épouse (contractant mariage), apporte à son futur mari, en biens meubles ou immeubles, tant de son acquêt (biens acquis avant le mariage) et conquêts (biens acquis pendant la communauté existant entre le mari et la femme), que de non naissant, ainsi « que tous les biens meubles et immeubles qui luy sont advenus de succession depuis le mariage contracté » (Art. CCXLVI).

Choix et option de l'épouse.

A la mort du mari, l'option est à faire « dedans quarante jours ». Trois solutions sont offertes à la femme veuve : partager avec l'héritier de son mari, s'en tenir à son douaire et apport, s'en tenir à l'ordonnance testamentaire de son mari.

Choix de moitié.

La veuve qui choisit de partir par moitié entre les héritiers de son mari, « a et emporte moitié de tous les biens meubles demeurez après le trépas de sondit feu mary », et en outre, « prend hors part ses habits qu'elle portoit communément les dimanches et fêtes avec moitié de tous les acquêts et conquêts immeubles faits des deniers dudit deffunt durant et constant ledit mariage », y compris « la moitié de tous les héritages » appartenant à son mari au jour de son trépas (Art. CCXL).

On sait par ailleurs que « fils et filles de famille sont en puissance de leur père et n'en sortent qu'ils ne soient âgez de vingt ans, ou qu'ils ne soient mariez ou émancipez » (Art. VI).

Avec ces notes présentes à l'esprit, on comprendra plus aisément le document lui-même tout en remarquant la fermeté avec laquelle certains principes sont évoqués ou adoptés alors qu'il aurait suffi d'une mention explicite, mais générale, à la « Coutume particulière de Reims nonobstant toutes mutations de domicile ». Le souci de sauvegarder les intérêts de la jeune future épouse, et de l'avantager, est très nettement marqué.

Biens propres aux futurs conjoints.

Ils sont dans les deux cas déclarés avec précision.

T16 Pour Madeleine Bertin : quatre mil livres en argent comptant, six mil livres en contrats de constitutions de rente, quatre cent livres d'argenterie, habits et linges, successions, donations et tous autres biens qui pourraient lui advenir; décompte fait toutefois de trois mil livres qui étant ameublées entraînent dans la future communauté. A ce douaire constitué sur les biens propres, il faut ajouter : « quinze cents livres en bagues et joyaux », somme minime imposée comme don de mutuel amour, mais, de fait, simple prêt puisque Madeleine, « prédécédant » Jean-Remy, celui-ci pourrait reprendre son bien.

Quant au douaire préfixe, il est de trois cents livres. Le douaire légal ou coutumier, équivalant à la moitié de la fortune du mari, aurait sans doute été plus avantageux. On ne sait celui que Madeleine aura choisi.

Jean-Remy apportait au mariage « tous les biens et drois qui luy sont échuz par le décez de ses père et mère ». Aucune mention de ceux qu'il a hérités de Pérette Lespagnol ¹, ni ceux provenant de sa charge de conseiller en la Cour

¹ Voir document 7, p. 150, dans *Cahiers lasalliens* n° 26.

des Monnaies. Trois mille livres seront ameublées, ce qui, ajouté aux trois mille autres provenant de Madeleine Bertin, constitue le fonds commun du futur ménage. Par ailleurs, chacun séparément pourra continuer à cumuler des biens provenant d'héritages, successions, donations ou autrement.

Des clauses symptomatiques : les dettes.

Le régime de la séparation des biens étant accepté, les dettes restaient au passif de qui les avait contractées. Dans l'occurrence, c'est de Jean-Remy qu'il s'agit. Qu'il en était grevé avant son mariage, nul n'en doute, sans cela ces clauses n'auraient pas été incluses. Qu'il les ait payées, acquittées et remboursées après son mariage, c'est sur ses biens propres qu'il aura pris. Ceci aura des conséquences sur sa succession, cas d'ailleurs prévu par la Coutume de Reims. Le document ne fait que le rappeler¹ en l'appliquant au cas qui nous occupe.

Semblable remarque pourrait être faite à l'égard des héritages vendus, aliénés ou rachetés, appartenant à l'un ou l'autre des futurs époux². Il faut évidemment, et à tout prix, empêcher la malversation des fonds; d'où l'obligation du emploi³. Là encore, la clause vise essentiellement Jean-Remy et tend, en définitive, à assurer l'avenir de Madeleine Bertin. On ne peut qu'en féliciter les parents de celle-ci.

Les futurs époux ont-ils, à un moment donné, passé au régime de droit commun, contrevenant aux stipulations du présent contrat? Jean-Remy sera accusé, en 1716-1717, d'avoir dilapidé ses biens et ceux de sa femme. Comment Madeleine Bertin y a-t-elle consenti? Et comment — le pourquoi, on le devine — son mari a-t-il pu franchir si aisément les barrières légales opposées à sa cupidité? Tout foyer a ses secrets que nul profane n'a le droit d'espionner. L'amour sait pardonner même s'il doit après coup verser des pleurs. Ceux de Madeleine furent très amers.

Atteint de perturbation mentale, le mari fut soustrait à la communauté conjugale et séparé de la société. Jean-Remy et sa femme ne se revirent probablement plus jamais. La succession? Les biens? Où puiser quand il ne reste que peu de chose ou rien? La saisie réelle impitoyable sur le patrimoine de Jean-Remy priva sa légitime épouse de la part afférente qui lui revenait. Les libéralités

¹ Texte, lig. 60 à 85.

² *Coutume de Reims*, art. CCLXXVIII.

³ Texte, lig. 87-102.

de Jean-Baptiste, Jean-Louis, Pierre de La Salle, ses beaux-frères, et Madame Maillefer, née Marie de La Salle, sa belle-sœur, lui permirent momentanément de subvenir à ses nécessités. Mais après la mort des deux premiers, elle exigea comme de droit ce qui n'était qu'un bienfait gratuit. Elle perdit à la fois et l'argent et l'affection du parent généreux qui le lui procurait.

Les témoins signataires.

De toutes les personnes qui comparurent par devant M^{es} Stapart et de Villers, en cette après-midi du 29 avril 1711, seuls, M^{es} Pierre Petit et Legendre seront retenus comme témoins au mariage religieux célébré en l'église Notre-Dame d'Epernay, le 5 mai 1711 : leur plus proche parenté avec la famille Bertin explique cette préférence. Parmi les autres signataires, retenons en particulier, Isaac-Augustin Durant (° 1660), greffier au Bailliage et prévôté d'Epernay, officier de la grande fauconnerie de France, fils de Pierre, procureur du roi en l'Election et police d'Ay, et d'Anne Lempereur. Marié à Epernay, le 8 octobre 1686, à Marie Horguelin, fille de feu Jean, seigneur des Ormes, et de Nicolle Hennequin, il eut deux fils :

ANNE, née à Epernay, le 14 avril 1690, qui épousa à Ay (Marne), en 1717, Valentin-Philippe Bertin du Rocheret (1693-1762), frère de Madeleine (1690-1758), femme de Jean-Remy de La Salle (1670-1732). Anne mourut, le 2 janvier 1752.

ISAAC-AUGUSTIN, échanson de Françoise de Bourbon, duchesse d'Orléans ¹.

La famille de Reims a de nombreux rameaux à Reims et Epernay. La branche sparnacienne a fourni une lignée de médecins; parmi eux :

Jacques de Reims, qui sera parrain (14 août 1716) de sa petite nièce Magdelaine-Françoise (1716-1717), fille des nouveaux époux, Jean-Remy et Madeleine. Jacques de Reims épousa Françoise (° 16 mars 1674), fille de Louis-Valentin Lallemant, et de Louise de Gerbillon, femme, en premières noces, de Guillaume Le Crosnier, docteur en médecine ².

T97 Simon Bertin, greffier alternatif en l'Election d'Epernay (Lettres de provision du 14 janvier 1714) ³, était fils de Gaston (+ 1713), greffier en chef de l'Election, capitaine de ville de Châlons-sur-Marne.

¹ *Bibl. Ville de Epernay*, ms 153, fol. 224v., 236.

² *Bibl. Ville de Epernay*, ms 153, fol. 196.

³ *Arch. Marne*, C 2517, fol. 111.

T105 Gastonne Bertin, née le 29 novembre 1694, était sœur de Madeleine (1690-1758) et de Valentin-Philippe (1693-1762). Le 8 janvier 1714, elle épousa Henri-Eléonor de Corvisart, écuyer, sgr de Fleury-sur-Aisne, gruyer, bailli et capitaine des chasses du marquisat de Louvois (+ 16 février 1739).

52

*MARIAGE de JEAN-REMY DE LA SALLE (1670-1732)
et Magdelaine BERTIN du ROCHERET (1690-1758)
Epernay, 5 mai 1711*

- A. Original. Arch. Ville d'Epernay, GG 10 [*Baptêmes, Mariages, Sépultures*], registre 1711-1713, fol. 17.
C. Copie d'époque, d'après A. Arch. Marne, Registres paroissiaux d'Epernay, 1644-1716 [année 1711, fol. 3v.]. — Copie partielle, par Valentin-Philippe Bertin du Rocheret. Bibl. Ville d'Epernay, ms 153, fol. 310.
e. CEUILLEM, mcf. 4212,2-3.

[fol. 17]

Le mardy cinquième jour du mois de may mil sept cent onze, après la publication d'un ban faite à ma messe paroissiale le vendredy, 1^{er} du présent mois, après avoir déclaré que c'étoit pour la première et dernière publication, n'ayant trouvé aucune opposition au futur mariage d'entre M^e Jean Remy Delasalle, conseiller du Roy et son procureur

[fol. 17v.]

en la Monnoye de Reims, fils de feu M^e Louis Delasalle, conseiller au Présidial de ladite ville, et de Damoiselle Nicolle Moët de Brouillet, ses père et mère, de la paroisse Saint Pierre dudit Reims, d'une part, et Damoiselle Magdelaine Bertin du Rocheret, fille M^e Adam Bertin du Rocheret, conseiller du Roy, président au grenier à sel de la ville d'Espernay, et de Damoiselle Marie Lallemand, ses père et mère, de la paroisse d'Espernay, d'autre part, je, soussigné, prier curé dudit

1 Mois / Mil | 2 Le vendredy *delev.* dimanche 3^e |
5 d'Entre / remy delasalle Conseiller | 6 delaSalle co[nseill]er | 7 au p' lad[ite] / dam-
[oise]lle nicolle moët / broüillet | 8 pierre dud[it] reims d'Une | 9 Et
dam[oise]lle magdelaine / adam bertin | 10 rocheret con[seill]er / presid[en]t / Grenier |
11 dam[oise]lle | 12 Je / dud[it] |

Espernay, qu'après avoir veu la dispense obtenue des deux bans de Messieurs les Grand Vicaires de l'église métropolitaine dudit Reims, en datte du 4^e du présent mois, signé Pepin, v. gr., avec l'insinuation en datte dudit jour, signé Clocquet, et le certificat de publication faite en la paroisse de St Pierre dudit Reims, en datte du même jour, signé Bernard, curé, et ayant receu le mutuel consentement desdites parties, je leur ay donné la bénédiction nuptiale en face de sainte Eglise, en présence de leurs parens et amis qui sont : Messire Jean Baptiste Delasalle, seigneur de Gondreveille; M^e Joseph Cocquebert, seigneur de Bulin, conseiller du Roy, juge garde de [la] Monnoye de Reims; M^e Pierre Le Gendre, conseiller du Roy, receveur des consignations au Bailliage d'Espernay; M^e Nicolas du Mangin, sieur de Tugny, conseiller du Roy, receveur au grenier à sel de Cormicy; et M^e Pierre Petit, avocat en Parlement; et M^r Charles de Reims, conseiller du Roy, docteur en médecine à Espernay, qui ont signé avec moy, ledit jour et an que dessus.

[Sig.] Madelaine Bertin Du Rocheret; Delasalle [paraphe]; Delasalle [paraphe]; Coquebert [paraphe]; Petit [paraphe]; De Reims [paraphe]; Le Gendre [paraphe]; Dumangin [paraphe]; Bertin du Rocheret [paraphe]; M. Lallemand; Mennessier [curé, paraphe].

14 mess[ieur]s ' Eglise Metropolitaine dud[it] | 15 Signé pepin ' L'Insinuation | 16 dud[it] | 18 bernard ' consenteme[n]t desd[ites] | 19 leurt ' Ste | 20 En | 21 baptiste delasalle seig[neu]r | 22 seig[neu]r ' co[nseill]er ' roy Juge Garde ' Mon[n]oye | 23 con[seill]er | 24 M^e *delev.* Jean ' Sieu[r] | 25 tugny co[nseill]er | 26 pierre petit ' parlement ' reims co[nseill]er | 27 Signé ' Led[it] Jour.

T1 Bertin du Rocheret [*Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 596 (15.711,2)] ainsi que l'Armorial général (t. VII, p. 53, 8^e rameau), fixent ce mariage au 3 avril 1711. Frère Maxime l'a déplacé une première fois, au 13 avril (Cf. AMG, AB j¹, dos. *Frères et Sœurs de S. Jean-Baptiste de La Salle*), et par deux fois, au 3 mai 1711 (Cf. *Etudes lasalliennes*, p. 46 [*Jean-Remy*, 1670-1732, A, 6 note]). L'acte est formel pour le jour et le quantième du mois. Il suffisait de consulter l'original.

T13 Les registres des Insinuations ecclésiastiques du diocèse de Reims, pour les années 1676-1787, manquent dans la série G. Il n'a pas été possible de contrôler les dates des dispense et insinuation.

T16 André Clocquet (1631-1711), ancien curé de Saint-Pierre-le-Vieil (Cf. *Cahiers lassalliens*, n° 26, pp. 252-253; 258-259), que remplaça, en 1702, Nicolas Bernard.

T20 Parmi les témoins participant au mariage de Jean-Remy de La Salle et Magdelaine Bertin du Rocheret, retenons plus spécialement les parents du marié : Jean-Baptiste de La Salle, M^e Joseph Coquebert, seigneur du Bulin, et M^e Nicolas du Mangin, sieur de Tugny, devenu son beau-frère.

Jean-Baptiste de La Salle apparaît pour la première fois dans un acte d'état civil de la famille de Louis de La Salle et de Nicolle Moët. Il ne s'agit pas de Jean-Baptiste (1714-1772), écuyer, seigneur de Gondreville, de la Fortelle et Bois-le-doux, fils de Nicolas (1686-1744) et de Catherine-Charlotte Allan (+ 1756), mais de son grand-père, Jean-Baptiste de La Salle (1649-1729), seigneur de Gondreville, fils de Jean (1624-1659) et de Nicolle Marlot (1629-1697). C'était un cousin issu de germains, de Jean-Remy de La Salle. Avocat au Parlement, mousquetaire du roi dans sa première compagnie ¹, Jean-Baptiste est qualifié, par Bertin du Rocheret, de « marquis de Kébec, à cause des aventures de sa femme pendant qu'il était en Amérique » ².

Pressentait-elle trop de frivolité dans sa future belle-fille ? Madame de La Salle, née Marlot, et devenue Madame d'Estampes par son remariage, en 1659, s'opposa formellement ³ au mariage de son fils, Jean-Baptiste, avec Louise-

¹ H. JADART, *La Famille de La Salle à Reims du XVI^e au XVII^e siècle...*, 1892, 21,29.

² *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 596 [15711, p. 13, 10-VII]. Bertin du Rocheret ajoute : « On dit qu'elle a fait deux enfants pendant les voyages de son mari ».

³ *Arch. Marne*. [*Mélanges*, Carton 273, dos. Delasalle] : Opposition de Mme Nicolle Marlot, femme de Messire Louis d'Estampes et mère dudit Jean-Baptiste de La Salle, au mariage de celui-ci avec Elisabeth de Proissy » (28 novembre 1682).

Restée veuve une seconde fois, en 1700, le partage de sa succession donna lieu à litige entre ses héritiers légitimes et Charles Courbon de Longueval. Cf. « *Inventaire de production* par devant Nosseigneurs de Parlement, MM. Jean-Baptiste de La Salle, avocat en Parlcment, Nicolas de La Salle, capitaine des arquebusiers de la Ville de Reims, héritiers légitimes de défunte dame Nicolle Marlot, veuve de Messire Louis d'Estampes... auparavant veuve de Jean-Baptiste de La Salle, et Messire Charles de Briçonnet, sgr de Lessay et Launay, et dame Rose-Marie de La Salle, défendeurs, contre Charles de Courbon, sgr de Longueval, demandeur (sur requête du 31 mars 1700), dans *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 2615 [58189, pp. 6-12]. — Cf. aussi Arrêt qui fait main levée par Jean-Baptiste de La Salle de la surséance des Lettres d'Etat obtenues et à obtenir par le sieur de Miremont de Bérieux (3 décembre 1708), dans *Arch. Nat.*, E 1946, p. 244.

Elisabeth de Proisy d'Aumale (+ 1740, âgée de 85 ans). Les fiancés passèrent outre aux remontrances maternelles et consommèrent leur union matrimoniale, en novembre-décembre 1682. De cette alliance naquirent trois fils et trois filles :

MARIE-ANNE (1683-1759) qui épousa, le 16 novembre 1705, Jean du Mangin (1677-1741), *alias* Dumangin, écuyer, porte-manteau ordinaire du roi;

NICOLAS, né le 26 janvier 1685, mort âgé de quelques mois;

NICOLAS (1686-1744), écuyer, capitaine au régiment de Languedoc (v. 1711), conseiller du roi à la Cour des Monnaies, procureur du roi et de la Ville de Reims, lieutenant pour le roi (1715-1720) de la ville et château de Mouzon (Ardennes). Il épouse à Reims, le 16 février 1711, Catherine-Charlotte Allan (+ 1756), fille unique de son beau-frère, Louis Allan (+ Reims, le 24 septembre 1707), et de Charlotte Du Mangin (+ Rilly, 13 avril 1717). Ils eurent six enfants : LOUIS-CHARLES (° 1712), JEAN-BAPTISTE (1714-1772), JEAN-JACQUES-FELIX (1715-1756), enfant non nommé (+ 1718), MARIE-PERETTE (1720-1785), ELISABETH (° 1725);

NICOLLE-JACQUELINE (° 1687);

GERARD-REMY-FELIX (1693-1719);

MARIE-ELISABETH (° 1695).

Bibl. : *Arch. Nat.*, E 1946, 244. — *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 2615 [58.189, pp. 6-12]. — BR, fol. 13, 10-VII. — Ms BAZIN, p. 309, 111, 2. — BOREL D'HAUTERIVE, *Annuaire de la Noblesse de France*, 62^e vol. (1904), p. 200, VI. — H. JADART, *La Famille de La Salle...*, 1892, 21, 29.

M^e Joseph Cocquebert, seigneur de Bulin, conseiller du roi, juge garde de la Monnaie de Reims, demeurait à Reims, rue de la Monnaie, paroisse Saint-Hilaire. Il épousa Marie-Anne de Montgeot, fille de Christophe de Montgeot et de Marie Marlot¹. Joseph fit testament, le 18 mai 1719², que sa femme ratifia, le 31 mai. Plus que la parenté, c'est l'exercice de la même charge professionnelle qui aura lié d'amitié les deux conseillers de la Monnaie.

Nicolas du Mangin (1682 — Cormicy, 1759), seigneur de Tugny, lieutenant des cheval-légers de la garde du roi, était fils de Jean Du Mangin ou Dumangin (1628-1709) et de Catherine Fourdin (+ 1708). Abandonnant la

¹ *Arch. Nat.*, M 474, dos. 1, p. 32.

² *Arch. Marne*, 4E 16910 [1719].

Cour, il devint conseiller du roi, receveur au grenier à sel de Cormicy (dès 1717), et au bureau principal des traites, prévôt de la ville et châtellenie, capitaine en chef de l'arquebuse.

Il épousa à Epernay, le 13 décembre 1707, Marie-Louise Bertin du Rocheret (1688 — Cormicy, 1772), fille d'Adam Bertin (1663-1736) et de Marie Lalle-mant (+ 1721), sœur de Madeleine, la mariée du jour. De leur union sont nés : JEAN-BAPTISTE (° 1710), chanoine de N.-D. des Vignes, à Soissons, en 1723. Il quitta les ordres, en 1729, pour devenir receveur des Aides à Pont-Saint-Maxence (1732), Crespy-en-Valois (1735), Château-Thierry (1739), et par la suite, directeur des Aides à Crespy (1740), Château-Thierry (1742), Amiens (1758). Il épousa, en 1739 — pouvait-il le faire *licite et valide* ? — Jeanne-Eugénie de La Haye, fille de Gilles, seigneur de la Gomière, receveur au grenier à sel d'Evreux, et d'Eugénie Le Grand. Ils eurent six enfants. L'aînée, Eugénie (° 1740), épousa, à Clamart, près Paris, le 13 août 1760, M. Mollière de La Boullaye, receveur des entrées à la Barrière de Sèvres à Paris. La cadette, née en 1752, « ma filleule et de Mme de Mainville », comme dit Bertin du Rocheret, porta les prénoms de ses parrain et marraine : Valentine-Catherine ¹;

MARIE-CATHERINE (1711-1776) qui épousa, le 7 mai 1737, Henri-André de Hume de Sivry, fils de Nicolas-Clément de Chenne, écuyer, seigneur de la vicomté de Longvoisin, et de défunte Elisabeth de Martigny, de la paroisse de Ventelon ²;

CHARLES-REMY (° 1712), seigneur de Tugny, receveur à Marle (1741), demeurant à Reims, en 1756 et 1760.

Bibl. : *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 423 [11.289, pp. 9-10]. — Pol GOSSET, *Notes généalogiques du Canton de Bourgogne*, Reims, 1910, 27-8. — GRANDREMY, *Cormicy*, 1904. — *Trav. Académie nationale Reims*, vol. 122 (1906-1907), t. 2, pp. 286-287.

¹ *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 423 [11289, pp. 9-10].

² *Arch. Marne*, 4E 16910 [an. 1719]. — Marie-Anne de Montgeot est marraine à Leuze, de Nicolas-Louis de Vervins, le 31 janvier 1732 (Cf. *Arch. municip. Leuze*, E 155 (GG2)). Elle acquitte, le 9 mai 1721, d'une somme de 55 livres, Charles Cousin, « licencié ès lois, seul et unique héritier de deffunct sr Joseph Cocquebert de Bullin ». Cf. *Arch. Marne*, 4E 16892 [an. 1721]; achète, le 12 août 1721, une maison à Joinville, lieudit *La Croix de la Hutte*, moyennant une somme de deux mille livres, Cf. *Arch. Marne*, 4E 16892 [an. 1721], et signe des contrats de constitution de rente annuelle et perpétuelle de trente et vingt-cinq livres (4 mai 1730 et 23 février 1733), au capital de six cent et cinq cents livres, Cf. *Arch. Marne*, 4E 16901 [an. 1730], 4E 16903 [an. 1733].

Nicolas Du Mangin fut parrain de la seconde cloche — la *Marie-Louise* — bénite à Cormicy (1723), et de la quatrième — la « cloche de l'école », nommée aussi *Marie-Louise* à cause sans doute de sa femme — en 1734. Il devint aveugle en 1747.

Les Du Mangin blasonnent *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles de même*.

Le mariage de Jean-Remy de La Salle.

Bien des détails concourent dans cet acte à attirer notre attention, et, en particulier, l'âge des contractants, la dispense de deux bans, l'absence des parents. Jean-Remy comptait quarante ans, son épouse vingt et un : le détail a été sans doute volontairement omis alors que l'ordonnance de 1667, le demandait explicitement¹. La publication du ban de mariage à l'église Saint-Pierre de Reims indique que c'était la paroisse de Jean-Remy. La dispense des deux autres bans ne pouvant être accordée que pour des raisons graves, il a dû y en avoir pour que les futurs époux l'aient obtenue.

Ces deux circonstances pourraient justifier l'absence totale des proches parents de Jean-Remy aux fêtes du mariage. Ni ses frères, Jean-Baptiste, Jean-Louis et Pierre, ni sa sœur, Marie, ni son beau-frère, Jean Maillefer, n'y sont mentionnés. Ils n'assistèrent pas à la bénédiction nuptiale : c'était une façon de manifester leur opposition. Aucun membre non plus de la famille Bertin du Rocheret, sauf un beau-frère.

De l'union de Jean-Remy de La Salle et Madeleine Bertin du Rocheret sont nés trois fils et une fille : les premiers à Reims, la dernière à Epernay².

En l'espace de cinq années (5 juin 1712 — 14 août 1716), quatre enfants étaient donc venus compléter leur foyer³. Un an plus tard, 1717, la famille était dissoute et son chef interdit. Dans un dossier intitulé *Mélanges*, nous lisons cette mention à son sujet : en 1716, « la faiblesse de son esprit avait totale-

¹ Frère Maxime écrit : « Enfin à 41 ans — il avait exactement 39 ans et 10 mois — il épouse Marie-Madeleine Bertin du Rocheret de 25 ans plus jeune ». Madeleine, on le sait, est née à Epernay le 21 août 1690. Au moment de son mariage, elle comptait vingt ans, sept mois et quinze jours. Cf. Frère MAXIME, *Etudes lasalliennes*, fol. 56.

² *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 569 [15033, p. 2v.].

³ G. RIGAULT (*op. cit.*, t. I, p. 427, n. 1), en nomme deux : Adam et Nicolas-Louis. L'*Armorial général* d'Hozier, deux pareillement : Adam et Nicolas-Louis (Cf. t. VII, p. 53, 8^e rameau). H. JADART ne mentionne qu'Adam, dans *La Famille de La Salle à Reims...*, 1892, p. 19, 23. J. GUIBERT remarque que Marie-Madeleine Bertin du Rocheret lui donna plusieurs enfants, Cf. *op. cit.*, pp. XLV-XLVI.

ment dérangé ses affaires..., il avait même dissipé une partie des biens de son épouse ». Les parties assemblées constatèrent chez lui « des traits sensibles d'extravagance et de fureur ». Le 15 février 1717, il était mis en réclusion¹, vraisemblablement à Charenton, près Paris². C'était un constat de mort civile.

Privée de son mari à vingt-sept ans, avec charge de trois enfants, Madeleine Bertin du Rocheret sera marquée par la tristesse de la vie : quinze années loin de Jean-Remy (1717-1732), un quart de siècle, veuve (1732-1758). Peut-être regretta-t-elle l'inexpérience de ses vingt et un ans et ses charmes conquérants qui la lièrent à une aventure imprévue. Rien pourtant ne laissait entrevoir cette navrante issue.

Une vie manquée : Jean-Remy de La Salle.

Dernier-né de la famille Louis de La Salle et Nicolle Moët, Jean-Remy, né le 12 juillet 1670, a été ignoré des historiens³. D'autres l'ont confondu avec Remy, né le 11 décembre 1652, tels G. Rigault⁴ et J. Guibert⁵. L'erreur est due à l'*Armorial général* d'Hozier. On y lit à propos de la branche de Sapicourt : « Enfin, Jean-Remy, conseiller à la Cour des Aydes, magistrat éminent, très versé dans la connaissance des lois fiscales et de l'Administration. Appelé à Paris par le Régent, en 1717, pour la réorganisation des finances, il combattit à outrance Law et son système, s'attira la haine du cardinal Dubois et fut exilé à Reims, en 1732 »⁶. C'est de la fantaisie. La réalité, par malheur, est tout autre et nous inspire de la pitié. Les documents nous la feront mieux saisir.

¹ Arch. Marne, [Mélanges, Carton 637, dossier 859 : Marne (Champagne), Reims].

² Les registres d'entrée ne commençant qu'en 1733, il nous a été impossible de contrôler ce renseignement aux Arch. hospitalières, à Paris, ainsi que la date de sa mort que Bertin du Rocheret place en 1732.

³ Citons entre autres : DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*; Frère LUCARD, *op. cit.*; SALVAN (abbé), *op. cit.*, p. 2. — Armand RAVELET, *op. cit.*, 1888, p. 108.

⁴ G. RIGAULT, [*op. cit.*, t. I, p. 427, n. 1], le fait naître le 21 décembre 1652. Au moment de son mariage, il aurait eu 59 ans; elle, 21 non sonnés. Cette disparité aurait dû attirer l'attention de l'éminent historien.

⁵ Jean GUIBERT, *Histoire de S. Jean-Baptiste de La Salle...*, 1901, p. XLV. Comme aussi H. DOMINGO-JAVIER, *Los La Salla de Champañã y de Reims*, dans *Información Lasaliana*, n° 5 (diciembre-enero 1951), p. 14.

⁶ *Armorial général d'Hozier*, t. VII, p. 53, 8^e rameau. — J. GUIBERT, *op. cit.*, 1900, p. XLV, s'inspire de l'*Armorial* mais omet le lieu de l'exil. Pour se justifier il déclare avoir emprunté tous les détails sur les frères et sœurs de S. Jean-Baptiste de La Salle « aux documents originaux » publiés par M. Jadart dans la *Revue de Champagne et de Brie*, en 1888 et 1892. Or, Jadart n'a rien publié à ce sujet.

Non, Jean-Remy n'a jamais été conseiller à la Cour des Aydes à Paris, et il ne fut jamais appelé par le Régent, en 1717. A cette date, il était à Paris, dans une maison de santé, où il mourut, en 1732.

Orphelin de mère à un an (1671), et de père alors qu'il ne comptait que vingt mois (avril 1672), Jean-Remy aura connu l'adversité dès le berceau. Et pourtant la tendresse de Jean-Baptiste, son frère, de Marie, sa sœur, de Pérette Lespagnol, sa grand-mère, se sera penchée avec mille soins sur cette petite existence qui commence à s'épanouir. Mais une mère est irremplaçable et quand il s'agit de Nicolle Moët, la perte est irréparable.

Dès le mois de juin 1672, Jean-Remy est placé chez sa grand-mère, et Marie, sa sœur, l'accompagne. Le fait est indiscutable¹. Jean-Baptiste de La Salle mentionne à plusieurs reprises :

1673, 24 juin : 75 livres, « pour trois quarts de sa pension »².

1674, 19 mars : 100 livres, « à ladite Damoiselle de Brouillet, son ayeul maternel, pour une année de la pension dudit oyant compte [Jean-Remy de La Salle] »³.

1674, 24 décembre : 50 livres, « pour une demye année de pansion »⁴.

1675, 10 juin : 50 livres, « à la Damoiselle de Brouillet, ayeul..., pour une demy année de la pansion dudit oyant compte »⁵.

C'est la dernière note payée par Jean-Baptiste à sa grand-mère pour la pension de Jean-Remy, alors que pour le même motif les versements de Jacques-Joseph, Jean-Louis et Pierre s'étalent du 2 mai au 5 juillet 1676⁶. Doit-on conclure qu'en cette fin d'année 1675, et plus exactement à partir du 10 septembre, Jean-Remy a rejoint ses frères à l'hôtel familial, rue Sainte-Marguerite ? Nous ne le croyons pas. Il est regrettable que les comptes de 1680 à 1684, ne nous soient pas parvenus. Ils nous auraient permis de lever le doute à ce sujet.

Comme on l'a vu plus haut, Jean-Remy est au Collège des Chanoines réguliers à Senlis, en 1681. Or, dans le « chappitre particulier des mises du sieur

¹ C'est à la lumière des documents qui suivent qu'il faut écarter ce qu'écrivit Frère Maxime : « Quoi qu'il en soit, frères et sœurs continuèrent à habiter ensemble l'hôtel de la rue Sainte Marguerite sous le regard attentif de Pérette Lespagnol... Jean-Baptiste dirige la maison, il s'y trouve aux prises avec des devoirs imprévus et multiformes... Il est aidé activement par ses deux sœurs. Marie a 18 ans... Marie-Rose « douce et aimante » a 16 ans ». Cf. Frère MAXIME, *Études lasalliennes*, fol. 55. — Marie vivait avec sa grand-mère ayant charge du petit Jean-Remy. Quant à Rose-Marie (c'est son prénom de baptême) elle était déjà entrée à l'abbaye de Saint-Etienne-les-Dames, à Reims, puisque Jean-Baptiste de La Salle dut payer le reliquat de sa dot.

² *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 184.

³ *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 184.

⁴ *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 185.

⁵ *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 185.

⁶ *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 155, 169, 179v.

Remy Delasalle oyant compte », Nicolas Lespagnol, son tuteur, a annoté, selon quittance du 1^{er} mars 1685 : « faite mise ledit sieur comptable, de la somme de cent cinquante livres par luy payé à ladite Damoiselle de Brouillet, ayeulle dudit oyant compte [Jean-Remy], pour une demye année de sa pension au couvent de Senlis »¹. Agé de quatorze ans, c'est encore la bonne grand-mère, Pérette Lespagnol, qui continua d'assumer les frais de sa tendresse pour Jean-Remy et à verser la pension. Peut-on dès lors parler d'arrachement à sa famille² et accepter sans réticence ce que Frère Maxime écrit : « Quant à Jean-Remy — enfant de onze ans (1681) — on se débarrasse de lui. Enlevé à l'affection de ses deux frères, Jean-Baptiste et Louis, il est mis en pension à Senlis, chez les chanoines réguliers. Ce geste étonne... le fait apitoie »³. Nous avons peine à imaginer que ce fut pour ce motif.

La quittance signalée parle du couvent et non du collège. Aura-t-il eu une velléité de vocation religieuse et l'exemple de Jacques-Joseph, son frère génovéfain, l'aura-t-il entraîné à Senlis ? La carence de document nous empêche de nous prononcer.

Mais si vocation il y eut, l'engagement ne fut pas poussé. Sans qu'on puisse préciser les circonstances ni l'année, Jean-Remy choisit la carrière des armes. En octobre 1691⁴, il est à Paris, sous-lieutenant au régiment de Navarre; il compte vingt et un ans. S'il a combattu sous les ordres du maréchal de Luxembourg (1628-1695), le tapissier de Notre-Dame⁵, s'il a commandé des hommes à Steinkerque (1692), et à Neerwinden, en Belgique (1693), ou à Marsaglia, en Piémont (1693), sous Nicolas de Catinat (1637-1712), nous l'ignorons : toutefois, son nom n'apparaît pas dans les états des officiers qui ont pris part à ces batailles⁶.

Dans ce noble métier, il ne fit pas long feu. En 1696, il est à Reims, « président en la justice royalle de la Monnoye »⁷. Il figure en cette qualité dans

¹ *Arch. Marne, Acte original*, 1687, fol. 86,2.

² BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 176, dans le but de mortifier notre chanoine « par l'endroit qui lui étoit le plus sensible ». — Dans ms BERNARD, p. 43, Jean-Louis a barré tout ce qui se rapporte à ce fait. Il se refusait à cette interprétation.

³ Et Frère Maxime continue : « Pourquoi sa sœur ne l'a-t-elle pas pris dans son vaste hôtel, en même temps que Pierre ? L'enfant avait peut-être le caractère désagréable et le tempérament indocile et bizarre... » Frère MAXIME, *Etudes lasalliennes*, fol. 55 [*Jean-Remy*, fol. 9].

⁴ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 243.

⁵ Ainsi nommé à cause des nombreux drapeaux pris à l'ennemi.

⁶ *Bibl. Nat., ms fr. 22760 à 22767*.

⁷ Dans le procès-verbal d'armoiries dressé par Adrien Vanier, en 1696, Jean-Remy de La Salle est qualifié de « conseiller du Roy et son président en la justice royalle de la

l'*Armorial général de Champagne*, dressé par Vanier, et porte d'argent à deux chevrons de sable¹. Deux années plus tard, Jean-Remy postule la charge de Procureur. Il fournit à cet effet l'attestation d'âge (28 ans), et de non parenté (29 août 1698), après que les « conseillers et notaires garde notte de sa Majesté à Paris », ont donné des garanties sérieuses de sa bonne vie et mœurs, de fidélité au roi et de sa profession de foi catholique (12 août 1698).

Par lettres patentes du 30 août 1698, Louis XIV lui octroie l'office de procureur du roi à la Monnaie de Reims². Ayant acquitté ses droits à la Cour des comptes, il est mis en possession de sa charge, le 17 septembre suivant³.

Enfin ! dirions-nous volontiers le voyant entrer sous son nouvel uniforme de magistrat dans cet Hôtel de la Monnaie où ont siégé les Cocquebert, les Bachelier, où siège encore Joseph Cocquebert de Bulin, son cousin.

S'il se marie à une sparnacienne dans la fleur de ses vingt ans — elle s'appelle Madeleine, de bonne bourgeoisie, fille d'Adam Bertin du Rocheret (1663-1736), président au grenier à sel d'Épernay — c'est qu'il possède des vignes à Mareuil et Ay (Marne). Ses allées et venues auront favorisé la rencontre avant de consacrer leur indissoluble union (5 mai 1711).

Ce qui semblait définitif ne dura pourtant qu'un peu plus d'un lustre. Valentin-Philippe, son beau-frère, a résumé en ces quelques mots, fort discrets, l'existence de Jean-Remy, après le 5 mai : « procureur du roi... s'en démet, 1715; se retire, 1717; mort à Paris, en mars 1732 »⁴. Atteint de nervosité — c'est la raison omise — avant de tourner en démence, son cas fut déféré au lieutenant de police de Reims qui intervint⁵. Le 15 février 1717, il fut frappé d'incapacité civile, interdit de toutes ses actions et mis en réclusion⁶. A la

Monnoye de Reims », Cf. *Bibl. Nat.*, *ms fr.* 32303, p. 858, col. 2. — Cf. aussi « Cédé d'audience. Entre Jean-Remy de La Salle, Jean Mérolle et Nicolas Hulot, maître cordonnier (18 juin 1896), dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. B 457.

¹ *Bibl. Nat.*, *ms fr.* 32203, p. 858, col. 2, art. 60. Pour droits d'enregistrement il a payé vingt livres, Cf. *Id.*, *ms fr.* 32237, p. 155.

² *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Monnaie* (7), pp. 51v.-52v. Ledit Registre fait erreur quand il affirme : « Sa Majesté luy avoit accordé des lettres de provisions de l'office de son père, receveur en la Monnoye de Reims », Cf. *Id.*, *Monnaie* (7), p. 53). Seul Claude de La Salle, sgr de Joyeux (° 1626), cousin issu de germains de Louis de La Salle (1625-1672), père de Jean-Remy, avait été procureur à la Monnoye, avant lui. C'était donc l'oncle et non le père de ce dernier.

³ *Arch. Nat.*, Z¹B 574.

⁴ *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 596 [15711, p. 2].

⁵ Lettres du lieutenant de police contre Jean-Remy de La Salle, 27 novembre 1716, 21 mai 1717.

⁶ *Arch. Marne* [*Mélanges*, Carton 637, dossier 859, *Marne (Champagne)*, Reims]. — *AMG.*, AB j⁸, dos. *Adam de La Salle, fils de Jean-Remy.*

requête du sieur Jolly, on procéda sans tarder à la saisie réelle de ses biens : « fruits, profits, revenus, émoluments, droits, propriété et dépendances des biens et héritages appartenant au sieur Jean-Remy de La Salle; vignes de Mailly et de Verzenay, terres de Thillois et de Saint-Gilles, près » (17 août 1717; 20 mars et 2 juin 1718) ¹. C'est M^o Nicolas Masson, « curateur nommé par justice à la personne et aux actions dudit sieur de La Salle à cause de son interdiction », et à « Magdeleine Bertin, femme séparée de biens dudit sieur de La Salle » ², qui fut chargé de la liquidation. Quant à sa charge de conseiller et procureur du roi en la Monnaie, saisie réellement et vendue à la requête de Pierre Joly, elle fut adjugée à Thomas Callou, pour la somme de 4.020 livres ³.

Aucun biographe n'a parlé du voyage de Jean-Baptiste de La Salle, à Epernay, au lendemain du mariage de Jean-Remy, le 5 mai. Le généalogiste Bertin du Rocheret est pourtant formel : « M. de La Salle, l'Instituteur, vint chez M. Bertin du Rocheret aux vendanges de 1711 » ⁴. Aucun non plus n'a signalé celui de 1717, à Reims. On ne peut que blâmer les historiens d'avoir enveloppé de silence le premier; on comprend leur embarras au sujet du second. Auraient-ils vécu, Louis de La Salle et Nicolle Moët — ils seraient nonagénaires — en seraient morts de chagrin. Malheur immense qui écrasa également leurs fils !

Jean-Baptiste de La Salle revit-il son frère à Paris ? Cela semble probable. Par acte du 28 novembre 1716, il s'engagea avec Jean-Louis, chanoine de Reims,

¹ *Arch. Marne* [*Mélanges*, Carton 637, dossier 859]. C'est ce qu'avait pressenti avec une intuition remarquable, G. RIGAULT, dans la note déjà citée, Cf. *op. cit.*, t. I, p. 427, n. 1.

² *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. 65, p. 176v. — Nouvelle saisie (20 décembre 1719) montant à 588 livres, Cf. *Id.*, *Bailliage*, reg. 83, p. 8v. — Nouvelle saisie montant à 2910 livres (18 juillet 1720). De cette somme Jean-Louis de La Salle paya 24 livres, Cf. *Id.*, *Bailliage*, reg. 83, p. 12; *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Monnaie de Reims, Arrêts et règlements* reg. B (11), (20 juin 1718 — 8 avril 1724), fol. 4v.-5.

³ *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage*, reg. 83, fol. 33v. — Thomas Callou (° 21 août 1680), fils de Simon (1649-1708), capitaine de l'arquebuse de Reims et d'Anne Maillefer (1655-1741). Il eut comme parrain et marraine : Thomas Callou et Barbe Cocquebert (1626-1704), veuve de Jacques Callou (1622-1670).

Avocat, syndic de la Ville de Reims, vu « sa connaissance des monnoyes », il fut nommé procureur en la Monnaie de Reims, office « que tenoit et exerçoit Jean-Remi Delasalle, dernier possesseur, sur lequel ledit office ayant esté saisi réellement, il auroit esté adjugé, par sentence du 24 mars 1721, audit Callou qui a payé en exécution de l'édit du mois de décembre 1709, la finance pour jouir dudit office » (Lettres de provision), Cf. *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Monnaie de Reims*, B (11), *Arrêts et règlements* (20 juin 1718 — 8 avril 1724), fol. 39.

⁴ *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 596 [15711, p. 10v.].

à payer la pension de Jean-Remy¹. Lorsqu'en 1717, il se démit de sa charge de supérieur, il se retira au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et y séjourna six mois². N'eut-il pas une journée pour aller compatir sur place à la misère inconsciente du petit frère jadis et toujours tendrement aimé ?

Abandonné de tous et de tous ignoré, sans domicile connu³, sans avoir apparemment repris conscience, Jean-Remy s'éteignit obscurément un jour de mars 1732⁴.

C'est à sa jeune femme, Madeleine Bertin du Rocheret — une quasi-veuve âgée de vingt-sept ans lors de l'internement de son mari — devenue tutrice légale de ses enfants mineurs, qu'incombe désormais le devoir et la charge de leur éducation. L'aîné a cinq ans, en 1717; les deux cadets, quatre et deux respectivement; la dernière meurt en cette même année. Madame de La Salle trouva en ses beaux-frères Jean-Baptiste, Jean-Louis, Pierre et Jean Maillefer accueil et appui financier. Mais à la mort de Jean-Baptiste (1719), et surtout de Jean-Louis (1724), les choses tournèrent au tragique. Madeleine Bertin se montra-t-elle exigeante et intraitable à l'égard de Pierre, de Marie de La Salle, épouse de Jean Maillefer ? Elle finit par les traduire tous trois en justice, mais perdit le procès à Reims et en appel à Paris. C'est ce qui pouvait lui arriver de pire. En évoquant à nouveau le problème, dans la notice historique que nous lui avons consacrée⁵, nous essayerons de partager les responsabilités.

Les enfants de Jean-Remy de La Salle :

1. ADAM.

Adam, ainsi nommé par son parrain, Adam Bertin du Rocheret, naquit le 3 juin et fut baptisé le 5⁶.

¹ *Arch. Marne*, [Mélanges, Carton 637, dossier 859].

² Quittance de 63 l. 5 s. délivrée par M. Berton, prêtre, pour portion du second quartier de Monsieur de La Salle, prestre, docteur en théologie pendant lequel il a demeuré dans ledit séminaire » (5 mars 1718, signé *Berton*, pbr), dans AMG, SB b³⁹.

³ C'est de la sorte qu'il est signalé dans les procès-verbaux de saisie réelle sur ses biens dans le Registre de la Monnaie, Cf. *Arch. Marne, Monnaie de Reims* reg. B (11), (1718-1724), pp. 4v.-5.

⁴ *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 596 [15711, p. 11].

⁵ Bertin du Rocheret (*Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, dos 15711, p. 11) est le seul à donner le renseignement qu'ont utilisé G. RIGAUT, *op. cit.*, t. I, p. 427, n. 1), Frère LEON DE MARIE, *Les Actes d'Etat civil...*, fol. 172; et Frère MAXIME, *Études lasalliennes*, fol. 59.

⁶ *Arch. Ville de Reims, Saint-Pierre*, reg. 1711-1720, [an. 1712, fol. 9v.]. — Tous les fils des de La Salle ont été baptisés le jour de leur naissance. Aucune exception pour les onze fils de Louis (1625-1672) et de Nicolle Moët (1633-1671); pour les cinq fils et

Il n'avait que cinq ans lorsqu'il fut séparé de son père dans les circonstances que l'on connaît. Mais il retrouva chez ses oncles paternels Jean-Baptiste, Jean-Louis, Pierre, sa tante, Marie de La Salle, et chez les Bertin du Rocheret, toute la tendresse dont il fut si tragiquement sevré.

Encore mineur et sous tutelle légale en 1731, déjà âgé de dix-neuf ans, il entra comme novice à l'abbaye cistercienne d'Igny¹. L'année suivante, le 28 novembre 1732 précisément, il est à Vauclair² département de l'Aisne, non loin de Laon, toujours chez les cisterciens. Le site enchanteur n'a pas suffi à l'ancrer dans sa vocation³. N'étant pas fait pour être Trappiste, il alla frapper

les cinq filles de Marie de La Salle (1654-1711) et de Jean Maillefer (1651-1718); pour les huit enfants de Pierre (1666-1741) et de Françoise-Henriette Bachelier (1665-1728). Avec Jean-Remy de La Salle (1670-1732) et Madeleine Bertin du Rocheret (1690-1758), la tradition est rompue : ADAM, né le 3 juin 1712, est baptisé le 5; FRANÇOISE-HENRIETTE, née le 22 juin 1713, baptisée le 24; NICOLAS-LOUIS, né le 9 mai 1715, baptisé le 14; MADELEINE, née à Epernay le 14 août 1716, sera baptisée le 19 du même mois. — Bertin du Rocheret fait naître Adam de La Salle en 1713. Cf. *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 596 [15711, fol. 12, 9 VII]. C'est une erreur.

¹ Il y reçut la visite de sa mère dans le courant du mois de juillet 1731. De l'intérêt de celle-ci pour l'avancement de son fils, témoigne la lettre qu'elle écrivit à M. Bertin du Rocheret pour lui donner des nouvelles de son voyage à Saint-Urbain, des ravages terribles causés aux vignes et aux grains par un orage épouvantable à Chouilly : les maisons et surtout les caves sont inondées, la sienne, quoique élevée a été remplie d'eau. Elle l'engage à « aller faire un tour à Clervaux comme pour voir son fils, afin de le recommander et faire voire que l'on a des attensions dans notre famille; engage M. Bertin à y aller avec lui et rendre service à son fils; cette démarche ne peut que produire un bon effet pour le jeune homme... j'exige de vous ce plaisir ». Elle-même doit partir pour Igny et ajoute en *post-scriptum* : n'oubliez pas d'aller à Clervaux, c'est de conséquence pour l'avancement de mon fils » (Lettre à M. Bertin du Rocheret, président, chez Monsieur Bertin, conseiller au Parlement de Metz, seigneur de Fey. A Fey, par Joinville ou Vassy, Ay, 2 juillet 1731, [sig. *Bertin Delasalle*], Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms 188, fol. 192).

² Vauclair était une abbaye de Cisterciens et non de Dominicains, ce qu'ignorent Bertin du Rocheret et Frère Maxime [*Etudes lasalliennes*, fol. 46].

Aujourd'hui Vauclerc (Aisne).

Cf. *Procuration donnée par Dame Marie-Madeleine à M^e Philippe Collet, M^e Jacques de Reims et M. Guillaume Quatresoux*, pour régler les frais d'entrée en religion d'Adam de La Salle (9 mars 1731), et quittances de Mme Bertin de La Salle à son frère Bertin du Rocheret, d'une somme de 500 livres (Ay, 16 mai 1731); de 240 livres (Epernay, 28 novembre 1732), dans *Bibl. municip. Epernay*, ms 155, fol. 489-493. — Edouard FLEURY, *Antiquités et Monuments du Département de l'Aisne*, Paris, Menu, 1882, in-4, [t. IV, pp. 38-40]. — MELLEVILLE, *Dictionnaire historique du Département de l'Aisne*, Soissons, A. Cervaux, 1866-1867, 2 vol. in-8, [t. II, p. 251]. — Victor PETIT, *Description des dessins représentant le bâtiment connu sous le nom de Grange de l'Abbaye de Vauclair*, dans *Congrès archéologique de France, XVIII^e session*, Laon, 1851, pp. 73-88. — Abbé POQUET, *Excursions archéologiques à l'Abbaye de Vauclair*, dans *Congrès archéologique de France, XVIII^e session*, Laon, 1851, pp. 66-73.

³ Dans sa lettre du 19 mars 1733, à Madame De La Salle, Bertin du Rocheret a transcrit : « J'ay donné 3 livres à son fils pour s'en retourner, mais il est resté ».

chez les Dominicains de Reims. Il dut y être admis, entre le 11 et le 26 décembre 1733. A cette date, M. Allart de Maisonneuve a payé à P. Aymar, « prier des Prescheurs », par ordre de Valentin-Philippe Bertin, la somme de mil cinquante livres ¹, dont quatre cents pour sa prise d'habit. Toute la famille s'est fait une joie d'y assister ². Des engagements sont alors pris pour assurer sa pension dans les années suivantes : cinquante livres, puis quatre cents, pour le noviciat; deux cents livres pour la première année; quatre cents pour les autres ³. MM. Collet, Allart, Simon-Philbert de La Salle de l'Étang ont interposé leurs bons offices et les difficultés financières ont pu être surmontées. Dès lors, P. Aymar et M. de Maisonneuve signèrent les conventions faites par « monsieur Adam de La Salle d'Ay ». M. du Rocheret, président en l'Élection d'Épernay s'engageait « à payer pour et en forme de pension, attribuée au frère Adam Delasalle, receu dans ledit Ordre, la somme de six cens livres, dans le courant de cinq années, scavoir, au mois de décembre 1735, deux cents livres, et cent livres chacune des années suivantes, au même terme du mois d'avril ». Le contrat dut être passé en ce même mois d'avril 1734.

En cette année, Adam a quitté Reims pour Paris, faubourg Saint-Germain, rue Saint-Dominique, où est établi le couvent des Frères prêcheurs. Sous la conduite du P. Antoine Dauthon, maître des novices, il s'exerce à l'observance des vertus religieuses et des coutumes de l'Ordre. A la fin de sa probation canonique, il est admis à la profession religieuse. Le jour qui l'a précédée, le 12 janvier 1735, il a fait testament irrévocable des biens qu'il possède, en faveur de ses frères et sœur. A cet effet, il s'est transporté chez M^e Judde, notaire royal à Paris, et a mandé « qu'estant admis à faire demain ses vœux et profession religieuse », et « désirant donner à ses frère et sœur des marques de son amitié, en disposant en leur faveur des biens dont il est libre de disposer suivant la Coutume de Reims », il donne et lègue à Louis-Nicolas Delasalle et à Françoise Delasalle, « pour eux en jouir et disposer, tant en principal qu'arrérages, à compter du jour de la profession dudit testateur, en pleines prises, chacun par moitié », la

¹ *Bibl. municip. Epernay*, ms 155, fol. 492v.

Mais Mme de La Salle refusa le payement. En 1738, elle n'avait pas encore satisfait à ses obligations. Cf. *Lettre de M. Simon-Philbert de La Salle de l'Étang à M. le président Bertin du Rocheret* (Reims, 13 mars 1738), dans *Bibl. municip. Epernay*, ms 156, fol. 14v.

² Lettre du P. François Aymar, O.P., prieur, à Monsieur Bertin du Rocheret, Reims, 11 janvier 1734, dans *Bibl. municip. Epernay*, ms 155, fol. 497, lettre 287.

³ *Bibl. municip. Epernay*, ms 156, fol. 14v. — Lettre de M. de Maisonneuve à M. du Rocheret, touchant les arrangements à faire avec le P. Prieur, au sujet des quittances concernant Adam de La Salle. M. de La Salle Clicquot (Simon-Philbert) s'y est entretenu avec lui-même (Reims, 31 décembre 1733), dans *Bibl. municip. Epernay*, ms 155, fol. 499, lettre 289.

somme de trois mille neuf cent cinquante livres qui avaient été employées en constitution de rente sur M. Bertin du Rocheret.

En échange, ils devaient assurer « chacun par moitié, et par avance et solidairement, sans aucune division », cent cinquante livres de pension, par « chacun des quatrième, cinquième et sixième années qui suivront sa profession », pour être employées « aux frais de ses études ou à ses besoins particuliers », et cinquante livres de pension viagère à l'expiration de ces six années. Toutefois, au cas que « ses frère et sœur ne voulussent accepter ledit legs sous lesdites conditions », Adam de La Salle donnait et léguait ladite somme, et sous les mêmes conditions, à l'Hôtel-Dieu de Reims, « sans que les frère et sœur puissent demander ny rentrer en possession dudit legs après qu'ils auront été mis en demeure de paiement par un simple exploit de demande à eux signifié à simple domicile ».

Cette précision, ces exigences, ont sans doute leur bien fondé. Bertin du Rocheret était encore redevable de la somme de six cents livres qu'il s'était engagé à payer au couvent; pour couper court à tout prétexte, « ledit testateur veut et entend qu'après qu'il aura fait profession, ladite somme soit payée et délivrée audit couvent... pour estre employez aux frais des études et des voyages qu'il sera obligé de faire à ces effets » pendant les premières années qui suivront sa profession. Il se la réservait expressément pour son propre profit et en faisait legs et donation audit couvent ¹.

Adam a tout réglé en une fois. Le document a été envoyé à la famille. L'oncle Bertin en est particulièrement vexé. Il l'a manifesté à Madame de La Salle et se propose de s'entretenir avec M. Collet, du « sot testament de son moine » ². Son testament « est fou », écrira-t-il encore, le 29 janvier 1735, en déclarant qu'il ne lui doit rien. Quant au « frère Adam de La Salle, dominiquain », c'est tout simplement « un ingrat et un imbécile » ³.

Pendant qu'à Epernay comme à Reims, les accents d'indignation montent, rue Saint-Dominique, à Paris, par contre, un jeune religieux de vingt-trois ans ne rêve que de dépouillement total : n'être plus rien, n'avoir plus rien, *usque ad mortem*, pour que Dieu seul soit tout !

¹ Testament d'Adam de La Salle du 12 janvier 1735. L'original se trouve aux *Arch. Nat.*, *Minutier central*, XLVI, 269. La copie est à Epernay, *Bibl. municip.*, ms 155, fol. 495-496, p. 286 et non aux *Arch. municipales* comme a écrit Frère Maxime sans donner d'autres précisions, Cf. *Etudes lasalliennes*, fol. 53 [*Jean-Remy de La Salle*, fol. 7, n. 2].

² Lettre à Mme de La Salle, 29 janvier 1735. Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms 156, fol. 20.

³ Lettre à « Frère Adam de La Salle, dominiquain », Reims, 29 janvier 1735, dans *Bibl. municip. Epernay*, ms 156, p. 20.

L'âme baignée de joie, Adam de La Salle prononce la formule rituelle :

Ego, frater [Adam de La Salle], facio professionem et promitto obedientiam Deo et Beatae Mariae, et Beato Domenico, et tibi, reverendo Patri [Antonio Danthon] priori hujus novitiatus generalis parisiensis vice Reverendissimi Patris Thomae Ripoll, Magistri Ordinis Fratrum Praedicatorum et successorum ejus, secundum Regulam Beati Augustini et Institutiones Fratrum Praedicatorum, quod ero obediens tibi tuisque successoribus usque ad mortem ¹.

S'il faut en croire Bertin du Rocheret — et on a tout lieu d'espérer qu'il n'a pas perdu de vue son ingrat neveu — il alla à Rome pour continuer ses études et fut ordonné prêtre à la Ville éternelle, en juin 1747, par le cardinal de La Rochefoucauld ². De là, on l'aurait envoyé au couvent de Naples. Mais si l'on perd la trace d'Adam de La Salle en Italie, on retrouve son nom à Reims, parmi les membres de la Confrérie de Notre-Dame de Lorette, établie en l'église des Dominicains. Il versa régulièrement ses cotisations : quinze livres, le 8 septembre 1754; trois livres, les 25 mars et 8 septembre 1755; des sommes équivalentes en 1756, 1757, 1761; et seulement une livre et seize sols, le 8 septembre 1763, avec cette mention : Adam de La Salle, « Prêcher et pèlerin », que l'on retrouve l'année 1764 à pareil jour.

Prêcher et pèlerin ? La juxtaposition paraît étrange. A-t-il appartenu à l'Ordre sans être affecté à un couvent déterminé, ce qui étonnerait ? A-t-il laissé la vie régulière pour devenir simple prêtre ? Adam de La Salle est un inconnu pour les Frères Prêcheurs : il ne figure nulle part dans leurs archives ³.

¹ Ce n'est pas l'acte de profession perpétuelle d'Adam de La Salle, mais un document analogique. L'original est signé de F. Danthon, *prior*, le 30 octobre 1741, Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), H 595, *Reims, Frères Prêcheurs*.

² C'est avec bien des réserves que nous admettons cette affirmation de Bertin du Rocheret. Le nom d'Adam de La Salle ne figure sur aucun des registres d'ordinands en cette année 1747 et le cardinal de La Rochefoucauld ne se trouvait d'ailleurs pas à Rome.

³ « Je n'ai strictement rien, correspondant à ce nom, ni dans mes dossiers personnels, ni dans les différents répertoires dont je dispose » (Communication du P. André Duval, Le Saulchoir-Etiolles, 24 avril 1963). L'archiviste de l'Ordre et les PP. Levesque et Toravel, n'ont fait que constater, eux aussi, cette lacune.

D'une correspondance avec le P. Toravel dont nous tenons à souligner l'extrême obligeance, nous extrayons les passages suivants :

« Le P. Dauthon (ou Danthon) était sous-prieur du noviciat général en 1739-1740. Prieur de 1740-1743, il mourut dans l'exercice de cette charge, le 11 avril 1743 ». — Au sujet de la mention « prescheur et pèlerin », voici ce qu'il écrit : « Tout au long du XVIII^e siècle, je trouve un certain nombre de Pères qui demandent au Général de se rendre à Rome, soit pour affaires, soit en pèlerinage. Beaucoup demandent de passer à Lorette. Pour moi, Adam de La Salle a lui aussi fait son pèlerinage à Lorette » (Communication du P. Toravel, dominicain, Angers, 7 décembre 1964).

C'est bien gratuitement que de La Salle de Rochemaure en a fait un « supérieur de son Ordre en Italie ¹. De là à en faire le « Supérieur général des Dominicains », il n'y avait qu'un pas que ledit auteur a fait inconsciemment ².

Nous savons seulement qu'en 1759, Adam de La Salle vint à Ay ³. Le récent décès de sa mère — Madeleine Bertin du Rocheret, morte le 29 décembre 1758 — aura motivé ce pèlerinage où l'émotion et les prières se seront mêlées aux pleurs.

Adam de La Salle fut sans doute un bon fils qui aima ses frères et sœur, comme il le dit, et plus encore sa mère qu'il ne connut à partir de l'âge de cinq ans qu'à travers l'affliction et le deuil. Bon prêtre, théologien averti, éloquent prédicateur, dominicain accompli ? Nous osons l'espérer, sans pouvoir le confirmer.

2. FRANÇOISE-HENRIETTE.

Les renseignements qui la concernent se rapportent à trois faits : sa naissance, son entrée chez les Ursulines à Joinville, sa sortie et sa rentrée à quatre ans d'intervalle ⁴.

Née à Reims, le 22 juin 1713, elle fut baptisée à l'église Saint-Pierre, le surlendemain, 24 juin. Sa tante, Françoise-Henriette Bachelier (1665-1728), femme de Pierre de La Salle (1666-1741), fut marraine. Elle lui donna ses prénoms.

A l'âge de vingt ans, en 1733, elle entra chez les Ursulines à Joinville; mais elle hésita à un moment et se retira, en 1734. En 1737, elle revient sur sa décision et demande à être réadmise à la maison d'Épernay. Bien des familles sparnaciennes avaient confié leurs filles à cette Congrégation des Ursulines vouées à l'enseignement. Françoise-Henriette retrouva sans doute des parentes encore en vie ou dont le souvenir était tout récent : Mère Françoise de Sainte-Thérèse, supérieure, qui n'était autre que Françoise Parchappe; Sœur Jeanne de Saint-François Cocquebert; Sœur Hélène de Saint-Ambroise Bertin, première maîtresse à la grande classe des externes; et la seconde maîtresse, sœur Marguerite de Saint-Benoît Parchappe; mère Agnès de Saint-François Bachelier qui avait assisté à la congrégation générale du 13 novembre 1701, avec les

¹ *Armorial général de France*, t. VII, p. 53, 8^e rameau.

² Id., en parlant d'Adam (1756-1757), fils de Nicolas-Louis, il le qualifie de « filleul de son oncle, le Supérieur général des Dominicains ».

³ Bertin du Rocheret, dans *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 596 [15711, p. 12, 9 VII-1^o].

⁴ Bertin du Rocheret, *op. cit.*, p. 12, 9 VII-3^o.

Mères Marie-des-Anges Rogier, Marguerite de Saint-Charles et Marie-Charlotte Colbert. Parmi celles qui étaient novices en 1694 : Sœur Antoinette de Saint-Domingue et Jeanne de Saint-François-Xavier Favart, robière l'une, maîtresse d'écriture l'autre; Sœur Madeleine de Saint-Avoye Cocquebert, seconde celle-ci; Sœur Claude de Saint-Basile Parchappe, seconde lingère, et sœur Remiette de Sainte-Christine, robière et maîtresse d'écriture.

Françoise-Henriette regretta sans doute le geste hâtif de novice déçue. Elle le répara généreusement par la profession religieuse qu'elle émit au mois de mars 1739¹. Elle se consacra à l'enseignement.

3. NICOLAS-LOUIS.

Seul, il resta auprès de sa mère après l'entrée en religion d'Adam et de Françoise-Henriette, ses aînés². Quand il fut baptisé, le 13 mai 1715, à l'église Saint-Pierre-le-Vieil à Reims, il comptait déjà quatre jours. Nicolas du Mangin³, et son épouse, Louise Bertin du Rocheret, oncle et tante du côté maternel, le présentèrent aux fonts baptismaux. C'est par Nicolas-Louis que la descendance directe de Louis de La Salle (1625-1672) et de Nicolle Moët (1633-1671), se prolongera jusqu'à la Révolution.

Inspecteur des étapes à Reims, il ne fut jamais « écuyer, sgr du Rocheret, conseiller à la cour des Aydes », comme le voudrait l'*Armorial d'Hozier*⁴. Sa carrière pour être moins brillante n'en fut pas moins active. Il entra au bureau des Aides, en 1733, devint sous-receveur (1745), puis inspecteur et premier commissaire à Sézanne.

Le 18 septembre 1747, Nicolas-Louis épousa, à Pleurre (*alias* Pleurs, Marne), une orpheline de père et mère, Nicole Rivot de La Grange (1724-1770), fille de défunts François et Charlotte Gallien, sœur du procureur des Chartreux à Paris. Promesse et consentement de mariage furent reçus par Sulpice Rivot de la Grange, chanoine, doyen de Pleurre, oncle et tuteur de la mariée, tandis que Mgr Jean-Baptiste Belland, évêque de Messène, prieur de Gaye et Nantua en Bresse, leur donnait la bénédiction nuptiale. Ils se fixèrent à Sézanne pour

¹ Lettre de Simon-Philbert de La Salle à M. le président Bertin du Rocheret (Reims, 13 mars 1738) : « La reconnaissance qu'elle [Madeleine] lui doit devrait l'y engager devant avoir à cœur aussi bien l'établissement de Mlle sa fille dont la profession aura lieu au mois de mars 1739 » Cf *Bibl. municip. Epernay*, ms 156.

² H. JADART, [*op. cit.*, 1892, p. 24, n° 6], le classe parmi les personnes du nom de La Salle à Reims qui n'ont pu être rattachées à la famille du même nom. C'est une erreur.

³ Voir document 52, p. 163.

⁴ *Armorial général de France...*, t. VII, p. 53.

commencer, puis à Reims, paroisse Saint-Denis et Saint-André¹. Leur foyer se réjouit de la naissance de six garçons qui moururent sans avoir contracté d'alliance :

JEAN-BAPTISTE-CHARLES (1748-1769), né à Sézanne, mort à Reims;

SIMON-PHILBERT (1749-1767), qui eut pour parrain, son grand-oncle, « maistre Filbert de La Salle de l'Étan, conseiller au Présidial de Reims ». L'enfant était né à Sézanne, le 21 juillet 1749; il vint mourir à la cité rémoise, paroisse Saint-Denis, le 19 mai 1767. Le lendemain, il était enterré au cimetière de ladite paroisse²;

VALENTIN-CHARLES-FRANÇOIS (° 1751). Il se serait enrôlé, d'après le comte de La Salle de Rochemaure, dans l'armée de Condé et serait mort de maladie à Maestricht (Hollande)³. Il aurait pu assurer la descendance de la famille de La Salle, mais il mourut avant d'avoir contracté alliance;

JEAN-BAPTISTE-GUILLAUME (1752-1775), que baptisa et confirma Mgr Jean-Baptiste Belland, d'où son prénom, mourut prématurément à l'âge de vingt-trois ans⁴;

FRANÇOIS-LOUIS (1753-1757) ne comptait que quatre ans à son décès⁵;

ADAM-NICOLAS (1756-1757) qui porte les prénoms de son oncle et grand-père, fut inhumé à l'église Saint-Denis de Sézanne, le 23 juin 1757. A sa mort, arrivée la veille, il ne comptait que six mois et quinze jours.

Aucun membre de sa famille paternelle n'assista à ses obsèques.

¹ C'est ce qu'on peut déduire des actes mortuaires de son épouse décédée et enterrée à Reims, paroisse Saint-André (21 et 22 septembre 1770), de Jean-Baptiste-Charles (+ 1769) sur la même paroisse, de Simon-Philbert (+ 1767), enterré au cimetière de Saint-Denis.

Adam-Nicolas mourra à Sézanne. Aucun parent connu n'assista à son enterrement. Étaient-ils déjà fixés à Reims à cette date-là? L'acte mortuaire de Nicolas-Louis de La Salle a échappé à toutes nos recherches à l'état civil de Reims. Il a dû mourir ailleurs.

² Cela n'empêche pas Frère Maxime d'écrire : « Simon-Philbert et Valentin-François firent partie de la garde de corps du roi Louis XVII où commandait alors un comte de La Salle de Rochemaure de Chavigné. Avec lui ils émigrèrent et s'engagèrent dans l'armée de Condé. Valentin-François mourut de maladie à Maestricht. Simon-Philbert avait péri dans un combat sur le Rhin ». Les deux gardes de corps s'étaient fixés en Prusse rhénane, au canton de Neuss ». Cf. Frère MAXIME, *Études lasalliennes*, fol. 32 [*Ultime représentants de la famille de La Salle*, fol. 11].

³ Nous donnons le renseignement sous toutes réserves. Les Archives d'Etat de Maestricht (Hollande) que nous avons consultées ont répondu : « Nous n'avons pas trouvé une trace du décès de Valentin-François de La Salle à Maestricht ». (Communication de M. Koreman, 14 décembre 1964).

⁴ *Arch. de Sézanne*, Registres paroissiaux, année 1775, fol. 9v.

⁵ *Arch. de Sézanne*, Registres paroissiaux, année 1757, fol. 24.

Bibl. : AMG, AB j⁸, dos. *Frères et Sœurs de saint Jean-Baptiste de La Salle*. — *Arch. Nat.*, Z^{1B}, p. 574. — *Arch. Ville d'Épernay*, GG 18 (an. 1711). — *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Mélanges*, Carton 637, dossier 859. — Id., *Baillage royal et présidial*, reg. 65, p. 83. — Id., *Monnaie de Reims*, reg. B (7), *Arrêts et règlements*, 1694-1717. — Id., reg. B (11), *Arrêts et règlements* (1718-1724). — *Arch. Marne*, *Acte original*, 1687. — *Bibl. Nat.*, ms fr. 32203 et 32237. — Id., *Dossiers bleus*, 596 [15711]. — *Armorial général...*, t. VIII, p. 53. — H. JADART, *La Famille de La Salle à Reims du XVI^e au XVIII^e siècle...* Arcis-sur-Aube, 1892. — LEON DE MARIE (Frère), *Actes d'Etat civil des proches parents de saint Jean-Baptiste de La Salle*, ms I², Barcelone, 1959, p. 172. — MAXIME (Frère), *Études lasalliennes*, pp. 46-57, [*Jean-Remy*, 1670-1732, fol. 1-13].

53

*BAPTEME de MAGDELAINE BERTIN du ROCHERET**filie de Adam (1663-1736)**et Marie Lallemand (1665-1721)**Epernay, 27 octobre 1690*

A. Original. Arch. Ville d'Epernay, GG 9 [*Baptêmes, Mariages, Sépultures*], registre 1689-1691, fol. 22.

C. Copie d'époque, d'après A. Arch. Marne, Registres paroissiaux d'Epernay, 1688-1700 [année 1690, fol. 9v.]. — Copie partielle, par Valentin-Philippe Bertin du Rocheret. Bibl. Ville d'Epernay, ms 153, p. 237.

e. CEUILLEM, mcf. 4206,6.

Le vendredy, 27 d'octobre 1690, Magdelaine, fille d'honorable homme Adam Bertin, sieur du Rocheray, et de Damoiselle Marie Lallemand, née de légitime mariage, a esté baptisée par nous, sous-signé, curé; et nommée par Messire Desouches, l'un des 25 marchands
5 privilégiés suivant la Cour, bourgeois de Paris; et Damoiselle Magdelaine Cailly, épouse de Messire Georges Cloche, cy devant lieutenant général de Mouson.

[Sig.] Magdelene Cailly; Desouche; Bertin du Rocheret; Fr. Crosnis.

1 magdelaine | 2 hom[m]e adam ' Sr ' Et |
3 Lallemand ' Legitime ' Sous-signé | 4 Cure Et ' M[essir]e desouches Lun | 5 La Court '
paris ' magdelaine | 6 cailly Epouse ' M[essir]e georges ' Lieutenant |
7 g[éné]ral ' mouson.

T1 C'est à tort qu'elle est appelée Marie-Madeleine. Son acte de baptême, comme celui de décès, la nomment simplement : Magdelaine, Magdeleine. Les

exploits d'assignation parlent invariablement de Marie-Madeleine. Il en est de même de son épitaphe ¹.

T2 Rocheray, plus ordinairement Rocheret.

La famille Bertin du Rocheret, de laquelle Madeleine tire sa naissance, paraît être originaire de Sithieu, près Saint-Omer, en Artois. Oudart Bertin, dit le capitaine provençal, né en cette ville, fut employé à Châlons-sur-Marne par Henri IV pendant les guerres de la Ligue, et on le trouve au camp de la Mothe, en 1604. Un autre Oudart posséda des vignes à Trépail (Marne) et vendit au marquis de Louvois sa charge de capitaine des chasses (après 1656). Son cousin, Nicolas Bertin, fut commissaire aux vins à Reims, où naquit, paroisse Saint-Jacques, le 1^{er} février 1663, Adam Bertin, seigneur du Rocheret. Il était l'aîné de neuf frères et sœurs : BARBE (1664-1712), GASTON (+ 29 octobre 1713; 46 ans), greffier en chef de l'Élection et capitaine de ville de Châlons ²; LEGER (1668-1699) ³; JACQUES (1671-1741), AUGUSTIN (1674-1693), MARIE-ANNE (1675-1756), qui épousa, le 25 juillet 1695, Anne Aubert, de la paroisse de Marchais, bourgeois d'Ay ⁴; ROBERT (+ 1748; 72 ans), seigneur de Bertincourt, qui épousa à Epernay, le 9 septembre 1698, Nicolle Charuelle, et en troisièmes noces, Jeanne Dormet ⁵; MARGUERITE enfin, née en 1678.

¹ Voir document 55, p. 194.

² *Bibl. municip. Châlons*, ms 1374, art. *Bertin*. — *Arch. Ville d'Epernay*, GG 18, p. 27v.

³ « Léger Bertin était capitaine au régiment d'Auxerrois. Il fut tué à Reims, la nuit du 23 au 24 juillet 1699, par Moët de Louvergny, Oudart de Cressonnière, Thierry et autres à qui il venait de donner la vie. Bel homme, brave officier, il ne comptait que trente et un ans. Adam Bertin du Rocheret, son frère aîné, en poursuivit la vengeance. On lui fit un grand service à Notre-Dame [10 août 1699]. L'Arquebuse luy en fit un autre, le 30, avec les grosses cloches ». Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, p. 265. — *Arch. Ville d'Epernay*, GG 13, fol. 11v. — Telle est la version que nous a transmise Valentin-Philippe, son neveu.

⁴ *Arch. Ville d'Epernay*, GG 51, fol. 22. — *Arch. Marne*, 4E 15882 (vente du 21 avril 1711).

Il eut un fils, né le 2 septembre 1690, de Suzanne Hémart, devenu marchand, rue Saint-Honoré, à Paris, vis-à-vis le Grand Conseil, qui fut « légitimé, en 1739, par devant notaire, du consentement de Valentin-Philippe Bertin, sgr du Rocheret; de Simon Bertin, sgr de la Bertinière, et de Robert Bertin, sgr de Bertincourt, ses cousins germains et oncles paternels ». Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 236v.

⁵ *Arch. Marne*, 4E 15882 (ventes des 4 mars et 21 avril 1711). — Son fils unique, Nicolas, écuyer, devint conseiller du roi et avocat au bureau des finances et chambre du Domaine, Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 453.

Jeanne Dormet, *alias* d'Ormay d'Aubenton, mourut trois jours après son mari, le 15 février 1748, étant âgée d'environ soixante ans. Cf. *Arch. Ville d'Epernay*, GG 42, fol. 8.

Les enfants d'Adam Bertin du Rocheret.

L'aîné de Nicolas Bertin (1637-1710)¹, et de Jeanne Fagnier du Rocheret (1638-1710), se fixa à Epernay et fonda une maison de commerce importante pour son temps. Il expédiait en France, en Russie, en Hollande, en Angleterre, les crus de son terroir².

Homme de goût et de savoir, il était en relation avec les gens de lettres et fréquenta Gacon, le « poète sans fard », qu'il logea chez lui à Epernay vers 1705³. Il devint conseiller du roi, receveur des épices et amandes et consignations au Bailliage d'Epernay (1693), lieutenant du maire (1708), président au grenier à sel de ladite ville (1708), et acheta, en 1705, de François Macquart, seigneur de Festigny, les charges de président en l'Élection d'Epernay. Après vingt-cinq ans d'exercice, il s'en démit en faveur de son fils, Valentin-Philippe.

Adam Bertin, seigneur du Rocheret, épousa à Epernay, le 7 août 1685⁴, Marie Lallemand (1665-1721), fille aînée du savant Louis-Valentin Lallemand (1634-1708), médecin du roi à Epernay, et de Louise de Gerbillon⁵, nièce du « jésuite Jean de Gerbillon, premier mandarin de la Chine »⁶, disciple du P. Lallemand, son oncle.

¹ Il était conseiller du roi, assesseur en l'Hôtel de Ville d'Epernay. Il mourut, le 7 mars 1710, et reçut sépulture, le 8 mars, au cimetière de la paroisse Notre-Dame, Cf. *Arch. Ville d'Epernay*, GG 17, fol. 7v. — Valentin-Philippe Bertin écrit au contraire : « Git au Dieu de Pitié, tombeau adossé derrière l'autel du chœur de Notre-Dame par les ancêtres de dame Jeanne Fagnier, sa veuve, dont il laissa nombreuse postérité », Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 306v.

² *Les Célébrités du vin de Champagne*, Epernay, 1880, pp. 55-56. Une partie de sa correspondance commerciale est conservée à la Bibl. municip. d'Epernay. Elle fournit des indications intéressantes et curieuses sur la valeur des vins et leur négoce au cours du XVIII^e siècle : prix d'achats et d'expédition, coût des bouteilles et du travail, procédés de classification et mélange des vins. Elle a été analysée par Louis PERRIER, *Mémoire sur le Vin de Champagne*, Paris, 1865.

³ *Les Célébrités du Vin de Champagne*, pp. 55-56.

⁴ *Arch. Ville d'Epernay*, Registres paroissiaux, reg. 1683-1689, fol. 9v. — *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 221v.

⁵ Leur autre fille, Françoise, épousa M. Jacques de Reims, Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 347v. et *Arch. Ville d'Epernay*, GG 15, fol. 36v.

⁶ *Bibl. Nat.*, ms fr. 29992 [10102, p. 20v.]. — Louis-Valentin Lallemand, docteur en médecine de la Faculté de Paris, disciple de Guy Patin, attaché à la princesse de Sully qui l'amena à Montmort, médecin du roi, à Epernay. Ami de Crescent Fagon, premier médecin du roi, qui lui offrit, en 1694, la place de médecin des Invalides qu'il refusa. Il fut l'un des plus savants hommes de son temps en grec, latin, allemand, italien, espagnol et français. Il laissa huit volumes et autres cahiers détachés d'œuvres en histoire, médecine, géographie, géométrie, grammaire, politique, mathématiques, poésie, théologie, rhétorique et des traductions, au président Bertin du Rocheret, son petit-fils. Il mourut le

Neuf enfants naquirent de ce mariage, sept filles et deux garçons :

MARIE (1686-1776);

MARIE-LOUISE (1688-1772), qui épousa, à Epernay, le 13 décembre 1707, Nicolas Du Mangin (1682-1759), seigneur de Tugny, receveur des gabelles et des traites, prévôt et grand voyer de Cormicy ¹;

ADAM-FRANÇOIS (1689-1725), savant et bel esprit. Il fut lieutenant des armées de France et de l'Empire. Blessé à la bataille de Belgrade, contre les Turcs, il en mourut quelques années après à Conflans (Seine), en 1725. De Jeanne-Marguerite Brunet, qu'il épousa en 1722, il eut Jeanne-Marguerite Bertin du Clos qui devint religieuse au Paraclet; et Valentine, née posthume ²;

MADELAINE (1690-1758), l'épouse de Jean-Remy de La Salle (1670-1732);

FRANÇOISE (1691-1768), femme, le 8 janvier 1714, de Philippe Collet, bailli d'Hautvillers, conseiller du roi, procureur au Bailliage d'Epernay, fils de Philippe, avocat en Parlement, et de Marie de Frontigny ³;

VALENTIN-PHILIPPE (1693-1762), mari en premières noces (1717), d'Anne Durant (+ 2 janvier 1752), et en secondes noces, en 1756, d'Elisabeth de Corvisart de Vrizey (+ 5 avril 1780);

GASTONNE (° 1694) qui épousa, le 8 janvier 1714, Henri-Eléonor de Corvisart, écuyer, seigneur de Fleury ⁴;

23 décembre 1708, à l'âge de 75 ans. Il gît dans la chapelle de Sainte-Geneviève, au bas de l'autel, en l'église Notre-Dame. — « Le plus savant homme du pays », dira Valentin-Philippe Bertin. Il lui laissa tous ses livres alors que celui-ci ne comptait que quinze ans, Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 302.

¹ Voir document 52, p. 164.

² *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 232.

³ *Arch. Ville d'Epernay*, GG 19, fol. 34v. — *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 320. — Leur premier fils, né le 17 décembre 1714, dit le *chevalier de la paix* parce qu'il naquit le jour de la publication, eut pour parrain Louis de Frontigny, lieutenant criminel en l'Élection d'Epernay, et la Compagnie du Jardin de l'Arquebuse, « qui nommèrent aussy l'enfant, tambour battant, drapeau déployé ». Il avait le nez de travers et mourut le 11 mars, n'ayant vécu que trois mois. Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 322v. — Pour le décès de dame Françoise Bertin, Cf. *Arch. Ville d'Epernay*, GG 64, fol. 16.

⁴ Il était fils de Jacques de Corvisart, écuyer, sgr de Fleury, Montmarin-sur-Aisne, et de Nicolle de l'Épine. (*Arch. Ville d'Epernay*, GG 19, fol. 34v.). Henri-Eléonor fut depuis « bailli, gruyer, capitaine des chasses du marquisat de Louvois. Il mourut à Avenay (*Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 320). La Bibliothèque municipale possède une lettre qu'il adressa à Valentin-Philippe, en 1745. Cf. *Bibl. cit.*, ms 155, n° 132.

Son épitaphe se trouve à l'église d'Avenay : marbre noir dans le pavé de la nef, au pied de la marche du chœur (hauteur 1 m 65, longueur 0 m 50).

MARGUERITE-MADELEINE (1696-1712);

MARIE-ANNE (1702-1730) qui maria à Epernay, le 19 janvier 1722, Guillaume Quatresous de Parctelaine, dont une fille, Anne-Catherine-Valentine, épousa, le 31 mai 1745, François Chertemps (+ 29 février 1789)¹. Ce sont les parents de Marie-Anne-Antoinette, femme d'Anne-Jean-Antoine Durant, procureur du roi en l'Élection d'Epernay, mariés en cette ville, le 24 mai 1773².

Adam Bertin du Rocheret mourut à Epernay, le 17 décembre 1736³. Il était resté veuf quinze ans, sa femme Marie Lallemand étant morte en 1721.

Bibl. : *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 315. — *Id.*, Dossiers bleus, 90 [2127, 1-23]. — *Id.*, Carrés d'Hozier, 88, 89. — *Id.*, Nouveau d'Hozier, 40. — *Id.*, *Chérin*, 24. — *Id.*, *Blasons coloriés, Armorial général de France, Champagne*, pp. 96, 196, 526.

Valentin-Philippe Bertin du Rocheret.

Comme on l'aura remarqué, les fils de Bertin du Rocheret s'allièrent avec les plus honorables familles d'Epernay; une fille seule, Madeleine, contracta alliance avec un de La Salle de Reims.

De tous, le plus célèbre, à bien de points de vue, est sans contredit Valentin-Philippe. Il naquit à Epernay, le 12 avril 1693⁴. Premier rhétoricien du collège des Jésuites à Reims — qu'il quitta en 1709 — il fut présenté à Maucroix, déjà octogénaire, qui le prit en affection. Il pratiqua l'italien, l'espagnol, le grec et le latin; mais ses études préférées restèrent l'histoire, la géographie, la chronologie, la politique, la généalogie. Il ramassa près de deux mille généalogies qu'il adressa à l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi⁵. S'il faut les consulter avec

¹ *Arch. Ville d'Epernay*, GG 40, fol. 21. — *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 441.

² Guillaume Quatresous, *alias* Quatresols, était fils d'Antoine, ancien lieutenant de maire d'Epernay, et de Marie-Anne Clicquot. Il avait un frère, Nicolas Quatresous de La Motte, élu et grenetier à Epernay. Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 349, 381. — *Arch. Ville d'Epernay*, GG 69, fol. 33.

³ *Arch. Ville d'Epernay*, GG 31, fol. 44v. — *Bibl. municip. Epernay*, ms 155, pp. 632-634, nn. 379-381.

⁴ C'est par erreur qu'on intervertit fréquemment l'ordre des prénoms en l'appelant Philippe-Valentin. Ses parrains de baptême furent M^e Philippe Collet, avocat en Parlement, et Mme Magdelenne Le Chauve. Cf. *Arch. Ville d'Epernay*, GG 10 [an. 1693, fol. 11].

⁵ Une grande partie se trouve encore à la Bibliothèque nationale de Paris, Cabinet des Titres.

précaution, on peut par contre « ajouter foi aux notes dont plusieurs sont accompagnées ». Ecrivain talentueux et abondant, il rédigea une *Histoire militaire*, un *Traité de la Religion*, le *Traité des Hommes et des Dames illustres de notre temps*, les *Réflexions sur les caractères et les actions des Papes*, l'*Histoire des Archevêques de Reims*, *Œuvres choisies*, manuscrits in-folio.

Le fonds Bertin se trouve dissocié entre les bibliothèques de Châlons-sur-Marne et d'Épernay. Celui d'Épernay, le plus important, comprend :

1. *Recueil de lettres commerciales et d'actes de Baptêmes, Mariages et Sépultures*;
2. *Lots de Gazettes de France, de Nouvelles de Hollande, de pièces et factures imprimées et de nombreux documents relatifs à l'histoire politique et littéraire du temps ou à des événements locaux, 1702-1757, 54 vol. in-4.*
3. *Recueil de pièces imprimées et manuscrites écrites ou publiées à l'occasion des Etats provinciaux tenus à Vitry-le-François, en 1744, 1 vol. in-4.*
4. *Journal des Etats tenus à Vitry-le-François en 1744*¹.
5. *Épernay. Recueil de pièces manuscrites, 1 vol. in-fol.*
6. *Mémoires d'Épernay*, trois vol., dont deux in-4, et le deuxième contenant des pièces originales in-fol.².
7. *Histoire d'Épernay. Recueil de pièces originales et manuscrites, 1 vol. in-folio.*
8. *Arquebuse d'Épernay, 1 vol., petit in-fol.*
9. *Recueil de mémoires et factures, sur procès, imprimées ou manuscrites, 1 vol. in-fol.*

Le dépouillement de tous ces papiers est indispensable pour l'histoire de Champagne et de son développement économique. L'histoire locale y trouve aussi de quoi s'alimenter. Style net, précis, souvent élégant, chez lui le bon sens tempère aisément les écarts de l'esprit.

Valentin-Philippe fut nommé membre de l'Académie de Verdun, et en 1753, de la Société littéraire de Châlons-sur-Marne. Jamais pourtant, il ne put obtenir le titre d'historiographe de France qu'il ambitionnait. Il s'en consola en cultivant la vigne et les belles-lettres. Ami de Voltaire, il le reçut chez lui, en 1735, lors du passage de celui-ci en Champagne. Il était aussi Chevalier de l'*Ordre Social* de la princesse Auguste Bade, duchesse d'Orléans, depuis le 1^{er} juin 1726.

¹ Publié par A. NICAISE, à Châlons-sur-Marne, impr. Martin, 1864, in-8.

² Publié en partie par A. NICAISE, *Épernay et l'Abbaye de Saint-Martin*, Châlons-sur-Marne, Leroy, impr., 1869, 2 vol. in-8.

Après avoir fréquenté le barreau à Paris¹, Valentin alterna son activité littéraire avec des charges de magistrature. Président en l'Élection d'Épernay (1717), premier échevin de cette ville, en 1721, il est député à Reims au sacre de Louis XV, en 1723, et nommé successivement, grand voyer de l'Élection (1732), lieutenant criminel du Bailliage et gouvernement de ladite ville, en remplacement de son père², marguillier d'honneur de la paroisse Notre-Dame (1727)³, administrateur du Collège (1729-1734)⁴, et directeur de l'Hôpital⁵. C'est avec une complaisance non dissimulée que le magistrat lettré étale tous ses titres dans les divers documents qui portent son nom.

A l'âge de vingt-quatre ans, le 13 septembre 1717, à cinq heures du matin, il épousa, à l'église Saint-Brice d'Ay (Marne), Anne Durant (1690-1753), fille de feu Isaac-Augustin (° 1660), officier en la grande fauconnerie de France⁶, et de Marie Horguelin⁷. Ils n'eurent pas de postérité. Resté veuf, en 1752, il convola en secondes noces, avec Elisabeth de Corvisart, âgée de cinquante ans, fille de Messire Didier Corvisart, écuyer, seigneur de Vrizy, Cramant et autres lieux, et de Dame Marie de La Place, dame de Cramant, Parsonnelle, Loupbois, Pourelle⁸. C'était le 27 octobre 1756. Valentin-Philippe comptait soixante-trois ans. Six années plus tard, le 30 juillet 1762, il mourait sans avoir pu être père⁹. Il avait été seigneur de Cramant et de l'Aulnoye (*alias* Launois). Elisa-

¹ Certificats de fréquentation du barreau et de pratique de la religion chrétienne (1717), dans *Bibl. municip. Epernay*, ms 104.

² Lettres de provision du 25 avril 1732, dans *Arch. Marne*, C 2503, p. 3. — Lettre de Lallemant à Bertin du Rocheret. Châlons, 20 juillet 1737, dans *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), [*Mélanges*, Carton 806, liasse 197. — Le dernier possesseur de cet office, Nicolas Bertin, avocat au Parlement de Paris, fut lieutenant criminel au Bailliage d'Épernay, office vacant par la mort de Georges Fagnier (lettres de provision du 7 février 1726), dans *Arch. Marne*, C 2520, p. 1. Après sa résignation, il fut nommé, croyons-nous, conseiller élu en l'Élection de Vitry (lettres de provision du 28 août 1734), dans *Arch. Marne*, C 2519, p. 142.

³ Acte de baptême du 27 février 1727. *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 388v.

⁴ Voir Comptes du Collège (1729-1734), dans *Arch. Ville d'Épernay*, CC 93.

⁵ *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 245.

⁶ *Arch. Ville d'Épernay*, Registres paroissiaux, GG 12 (1652-1663), fol. 76. Après avoir été greffier, succédant à son père, il fut nommé procureur du roi en la police d'Ay. Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms 153, fol. 163.

⁷ *Arch. d'Ay*, Registres paroissiaux, 1717-1718, fol. 21-31v. — *Arch. Ville d'Épernay*, GG 12. — Pour décès de Marie Horguelin, Cf. *Arch. d'Ay*, Registres paroissiaux 1724, fol. 42v.

⁸ *Arch. Ville d'Épernay*, GG 51, fol. 39v.

⁹ *Arch. Ville d'Épernay*, GG 57, fol. 45v. 6 Différents documents de Valentin-Philippe dont on n'a pas fait mention existent encore à la *Bibl. municip. d'Épernay* : *Lettres et poésies* (27 pièces), *Recueil de chansons du XVIII^e siècle*, *Journal de sa correspon-*

beth lui survécut jusqu'au 5 avril 1780, date à laquelle elle mourut, âgée de soixante-douze ans ¹.

En dédiant une rue, qui existe encore aujourd'hui, aux Bertin du Rocheret, la Ville d'Épernay a voulu honorer une famille qui, pendant quatre générations, lui a fourni des magistrats loyaux et dévoués ².

dance. Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms M 316, 317, 318, 321. — Ses mss furent donnés à la Bibliothèque, en 1794. — Cf. *Registre des délibérations de la Ville d'Épernay*, 1790-1816, B^{1v}, p. 174v.

Valentin-Philippe avait acquis en commun avec Nicolas Bertin, son cousin, conseiller du roi et avocat au bureau des finances de Champagne, à Châlons, une maison et vendangeoir à Ay, en 1731. Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms 155, fol. 501, pp. 290, 291, 292. C'est à Ay que Valentin-Philippe retrouva sa sœur, Madeleine, épouse Jean-Remy de La Salle. À défaut d'héritiers, les fils de celle-ci, et particulièrement son petit-fils, Valentin-François, dont il fut le parrain, profitèrent de ses largesses. À ce dernier, il légua la seigneurie de Rocheret.

¹ *Arch. Ville d'Épernay*, GG 76, fol. 19v.

² POTERLET, *Notice historique et statistique des rues et places de la ville et faubourgs d'Épernay...*, Épernay, Warin Thierry, 1837, pp. 91, 141.

54

DECES et SEPULTURE
de MAGDELEINE BERTIN DU ROCHERET
épouse de Jean-Remy de La Salle (1670-1732)
Ay, 29 décembre 1758

- A. Original. Arch. d'Ay, Registres paroissiaux, année 1758, fol. 52-52v.
 C. Copie d'époque, d'après A. Arch. Marne, Registres paroissiaux d'Ay, année 1758, fol. 52v.
 E. Charles Givelet, Henri Jadart, Louis Demaison, *Répertoire archéologique de l'Arrondissement de Reims...*, Fascicule IX. *Canton d'Ay*, Reims, libr. F. Michaud, 1892, p. 35, n. 2.

[fol. 52]

L'an mil sept cens cinquante huit, le vingt neuvième jour du mois de [décembre] est décédée Damoiselle Magdeleine Bertin, âgée de soixante huit ans ou environ, veuve de feu Maître Jean Henry [*sic*] de la Salle, en son vivant procureur de la Monnoye de Reims. Son
 5 corps a esté inhumée ce trantième [décembre] par moi, Pierre Coutier, prêtre, curé d'Ay, soussigné, dans l'église de cette paroisse où nous l'avons conduite avec toutes les cérémonies ordinaires, en
 10 présence de Maître Adam Philippe Louis Collet, conseiller du Roy et son procureur au Bailliage d'Epernay; de Maître Noël Henry Gaston, écuyer, seigneur de Fleury et de Cramant, baillif et gruyer des eaux et forêts du marquisat d'Epernay, demeurant à Avenay; et de Maître François Chertemps, conseiller du Roy, ancien prévot d'Epernay,

1 L'An Mil Sept ' Cinquante ' Le Vingt neuf[jèm]e |
 2 Xbre ' d[amoi]se]lle | 3 M[âitr]e ' Henry *pro* Remy | 4 procur[eu]r | 5 T'rantieme Xbre |
 6 Curé ' L'Eglise ' Cette | 7 L'avons ' Cérémonies |
 8 Présence ' M^e ' Phlique ' Cons[eu]ll]er | 9 M^e ' gaston | 10 Ecuyer Seig[neu]r ' Baillif '
 Gruyer ' Eaux | 11 forêt ' Marquisat ' Dem[eurant] ' Avenay *nota* et de
 M^e François Chertemps... y Dem[eurant] ' Avenay *non elev.* qui ont signez avec nous
 lesd[its] jour, mois et au susd[its] | 12 Conseiller ' Ancien Prevot |

[fol. 52v.]

conseiller au Bailliage et gruyer en la grurie royal de ladite Ville, y demeurant, tous trois neveux de ladite deffunte, scavoir, lesdits sieurs Collet et Corvisart, de leurs chefs; et ledit sieur Chertemps, à cause de dame Anne Caterine Valentine Quatresols de Parteleine, son épouse, soussignez, lesdits jour et an que dessus.

15

[Sig.] Collet [paraphe]; Corvisart De Fleury [paraphe]; Cher- temps [paraphe]; Coutier

13 Conseiller ' Gruyer En ' Royal ' Lad[ite] | 14 Dem[eurant]t *nota ad calcem* tous trois...
 ledit *in marg. sinistra* Chertemps a cause de D[am]e...
 son Epouse ' Lad[ite] deff[un]te ' lesd[its] | 15 S[ieur]s ' Chefs ' led[it] | 16 Cause ' D[am]e ' quatresols | 17 Epouse ' Soussignez lesd[its].

En inhumant le corps de « Damoiselle Magdeleine Bertin » dans l'église Saint-Brice, Pierre Coutier, curé d'Ay, donnait à sa paroissienne une preuve de particulière estime. Ceux qui portaient le deuil appartenaient aux familles les plus distinguées d'Épernay. Ils se firent un devoir, en tant que parents, d'accompagner à sa dernière demeure, la veuve solitaire qu'aucun de ses fils n'avait pu consoler par sa présence au moment du trépas. Et pourtant, ils l'aimaient.

Née de la très honorable famille Bertin du Rocheret, son mariage avec Jean-Remy de La Salle ¹ assurait à Magdeleine Bertin un heureux et confortable avenir. Elle n'en connut la douceur et les joies que pendant cinq ans. Après, ce fut l'angoisse et le drame. Alertée dès 1715 par les extravagances de son mari, restée seule avec ses enfants, en 1716, elle va lutter pour eux, pour assurer leur éducation, plus tard leur établissement. Aidée dès le début par ses beaux-frères, elle voit disparaître Jean-Baptiste et Jean-Louis dont l'âme sacerdotale, plus portée à la charité, lui assuraient une affection qui faisait contre-poids à sa douleur.

Que se passa-t-il après leur mort ? S'est-elle montrée trop exigeante, trop empressée d'entrer en possession d'un héritage qui n'appartenait qu'à ses enfants ? S'est-elle laissée manœuvrer par des conseillers peu avertis, peut-être intéressés ?

¹ Voir document 52, p. 160.

Procès avec Pierre de La Salle, son beau-frère.

Le malheur qui avait frappé Madeleine Bertin du Rocheret — l'interne-ment de son mari, on s'en souvient — semblait avoir regroupé autour d'elle et de ses enfants la sympathie de tous les parents collatéraux et plus particulière-ment des de La Salle, ses beaux-frères. Jean-Baptiste, le Fondateur, Jean-Louis, chanoine, Pierre, le conseiller au Présidial, Marie, épouse Maillefer, s'étaient « soumis à payer une pension alimentaire à Jean-Remy de La Salle ». L'humanité de ceux-là, l'indigence de celui-ci et de ses enfants, avaient été « les seuls motifs qui [avaient] donné lieu à cette libéralité »¹. La décision avait été prise, le 28 novembre 1716, et exécutée sans marchandage jusqu'à la mort de Jean-Baptiste (1719). Sa quote-part avait été assumée par Jean-Louis qui versa régulièrement deux quarts de la pension, prenant à sa charge la part du frère défunt. Jean-Louis meurt à son tour, en 1724, après avoir doté ses neveux, les enfants de Jean-Remy, d'une somme de 5.000 livres chacun, soit 15.000 livres au total, par testament sous seing privé dont on a lu l'extrait s'y rapportant dans le document 41.

Fallait-il que Pierre de La Salle assura aux trois-quarts la pension de Jean-Remy comme prétendait la femme de celui-ci ? Le legs fait à leurs enfants ne devait-il pas servir à la subsistance de leur époux et père ? Veuve Bertin du Rocheret le niait ; son beau-frère le soutenait. C'était le fond du litige. Il éclata d'une façon déplaisante.

D'un *Mémoire* de M^e Jullien le jeune, plaidant pour M^e Pierre de La Salle², et d'un autre de M^e Mannory, en défense de « Demoiselle Marie-Magdeleine Bertin, femme séparée quant aux biens de M^e Jean-Remy de La Salle »³, nous avons retenu les principaux chefs d'accusation.

¹ *Mémoire pour M^e Pierre de La Salle...*, p. 1.

² *Mémoire pour M^e Pierre de La Salle, conseiller au Présidial de Reims; M^e Rigobert Dorigny, conseiller au même siège; Dame Marie-Charlotte Maillefer, son épouse; et Damoiselle Marie-Pétronille Maillefer, intimez.*

Contre Damoiselle Marie-Magdelaine Bertin, femme séparée quant aux biens de M^e Jean-Remy de La Salle, procureur du Roi en la Monnoie de Reims, tutrice des enfans mineurs d'elle et dudit Sr De La Salle, appelante. Plaidoyer de M^e Jullien le jeune, procureur. — (s.l.n.d.), 4 pp. — Suivie de la sentence de la Grande Chambre du Parlement. Cf. *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims) [Mélanges, Carton 637, dossier 859]. Nous citons : *Mémoire pour M^e Pierre de La Salle.*

³ *Mémoire pour Demoiselle Marie-Magdeleine Bertin, femme séparée quant aux biens de M^e Jean-Remy de La Salle, procureur du roy à la Monnoye de Reims, tutrice de leurs enfans mineurs, appelante.*

Plaidoyer de M^e Mannory, avocat; Mantel, procureur. Paris, Alexis Mesnier, libr.-impr., 1727, 4 pp. Remarquons qu'il s'agit de M^e Rigobert Dorigny, et non de Philbert.

Aussitôt le décès de Jean-Louis de La Salle, « l'Apellante — Marie-Magdeleine Bertin — avide des 15.000 livres léguées à ses Enfans presse vivement ledit Sr De la Salle de les lui remettre pour en disposer à sa volonté. Malgré la dureté des tems, celui-ci a été obligé de trouver la somme léguée »¹. Il défalque 180 livres pour les droits d'insinuation de ce legs. Les voyant pourvus de biens, Pierre prétend que la loi naturelle oblige les enfans à subvenir à la pension de leur père et demande à être déchargé de ce paiement (28 avril 1725). Tout cela, Mme de La Salle le conteste. Lassée, elle traduit son beau-frère au tribunal. Elle l'accuse d'avoir retenu la somme de 180 livres pour les droits d'insinuation du legs de Jean-Louis; de se refuser à payer les trois-quarts de la pension de Jean-Remy qui sont à sa charge; d'avoir induit les enfans du sieur Maillefer « d'intervenir dans cette instance et d'y prendre les mêmes conclusions que lui » (18 juin 1726). A cela, elle ajoute des arguments teintés de jalousie. Pierre de La Salle jouit d'une fortune considérable, fruit en partie « d'une grande économie »; il a réuni sur sa tête « la succession de ses père et mère »; frères et neveux vivent dans l'abondance; ses fils, au contraire, « sont à la charge d'une mère qui trouve à peine sa subsistance dans ce qui est échappé au dérangement de son mari ». Prétend-elle inspirer de la pitié?

Appelés à se prononcer, les juges du Présidial, dans leur audience du 30 juillet 1726, « condamnent la Demoiselle de La Salle, audit nom de tutrice, d'acquitter à l'avenir la pension du sieur Jean-Remy de La Salle sur les revenus de 15.000 livres léguées à ses trois enfans mineurs par le testament de sieur Jean-Louis de La Salle, chanoine, leur oncle; en conséquence en décharge les intimez »².

Mais au sens de Mme de La Salle, cette sentence « détruisait un engagement que les intimés [avaient] pris »; annulait « les dispositions d'un testament que les intimés [avaient] exécuté à titre de légataires universels », et enlevait « à trois mineurs malheureux une foible ressource que trouvoit leur éducation et leur établissement dans une rente de chacun 250 livres ». En conséquence, elle fit appel en Parlement, confiant à M^e Mannory la défense de ses intérêts.

Quelles raisons assistaient M^e Pierre de La Salle? Quels furent les arguments développés par M^e Jullien, le jeune, dans sa plaidoirie?

1. Pierre de La Salle n'était pas le légataire universel de Jean-Baptiste de La Salle. Celui-ci avait employé « toute sa vie à l'établissement des différens

Cf. *Bibl. Nat.*, Preuves originales, 2615 [58.188 : *De La Salle de Reims*]. Nous citons : *Mémoire pour Demoiselle Marie-Magdeleine Bertin*.

¹ *Mémoire pour M^e Pierre de La Salle*, p. 2.

² *Mémoire pour Demoiselle Marie-Magdeleine Bertin*, p. 2.

endroits des Ecoles chrétiennes »¹. Le surplus consistait, pour toutes choses, « en quelques éfets modics », remis en dépôt à Jean-Louis de La Salle, pour les conserver aux enfants de Marie-Madeleine Bertin².

2. Le legs de Jean-Louis de La Salle³. C'est pour tenir lieu de la part afférente à Jean-Remy dans la succession de Jean-Louis, son frère, que le legs de 15.000 livres a été fait à ses enfants. Jean-Remy était vivant — privé seulement de la seule administration de ses biens — et donc capable de pouvoir succéder. Ses enfants n'avaient aucune part dans la succession de leur oncle.

3. La pension de Jean-Remy. Les collatéraux, dit M^e Jullien, ne se doivent point des aliments : les lois n'y astreignent que les ascendants et descendants. Que les frères le fassent, c'est louable; mais ils n'y sont pas obligés. Il en va tout autrement de sa femme et de ses enfants. Ceux-ci doivent soutenir leurs père et mère; l'épouse, son mari : cette obligation est de droit naturel et de droit positif. Et l'avocat défenseur de décocher à l'adresse de l'appelante cette cinglante réplique : « C'est parce qu'elle a consulté ses facultez avec des yeux qu'une Femme vraiment attachée a son Mari n'auroit point eu, qu'elle s'est soustrait à l'obligation de nourrir son Mari; ses Ressources et Conventions matrimoniales qu'elle a retirées⁴ l'auraient mis en état de fournir à tout, si elle eût voulu faire quelques légers éforts »⁵.

Le fond du problème était jugé. Par arrêt rendu en la Grande Chambre, sur les conclusions de M. l'avocat général Gilbert, le 11 juillet 1727, « les collatéraux ont estez déchargez chacun de leur quart personnel de la pension. Les deux portions deues par la succession de Jean-Baptiste et de Jean-Louis de La Salle ont été déclarées éteintes à cause du principe *nemo liberalis nisi liberatus* et à cause que le legs était fait aux enfants pour leur tenir lieu de la part héréditaire de leur père. Toutefois, la Cour jugea « que le revenu du legs étoit trop modique pour affranchir les collatéraux de la pension personnelle qu'ils avaient promise »⁶.

¹ *Mémoire pour M^e Pierre de La Salle*, p. 4.

² Ces effets modiques étaient : « la rente de deux mille livres en principal sur le clergé de Reims, les maisons des Trois-Puits et la rente sur les Serruriers », Cf. document 20, dans *Cahiers lasalliens* n° 26, p. 274.

³ Voir documents 41, p. 69.

⁴ « Elle a recouvré près de 13.000 livres pour reprises et conventions matrimoniales, adjudgées par sentence du Baillage de Reims, le 29 avril 1721 », Cf. *Mémoire pour M^e Pierre de La Salle*, p. 1.

⁵ *Mémoire pour M^e Pierre de La Salle*, p. 4.

⁶ *Mémoire pour M^e Pierre de La Salle*, p. 4. La sentence a été transcrite à la main à la suite du plaidoyer de M^e Jullien.

Les parties se séparèrent¹. Le fossé était trop profond pour qu'une réconciliation pût être tentée. Marie-Magdeleine dut regretter son geste hâtif; Pierre de La Salle, d'être éloigné de ses neveux et nièces, de Françoise-Henriette en particulier, née en 1713, dont il avait été parrain. Mme de La Salle — Bertin se retira à Ay avec ses enfants, assistée de M^e Valentin-Philippe, président en l'Élection d'Épernay, son frère (1693-1762), et de M^e Nicolas Masson, curateur des fils mineurs. A la mort de celui-ci, un exploit d'assignation (8 mai 1731), requiert les parents de lui choisir un successeur. Figurent du côté paternel : MM. Pierre de La Salle (1666-1741), conseiller du roi au Siège présidial de Reims; Philbert de La Salle de l'Étang (1698-1765), conseiller au même présidial; et Pierre-François Maillefer (+ 1769; 77 ans), conseiller et avocat. Les parents maternels sont : M^e Philippe Collet, conseiller procureur au Bailliage d'Épernay; MM. Guillaume Quatresoux de Parctelaine, commissaire de vins; Jacques de Reims, médecin. Le 13 mai, M^e Philbert de La Salle prenait la succession auprès des enfants mineurs de Jean-Remy². Par un concours mutuel, mère et curateur ont aidé leur montée dans la vie. Adam de La Salle (° 1712) entra chez les Cisterciens d'Igny. De Vaclerc où il s'était ensuite rendu, changeant son intention première, il allait chez les Dominicains, à Reims (1732-1733). Françoise-Henriette (° 1713) devenait religieuse Ursuline à Épernay (1740). Nicolas-Louis (° 1715) resta seul avec sa mère pour ne la quitter qu'en 1747, en contractant mariage avec Françoise Rivot de La Grange (+ 1770).

Veuve pendant vingt-six ans (1732-1758), ne vivant que pour le bonheur de ses fils, Marie-Magdeleine Bertin du Rocheret, épouse de Jean-Remy de La Salle, s'éteignit pendant l'hiver de 1758. Ses restes mortels furent portés à l'église Saint-Brice d'Ay, où une épitaphe en marbre noir, marque, encore aujourd'hui, l'endroit où ils furent déposés³.

¹ Les jugements portés par Frère Maxime [*Études lasalliennes*, Epilogue, fol. 58-59], ne nous semblent pas justifiables. Il n'a connu que le plaidoyer pour Mme Marie-Madeleine Bertin. On ne peut, dans ce cas, s'ériger en censeur de Pierre de La Salle et traiter « d'arrêt de complaisance » la sentence du Présidial, du 30 juillet 1726. Mme Marie-Madeleine Bertin fit appel de ce jugement. Frère Maxime n'a pas connu les suites de cet appel et moins encore la sentence du Parlement, du 11 juillet 1727, qui lavait M^e Pierre de La Salle des accusations de sa belle-sœur.

² *Bibl. municip. Epernay*, ms 155, fol. 489-493, pièce 281.

³ La Bibliothèque municipale d'Épernay possède plusieurs pièces concernant Mme Bertin du Rocheret. Nous en donnons une brève analyse :

1724, 17 octobre. Fait rassembler ses parents pour leur faire prendre connaissance du testament de feu M^e Jean-Louis de La Salle. — Délibération relative à la pension du noviciat et frais de profession d'Adam de La Salle entré au monastère cistercien d'Igny (1731). Procuracy donnée à M^e Philippe Collet, M^e Jacques de Reims et M. Guillaume Quatresoux, à ce sujet (9 mai 1731). Quittances délivrées à Valentin-Philippe, son frère (16 mai 1731, 29 avril 1738), Cf. *Bibl. municip. Epernay*, ms 155, fol. 489-493.

55

EPITAPHE

de Marie Magdeleine BERTIN DU ROCHERET
veuve de M. Jean Remy DE LA SALLE (1670-1732)

- A. Original. Hauteur, 170 cm; largeur, 90 cm. Dalle en marbre noir; écusson fruste au sommet, filets autour du texte. Eglise paroissiale de Saint-Brice, à Ay (Marne).
C. Bibl. Ville d'Épernay, ms 291, pièce 4. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, ms I², p. 7, n. 3.
E. Charles Givelet, Henri Jadart, Louis Demaison, *Répertoire archéologique de l'Arrondissement de Reims...*, Fascicule IX. *Canton d'Ay*, Reims, libr. F. Michaud, 1892, p. 34.

ICY
REPOSE LE CORPS
DE TRES PIEUSE DAME
MARIE MAGDELEINE
BERTIN DU ROCHERET
VEUVE DE M. JEAN
REMY DE LA SALLE
CONSEILLER ET PROCUREUR
DU ROY DE LA MONNOYE
DE REIMS, DECEDEE LE
VENDREDY 29 DECEMBRE
1758, AGÉE DE 69 ANS.
HERI DECUS ET
AMOR PATRIAE, HODIE
PULVIS, CRAS ERIS.
REQUIESCAT IN PACE

T4 Son vrai prénom est Madeleine ¹.

¹ Voir document 53, p. 180.

De très nombreuses sépultures avaient été creusées à l'église Saint-Brice au cours des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Mais les pierres tumulaires qui les recouvraient ont disparu avec les aménagements intérieurs et notamment avec l'installation du chauffage, en 1875. Le nombre des épitaphes était également considérable. Il ne reste aujourd'hui que le marbre commémoratif des curés inhumés dans le chœur de l'église, au XVIII^e siècle, qui fut posé en 1846, et celui de Marie-Magdeleine Bertin du Rocheret¹. Ce dernier est placé dans le haut de la nef centrale, au bas de la marche d'entrée du chœur. Il est gravé sur marbre noir (hauteur, 1 m 70; largeur, 0 m 90), en lettres capitales encadrées. La dalle est fendillée au coin gauche du haut et au tiers sur toute la largeur; les caractères sont à peine lisibles et les écussons aux armes des familles de La Salle et Bertin du Rocheret effacées : le frottement en est la cause. C'est l'état dans lequel nous l'avons trouvée lors de notre visite, en avril 1964.

L'histoire de ce mémorial nous est connue par une lettre de Nicolas-Louis à son oncle Valentin-Philippe. Après lui avoir donné avis de la mort de son « cousin Delasalle, chanoine de la Cathédrale de Reims et recteur de l'Université » — il s'agit de Jean-François (1688-1759), frère de Simon-Philbert de La Salle de l'Étang (1698-1765) — il lui écrit : « J'avois demandé à M. Harte à Charleville, une tombe de marbre noir pour ma mère, de 5 pieds de long sur 4 de large, ou de 5 pieds sur 3 de large ».

Elle fut expédiée à Ay, et, non gravée, lui coûta cinquante écus. « J'y voudrais faire graver les armes ci-jointes avec cette inscription : « Icy repose le corps de très pieuse et vertueuse Dame Marie Magdeleine Bertin Durocheret, veuve de M. Jean-Remy De La Salle, conseiller et procureur du roy de la monnoye de Reims, décédée le vendredy 29 Xbre 1758, âgée de 69 ans. *Heri decus, et amor patriae — Hodie pulvis, cras nihil. Requiescat in pace.*

Heri... Hodie... Cras... de quoi faire réfléchir. Le *nihil* a été écarté dans le texte gravé. Le *cras eris* qui l'a supplanté n'est guère plus heureux.

¹ Il existait autrefois une plaque en cuivre relative à M. Jean-François de Chauffour, ancien maire d'Ay. Bourgeois de ladite ville, il fut parrain, avec Dame Claude Moët, épouse de M. Henry Forjot, de Joseph Moët, fils de Joseph, capitaine de bourgeoisie d'Épernay, et de Dame Perrette François Chauffour (30 novembre 1705), Cf. *Arch. Ville d'Épernay*, GG 15, p. 39v.

Joseph Moët et Perrette François (sa parente au 3^e degré) étant déjà mariés, comme on lit plus haut, « obtinrent dispense de M. Dey de Séraucourt, grand vicaire de Reims, pour réhabiliter leur mariage cy-devant célébré (22 janvier 1705), sans réitérer fiançailles, ni publication de bans dont dispense » (19 août 1709), Cf. *Bibl. municip. Épernay*, ms 153, p. 304v. Sans doute y avait-il eu vice de procédure. A quinze jours de la réhabilitation naissait un second enfant, Marie, née le 5 septembre 1709, dont François Chauffour, bourgeois d'Ay et Marie Moët, sa femme, furent les parrains. Cf. *Bibl. municip. Épernay*, ms 153, p. 305.

L'auteur indiquait la place où elle devait être posée, « sur la fosse à la sortie du chœur », et voulait qu'elle fut « bien décorée ». Il envoyait à son correspondant les armoiries qui devaient y figurer : celles des de La Salle et des Bertin du Rocheret. Ne se rappelant plus de ces dernières, il les décrit comme suit : « lozangé sans nombre d'argent et de gueule champ d'argent au sautoir de sinople crenelé de sable, cantonné de quatre hermines de sable » ¹.

Près du banc de communion, où Madeleine alla bien souvent chercher consolation, face à l'autel où son regard de foi changea en espérance un veuvage douloureux, « la très pieuse et vertueuse dame » vit parmi les Ayiens qui ne la connaissent pas. Mais pour les historiens, ce mémorial est un témoignage de piété. Sous le nom de la mère, nous retrouvons l'amour reconnaissant de Nicolas-Louis, son fils.

¹ Dans le *post-scriptum*, Nicolas-Louis écrivait : « Nous assurons de nos respects ma tante votre épouse. Si le cousin Collet veut se marier, nous avons ici une jeune veuve, Mme Langlume, belle-sœur de celui qui étoit avec moy le dernier voyage. Ma femme qui partira bientôt pour Ay, vous assure de ses respects ainsi que ma tante ». La lettre datée de Sézanne, le 6 septembre 1759, était adressée à M. le Président Bertin du Rocheret. Cf. *Bibl. Nat.*, Dossiers bleus, 569 [15033, pp. 7-8].

1

*TITRE PATRIMONIAL de
Jean-Louis de La Salle.
Reims, 16 septembre 1686*

A. Original. Arch. Marne (Dépôt annexe de Reims), G 205 [année 1686].

[fol. 1]

Par devant les notaires royaux en Vermandois demeurans à Reims, soussignés, fut présent personnellement M^e Jean-Louis Delasalle, bachelier de Sorbonne, demeurant au séminaire estably audit Reims, lequel estant sur le point de se présenter à recevoir les saints ordres, et pour avoir un tiltre patrimoniale affecté à ce sujet, a volontairement consenty et accordé comme il fait par ces présentes, que le principal de la rente cy après dite luy tienne lieu de tiltre patrimonial, scavoir la somme de trois mil sept cens livres, faisant partie de quatre mil six cens huit livres en principal, deue par le sieur Jean de Rabutin et Dame François de Mombeton, son espouse, à la caution du sieur comte de St Souplet, par contract de constitution du quatriesme octobre mil six cens quarente quatre, au denier dix huit, par devant Rogier et Viscot, notaires royaux audit Reims, laquelle part est escheue audit sieur Delasalle par le partage qui a esté fait entre luy et les sieurs et damoiselle, ses frères et sœur, des biens de la succession de feu noble homme M^e Louys Delasalle, vivant conseiller du Roy au Siège présidial dudit Reims,

5

10

15

1 Notaires | 2 Present | 3 Bachelier ' Séminaire ' Estably |
4 Présenter ' Recevoir ' Sts | 5 Un Tiltre ' Sujet ' Volontairement | 6 Consenty Comme Il |
7 Rente Cy ' Luy ' Tiltre Patrimonial | 8 Scavoir ' Somme ' Trois |
9 Mil ' Cens ' Quatre Mil ' Cens ' Liures ' Le S^r | 10 Espouse ' Caution | 11 S^r Comte '
Contract ' Constitution | 12 Octobre Mil ' Cens | 13 Et '
Notaires Royaux ' Laquelle | 14 S^r ' Le Partage | 15 S^{rs} Et dam[oise]lle Ses ' Sœur '
Biens ' Succession | 16 Noble ' Viuant Conseiller |

x
9.265
P
D
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P

Reçu en vertu d'un acte de vente a Rome sousigné
 par le sieur Jean Louis de La Salle
 Bachelier de Sorbonne demourant au Domaine Estable
 audit Rome lequel Item sur lequel et le dit sieur
 a Rome fut fait ordret a peu auoir par l'intermédiaire
 affiné a ce jour a volontairement consenty et accordé
 comme il fut par acte précédent que le principal de la
 dette Cy après due luy home lire de l'intermédiaire
 de quatre la somme de trois Mil six Cent quatre
 en principal due par ledit sieur de La Salle
 à Dame Françoise de Mombeton son épouse
 a la façon du Comte. Est double par Cour
 et Constitution du quatorzième Octobre Mil six
 Cent quatre vingt quatre au denier dix huit pardevant
 Me Jean Louis de La Salle Notaire Royal audit Rome
 laquelle par est l'ordonnance audit sieur de La Salle par
 le dit sieur qui a été fait entre luy et ledit sieur de La Salle
 par devant et devant dit Me Jean Louis de La Salle
 et par Noble homme Me Louis de La Salle
 Vicaire Comptroller du Roy au Siège provincial dudit



Jean Louis de La Salle

Titre patrimonial de Jean-Louis de La Salle (Reims, 30 août 1686).

[fol. iv.]

par devant M. le Bailly dudit Reims, le quatriesme octobre mil six
 cens soixante dix sept, signé, Hourlier, greffier, laquelle susdite
 20 somme de trois mil sept cens livres demeurera, ainsy que ledit sieur
 Delasalle l'a accordé, avec la rente d'icelle, montante à la somme de
 deux cens cinq livres onze solz deux deniers par chacun an, affecté et
 ypothecqué pour son dit tiltre patrimonial, sans qu'il luy soit loisible
 d'en disposer autrement. A quoy faire tenir et entretenir il a obligé
 25 tous ses biens, mesmes s'est obligé de faire insinuer ces présentes par-
 tout où besoin sera, dans le temps de l'ordonnance, sans y deffailir,
 sur peine renonceant. Fait et passé audit Reims, le trentiesme et
 penultième jour d'aoust, l'an mil six cens quatre vingt six, et a signé
 la minute des présentes. [Signé] De Reims [grille, paraphe]; Copil-
 30 lon [grille, paraphe].

Je soussigné, curé de Saint Estienne de Reims, certifie avoir
 publié, au prône de la messe paroissiale, par trois diverses fois, le
 contenu au présent tiltre patrimonialle de M. Jean Louis de la Salle,
 et que personne ne s'y est opposé et ne m'a rien déclaré. Donné audit
 35 Reims, ce seizième septembre mil six cent quatre vingt six. [Signé]
 F. Lhermitte.

[Annotation fol. 1.] : Jean-Louis de La Salle.

[Annotation fol. 2v.] : Patrimoine de M^e Jean Louis de La Salle,
 du 30 aoust 1686.

18 M^r Le ' Le ' Octobre Mil Six | 19 Cens ' Greffier Laquelle | 20 Trois Mil ' Cens ' S^r |
 21 Accordé ' d'icelle Montante | 22 Deux Cens Cinq Liures Onze ' Chacun |
 23 Tiltre ' qu'il ' Soit Loisible | 24 Disposer ' Et ' Il ' Obligé | 25 Mesmes ' Obligé '
 Insinuer | 27 Renonceant fait Et ' Trentiesme Et |
 28 Jour ' Lan Mil ' Cens ' Vingt ' Et ' Signé | 29 Minute | 31 Curé ' s[ain]t ' Certifie |
 32 prone ' Trois ' Le | 33 Contenu ' Tiltre ' M^r | 34 Ma Rien ' donné |
 35 Ce ' Mil.

INDEX DES LIEUX ET DES MATIÈRES

Les noms géographiques et les noms de personnes sont en petites capitales; les noms de matières ou d'institutions en italiques; les noms et les membres de phrase entre crochets donnent l'appellation moderne des lieux qui les précèdent, ou complètent l'identification des personnes.

Abbayes.

V. Beauport, Blanchelande, Braine, Fécamp, Mouzon, Notre-Dame-des-Vignes, Novi, Prémontré, Reims, Ribemont, Saint-Thierry-lès-Reims, Soissons.

- Abbayes bénédictines :
V. Bénédictins de Saint-Maur.
- Abbayes cisterciennes :
V. Cisterciens.
- Abbayes de Prémontrés :
V. Prémontrés.

ACY [Acy-Romance], arrondissement (ar.) et commune de Rethel (Ardennes).

- Cense d'A. : appartient à M. CALLOU, 107; achetée par Jean-Baptiste DE LA SALLE, 107.

Aides.

Receveur des A. : Jean-Baptiste DU MANGIN, 164.

AISNE, département de l'A., 51.
Ecoles chrétiennes, 83.

AMBONAY [Ambonnay], ar. Reims (Marne), 39.

AMERIQUE, 162.

AMIENS, dép. Somme, 164.

Directeur des Aides : Jean-Baptiste DU MANGIN, 164.

- Diocèse d'A., 44.

AMSTERDAM, Hollande, 31, 92.

Apport mobilier, 155.

Archives départementales Aisne, 51.

Archives départementales Marne.

Papiers se rapportant à Jean-Louis DE LA SALLE, 109 n.

ARDENNES, département des A.

Ecoles chrétiennes, 83.

Armorial d'Hozier.

V. Armorial général.

Armorial général.

Erreurs concernant Jean-Remy DE LA

SALLE, 166, 166 n.; Nicolas-Louis DE LA SALLE, 177.

Armorial général de Champagne, 169.

ARTOIS, 181.

Association Notre-Dame, pour le soulagement des pauvres à Laon.
Fondée par les BELLOTTE, 143.

AUBIGNY [Aubigny-en-Laonnois?], ar. Laon (Aisne).
Baron d'A. : Philbert-Antoine BELLOTTE, 142.

AUGY, ar. Soissons (Aisne).

Vicomte d'A. : Charles-Henri-François DE VALLON, 129 n.

AULNOYE *alias* Launois (Ardennes), 186.

AVENAY [Avenay-Val-d'Or], ar. Reims (Marne), 188.

Eglise d'A. : épitaphe d'Henri-Eléonor DE CORVISART, 183 n.

AVIZE, ar. Epernay (Marne).

Décès de Magdelaine-Françoise DE LA SALLE, 69 n.

AY, ar. Reims (Marne), 152, 169, 172 n., 173, 176, 181, 186, 186 n., 187 n., 193, 195, 195 n., 196 n.

- Eglise Saint-Brice. Curé : Pierre COUTIER, 188, 189. Mariage de Valentin-Philippe BERTIN DU ROCHERET, 186.

Sépultures nombreuses, dont celle de Marie-Madeleine BERTIN DU ROCHERET, 195.

- Maire : Jean-François CHAUFFOUR, 195 n.

BAILLY (Le).

Seigneur du B. : Philbert-Antoine BELLOTTE, 142.

BASTILLE (La), prison à Paris, 27, 27 n.

BEAUBOURG, fief.

Seigneur de B. : Jean-Baptiste-Joseph BACHELIER, 126 n.

- BEAULIEU, Notre-Dame de.
Abbaye de Prémontrés, 28 n.
- BEAUPORT.
Abbaye de Prémontrés ? 27 n.
- BEAUVAIS, dép. Oise.
Noviciat des Bénédictins de Saint-Maur, 16.
- BEINE, 39.
V. Beyne.
- BELLEAUCOURT, château, manoir de B., à Coulommès-la-Montagne, ar. Reims (Marne).
Seigneur de B. : Claude-André COCQUEBERT, 144.
- BELGRADE, 183.
- BELLOTTE.
V. Bibliothèque Bellotte.
- BERNY-EN-SANTERRE, proche Saint-Quentin (Somme), 28.
- BERTIN.
Fonds B. : à Châlons, à Epernay : ce qu'il contient, 185; sa connaissance est indispensable pour l'histoire de Champagne et de son développement économique, 185.
- BERTINCOURT.
Seigneur de B. : Robert BERTIN, 181.
- BERTINIERE (La).
Seigneur de La B. : Simon BERTIN, 181 n.
- BEYNE [Beine-Nauroy], ar. Reims (Marne).
Cense appartenant à la succession de Louis DE LA SALLE, 54.
- Bibliothèque Bellotte.*
Bibl. familiale; vendue à l'archevêché de Reims, 143.
- Biens meubles ou immeubles*, 154.
- Biens naissants*, 154; nature de propre, 154.
- BLANCHELANDE, près Coutances (Manche).
Abbaye, 28.
- BLOIS, dép. Loir-et-Cher.
— Château de François I, 55.
— Eglise Saint-Martin, 55 : registres paroissiaux, 55 n.
— Prieuré génovéfain de Notre-Dame de Bourgmoÿen, 54.
- BOIS-LE-DOUX, fief.
Seigneur de B. : Jean-Baptiste DE LA SALLE, 162.
- BOLOGNE, Italie, 30.
- BOUILLON, Belgique.
Duc de B., 83 n. V. La Tour d'Auvergne, Henri de.
- BOULOGNE [Boulogne-sur-Mer], dép. Pas-de-Calais, 87.
Evêque de B. : Pierre DE LANGLE, 87, 91.
- BOURGMOÿEN.
Abbaye Notre-Dame à Blois, 54.
- BOURGONGNE [Bourgogne], ar. Reims (Marne).
Cense appartenant à Pierre DE LA SALLE, 138, 138 n.
- BRAINE, ar. Soissons (Aisne).
Prieuré Saint-Remy, 115.
- BRANSCOURT, ar. Reims (Marne).
Seigneur de B. : Jacques FREMYN, 122, 134.
- BRENELLE, ar. Soissons (Aisne).
Bénédiction de deux cloches, 27 n.
- BRONVILLE, fief.
Seigneur de B. : Jacques MOET, 48.
- BROUILLET, ar. Reims (Marne).
Fief, 48, 62.
- BULIN [fief et ferme de la commune de Courtagnon (Marne)].
Seigneur de B. : Joseph COCQUEBERT, 161, 162, 163.

BULLIN.

V. Bulin.

Bureau des finances.

V. Châlons-sur-Marne.

– Bureau des finances de Champagne.
Avocat : Nicolas BERTIN, 181 n., 187 n.

CAMBRAY [Cambrai], dép. Nord, 98, 101 n.

Catalogue général des manuscrits, 86.

CHALONS-SUR-MARNE, dép. Marne, 181.

– Bibliothèque municipale, 185.

– Bureau des finances, 187 n. Avocat : Jean LEDUC, 152. Chevalier d'honneur : Louis-Adam LESPAGNOL, 122 n.

– Cathédrale. Chanoine : Pierre BACHELIER, 128.

– Eglise de la Sainte-Trinité, 25 n.

– Election de C. Greffier en chef : Gaston BERTIN, 158, 181.

– Evêque : Gaston DE NOAILLES, 87.

– Présidial de C. Conseiller clerc : François LEFEVRE, 25 n.

– Société littéraire de C., 185.

– Ville de C. Capitaine de Ville : Gaston BERTIN, 158, 181.

CHAMPAGNE, Intendant de C., 89.

V. Lescaloppier.

– Histoire de C., 185.

CHALONS-SUR-VESLE, ar. Reims (Marne).
Seigneur de C. : Jean BEGUIN, 135.

CHARENTON [Charenton-le-Pont], ar. Sceaux (Val-de-Marne), 166.

CHARLEVILLE, dép. Ardennes, 195.

CHATEAU-PORCIEN, ar. Reims (Ardennes), 54.

CHATEAU-THIERRY, dép. Aisne, 25, 27, 164.

CHAUNY, ar. Laon (Aisne), 56.

– Eglise et paroisse Notre-Dame, 51.

– Eglise et paroisse Saint-Martin, 51, 56, 56 n., 61 : aménagement intérieur, 51; haut-relief de Saint-Martin, 51.

Curés : Alexandre-Philippe DEVINX, 56 n.; Christophe LABBE, 56 n.; Jacques-Joseph DE LA SALLE, 50, 55, 57, 60. Curé doyen : LEMEREZ, 61 n.

Registres paroissiaux perdus, 50. Sépulture de Jacques-Joseph DE LA SALLE, 50. Vicaire : Martin BOUTIN, 50.

Chevalier de Saint-Louis :

Jean-Baptiste MOET DE BROUILLET, 25 n.

CHEVREGNY, ar. Laon (Aisne), 143.

CHIGNY [Chigny-lès-Roses], ar. Reims (Marne).

Vignes appartenant à la succession de Louis DE LA SALLE, 54.

Choix et option de l'épouse, 155.

CHOULLY, ar. Reims (Marne), 172 n.

CLAMART, ar. Sceaux (Seine), 164.

CLERVAUX [Clairvaux], com. de Ville-sous-La Ferté (Aube).

Monastère de Cisterciens fondé par saint BERNARD, 172 n.

CLOS, fief.

Dames de C. : Jeanne-Marguerite-Valentine BERTIN, 183.

CLOSEMONT, fief.

Seigneur de C. : Jean-Baptiste-Joseph BACHELIER, 126 n.

Collège des Bons-Enfants.

V. Reims, Collège.

COMPERTRIX, ar. Châlons-sur-Marne (Marne).

Seigneur de C. : Jean LE DUC, 152.

COMPIEGNE, dép. Oise.

Abbaye de Saint-Corneille, 120.

Diocèse de C., 44.

CONDE-SUR-SUIPPE, ar. Laon (Aisne).

Seigneur de C. : CAUCHON, famille, 115; Regnault CAUCHON, 115.

Confession, Recueil sur la C., 86 n.

Attribué à Jean-Baptiste DE LA SALLE,

- 86 n.; principaux titres des chapitres, 86 n.
- CONFLANS [Conflans-l'Archevêque], com. Charenton-le-Pont (Seine), 183.
- Confrérie du saint Nom de Jésus.*
Erigée en l'église Saint-Pierre-le-Vieil, 27 n.
- Congrégation* (ancienne).
Chapelains, 107.
- Congrégation Notre-Dame.*
V. *Congrégation Notre-Dame*, Filles de la C.; Reims, abbayes, couvents, monastères.
- Congrégation de Saint-Maur*, 96 n.
V. Bénédictins.
- CORMICY, ar. Reims (Marne), 163.
– Gabelles et traites. Receveur : Nicolas DU MANGIN, 183.
– Grenier à sel de C. Receveur : Nicolas DU MANGIN, 161, 164.
- CORMONTREUIL, ar. Reims (Marne), 32, 39.
- COULOMMES [Coulommès-la-Montagne], ar. Reims (Marne).
Seigneur de C. : Claude-André COCQUEBERT, 144.
- COURCELLES-SUR-VESLE, ar. Soissons (Aisne).
Seigneur de C. : Charles-Henri-François DE VALLON, 129 n.
- COURMELOIS, ar. Reims (Marne).
Décès de Marie-Charlotte DORIGNY, 16 n.
- COURTRAI (Belgique).
Camp de C., 129 n.
- CRAMANT, ar. Epernay (Marne), 186, 188.
Dame de C. : Marie DE LA PLACE, 186.
Seigneurs de C. : Didier CORVISART, 186; Gaston-Noël-Henry DE CORVISART, 188; Valentin-Philippe BERTIN DU ROCHERET, 186.
- CRESPY [Crépy-en-Valois], ar. Senlis (Oise), 164.
- Croix-de-la-Hutte*, lieu-dit à Joinville (Haute-Marne), 164 n.
- DAMERY, ar. Epernay (Marne).
Vignes appartenant à la succession de Louis DE LA SALLE, 54.
- DAUPHINE, 129 n.
- Décès.*
V. Avenay, Avize, Ay, Chauny, Courmelois; Reims, décès.
- Déclaration royale de 1720*, 92, 94.
- Dons de nocés et douaire*, 155.
- Droit allodial*, 138 n.
- DUGNY, fief près Vitry-la-Ville (Marne) ou dans le Bailliage de Vitry-le-François (Marne), 48.
A appartenu aux CAUCHON, 115 n.; passe à la famille MOËT, 115 n. Seigneur de D. : Jacques MOËT, 48.
- DU PLESSIS, maréchal, 26 n.
- Ecoles chrétiennes.*
Dans l'Aisne, 83; dans les Ardennes, 83.
– E. c. de Reims : maisons des Frères, 107; maisons pour les y loger, 108.
V. Reims, Frères des Ecoles chrétiennes.
- Ecoles gratuites :*
Maisons où on les tient, 108.
V. Frères des Ecoles chrétiennes.
- Edit de Nantes : révocation*, 83 n.
- ELMORU [Heiltz-le-Maurupt], ar. Vitry-le-François (Marne), 115 n.
- EPERNAY, dép. Marne, 118, 153, 154, 158, 160, 165, 165 n., 169, 172 n., 174, 176, 181, 182, 184, 185, 187, 188.
– Archevêque d'E., 185.
– Bailliage :
Conseiller : François CHERTEMPS, 188.

EPERNAY (*suite*)

- Lieutenants criminels : Nicolas BERTIN, 186 n.; Valentin-Philippe BERTIN DU ROCHERET, 186; Georges FAGNIER, 186 n. Procureurs : Adam-Louis-Philippe COLLET, 188; Philippe COLLET, 183.
- Receveurs des consignations : Adam BERTIN DU ROCHERET, 182; Pierre LEGENDRE, 152.
- Bailliage et prévôté : Isaacq-Augustin DURANT, 158; François CHERTEMPS, 188; Noël-Henry GASTON, 188.
 - Bibliothèque municipale, 185. Documents de Valentin-Philippe BERTIN DU ROCHERET, 186 n.; pièces intéressant Madeleine BERTIN DU ROCHERET, 193 n.
 - Collège des Ursulines, 176.
 - Eglise Notre-Dame. Curé : F. CROSNIS, 180. Mariage de Jean-Remy DE LA SALLE, 158, 160. Chapelle Sainte-Genève : sépulture de Louis-Valentin LALLEMANT, 183 n.
 - Election : Elu : Nicolas QUATRESOUS DE LA MOTHE 184 n. Grand voyer : Valentin-Philippe BERTIN DU ROCHERET, 186. Greffier alternatif : Simon BERTIN, 153, 158. Président : Valentin-Philippe BERTIN DU ROCHERET, 193. Procureur : Anne-Jean-Antoine DURANT, 184. Grenier à sel : Grenetier : Nicolas QUATRESOLS DE LA MOTHE, 184 n. Président : Adam BERTIN DU ROCHERET, 149, 182.
 - Histoire, 185.
 - Maire : Robert SIFFLET, 153. Lieutenant de M. : Adam BERTIN DU ROCHERET, 182.
 - Marquisat d'E. Bailli et gruyer : Gaston-Noël-Henry DE CORVISART, 189.
 - Médecin du roi : Louis-Valentin LALLEMANT, 152, 182.
 - Mémoire, 185.
 - Notaires : STAPART, 153, 158; DE VILLERS, 153, 158.
 - Prévôt : François CHERTEMPS, 188.
- Escu.*
Hôtellerie de l'E. à Troyes, 29.
- ESPERNAY.
V. Epernay.
- ESTANG (L') [Etang-des-Eaux-Mortes], commune de Sapicourt, canton de Ville-en-Tardenois (Marne).
Seigneur de l'E. : Simon DE LA SALLE, 10.
- ETAMPES, 143.
- EVREUX, dép. Eure, 164.
Grenier à sel d'E., 164.
- Facultés de théologie*, 87.
V. Paris; Reims, Faculté de théologie.
- FAVEROLLES [Faverolles-et-Coémy], ar. Reims (Marne), 115 n.
- FECAMP, ar. Le Havre (Seine-Maritime).
Abbaye, 56 n.
- FERRARE, Italie, 30.
- FESTIGNY, ar. Epernay (Marne).
Seigneurs de F. : Adam BERTIN DU ROCHERET, 182; François MACQUART, 182.
- FEY, ar. Metz (Moselle).
Seigneur de F. : M. BERTIN, 172 n.
- FLEURY [Fleury-la-Rivière], ar. Epernay (Marne).
Seigneurs de F. : Gaston-Noël-Henry DE CORVISART, 188; Henri-Eléonor DE CORVISART, 183, 183 n.; Jacques DE CORVISART, 183 n.
- FLEURY-SUR-AISNE, ar. Soissons (Aisne), 159, 183.
Seigneur de F. : Henri-Eléonor DE CORVISART, 159, 183 n.
- FLORENCE, Italie, 30.

Fonds Bertin.

V. Bertin, Fonds.

FONTAINE, fief.

Seigneur de F. : Jean BACHELIER, 127.

FONTAINE-UTERTE, ar. Saint-Quentin (Aisne).

Seigneur de F. : Jean-Philippe DU PLES-
SIER, 25 n.

FONTEVRAULT [Fontevault-l'Abbaye], ar. Saumur (Maine-et-Loir), 45.

FORTELLE (La), fief.

Seigneur de La F. : Jean-Baptiste DE
LA SALLE, 162.

Franc-alleu, droit de, 138.

FRANCE.

Armées de F., 183; Lieutenant : Adam-
François BERTIN, 183.

FRIBOURG.

Expédition militaire, 129 n.

FRIEDLINGEN, face à Huningue, sur le Rhin, 129 n.

FRINICOURT, près Saint-Quentin (Aisne), 96.

Gabelles et traites.

Receveur des G. à Cormicy : Nicolas
DU MANGIN, 183.

GAYE, dép. Ain, 177.

Prieuré de G., 177.

GENES, Italie, 30.

GENTES, fief.

Seigneur de G. : Christophe BACHELIER,
127.

GERNICOURT, ar. Laon (Aisne), fief.

Seigneur de G. : Charles-Henri-Fran-
çois DE VALLON, 129 n.

GOMIERE (La), fief.

Seigneur de La G. : Gilles DE LA HAYE,
164.

GONDREVILLE, fief.

Seigneur de G. : Jean-Baptiste DE LA
SALLE, 161, 162.

Grenier à sel.

V. Cormicy, Epernay, Evreux.

GREZ, fief.

Dame de G. : Jeanne COCQUEBERT, 126.

GUISE, ar. Vervins (Aisne), 81, 81 n., 82, 83, 100, 102, 104.

Jean-Louis DE LA SALLE y a été peut-
être envoyé, 81; Adrien NYEL avait la
direction de l'école, 82; il n'est pas pro-
bable qu'ils se soient rencontrés, 82.

HAM, ar. Péronne (Somme), 56 n.

HANOGUE, fief.

Seigneur de H. : Edme BACHELIER, 128.

HARCOURT.

Abbaye des Génovéfains, 56 n.

HARLEM, Hollande, 31.

HAUTVILLERS, abbaye, ar. Reims (Marne), 183.

Appel au futur concile, 93.

HOLLANDE, 87, 89 n.

– Contrebande de livres jansénistes, 87.

– Campagne de H., 129 n.

– Nouvelles de H., 185.

HOZIER, *Armorial d'H.*

V. Armorial général.

HUNINGUE (Allemagne), 129 n.

IGNY-LE-JARD, ar. Epernay (Marne).

Abbaye cistercienne, 172, 172 n., 193.

Impôts.

V. Aides, Gabelles et traites.

Invalides, Hôtel des I. à Paris, 182 n.*Insinuations du diocèse de Reims.*

Registre des I., 162.

Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.

Œuvre de Dieu, 103.

- V. Ecoles chrétiennes; Frères des Ecoles chrétiennes; Paris, Ecoles sulpiciennes; Reims, Frères.
- JANSENISME.
V. Appel; Appellants; Evêques appellants; Boulogne, évêque; Paris, Jansénisme, Parlement, Université; Reims, Chapitre, Chapitre Saint-Symphorien, Faculté de théologie, Jansénisme, Université.
V. Jansénius, Jansénistes.
- JOINVILLE, ar. Saint-Dizier (Haute-Marne), 164 n., 172 n.
Collège, monastère des Ursulines, 170 n, 176.
- Journal de Rheims*, 21 n.
- KEBEC pour Québec, 162.
- La Croix de la Hutte*.
V. Croix de la H. (La).
- LA GOMIERE.
Seigneur de La G. Gilles LA HAYE, 164.
- LA HAYE, Hollande, 31.
- La Malmaison*.
V. Malmaison (La).
- LA MOTHE, camp de La M., 181.
- LANDEVES [près de Chaumont-en-Bassigny (Ardennes)].
Abbaye, prieuré des Chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, 27.
- LAON, dép. Aisne, 17, 51, 87, 98, 104.
- Abbayes :
 - Abbaye bénédictine de Saint-Jean, 20.
 - Abbaye de Saint-Martin, 96 : fondation, 96; revenus de la manse abbatiale, 96.
 - Cathédrale :
 - Doyen et archidiacre : Antoine BELLOTTE, 143.
 - Chanoines : Antoine, Hugues, Nicolas BELLOTTE, 143.
 - Diocèse de L., 98.
 - Eglise de L. : rites et usages commentés par Antoine BELLOTTE, 143.
 - Evêché de L. :
 - Evêque : François DE CLERMONT, 87; évêque duc de Laon, pair de France, comte d'Anisi : mandement pour la publication de l'*Appel*, 96.
 - Grand vicaire : Antoine BELLOTTE, 143.
- LA POMPELLE,
lieu de pèlerinage à quelques km de Reims, 89 n.
- LAUNAY-EN-FOSSELLE, fief près Poissy (Yvelines).
Seigneur de L. : Charles DE BRIÇONNET, 162 n.
- Le Bailly*.
V. Bailly (Le).
- LE SAULCHOIR-ETIOLLES, ar. Corbeil-Essonnes (Essonnes), 175 n.
- LESSAY, fief.
Seigneur de L. : Charles DE BRIÇONNET, 162 n.
- LEUZE, ar. Vervins (Aisne), 164 n.
- Ligue*, guerres de la L., 181.
- LIMBOURG, Belgique.
Siège de L., 129 n.
- LION, 30.
V. Lyon.
- LONGUEVAL, ar. Soissons (Aisne).
Seigneur de L. : Charles DE COURBON, 162 n.
- LONGVOISIN, vicomté.
Vicomte de L. : Nicolas-Clément DE CHENNE, 164.
- LORETTE, Italie, 30, 175 n.
Confrérie de Notre-Dame de L., 175.
- LOUPBOIS, pour Louvois, ar. Reims (Marne).
Dame de L. : Marie DE LA PLACE, 186.

- LOUVERGNY, fief près Le Chesne (Ardennes).
Seigneur de L. : Jean-Baptiste MOET, 62, 63.
- LOUVOIS, ar. Reims (Marne).
– Marquisat de L., 159, 183 n. Capitaine des chasses : Henri-Eléonor DE CORVISAERT, 159, 183 n.
– Seigneur de L. : Regnault CAUCHON, 115.
- LUQUES, Italie, 30.
- LYON, dép. Rhône, 29, 30, 39.
- MAESTRICH, Pays-Bas, 178, 178 n.
Archives d'Etat, 178 n. Siège de M., 129 n.
- MAILLY [Mailly-Champagne], ar. Reims (Marne), 39, 170.
- MAISONCELLES [Maisoncelle-Villiers ?], ar. Sedan (Ardennes).
Diocèse de Reims, 115.
- MALMAISON (La), fief, ar. Laon (Aisne).
Seigneur de La M. : François DE MALVAL, 25 n.
- Marc d'or*, 136.
- MARCHAIS, ar. Laon (Aisne), 181.
- MAREUIL [Mareuil-sur-Ay], ar. Reims (Marne), 169.
- Mariages*.
V. Ay, église Saint-Brice; Epernay, église Notre-Dame; Reims, Mariages.
- MARLE, ar. Laon (Aisne), 164.
- MARSAGLIA, Piémont.
Bataille de M., 168.
- MEAUX, dép. Seine-et-Marne.
Diocèse de M., 44. Noviciat bénédictin de Saint-Faron, 16.
- MESSENE, évêché *in partibus*, 177.
- METZ, dép. Moselle, 88 n.
Parlement de M. Conseiller : M. BERTIN, 172 n.
- MILAN, Italie, 30.
- MIREPOIX, ar. Pamiers (Ariège).
Evêque de M., appelant, 91.
- MONCETZ.
V. Monsel.
- MONSEL, *alias* Montcel, fief.
Dame de M. : Jeanne COCQUEBERT, 126.
- Montagne-Noire*, Allemagne.
Expédition militaire, 129 n.
- MONTMARIN-SUR-AISNE, fief.
Seigneur de M. : Jacques DE CORVISAERT, 183 n.
- MONTMORT, ar. Epernay (Marne), 182 n.
- MONTPELLIER, dép. Hérault.
Evêque de M., appel, 91.
- MONT-SAINT-PIERRE, ar. Reims (Marne).
Seigneurs de M. : Jean MOET DE LOUVERGNY, 62; Jean-Baptiste MOET DE LOUVERGNY, 63.
- MONT-SOUABE.
Expédition militaire, 129 n.
- MORDANT, fief.
Seigneur de M. : Claude LESPAGNOL, 123 n., 129 n.
- MOUSON [Mouzon], ar. Sedan (Ardennes), 180.
V. Mouzon.
- MOUZON, ar. Sedan (Ardennes).
Abbaye de M. : *appel* au futur concile, 93.
Ville et château de M., 163.
- NANTERRE, ar. Saint-Denis (Hauts-de-Seine), 39.
- NANTES, dép. Loire-Atlantique.
Edit de N. : sa révocation, 83 n.
- NANTUA, *dép.* Ain, 177.
- NAPLES, Italie, 175.
- NEERWINDEN, Belgique.
Bataille de N., 168.

- NESLE, marquisat de N., 94 n.
 Marquise de N., Jeanne DE MOUCHY, 94 n.
- NEUSS, canton de N., Prusse rhénane, 178 n.
- Noces.*
 Dons et douaire, 155.
- NOGENT, 13 n.
- NOGENT-SOUS-COUCI [Coucy], [Nogent-l'Artaud?] ar. Château-Thierry (Aisne).
 Abbaye Notre-Dame des Bénédictins de Saint-Maur, 20, 96.
- Notre-Dame.*
 Association pour les pauvres à Laon, 143.
- Notre-Dame* [de Paris], cathédrale, 168.
- Notre-Dame de Beaulieu*, abbaye de Prémontrés, 28 n.
 V. Beaulieu.
- Notre-Dame de Bourgmoyen*, prieuré génovéfain à Blois, 54.
 V. Blois.
- Notre-Dame de Landèves*, prieuré des Chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, 27.
 V. Landèves.
- Notre-Dame de Nogent*, abbaye des Bénédictins de Saint-Maur, 20.
 V. Nogent-sous-Coucy.
- Notre-Dame des Vignes*, à Soissons, 164.
 Chanoine de N.-D. : Jean-Baptiste DU MANGIN, 164.
- NOVI, abbaye de N.
Appel au futur concile, 93.
- NOYON, chef-lieu de canton (Oise), 56 n.
- OISE, rivière, affluent de la Seine, 56.
- ORLEANS, dép. Loiret.
 Duchesse d'O., 158.
 Généralité d'O. Receveur général : Jean-Baptiste-Joseph BACHELIER, 126 n.
- Pierre DE LA SALLE y fait ses études, 135, 135 n.
- ORMES (Les), fief.
 Seigneur des O. : Jean HORGUELIN, 158.
- Parenté*, dispense de P., 136 n.
- PARIS, 82, 83 n., 84, 122, 152, 168.
- Abbayes, maisons religieuses :
 Abbaye de Sainte-Geneviève, 53, 53 n., 54, 55 n.
 Chartreux à P., 177.
 Séminaire de Saint-Nicolas-du-Char-donnet, 171.
 Séminaire de Saint-Sulpice, 53, 79, 79 n., 80, 82, 99, 103, 104, 104 n., 105.
 Liste des anciens élèves, 79 n.; étudiants, 80; registre matricule, 105.
 - Archevêque de P. : Gaston DE NOAILLES, 87.
 - Bibliothèque nationale :
 Généalogies par Valentin-Philippe BERTIN DU ROCHERET, 184.
 - Chambre des Requêtes du Palais, 144 n.
 - Cour des Aides, 166.
 - Cour des Comptes, 169.
 - Diocèse de P., 44. Province ecclésiastique, 87.
 - Ecoles sulpiciennes, 104, 105.
 - Eglises et paroisses :
 Notre-Dame, 168.
 Saint-Sulpice. Curé : M. DE LA BAR-MONDIÈRE, 104, 104 n. Vicairé : M. BAUDRAND, 105. Paroisse, 105.
 - Faculté de médecine, 182 n.
 - Hôtel de Ville : rente sur l'H. de V., 100 n.
 - Jansénisme : livres jansénistes expédiés à Reims, 87.
 V. Paris, Parlement, Université.
 - Notaire : M^e JUDE, 173.
 - Parlement :
 Avocats en P. : Christophe BACHELIER, 119; Nicolas BERTIN, 186 n.; Georges CLOCHE, 152; Philippe COLLET, 184 n.;

PARIS (*suite*)

- Rigobert DORIGNY, 16; Jean-Baptiste DE LA SALLE, 162; Pierre DE LA SALLE, 114, 135; François-Joseph MAILLEFER, 27; Pierre PETIT, 153.
 Avocat général : GILBERT, 192.
 Jansénisme. Casse trois sentences d'excommunication, 89 : protestations de Mgr DE MAILLY, 89.
 Exilé à Pontoise, 93; menacé d'exil à Blois, 93; se refuse à l'enregistrement de la *déclaration royale*, 93.
 Procès en P., 70.
- Rues, topographie :
 Barrière de Sèvres, 164; faubourg Saint-Germain, 173; rue Guisarde : communauté de prêtres qui y habite, 105; rue Princesse, 104, 105; rue Saint-Dominique : couvent des Dominicains, 173, 174; rue Saint-Honoré, 181 n.; rue des Vignes, 122.
- Séminaires.
 V. Abbayes, communautés religieuses.
- Université : *appel* de la Constitution *Unigenitus*, 92. Recteur : Charles COFFIN, 18 n.
- PARME, Italie, 30.
- PARSONNELLE, fief.
 Dame de P. : Marie DE LA PLACE, 186.
- Pauvres.*
 Comptes des P. : Jean-Louis DE LA SALLE, 85.
 V. Reims, Pauvres.
- PLEURRE [Pleurs], ar. Epernay (Marne).
 Chanoine et doyen de P. : Sulpice RIVOT DE LA GRANGE, 177.
- POIX, ar. Châlons-sur-Marne (Marne).
 Diocèse de Reims, 115.
- PONTOISE (Val-d'Oise), 93.
- PONT-SAINT-MAXENCE, ar. Senlis (Oise), 164.
- PORT-ROYAL, doctrine de P., 88 n.
- PORTO-VENERE, près Gênes, Italic, 30.

- POURELLE, fief.
 Dame de P. : Marie DE LA PLACE, 186.
- PRECY, fief.
 Seigneur de P. : Philbert-Antoine BELLOTTE, 142.
- PREMONTRE, ar. Laon (Aisne).
 Abbaye fondée par saint NORBERT, 96.
 Prieur : François BRUSLE, 28 n. Général de l'Ordre : Michel COLBERT, 28 n.
- PREMY, diocèse de Cambrai, 44.
- Prieurés.*
 V. Gaye, Génovéfains, Nantua.
- Procès prévôtaux*, 136.
- Protéstantisme*, 83 n.
 Forteresse du P. : Sedan, 83 n.
- PROVENCE, 99.
- PRUSSE rhénane, 178 n.
- PYRENEES.
 Traité des P., 31.
- Régiments :*
Auxerrois, 181 n.; *Baudeville* devenu Maily, 129 n.; *Béarn* infanterie, 122, 134; *Dauphin*, 62; *Guyenne*, 63; *Languedoc*, 163; *Piémont*, 129 n.; *Provence*, 25 n.
 V. Militaires.
- Registre des Insinuations*, 162.
- Registres paroissiaux* [Naissances, Décès, Mariages, Sépultures].
 V. Blois, Chauny, Reims, églises.
- REIMS, dép. Marne, 88 n., 99, 142.
- *Abbayes, couvents, monastères :*
 Abbayes bénédictines :
 Saint-Nicaise, 20.
 Saint-Remi, 20 : archimonastère, 20, 119. Bailli : Jean BACHELIER, 127; prieur : Claude BRETAGNE, 99; sépulture de François-Joseph DE MARTIN DE MARTIGNY, 115; Jacques THURET, 115.
 Abbaye Saint-Etienne-les-Dames, 43, 44, 45; nécrologe perdu, 44.
 V. Religieuses.

REIMS (*suite*)

- Abbaye Saint-Pierre-les-Dames, 144 n.; *alias* Saint-Pierre-aux-Nonnes, 16, 44 n. Barbe BELLOTTE y est confinée, 144 n. Abbaye Sainte-Claire, 45, 107. Carmélites : maison à Reims, 45. Congrégation Notre-Dame, 26, 120, 122, 128, 129, 129 n. Dominicains, 173.
- Administration civile et ecclésiastique : V. Aides, Archevêché, Bailliage, Cour des Monnaies, Coutume de Reims, Diocèse, Election, Hôpital général, Hôpital Saint-Marcoul, Hôtel-Dieu, Hôtel de Ville, Monnaie de Reims, Présidial, Université.
 - Aides, bureau des A. : Nicolas-Louis DE LA SALLE, 177.
 - *Archevêché* : Acquisition de la bibliothèque BELLOTTE, 144. Archevêques : V. Barberini, 99; François de Mailly, 84, 88, 89, 90, 90 n., 92, 94, 94 n. Maurice Le Tellier, 84, 84 n., 88 n., 114, 115, 115 n. Cour spirituelle. Promoteur : Antoine LEMPEREUR, 118 n.; Jean ROLAND, 114. Grands vicaires : Claude PEPIN, 161; ROLAND, 112. Sénéchal héréditaire : Jérôme GOUJON DE THUISY, 115 n. Vicaires généraux : Antoine LEMPEREUR, 118 n.; LOPPIS DE LA FARE, 89 n.; Jean ROLAND, 114.
 - Arquebuse : Capitaine : Simon CALLOU, 26, 170 n. Jardin de l'A. Chevalier : Jean MAILLEFER, 39.
 - Avocats : JULLIEN, 190, 191; MAN-NORY, 190.
 - Bailliage de Vermandois, 127, 136. Commission de contrôle : Pierre DE LA SALLE, 136. Lieutenant général : Jean BEGUIN, 135.
 - Baptêmes. V. Eglises Saint-Etienne, Saint-Hilaire, Saint-Jacques, Saint-Pierre.
 - Bibliothèque municipale, 20 n., 85. Mss de Jean-Louis DE LA SALLE qui y sont conservés, 85-86.
 - Bourgeoisie. Capitaine de B. : Rigobert DORIGNY, 16.
 - Bureau des Aides. V. Aides.
 - *Chapitre métropolitain*, 71, 72, 74, 84-85, 87, 88, 90, 91, 93, 94, 95. Archiviste (*cartophylax*) : Jean-Louis DE LA SALLE, 74. Chanoines : Jean BOURGAIN, 90; François-Marie DE CAMBIS, 115; Etienne DE CHIAVARY, 18 n., 19 n.; COCQUAULT, 54; Jean DELOSSE, 90; Jean FAUBERT, 80 n.; Remy FAVART, 90; Simon FAVART, 106 n.; Jean GILLOT, 90; Charles GOBDINOT, 90; Gérard GODARD, 96; Jean GODINOT, 90; Jean LACOURT, 90; Jean-Baptiste DE LA SALLE, 106; Jean-François DE LA SALLE, 96; Jean-Louis DE LA SALLE, 90, 104 n., 106, 113. V. La Salle, Jean-Louis; Charles LEVESQUE, 84 n.; Jean MAILLEFER, 24 n.; François-Joseph MARTIN DE MARTIGNY, 115; Antoine MOET, 84 n.; Charles MOET, 84 n.; Claude PEPIN, 106, 138 n.; Guillaume ROGIER, 90; Nicolas ROGIER, 90; Jean ROLAND, 114; Mathieu SERRURIER, 138 n.; Jacques THURET, 115; Jean-Hermann WEYEN, 138 n. Chanoine honoraire : Jacques PILLIER, 137-138. Chantre : Antoine LEMPEREUR, 90, 118 n. Chapelain : Gérard THIERION, 138 n. Comptes du C. Auditeur : Jean-Louis DE LA SALLE, 85. Ecolâtres : François-Joseph MARTIN DE MARTIGNY, 115; Jacques THURET, 115. Fabriciers : Jean-Louis DE LA SALLE, 84; Charles MOET, 84. Jansénisme : Conclusions, 87, 88, 90. Accepte la

REIMS (*suite*)

- Constitution *Unigenitus*, 88. *Appel* au futur concile, 91; il le confirme, 93; puis le désavoue, 93-94; se rallie en corps à l'orthodoxie, 94. Appelle d'une décision de l'archevêque, 90; et de son mandement, 90, 93. Chanoines suspendus, 90. Principaux représentants du J., 88 n., 94. Sceaux, 85 n. Sénéchaux : compétence et juridiction, 85 n. Titulaires : Remy FAVART, 90, 91; Jean-Louis DE LA SALLE, 73, 90, 91, 94. Sergents du Ch., 84 n. Théologal : Nicolas ROGIER, 89. Vidame : Jean-Louis DE LA SALLE, 85.
- Cimetières.
V. Eglises Saint-André, Saint-Denis, Saint-Symphorien.
 - Clergé. Assemblées du C. à Reims, 85.
 - Collèges :
Des Bons-Enfants, 52 n., 78. Y font leurs études : Jacques-Joseph, Jean-Baptiste et Pierre DE LA SALLE, 135; Jean MAILLEFER, 29.
Professeur : Paul PICOT, 52.
Des Jésuites, 184.
 - Congrégation Notre-Dame (ancienne) chapelains de Saint-Timothée, 107.
 - *Cour des monnaies* :
Hôtel de la M., 169.
Officiers. *Conseillers* : Jean-Remy DE LA SALLE, 160; Nicolas DE LA SALLE, 163. *Juges-gardes* : Edme BACHELIER, 128; Jean BACHELIER, 127; Joseph COCQUEBERT DE BULIN, 161. *Président de la justice royale* : Jean-Remy DE LA SALLE, 168 n. *Procureurs* : Thomas CALLOU, 170 n.; Claude DE LA SALLE, 169 n.; Jean-Remy DE LA SALLE, 149, 169, 170 n., 190 n., 194, 195.
Registre de la M., 171 n.
 - Coutume de R., 150, 151, 154, 156, 157, 173.
- Concernant : apport mobilier, 155; biens meubles et immeubles, 154; biens naissants, 154; biens propres aux futurs conjoints, 156; choix de moitié, 156; choix et option de l'épouse, 155; dons de nocés et douaire, 155; mariage, 154; régime de droit commun, 157.
- Curés.
V. Eglises Saint-Etienne, Saint-Hilaire, Saint-Pierre, Saint-Symphorien.
 - Décès.
V. Eglises, Saint-Hilaire, paroisse.
 - Diocèse de R., 82.
Cas réservés, 86 n. Registres des insinuations ecclésiastiques, 112, 114, 161, 162.
 - Ecoles chrétiennes.
V. Frères des Ecoles chrétiennes.
 - Edifices religieux.
V. Abbayes, Bénédictins, Eglises, Eglise métropolitaine, Notre-Dame, Saint-Nicaise, Saint-Remy.
 - *Eglises, paroisses* :
Eglise de R. Nécrologe, 85. Pouillé, 86. Eglise métropolitaine. Chapelains : Jean CLICQUOT, 138 n.; Gérard THIERION, 138 n., 139 n.
Eglise des Cordeliers :
Sépulture de Jean MAILLEFER, 32.
Eglise Saint-André :
Cimetière : sépulture de Jean-Baptiste-Charles DE LA SALLE, 178 n. Paroisse Saint-A., 178, 178 n.
Eglise Saint-Denis :
Cimetière. Sépultures : Simon-Philbert DE LA SALLE, 114, 178, 178 n.; Jean ROLAND, 114. Paroisse Saint-D., 114 n., 178.
Eglise Saint-Etienne, 66 n. :
Baptêmes : Jean-Baptiste-Pierre DORIGNY, 17 n.; Marie-Jeanne DE LA SALLE, 121; Philippe MAILLEFER, 25 n. Chapelle de Saint-Sébastien : inhumation de Marie-Rose MAILLEFER, 16. Curé, 12. Inhumations : Marie DE LA SALLE, 33, 34; Jean MAILLEFER, 38. Paroisse Saint-E., 10, 12, 44, 114.
Eglise Saint-Hilaire, 10, 66 :

REIMS (*suite*)

Baptême : Jean-Louis DE LA SALLE, 78.
Curés : Antoine LEMPEREUR, 118; Jean SINGLY, 118. *Mariages* : Marie DE LA SALLE, 10, 12; Pierre DE LA SALLE, 112; Jean-Baptiste MOET DE BROUILLET, 25 n. Paroisse Saint-H., 10, 12, 112, 118, 126, 163. *Décès* : Françoise-Henriette BACHELIER, 131; Pierre DE LA SALLE, 133. *Receveur de la paroisse* : Claude BIDET, 118.
 Eglise Saint-Jacques :
 Baptême de Françoise-Henriette BACHELIER, 126. Paroisse Saint-J., naissance d'Adam BERTIN, 181.
 Eglise Saint-Jean :
 Curé : DE BEINE, 89 n.
 Eglise Saint-Martin :
 Curé : Claude-Remy HILLET, 89 n.
 Eglise Saint-Michel :
 Registres paroissiaux, 71. Paroisse Saint-M., juridiction du Chapitre métropolitain, 85 n.
 Eglise Saint-Pierre-le-Vieil, 32 :
Baptême de Jean-Baptiste-Pierre et Philippe DORIGNY, 16 n.; fils de Louis DE LA SALLE, 121; Françoise-Henriette DE LA SALLE, 176; Nicolas-Louis DE LA SALLE, 177. Chapelains : GRAILLEN, 6; P. HEZET, 9. Confrérie du saint Nom de Jésus, 27 n. Curés : Nicolas BERNARD, 118; André CLOCQUET, 162. *Mariage* de Pierre DE LA SALLE, 112. *Sépulture* de Marie-Jeanne-Remiette DE LA SALLE, 119. Paroisse Saint-P., 112, 160.
 Eglise Saint-Symphorien, 65, 66 n., 103 :
 Chanoines : V. M. BATTEUX, A. BERNARD, T. BOCQUILLON, Simon CHARUEL, L. DUTEMS, Nicolas FREMYN, Louis GEOFFROY, J. HACHETTE, Guillaume DE LA SALLE, Jean-François MAILLEFER.
Chapitre de Saint-S., 18.
 Jansénisme. Conclusions, 87. *Appel* au futur concile, 91; il le renouvelle, 93; le rejette, 93; se soumet à la Constitution

Unigenitus, 93; casse tous les appels précédents, 18 n.; principaux chanoines jansénistes, 94; lettre de cachet au doyen de Saint-S., 92.

Cimetière. Sépultures : Françoise-Henriette BACHELIER, 131, 145; Louis DE LA SALLE, 145; Pierre DE LA SALLE, 133, 141, 145; Simon DE LA SALLE, 145; Nicolle MOET, 145. *Curés* : Henri GEOFFROY, 19 n., 89 n.; Henri GONEL, 135; GRAILLET, 19. *Doyen* : M. GRAILLET, 19. Paroisse Saint-S. : la famille DE LA SALLE-MOET y habite, 145.

- Election de R. :

Avocat : Pierre DE LA SALLE, 24 n.
 Conseiller président : Jean BACHELIER, 127. Contrôleur : Jacques MOET DE BRONVILLE, 48. Elu : Adam LESPAGNOL, 134.

- Etat civil.

V. Baptêmes, Mariages, Sépultures, Eglises, Registres paroissiaux.

- *Faculté de théologie* :

Docteurs de la F., 88; Jean-François MAILLEFER, 17.

Jansénisme, 87. Accepte la constitution *Unigenitus*, 88, 88 n. : neuf docteurs protestent, 88, 88 n.; se rétracte de cette acceptation, 89. *Appel* au futur concile, 93, 96; lettre aux évêques appelants, 91; au cardinal DE NOAILLES, 91.

Conflit avec Mgr DE MAILLY, 90 n.; appelle d'un mandement de l'archevêque, 90; protestations dirigées contre lui, 91. Mémoire à l'Intendant de Champagne contre l'archevêque, 93.

Lettre de cachet au syndic de la F., 92.

- Frères de Reims.

V. Frères des Ecoles chrétiennes, Société civile des Ecoles chrétiennes.

- Histoire religieuse.

V. Abbayes, couvents et monastères, Chapitre métropolitain, Congrégation, Dominicains, Frères, Jésuites, Faculté de théologie, jansénisme, Université.

- Hôpital général.

Administrateur : Jean MAILLEFER, 12,

REIMS (*suite*)

39. Auditeur des comptes des pauvres : Jean-Louis DE LA SALLE, 85. Cession à Jean-Baptiste DE LA SALLE de la maison occupée par les Frères des Ecoles chrétiennes, 107. Registre des conclusions de l'Hôpital g. : celles qui se rapportent à Pierre DE LA SALLE, 137.
- Hôpital Saint-Marcoul, 109.
 - Hôtel-Dieu, 174.
Administrateur : Jean MAILLEFER, 39.
 - Hôtel de La Cloche, 78 n., 113.
 - Hôtel des DE LA SALLE, rue Sainte-Marguerite, 145.
 - Hôtel Maillifer, rue de l'Université, 114.
 - Hôtel rue Sainte-Marguerite, 54, 65, 135, 145, 167.
 - *Hôtel de Ville, Municipalité.*
Assemblées, 85.
Officiers. *Assesseur* en l'H. de V. : Jean MAILLEFER, 33, 39.
Capitaine de ville : Jean MAILLEFER, 12, 39. *Commissaire aux revues* : Christophe BACHELIER, 119. *Conseillers échevins* : Adam LESPAGNOL, 134; Louis-Adam LESPAGNOL, 122 n.; Jean MAILLEFER, 12. *Elu* : Antoine FREMYN, 8, 9. *Greffier* : Nicolas HOURLIER, 106. *Juge consul* : Jean MAILLEFER, 12, 39. *Lieutenants des habitants* : Henry BACHELIER, 127; Philippe DORIGNY, 16; Jérôme GOUJON DE THUISY, 115 n.; *assesseur du lieutenant de ville* : Jean MAILLEFER, 12, 13 n. *Lieutenant de police* : lettres contre Jean-Remy DE LA SALLE, 169 n. *Procureur du roi* : Nicolas DE LA SALLE, 163. *Syndic* : Thomas CALLOU, 170 n.
 - Imprimeur : COLIN, 52; MULTEAU, 52, 84 n.
 - Impôts.
V. Aides.
 - Inhumation.
V. Eglise Saint-Etienne.
 - Insinuations, Registres des I., 162.
 - Institutions.
V. Arquebuse, Bailliage, Bibliothèque, Bureau des Aides, Chapitre métropolitain, Chapitre Saint-Symphorien, Cour des Monnaies, Election, Faculté de théologie, Hôpital général, Hôpital Saint-Marcoul, Hôtel-Dieu, Hôtel de Ville, Séminaire, Université.
 - Instruction publique.
V. Collège des Bons-Enfants, Faculté de théologie, Frères des Ecoles chrétiennes, Jésuites, Université.
 - *Jansénisme*, 84 n., 87 :
Reims, centre de propagande janséniste, 87; grand entrepôt de livres jansénistes, 87; style révolutionnaire de l'Université de R., 87.
Diocèse de R. : jansénisme. Problème historique, 95; principaux jansénistes à R., 94; personnalités agissantes, 88 n.; jansénistes excommuniés, 88 n., 89; chanoines et curés suspendus, 89, 89 n.; rétractation de plusieurs curés, 89. Chapitres qui n'ont pas signé l'adhésion à l'*Unigenitus*, 90.
Influence néfaste dans la Congrégation Notre-Dame, 128.
V. Reims : Chapitre, Faculté de théologie, Saint-Symphorien, Université.
 - Jésuites. Les notables de R. protestent contre la nomination des J. à la direction du séminaire de Reims, 90.
 - Jeu.
V. Arquebuse.
 - Maisons, immeubles.
Maison à l'*Aigle d'argent*, 39 n. Maison des *Deux-Anges*, 54. Maison des Serriers, 192 n.
Maisons religieuses. V. Abbaye de Saint-Pierre-aux-Nonnes, 44 n.; Abbaye de Saint-Etienne, 45; Abbaye de Sainte-Claire ou des Cordelières, 45; Filles de la Congrégation Notre-Dame, 45; Filles de Longueau, 45; Maison des Carmélites, 45.

REIMS (*suite*)

- Mariages.

V. Eglise Saint-Hilaire, Saint-Pierre-le-Vieil.

- Monnaie de Reims.

V. Cour des Monnaies.

- Naissance.

V. Baptêmes, Saint-Jacques, paroisse.

- Notaires.

Jean ADNET, 138 n.; André ANGIER, 62; Jean CHARPENTIER, 106, 107; COPILLON, 80; Nicolas DALLIER, 106, 107; DESSAIN, 107; Nicolas LAUBREAU, 107; de REIMS, 80; VISCOT, 126.

- Pauvres.

Comptes des P. Auditeur : Jean-Louis DE LA SALLE, 85.

- *Présidial*, 133, 135, 136, 140, 178.

Officiers :

Conseillers : René BOURGEOIS, 24 n.; Rigobert DORIGNY, 16; Louis DE LA SALLE, 6, 9, 145; Pierre DE LA SALLE, 68, 135, 193; Simon-Philbert DE LA SALLE, 178, 193; François LESPAGNOL, 16 n.; François MAILLEFER, 10, 193; François-Elie MAILLEFER, 25, 135; Nicolas MOET DE BROUILLET, 46; Pierre ROLLAND, 27 n. *Doyen des conseillers* : Pierre DE LA SALLE, 133, 135.

Chancellerie. *Garde scel* : Pierre DE LA SALLE, 136. *Juges du P.* : sentence contre Demoiselle DE LA SALLE [Madeleine BERTIN DU ROCHERET], 191.

Chapelle. On y célèbre une messe pour l'âme de M^e Pierre DE LA SALLE, 136. Registres du P., 136.

- Registres des Insinuations du diocèse, 162.

- Rues, cour :

Rue Coing-Saint-Jean, 138; Cour-du-Leu, 106; rue de Contrai [Contray], 100 n., 106; rue des Deux-Anges, 54; rue de la Grue, 145; rue de la Monnaie, 163; rue Neuve, 100 n., 106, 107; rue Sainte-Marguerite, 65, 78, 114, 135, 145, 167, 167 n.; rue des Serruriers :

rente sur une maison léguée aux enfants de Jean-Remy, 69; rue de l'Université, 12, 39, 114.

- Séminaire de R., 80, 81 n.

Direction du S. : confiée aux Génovéfains, 90; puis aux Jésuites, 90 : protestation des notables de la ville, 90. Grand séminaire, 84.

Séminaire de Saint-Remy, 16.

- Sépultures.

V. Eglises des Cordeliers, Saint-Denis, Saint-Etienne, Saint-Pierre, Saint-Symphorien.

- *Université*.

Faculté des arts, 52.

Jansénisme, 87 n.; prestige grandissant, 87; hardiesse intellectuelle, 87; style révolutionnaire, 87; s'oppose à l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, 87; est à l'origine de l'*Appel*, 87; à l'avant-garde des controverses, 87 n.; *appel* au futur concile, 93.

Recteurs : Jean-François DE LA SALLE, 195; Jean-François MAILLEFER, 17, 17 n.

Recteurs non agréés : Claude BAUDOUIN, 91 n.; Jean-Baptiste FILLION, 91 n.; Jean-François MAILLEFER, 91 n.

- Voierie.

V. Rues.

RESIGNY, fief, ar. Laon (Aisne).

Seigneur : François MAILLEFER, 10; Pierre-François MAILLEFER, 10, 25.

RETHEL, dép. Ardennes, 104.

Passage de Louis XIV, 26 n.

Révolution française, 96, 177.

RHIN, fleuve, 129 n.

RIBEMONT, ar. Saint-Quentin (Aisne).

Abbaye de Saint-Nicolas-sous-Ribemont, 96 : des Bénédictins de Saint-Maur, 16, 16 n.

RICEYS (Les), ar. Troyes (Aube), 29.

ROCHERAY.

Ordinairement Rocheret, 180, 181.

- ROCHERET, fief, 181, 182.
Seigneurie de R. : appartenant à Valentin-Philippe BERTIN DU ROCHERET, 187 n.; léguée à Valentin-Charles-François DE LA SALLE, 187 n.
- ROI. Actes du pouvoir royal, 87.
- ROME, 30, 39.
Ville Eternelle, 30, 175, 175 n.
- ROUEN, chef-lieu du dép. Seine-Maritime.
Archevêque de R. : cardinal DE LA ROUCHEFOUCAULD, 175, 176 n.
Hôpital général, 82.
Saint-Vivien, paroisse : décès d'Adrien NYEL, 82.
- RUSSIGNY, fief.
Voir Résigny.
- SACY, ar. Reims (Marne).
Décès de Marie-Anne MAILLEFER, 17.
- SAINT-BASLE, ar. Reims (Marne).
Abbaye de Saint-M., 19 : *appel* au futur concile, 93.
- Saint-Brice.*
Eglise d'Ay (Marne). Curé : Pierre COUTIER, 188, 189.
- Saint-Corneille.*
Abbaye des Bénédictins de Saint-Maur à Compiègne, 120.
- Saint-Denis* de France.
Prieuré des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, 16.
Grand-prieur : René GILLOT, 22 n.
- Saint-Eloy-Fontaine.*
Abbaye, 50.
- Saint-Etienne-les-Dames.*
Abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, 45. Fondée à Soissons (Aisne), 44; transférée à Reims, 44.
- Saint-Faron.*
Noviciat des Bénédictins à Meaux (Seine-et-Marne), 16.
- Saint-Germain-des-Prés.*
Abbaye des Bénédictins de Saint-Maur à Paris, 99.
- Saint-Gilles*, ar. Reims (Marne), canton de Fismes, 170.
- Saint-Jean* de Laon (Aisne).
Abbaye des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, 20.
- Saint-Jean-de-Luz*, ar. Bayonne (Basses-Pyrénées), 89 n.
- Saint-Louis.*
Ordre royal et militaire. V. Chevalerie.
- Saint-Mard*, fief à Damery (Marne).
Seigneur de Saint-M. : Henri BACHELIER, 126.
- Saint-Martin de Chauny.*
Eglise à Chauny, (Aisne), 50. Curés : DEVINX, 56 n.; Nicolas FREMYN, 56 n.; Jean-Baptiste JOBERT DE MAY, 50; Jacques-Joseph DE LA SALLE, 50, 55.
- Saint-Martin de Laon.*
Abbaye de Prémontrés à Laon (Aisne), 96.
- Saint-Nicaise.*
Abbaye des Bénédictins à Reims (Marne), 20. *Appel* au futur concile, 93.
Bibliothèque : ms MAILLEFER, 20 n.
- Saint-Nicolas de Ribemont*, 16, 16 n., 96.
V. Ribemont.
- Saint-Nicolas-du-Chardonnet.*
Séminaire à Paris, 171.
- Saint-Nom-de-Jésus*, confrérie.
Etablie à l'église Saint-Pierre-le-Vieil, 27 n. Gouverneur et administrateur : François-Joseph MAILLEFER, 27 n.
- SAINT-QUENTIN, dép. Aisne, 20, 30.
Abbaye des Bénédictins de Saint-Maur, 20.
- Saint-Pierre-aux-Nonnes* (Saint-Pierre-les-Dames).

- Abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît à Reims, 44 n.
- Saint-Remi de Braine*, prieuré au diocèse de Reims.
Prieur : François-Joseph MARTIN DE MARTIGNY, 115.
- Saint-Remy de Reims*, archimonastère des Bénédictins de Saint-Maur, 20, 20 n., 96.
Appel au futur concile, 93 : appelants, 96. Très riche bibliothèque, 21 n. Chapitre, 21. *Necrologium*, 22, 22 n. Prieurs : Claude BRETAGNE, 99; René GILLOT, 22 n.
- SAINT-SOUPLET [Saint-Souplet-sur-Py], ar. Reims (Marne).
Comte de Saint-S. : 80.
- Saint-Sulpice*, séminaire.
V. Paris, Abbayes, maisons religieuses.
- Saint-Thierry*, 99.
V. Saint-Thierry-lès-Reims.
- SAINT-THIERRY-LES-REIMS, ar. Reims (Marne).
Abbaye des Bénédictins de Saint-Maur, 97 n., 99.
- SAINT-URBIN, peut-être Saint-Urbain, ar. Saint-Dizier (Haute-Marne), 172 n.
- Saint viatique*.
Administré à Jean-Baptiste DE LA SALLE, 105.
- Sainte-Baume*, 30.
- Sainte-Claire*.
Abbaye de Sainte-C., 107; ou des Cordelières, de l'Ordre des Urbanistes, 45.
- Sainte-Geneviève*.
Abbaye des Génovéfains à Paris, 53, 53 n.
- SENLIS, dép. Oise.
Noviciat des Chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, 54. Collège de S., 167.
- SAVONNE, ville d'Italie, 30.
- SEDAN, dép. Ardennes, 82, 83.
Collège des Jésuites, 83 n. Forteresse du protestantisme, 83 n.
Province souverain de S., 83 n.
V. La Tour d'Auvergne, Henri de.
- SENEZ, ar. Castellane (Basses-Alpes).
Evêque appelant de S., 91.
- Sépultures*.
V. Avenay, Ay, Chauny, Epernay, Reims, Sézanne.
- SEZANNE, ar. Epernay (Marne), 177, 177 n., 196 n.
Bureau des Aides. Sous-receveur, inspecteur, commissaire : Nicolas-Louis DE LA SALLE, 177.
Eglise Saint-Denis : sépulture d'Adam-Nicolas DE LA SALLE, 178.
- SIENNE, Italie, 30.
- SILLERY, ar. Reims (Marne), 115 n.
- SITHIEU, près Saint-Omer (Pas-de-Calais), 181.
- Société civile des Ecoles chrétiennes*.
Fondée par Jean-Baptiste DE LA SALLE, 106 : acte de constitution, 106, 138 n.; nom des sociétaires et entrée en fonctions, 138 n.; administration, 138 n., 139 n.
Jean-Louis DE LA SALLE en assume l'entière responsabilité, 108. Pierre DE LA SALLE en prend la succession, 108.
- SOISSONS, chef-lieu d'arrondissement (Aisne), 115, 142.
Abbaye de Saint-Etienne, 44 : très florissante, 44; exposée aux fureurs calvinistes, 44; rasée en 1567, rétablie par Anne DE ROUCY, 44; transférée à Reims, 44. Introduit la clôture, 44; fondations analogues dans différents diocèses, 44.
Evêques. V. Jacques DE BAZOCHES, 44; DE BOURBON; NIVEL, 44.

- Prieuré de Notre-Dame des Vignes, 164.
Soissonnais, 129 n.
- Sorbonne*, université, 80, 84.
Registres de la S., 79, 80. S'oppose à l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, 87.
- STEINKERQUE, Belgique.
Bataille de S., 168.
- STENAY, ar. Verdun (Meuse).
Siège de S. : Louis XIV y assiste, 26 n.
- TAISSY, ar. et c. Reims (Marne), 39.
- TERMES, marquisat, ar. Vouziers (Ardennes), 25 n.
V. Sahuguët, Gédéon-Anne-Jean de.
- TERRON-SUR-AISNE, ar. Vouziers (Ardennes).
Seigneur de T. : Jean-Charles COLBERT, 115.
- THIERACHE, 129 n.
- THILLOIS, ar. Reims (Marne), 170.
Seigneur de T. : Jean MOET DE LOUVERGNY, 62; Jean-Baptiste MOET DE LOUVERGNY, 63.
- THUGNY [Thugny-Trigny], ar. Rethel (Ardennes).
Seigneur de T. : Charles-Remy DU MANGIN, 164; Nicolas DU MANGIN, 161, 163, 183.
- THUISY, ar. Reims (Marne).
Seigneur de T. : Jérôme GOUJON, 115 n.
- TOIZY, fief.
Seigneur de T. : Philbert-Antoine BELLOTTE, 142.
- TOULOUSE, dép. Haute-Garonne.
Faculté de droit : Pierre BACHELIER y fait ses études, 139 n.
- TRELONG [Treslon], ar. Reims (Marne).
Seigneur de T. : Laurent CAUCHON, 115 n.
- TRENTE, concile de T., 81 n.
- TREPAIL, ar. Reims (Marne), 181.
- TROYES, dép. Aube, 29, 122 n.
- TUGNY.
V. Thugny [Thugny-Trigny].
- TURIN, Italie, 30.
Unigenitus, Bulle, Constitution U., 17, 18, 18 n., 86, 88, 90, 91, 91 n., 92, 92 n., 94, 96, 97.
Acceptée par 112 diocèses, 88. Défense d'en parler et d'imprimer des livres s'y rapportant, 92.
Lutte sans merci entre partisans et opposants, 94, 94 n.; fanatisme, scandales et désordres dans le diocèse de Reims, 94 n.
V. Appel, Appelants, Jansénisme, Reims, jansénisme.
- VAL-DE-LOIRE, 55.
Val-des-Ecoliers, prieuré de Saint-Paul, 44.
- VALSECRET, près Château-Thierry (Aisne).
Abbaye de Prémontrés, 27. Prieur : François MAILLEFER, 27.
V. Maillefer, François.
- VASSY [Vassy-sur-Blaise], ar. Chaumont (Haute-Marne), 172 n.
- VAUCIENNES, ar. Epernay (Marne).
Seigneur de V. : Nicolas de BAR, 48.
- VAUCLAIR.
V. Vauclerc.
- VAUCLERC [Bouconville-Vauclerc], ar. Laon (Aisne).
Abbaye de Cisterciens, 172, 172 n., 193.
- VAUGIRARD, près Paris.
Noviciat de V., 105, 118 n. Œuvre des Retraites, 105.
- VENISE, Italie, 30.
- VENTELON, paroisse de V., 164.
- VERDUN, dép. Meuse, 88 n.
Académie de V. 185.
- VERNAUD.
Abbaye de Prémontrés ? 27 n.

VERVINS (Aisne).

Paix de V., 115 n.

VERZENAY, ar. Reims (Marne), 39, 170.

Seigneur de V. : Regnault CAUCHON,
115.

VIENNE, Autriche, 21 n.

Ville Eternelle.

V. Rome.

Vin de Champagne, 182 n.

VITRY-LA-VILLE, ar. Châlons-sur-Marne
(Marne).

Seigneur de V. : Nicolas DE BAR, 48.

VITRY-LE-FRANÇOIS, dép. Marne.

Election de V. : Nicolas BERTIN, 186 n.

Etats provinciaux de V., 185 : *Journal
des Etats*, 185.

Vœu héroïque, 105.

V. Frères des Ecoles chrétiennes,
Institut.

VRIZY, ar. Vouziers (Ardennes).

Seigneur de V. : Didier CORVISART, 183,
186.

WASIGNY, ar. Vervins (Aisne).

Cense léguée par Françoise AUDRY à
Jean-Baptiste DE LA SALLE, 107.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Les noms de personnes sont en petites capitales, les autres en italique. Les caractères gras désignent des documents; la lettre n, des notes.

Cet index, qui fait suite à celui du vol. I, complète les renseignements concernant les personnes de même nom. Qu'on veuille bien s'y reporter.

- ADNET, Jean; notaire à Reims.
Procès contre Pierre DE LA SALLE, 138 n.
- AGNES-DE-SAINT-CHARLES, Mère, 123 n.
V. La Salle, Marie-Anne de.
- AGNES-DE-SAINT-FRANÇOIS, Mère.
Ursuline, 176.
- AGNES-DE-SAINT-REMY.
Religieuse de la Congrégation Notre-Dame, 128.
V. Bachelier, Jeanne-Marie.
- AIMEE-DE-JESUS.
Religieuse de la Congrégation Notre-Dame, 129 n.
- ALEXANDRE VII.
Pape, 48.
- ALLAN, Catherine-Charlotte;
fille unique de Louis et de Charlotte
DU MANGIN, 163; femme de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 163.
V. La Salle, Jean-Baptiste de.
- ALLAN, Louis.
Epoux de Charlotte DU MANGIN, 163.
- ALLART DE MAISONNEUVE, M., 173, 173 n.
- ANGIER, André.
Notaire à Reims, 62.
- ANNE D'AUTRICHE, reine de France.
Marraine de Philippe MAILLEFER, 25;
prend logement chez M. Jean MAILLEFER au sacre de Louis XIV, 25, 26 n., 31.
- ANNE-DE-SAINT-CHARLES, Mère.
V. La Salle, Marie-Anne de.
- ANTOINETTE-DE-SAINT-DOMINGUE, sœur
ursuline.
V. Favart.
- Archevêque de Reims*, 144 n.
V. Le Tellier, Maurice; Reims, archevêché.
- ARGENSON, d', 28 n.
- AUBERT, Anne, bourgeois d'Ay, 181.
Epoux de Marie-Anne BERTIN, 181.
- AUDRY, Françoise.
Testament et ordonnance des dernières intentions et volontés, 107; légue à Jean-Baptiste DE LA SALLE une cense à Wasigny, 107.
- AUGIER.
V. Angier, André.
- Augustin*, Religieux.
V. Maillefer, Simon.
- Ayiens*. Habitants d'Ay (Marne), 196 n.
- AYMAR, François,
prieur des Frères Prêcheurs à Reims,
173, 173 n.
- BACHELIER (Famille), 130.
Apparentée aux DE LA SALLE, 115; aux COCQUEBERT, 115; aux COLBERT, 115. Différentes branches, 126. Magistrats qui occupent des charges royales, 127; magistrats à la Monnaie de Reims, 169. Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, 123.
- BACHELIER, Christophe, sgr de Gentes.
Mari de Guillemette FREMIN, 127.
- BACHELIER, Christophe, 137; sgr de Gentes, avocat en Parlement, 119; conseiller du roi, 119; commissaire aux revues de Reims, 119, 127.
Fils de Jean et de Remiette RAVINEAU, 113, 127; mari d'Elisabeth FAVART, 119, 127.
- BACHELIER, Edme ou Edmond, sgr de Hanogue, juge garde en la Monnaie de Reims, 128.
Fils de Jean et de Remiette RAVINEAU, 128; époux de N. DE LA MOTTE, veuve DU VAL, 128.
- BACHELIER, Françoise-Henriette, 77, 78 n., 119, 119 n., 127, 128, 131, 133, 134, 140, 176, 190.
Fille de Jean et de Remiette RAVINEAU, 125, 128.
- Baptême. Document 45 : transcription, 125; commentaire, 126-130.

- Excellente chrétienne, 139; compte des prototypes de vertus parmi ses ascendants, 139. Prétendus titres nobiliaires, 120 n.
 - Mariage avec Pierre DE LA SALLE, 112; sa très digne épouse, 121, 128, 133; fils qui se sont consacrés au service de Dieu, 140.
 - Décès et Sépulture. Document 46 : transcription, 131-132.
A sa mort, une fille seule reste auprès de son mari, 140.
V. La Salle, Pierre de.
- BACHELIER, Henry, sgr de Saint-Mard, 126.
[Fils de Nicolas et de Perrette NOEL]; mari en premières noces de Perrette LAIGNELET, 115, 119 n.; et en secondes, d'Isabeau CACHETTE, 119 n.
- BACHELIER, Henry, écuyer, sgr de Fontaine, 126, 127; de Saint-Mard et [de Gentes], 126; conseiller secrétaire du roi maison et couronne de France, 125, 126; lieutenant des habitants de Reims, 127. [Fils d'Henri et de Marie LECLERC]; mari de Jeanne COCQUEBERT, 126, 127. Parrain de Françoise-Henriette BACHELIER, 125, 126.
- BACHELIER, Jean, conseiller du roi et président en l'Élection de Reims, bailli de l'abbaye de Saint-Remy de Reims, juge garde en la Monnaie de Reims, sgr de Fontaine, 125, 126-127, 129.
Fils d'Henri et de Jeanne COCQUEBERT, 127; époux de Remiette RAVINEAU, 125, 127 : leurs enfants, 127-129.
- BACHELIER, Jean-Baptiste.
Fils de Jean et de Remiette RAVINEAU, 128; mort en bas âge, 128.
- BACHELIER, Jean-Baptiste-Joseph, sgr de Beaubourg et de Closemont, écuyer ordinaire du roi, receveur général des finances en la Généralité d'Orléans, 126 n.
- BACHELIER, Jeanne-Henriette.
Fille de Jean et de Remiette RAVINEAU, 128; femme de Charles-Henri-François DE VALLON, 128. Marraine de Marie-Jeanne DE LA SALLE, 121.
V. Vallon, Charles-Henri-François de.
- BACHELIER, Jeanne-Marie, Sœur Agnès-de-Saint-Remy, 128.
Fille de Jean et de Remiette RAVINEAU, 128.
Religieuse de la Congrégation Notre-Dame de Reims, 128, 129 : vêtue, maîtresse de classe, intendante, préfète, maîtresse des novices, supérieure, 128; ses lourdes épreuves, 128.
- BACHELIER, Jeanne-Thérèse.
Fille de Jean et de Remiette RAVINEAU, 129.
Religieuse de la Congrégation Notre-Dame, 129. Décès et sépulture, 129.
- BACHELIER, Marguerite.
[Fille de Nicolas et de Simonne LES-PAGNOL]; femme puis veuve de François LES-PAGNOL, 137 n.
V. Lespagnol, François.
- BACHELIER, Marie.
Fille d'Henri et de Perrette LAIGNELET, 115; femme de Jean-Charles COLBERT, 115.
V. Colbert, Jean-Charles.
- BACHELIER, Marie-Remiette, Sœur Madeleine-Thérèse.
Fille de Jean et de Remiette RAVINEAU, 128.
Religieuse de la Congrégation Notre-Dame : fait profession à quinze ans, 128. Se consacre à l'éducation des jeunes filles, 128.
- BACHELIER, Nicolas, prêtre, docteur de Sorbonne.
Chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 127.
- BACHELIER, Philippe.
Fils de Jean et de Remiette RAVINEAU, 128; mort en bas âge, 128.

- BACHELIER, Philippe.
Mari de Jeanne COCQUILLART, 128.
- BACHELIER, Pierre, chanoine de l'église cathédrale de Châlons-sur-Marne, 128.
Fils de Jean et de Remiette RAVINEAU, 128.
- BACHELIER, Pierre, sgr de Gentes.
Fils de Christophe et de Guillemette FREMYN, 127, 139, 139 n. Etudiant à Paris et à Toulouse, 139 n.; voyage à Rome, 139 n. Après maladie grave, change radicalement de vie, 139 n.; mort en odeur de sainteté, 139 n.; vie et portrait, 127.
- BACHELIER, Simon, général des Minimes, 127, 139, 139 n.
- BACHELIER, Ursuline, 176.
V. Agnès-de-Saint-François, Mère.
- BADE, princesse Auguste;
Duchesse d'Orléans, 185.
- Bailli de Vermandois*, 107.
- Bailli d'Épernay*.
V. Epernay, Marquisat.
- Bailli d'Hautvillers*, 183.
V. Collet, Philippe.
- Bailli de Saint-Remy*.
V. Bachelier, Jean.
- BAILLY, abbé de Saint-Thierry, 99.
- BAR, Agnès de, 64.
Fille de Nicolas et de Marguerite BILLET, 48; femme de Jacques MOËT DE BRONVILLE, 48.
V. Moët de Br., Jacques.
- BAR, M. de, 154.
- BAR, Nicolas de, sgr de Vitry-la-Ville et de Vauciennes.
Epoux de Marguerite BILLET, 48.
- BARBERINI, archevêque de Reims, 99.
- BAROIS, religieuse à Saint-Etienne, 44.
- BARTHELEMY, Frère, 95.
- BATTEUX, M., chanoine de Saint-Symphorien.
Acte d'*appel*, 96.
- BAUDOIN, Claude.
Frère de Nicolas. Ardent janséniste, 88 n. : disparaît de Reims, 89 : réapparition, 89; sentence d'excommunication, 18 n., 89. Proposé comme recteur de l'Université : non agréé par l'archevêque, 91 n.
- BAUDOIN, Nicolas.
Originaire de Verdun; s'établit à Reims, 88 n. Vicair général, 88 n. Janséniste agissant : proteste contre l'acceptation de la bulle *Unigenitus* par la Faculté de théologie, 88 n. Se réfugie à Metz, 88 n.
- BAUDRAND [DE LA COMBE, Henri], vicair puis curé de Saint-Sulpice, 104, 105.
Crée des difficultés à Jean-Baptiste DE LA SALLE, 105.
- BAZIN, Jean.
Mari de Jeanne MAILLEFER, 24 n.
- BAZOUCHES, Jacques de.
Evêque de Soissons, 44.
- BEAUDOIN.
V. Baudouin, Claude, Nicolas.
- BEAUVAIS, Angélique de.
Fille de Madame de B., première femme de chambre d'Anne d'Autriche, 26 n. Marraine par procuration de Philippe MAILLEFER, 26 n.
- BEGUIN, Jean, écuyer, sgr de Châlons-sur-Vesle, 135.
Lieutenant général au Bailliage de Vermandois, 135.
- BEINE, de.
V. Debeine.
- BELLAND, Jean-Baptiste, évêque de Messène.
Prieur de Gaye et Nantua en Bresse, 177.

BELLOTTE (Famille).

De la bourgeoisie laonnoise, 143; mêlée à l'histoire de leur ville, 143 : lui fournit des magistrats intègres, des savants et érudits, 143.

BELLOTTE, Antoine, doyen de la cathédrale de Laon, archidiacre et grand vicaire, 143.

Auteur de savants commentaires sur les rites et usages de Laon, 143.

BELLOTTE, Barbe.

Fille de Philbert-Antoine et de Barbe DE LA SALLE, 142, 144. Religieuse carmélite à Reims; opposition de son père à son entrée en religion : lettre qu'elle lui adresse, 144 n.; supplique à l'archevêque de Reims, 144 n.; la Chambre des Requêtes la confine à Saint-Pierre-lès-Dames, 144 n.; appel de cette sentence, 144 n.

BELLOTTE, Charles-Antoine, 143.

BELLOTTE, Claude, commandeur de Reims et d'Étampes.
Fondateur de l'*Association Notre-Dame*, 143.

BELLOTTE, François, vicomte de Chevreigny, 143.

BELLOTTE, Hugues, chanoine de Notre-Dame de Laon; puis Chartreux et prieur de Val-Saint-Pierre, 143.

BELLOTTE, Jean-Joseph.

Fils de Philbert-Antoine et de Barbe DE LA SALLE, 144.

BELLOTTE, Marie-Rose.

Fille de Philbert-Antoine et de Barbe DE LA SALLE, 144.

BELLOTTE, Nicolas, chanoine de Notre-Dame de Laon.

Homme docte et studieux. Vend la bibliothèque de la famille à l'archevêché de Reims, 143, 144.

BELLOTTE, Philbert-Antoine, écuyer, sgr de Précý, Toizy, Le Bailly, baron d'Au-

bigny, gentilhomme ordinaire servant de la maison du roi, trésorier de France en la Généralité de Soissons, 142.

[Fils de Jean-Jacques et de Marguerite GAUX], appartient à la bourgeoisie de Laon, 143 : ses oncles lettrés, 143. Mari en premières de Barbe DE LA SALLE, 142 : leurs enfants; et en secondes noces, de Jeanne-Henriette COCQUEBERT DE BELLEAUCOURT, 144. S'oppose obstinément à l'entrée en religion de sa fille Barbe, 144 n.

Bénédictins de Saint-Maur :

Abbayes : Beauvais, 16; Hautvillers, 93; Notre-Dame de Nogent, 20, 96; Saint-Basle, 19; Saint-Cornille, 120; Saint-Denis de France, 16; Saint-Faron de Meaux, 16; Saint-Jean de Laon, 20; Saint-Germain-des-Prés à Paris, 99; Saint-Nicaise à Reims, 20; Saint-Nicolas-sous-Ribemont, 16, 16 n., 96; Saint-Quentin, 20; Saint-Remy de Reims, 16, 20, 99, 119; Saint-Thierry-lès-Reims, 97 n., 99.

Religieux :

V. BRETAGNE, Claude; CHASTELAIN, Pierre; DARET, Jean; LA SALLE, Jean-Baptiste-Louis de; LESPAGNOL, Remi; MAILLEFER, François-Hélye; MAILLEFER, Remi; MAILLEFER, Simon-Louis.

Bénédictins, Abbaye des, 44 n.

V. Reims, Abbayes, Couvents, Monastères.

BERNARD, A., chanoine de Saint-Symphorien.

Acte d'*appel*, 95 n.; rejette l'acte d'adhésion du Chapitre de Saint-S. à la bulle *Unigenitus*, 93.

BERNARD, Frère.

Entré au noviciat; instituteur à Grenoble et Paris, 97.

Biographe du Fondateur, 97, 102 : plutôt archiviste qu'historien, 97; contradicteurs de son œuvre, 97. Les deux mss BERNARD, 101, 102 : le premier est envoyé à Jean-Louis DE LA SALLE, 101;

- il le retient plus de six mois, 101.
 BERNARD emploie près de dix-huit mois à la rédaction du second, 102; l'existence de celui-ci est attestée, 102.
- Ms BERNARD, 81, 81 n., 83, 97, 98, 99, 100, 100 n., 101, 101 n., 102.
 Retouches : corrections importantes, 97, 98; additions, 98; suppressions, 99-100; inexactitude, 101 n.
 Edition, 102 n., 103 n.; travail digne d'éloges, 103 n.; mises au point, 103 n.
- BERNARD, Nicolas, curé de Saint-Pierre-le-Vieil, 118.
 Doyen de la chrétienté, 118.
- BERTIN, Augustin.
 Fils de Nicolas et de Jeanne FAGNIER, 181.
- BERTIN, Barbe.
 Fille de Nicolas et de Jeanne FAGNIER DU ROCHERET, 181.
- BERTIN, Gaston, greffier en chef de l'Élection, capitaine de ville de Châlons-sur-Marne, 158, 181.
 Fils de Nicolas et de Jeanne FAGNIER DU ROCHERET, 181.
- BERTIN, Jacques.
 Fils de Nicolas et de Jeanne FAGNIER DU R., 181.
- BERTIN, Léger, capitaine au régiment d'Auxerrois, 181 n.
 Fils de Nicolas et de Jeanne FAGNIER DU R., 181. Bel homme, brave officier, tué à Reims, 181 n. Service funèbre, 181 n.
- BERTIN, M., conseiller au Parlement de Metz, sgr de Fey, 172 n.
- BERTIN, Marguerite.
 Fille de Nicolas et de Jeanne FAGNIER DU R., 181.
- BERTIN, Marie-Anne.
 Fille de Nicolas et de Jeanne FAGNIER DU R., 181; femme d'Anne AUBERT, 181.
 V. Aubert, Anne.
- BERTIN, Nicolas, écuyer, 181 n.; conseiller du roi, 181 n., 186 n.; avocat au Parlement de Paris; avocat au Bureau des finances de Champagne, 181 n., 186 n.; et Chambre du Domaine, 181 n.; lieutenant criminel au Bailliage d'Épernay, 186 n.; conseiller élu en l'Élection de Vitry, 186 n.
 Fils de Robert BERTIN, 181 n.
- BERTIN, Nicolas, commissaire aux vins, 181.
- BERTIN, Oudart, dit le *capitaine provençal*, 181; capitaine des chasses, 181.
 Possède des vignes à Trépail, 181.
- BERTIN, Robert, sgr de Bertincourt, 181.
 Fils de Nicolas et de Jeanne FAGNIER DU R., 181; mari de Nicolle CHARUELLE; et en troisièmes noces de Jeanne DORMET, 181; descendance, 181 n.
- BERTIN, Simon, greffier alternatif en l'Élection d'Épernay, 153, 158.
 Fils de Gaston, 158.
- BERTIN, Simon, sgr de la Bertinière, 181 n.
- BERTIN, Sœur.
 V. Hélène-de-Saint-Ambroise, sœur ursuline.
- BERTIN DE BERTINCOURT.
 V. Bertin, Robert.
- BERTIN DE LA BERTINIÈRE.
 V. Bertin, Simon.
- BERTIN DU CLOS, Jeanne-Marguerite.
 Fille d'Adam-François et de Jeanne-Marguerite BRUNET, 183. Religieuse au Paraquet, 183.
- BERTIN DU CLOS, Valentine.
 Fille posthume d'Adam-François et de Jeanne-Marguerite BRUNET, 183.
- BERTIN DU ROCHERET (Famille).
 Originaire de Sithieu, 181. Famille très honorable, 189 : principaux représentants, 181; famille de magistrats

- loyaux et dévoués, 187. Rue d'Épernay qui porte leur nom, 187.
- Armoiries à l'église Saint-Brice d'Ay, 196.
- BERTIN, Adam, sieur du Rocheret, 149, 153, 180, 181; conseiller du roi, receveur des épices, amendes et consignations au Bailliage d'Épernay, lieutenant du maire, président au grenier à sel d'Épernay, 160, 182; président en l'Élection d'E., 182.
Fils de Nicolas et de Jeanne FAGNIER DU R., 182; naissance, 182; ses frères et sœurs, 181; époux de Marie LALLEMANT, 182 : descendance, 183-184.
- Homme de goût et de savoir, 182; en relation avec les gens de lettres, 182; fonde une maison de commerce et d'exportation, 182, 182 n.
 - Décès, 184.
- BERTIN DU ROCHERET, Adam-François, lieutenant des armées de France et de l'Empire, 183.
Fils d'Adam et de Marie LALLEMANT, 183; mari de Jeanne-Marguerite BRUNET, 183 : leurs enfants, 183.
Blessé à Belgrade; décédé à Conflans, 183.
- BERTIN DU ROCHERET, Françoise.
Fille d'Adam et de Marie LALLEMANT, 183; femme de Philippe COLLET, 183.
Décès, 183 n.
V. Collet, Philippe.
- BERTIN DU ROCHERET, Gastonne.
Fille d'Adam et de Marie LALLEMANT, 183; femme d'Henri-Eléonor DE CORVISART, 159, 183.
V. Corvisart, Henri-Eléonor de.
- BERTIN DU ROCHERET, Louise.
Épouse de Nicolas DU MANGIN, 177.
- BERTIN DU ROCHERET, Madeleine [Marie-Madeleine], 68, 70, 114, 118, 149, 156-166, 169-174 n., 176, 177 n., 180, 181, 184, 187 n., 188-190 n., 191, 193, 194, 195, 196; elle signe *Madelon*, 153.
Fille d'Adam et de Marie LALLEMANT, 180, 183.
- Baptême. Document 53 : transcription, 180; commentaire, 180-184.
 - Contrat de mariage. Document 51 : transcription, 149-153; commentaire, 153-159. Clauses convenues avec Jean-Remy DE LA SALLE, 149-152; mariage avec celui-ci, 68, 160, 189; avec séparation des biens, 138 n., 170, 190, 190 n.; n'en connaît les douceurs que pendant cinq ans, 189. Dououreux veuvage, 189, 193, 196.
 - Dame très pieuse et vertueuse, 194, 195. Tutrice légale de ses enfants mineurs, 69, 138 n., 171, 190 n.; se charge de leur éducation, 171; son intérêt pour l'avancement d'Adam DE LA SALLE, 172 n.; trouve dans ses beaux-frères un appui financier, 171.
 - Décès et sépulture. Document 54 : transcription, 188-189; commentaire, 189-193. Décès, 193; enterrée à l'église Saint-Brice d'Ay, 193.
 - Épitaphe à sa mémoire, 193. Document 55 : transcription, 194; commentaire, 195-196; son historial, 195.
 - Procès avec Pierre DE LA SALLE : Brouille, 171; le traduit en justice, 70, 171. Incidences, 190-193; perd la cause, 191; appel en Parlement à Paris, 68, 70, 191 : il est rejeté, 192.
- BERTIN DU ROCHERET, Marguerite-Madeleine.
Fille d'Adam et de Marie LALLEMANT, 184.
- BERTIN DU ROCHERET, Marie.
Fille d'Adam et de Marie LALLEMANT, 183.
- BERTIN DU ROCHERET, Marie-Anne.
Fille d'Adam et de Marie LALLEMANT 184; femme de Guillaume DE QUATRESOUS DE PARCELAINÉ, 184.
V. Quatresous de P., Guillaume.

- BERTIN DU ROCHERET, Marie-Louise.
Fille d'Adam et de Marie LALLEMANT, 164, 183; femme de Nicolas DU MANGIN, 164, 177, 183.
Marraine de Nicolas-Louis DE LA SALLE, 177. Son nom est donné à une cloche à Cormicy, 165.
V. Du Mangin, Nicolas.
- BERTIN DU ROCHERET, Marie-Madeleine.
V. Bertin du R., Madeleine.
- BERTIN DU ROCHERET, Valentin-Philippe, 54 n., 109 n., 158-162 n., 166 n., 170, 171 n., 172 n., 173-175 n., 181 n., 182, 182 n., 183 n., 184-187, 193, 193 n., 195, 196 n.; sgr de Cramant et de l'Aulnoye, 186.
Fils d'Adam et de Marie LALLEMANT, 183; mari en premières noces d'Anne DURANT, 158, 183, 186 : et en secondes noces d'Elisabeth CORVISART DE VRIZY, 183, 186.
- Ecrivain. Rhétoricien au collège des Jésuites de Reims, 184; polyglotte, historien, généalogiste, 184. Ecrivain talentueux : ouvrages, 185; style, 185. Membre de l'Académie de Verdun, 185; de la Société littéraire de Châlons-sur-Marne, 185; chevalier de l'*Ordre social*, 185; ami de Voltaire, 185.
- Fonds Bertin : mss à la bibliothèque d'Épernay, 186 n.
- Magistrat. Fréquent le barreau de Paris, 186. Charges de magistrature et communales, 186, 186 n.; député au sacre de Louis XV, 186; marguillier de Notre-Dame d'Épernay, 186; administrateur du Collège, 186; directeur de l'Hôpital d'E., 186; président en l'Élection d'Épernay, 193.
- Possède maison et vendangeoir à Ay, 187 n. Parrain de Valentine-Catherine DU MANGIN, 164; et de Valentin-François DE LA SALLE, 187 n.; lègue à ce dernier la seigneurie du Rocheret, 187 n.
- BICHER, 83 n.
- BIDET, Claude, receveur de la paroisse Saint-Hilaire à Reims, 118.
- BIGNON, abbé.
Bibliothécaire du roi, 184.
- BILLET, Marguerite.
Femme de Nicolas DE BAR, 48.
V. Bar, Nicolas de.
- BLAIN, Jean-Baptiste, ecclésiastique de Rouen, 21, 22.
Auteur de la *Vie de Jean-Baptiste de La Salle* : accusations dont l'accable François-Hélie MAILLEFER, 21.
- BLANCHON D'ARZILLIERES, Jeanne.
Fille d'Adam et de Pérette THIERRY; femme de Louis FREMYN, 122, 134.
V. Frémyn, Louis.
- BLOIS, Marie-Anne-Florimonde de.
Femme de Jean-Philippe DU PLESSIER, 25 n.
- BOCQUILLON, T., chanoine de Saint-Symphorien.
Acte d'*appel*, 95 n.
- BOISERINS, Cosme.
Frère des Ecoles chrétiennes : décès, 66 n.
- BOUCHER, Eutrope.
Femme de Jean MAILLEFER, 24.
V. Maillefer, Jean.
- BOURBON, Françoise de.
Duchesse d'Orléans, 158.
- BOURBON, Françoise de.
Femme d'Henri-Robert DE LA MARCK, 83 n.
V. La Marck, Henri-Robert de.
- BOURBON, Mgr de, évêque de Soissons.
Confère les Ordres mineurs à Jean-Baptiste DE LA SALLE, 98.
- BOURGAÏN, Jean, chanoine.
Suspendu de ses fonctions, offices et bénéfices, 90 : le Parlement casse la sentence, 92.
Désavoué par le Chapitre, 93.

- BOURGEOIS, René, conseiller au Présidial de Reims, 24 n.
Epoux de Marie MAILLEFER, 24 n.
- BOURGOGNE (Famille).
Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, 123.
- BOURON, sieurs de Château-Porcien, 54.
- BOUTIN, Martin.
Vicaire de Saint-Martin à Chauny, 50.
- BREARD, Charles, 61.
- BRETAGNE [Claude], prieur de Saint-Remy; ensuite de Saint-Germain-des-Prés à Paris, 99.
Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, 127 n. Ecrit la *Vie de M. Bachelier de Gentes*, 127, 139, 139 n.
- BRÏÇONNET, Charles, sgr de Launay et de Lessay.
Epoux de Rose-Marie DE LA SALLE, 162 n.
- BROUILLET, Damoiselle de.
V. Lespagnol, Perrette.
- BRULART DE SILLERY, Anne.
Femme de Laurent CAUCHON, 115 n.
V. Cauchon, Laurent.
- BRULART DE SILLERY, Nicolas, marquis, chancelier de France.
Négociateur de la paix de Vervins, 115 n.
- BRUNET, Jeanne-Marguerite.
Femme d'Adam-François BERTIN DU ROCHERET, 183.
V. Bertin du R., Adam-François.
- BRUSLE, François, prémontré.
Pricur de Saint-Martin de Laon, 28 n.
- CACHETTE, Isabeau.
Femme d'Henri BACHELIER, 119 n.
V. Bachelier, Henri.
- CAILLY, Madeleine [Magdelaine].
Femme de George CLOCHE, 152, 180.
V. Cloche, George.
- CALLOU, Charlotte.
Fille de Simon et d'Anne MAILLEFER, 26 n.
- CALLOU, Jacques [capitaine en chef des arquebusiers de Reims];
mari de Barbe COCQUEBERT, 26, 170 n.
- CALLOU, Jean-Baptiste.
Fils de Simon et d'Anne MAILLEFER, 26 n.
- CALLOU, Marie.
Femme de Jacques ROGIER, 23.
V. Rogier, Jacques.
- CALLOU, Marie-Jeanne.
Fille de Simon et d'Anne MAILLEFER, 26 n.
- CALLOU, Marie-Thomas.
Fils de Simon et d'Anne MAILLEFER, 26 n.
- CALLOU, Simon, marchand, 26; capitaine de l'Arquebuse de Reims, 26, 170 n.
Fils de Jacques et de Barbe COCQUEBERT, 26; mari d'Anne MAILLEFER, 170 n. : descendance, 26 n.
- CALLOU, Thomas, avocat, syndic de la ville de Reims, procureur en la Monnaie de Reims, 170, 170 n.
Fils de Simon et d'Anne MAILLEFER, 170 n.
- CAMBIS, François-Marie de, chanoine de Reims, 115.
- CAMBRAY, tailleur d'habits à Reims, 52, 53.
- CANDIDE, Frère, procureur des Frères à Reims, 107 n.
- CANELLE (Famille).
Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, 123.
- CAPAUMONT, Louis de, 61.
- CARBON. Ms Carbon, 100 n., 104 n.
Carmélites à Reims, 45 n.
V. Bellotte, Barbe.

- CARON, Jules, 61.
- CARTIER, Jeanne, 54.
- CATHERINE-DE-SAINT-LOUIS, Sœur, 123 n., 129 n.
V. Lespagnol, Catherine.
- CATHERINE-DE-SAINT-FRANÇOIS, Sœur, 123 n., 129 n.
V. Lespagnol, Marie.
- CATINAT, Nicolas de [maréchal de France], 168.
- CAUCHON (Famille).
Seigneurs de Condé-sur-Suippe, 115.
- CAUCHON, Laurent, chevalier, sgr de Trélong et de Faverolles, conseiller du roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaires en l'Hôtel du roi, 115 n.
Fils de Regnault et de Nicolle COCQUEBERT; époux d'Anne BRULART DE SILLE-RY, 115 n.
- CAUCHON, Marie.
Femme de Philippe MOET, 115 n.
V. Moët, Philippe.
- CAUCHON, Nicolle.
Femme de Jérôme GOUJON DE THUISY, 115 n.
V. Goujon de Th., Jérôme.
- CAUCHON, Regnault, écuyer, sgr de Condé, Verzenay, vicomte de Louvois.
Mari de Nicolle COCQUEBERT, 115.
- CHAMPAGNE, intendant de C., 93.
- Chanoines génovéfains.*
V. Chanoines de Sainte-Geneviève.
- Chanoines prémontrés.*
V. Prémontrés.
- Chanoines réguliers de Sainte-Geneviève.*
Collège à Senlis, 167.
Religieux : Anselme DE LA SALLE, 54; François DE LA SALLE, 54; Jacques-Joseph DE LA SALLE, 50, 54; Pierre DE LA SALLE, 54; Jean-Baptiste JOBERT DE MAY, 50; François-Joseph MAILLEFER, 27.
- Chanoines réguliers du Val-des-Ecoliers*, 44.
- CHANTREAU.
V. Chautreau.
- Chapelains de Saint-Thimothée*, 107; de l'ancienne Congrégation Notre-Dame, 107.
- CHARPENTIER, Jean, notaire à Reims, 106, 107.
- CHARTON, Gabrielle.
Femme de François FROMENTE. Saisie réelle sur les biens de celui-ci, 138 n.
- Chartreux*, 177.
C. à Paris, 177. Mode de vie, 98; leurs usages à la sainte messe, 86.
- CHARUEL, Simon.
Chanoine de Saint-Symphorien, 18 n.
- CHARUELLE, Nicolle.
Femme de Robert BERTIN, 181.
V. Bertin, Robert.
- CHASTELAIN, Pierre, bénédictin, 20 n.
- CHAUFFOUR, Jean-François, bourgeois et maire d'Ay, 195 n.
Epoux de Marie MOET, 195 n. Parrain de Joseph MOET, 195 n.
- CHAUTREAU, tapissier, 53.
- CHENNE, Nicolas-Clément de; écuyer, sgr de la vicomté de Longvoisin.
Mari d'Elisabeth DE MARTIGNY, 164.
- CHERTEMPS, François, conseiller du roi, prévôt d'Epernay, conseiller au Bailliage, gruyer en la gruerie royale d'Epernay, 188.
Mari d'Anne-Catherine-Valentine QUATRESOUS DE PARCELAIN, 184.
- CHERTEMPS, Marie-Anne-Antoinette.
Fille de François et d'Anne-Catherine-Valentine QUATRESOUS, 184; femme d'Anne-Jean-Antoine DURANT, 184.
V. Durant, Anne-Jean-Antoine.

- CHERTEMPS.
Religieuse à Saint-Etienne, 44.
- CHIAVARY, Etienne de, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 18 n., 19 n.
Exerce les fonctions curiales à Saint-Symphorien, 18.
- CHRETIEN [de RAFFAY], Marie-Simonne-Pérette.
Femme de Nicolas-Simon LESPAGNOL, 122.
V. Lespagnol, Nicolas-Simon.
- Cisterciens.*
Abbayes : Clervaux, 172 n.; Igny-le-Jard, 172; Vaclerc, 172, 172 n., 193.
Religieux. V. La Salle, Adam de.
- Clarisses.*
Monastère des C. à Reims, 45, 107.
- CLAUDE-DE-SAINT-BASILE, Sœur ursuline, 177.
V. Parchappe.
- CLEMENT XI, pape, 91, 96 n.
Bulle *Unigenitus*, 96 n.; lettre *Pastoralis officii*, 96 n.
- CLERMONT, François de.
Evêque janséniste de Laon, 87.
- CLICQUOT, Jean, chapelain de l'église métropolitaine de Reims.
Membre de la Société civile des Ecoles chrétiennes, 138 n.
- CLICQUOT, Marie-Anne.
Femme d'Antoine QUATRESOUS DE PARC-TELAINE, 184, 184 n.
V. Quatresous de P., Antoine.
- CLOCHE, Georges, avocat en Parlement, 152; lieutenant général à Mouson, 180.
Epoux de Magdelaine CAILLY, 152, 180.
- CLOCQUET, André, 161.
Curé de Saint-Pierre-le-Vieil, 162.
- COCQUAULT, chanoine, 54.
- COCQUEBERT (Famille).
Magistrats à la Monnaie de Reims, 169. Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, 123; apparentée aux MAILLEFER, 24 n.
- COCQUEBERT, Adrienne.
Femme de Jean MAILLEFER, 24.
V. Maillefer, Jean.
- COCQUEBERT, Antoinette.
[Fille de Simon et de Marie BRANCHE]; femme de Jean DE LA SALLE, 123 n.
V. La Salle, Jean de.
- COCQUEBERT, Barbe.
[Fille de Thomas et de Marie CHAALLONS]; femme, puis veuve de Jacques CALLOU, 26, 170 n.
V. Callou, Jacques.
- COCQUEBERT, Barbe.
[Fille de Simon et de Marie BRANCHE], 6, 7; femme de Lancelot DE LA SALLE, 6, 119 n.
V. La Salle, Lancelot de.
- COCQUEBERT, Charles [sgr de Moncel, fils de Jean et de Marguerite BEGUIN].
Mari de Jacqueline LESPAGNOL, 126.
- COCQUEBERT, Claude, seigneur d'Agny, 62.
Epoux de Nicolle COCQUEBERT, 62.
- COCQUEBERT, Claude-André, sgr de Belleaucourt et de Coulommes, 144; [Berthenay, Forzy, et autres lieux; conseiller d'honneur au Présidial de Reims]; [fils d'André et d'Agnès DE SANTEUIL]; mari de Jeanne COCQUEBERT, 144.
- COCQUEBERT, Elisabeth,
fille de Gérard et de Barbe ROLAND, 27; femme de Jean-Baptiste MAILLEFER, 27.
Crée des difficultés à la succession de son mari, 27 n.
V. Maillefer, Jean-Baptiste.
- COCQUEBERT, Françoise.
Marraine de Françoise-Henriette BACHELIER, 114, 125.

- COCQUEBERT, Gérard, conseiller [secrétaire du roi, conseiller de la ville de Reims, juge des marchands de cette ville];
[fils de Jean et d'Elisabeth DE LA SALLE];
mari de Barbe ROLAND, 27.
- COCQUEBERT, Jeanne.
[Fille de Claude C., sgr d'Agny, et de Nicolle COCQUEBERT]; femme de Claude-André COCQUEBERT, 144.
V. Cocquebert, Claude-André.
- COCQUEBERT, Jeanne, dame de Moncetz et de Grez, 126.
Fille de Charles et de Jacqueline LES-PAGNOL, 126; femme d'Henri BACHELIER, 126.
V. Bachelier, Henri.
- COCQUEBERT, Jeanne.
Fille de Pierre et de Jeanne DE LA SALLE, 127; femme d'Henri-Nicolas BACHELIER, 127.
V. Bachelier, Henri-Nicolas.
- COCQUEBERT DE BELLEAUCOURT, Jeanne-Henriette,
fille de Claude-André et de Jeanne COCQUEBERT, 144; seconde femme de Philbert-Antoine BELLOTTE DE PRECY, 144.
V. Bellotte, Philbert-Antoine.
- COCQUEBERT, Jeanne-de-Saint-François.
Sœur ursuline, 176.
- COCQUEBERT, Joseph.
V. Cocquebert de Bulin, Joseph.
- COCQUEBERT, Madeleine-de-Saint-Avoye.
Novice ursuline, 177.
- COCQUEBERT, Marie.
[Fille de Claude C. d'Agny et de Nicolle COCQUEBERT]; femme de Nicolas MOET DE BROUILLET, 46, 49. Mairaine de Jacques-Joseph DE LA SALLE, 48.
V. Moët de B., Nicolas.
- COCQUEBERT, Marie-Agnès.
[Fille de Claude-André et de Jeanne COCQUEBERT]; femme de Jean-François MOET DE LOUVERGNY, 62.
V. Moët de L., Jean-François.
- COCQUEBERT, Marie-Madeleine.
Fille de Claude C. d'Agny et de Nicolle COCQUEBERT, 62; femme de Jean MOET DE LOUVERGNY, 62.
V. Moët de L., Jean.
- COCQUEBERT, Nicolle.
Femme de Claude COCQUEBERT, 62.
- COCQUEBERT, Nicolle.
Fille de Thierry et de Remiette BACHELIER, 115; femme de Regnault CAUCHON, 115.
V. Cauchon, Regnault.
- COCQUEBERT, Pierre.
Epoux de Jeanne DE LA SALLE, 127.
- COCQUEBERT, Thierry.
Mari de Remiette BACHELIER, 115.
- COCQUEBERT DE BULIN, Joseph, conseiller du roi, juge garde en la Monnaie de Reims, 161, 162, 163, 169; époux de Marie-Anne DE MONTGEOT, 163.
Testament, 163; succession, 164 n.
- COCQUILLART, Jeanne.
Femme de Philippe BACHELIER, 127.
- COFFIN, Charles, recteur de l'Université de Paris, 18, 18 n.
- COLBERT, Henri.
Mari de Renée MAILLEFER, 24 n.
- COLBERT, Jean-Charles, sgr de Terron-sur-Aisne.
Fils d'Oudart et de Marie COCQUEBERT; époux de Marie BACHELIER, 115.
- COLBERT, Marguerite-de-Saint-Charles, Mère.
Ursuline, 177.
- COLBERT, Marie-Charlotte, Mère.
Ursuline, 177.

- COLBERT, Michel, abbé de Prémontré, général de l'Ordre, 28 n.
Reconnait l'innocence de François MAILLEFER, 28 n.
- COLIN, Jean, graveur à Reims, 52, 127, 140 n.
- COLLET.
Cousin de Nicolas-Louis DE LA SALLE, 196 n.
- COLLET, Adam-Philippe-Louis, conseiller du roi, procureur au Bailliage d'Épernay, 188.
- COLLET, Philippe, 172 n., 173, 174, 193 n.; avocat en Parlement, 183;
époux de Marie DE FRONTIGNY, 183 : descendance, 183 n.
Parrain de Valentin-Philippe BERTIN DU ROCHERET, 184 n.
- COLLET, Philippe, bailli d'Hautvillers, conseiller du roi, procureur au Bailliage d'Épernay, 183, 193.
Fils de Philippe et de Marie DE FRONTIGNY, 183; mari de Françoise BERTIN DU ROCHERET, 183.
- COMPAGNON, M., 83 n.
Maître des écoles sulpiciennes, 104, 104 n.; démarche pour obtenir des Frères, 104-105; lettre à M. DE LA SALLE, 104, 104 n.; crée des difficultés à celui-ci, 105.
- CONDE, armée de C., 178, 178 n.
- Congrégation Notre-Dame de Reims*, Filles de la C., 45, 122, 128, 129, 129 n.
V. Bachelier, famille; Bachelier, Jeanne-Marie; Bachelier, Jeanne-Thérèse; Bachelier, Marie-Remiette; Bourgogne, famille; Canelle, famille; Cocquebert, famille; Dorigny, famille; Hachette, famille; La Salle, Jeanne-Elisabeth de; La Salle, Jeanne-Remiette de; La Salle, Marie de; La Salle, Marie-Anne de; La Salle, Marie-Jacobé de; La Salle, Marie-Magdelaine de; Lespagnol, famille; Lespagnol, Catherine; Lespagnol, Henriette; Lespagnol, Marie; Maillefer, famille; Maillefer, Jeanne; Rogier, famille.
- COPILLON, notaire à Reims, 80.
- COQUEBERT.
V. Cocquebert.
- COQUILLART, Jeanne.
Épouse de Philippe RAVINEAU, 127.
- Cordelières*.
V. Clarisses.
- CORNILLIER, marchand drapier à Paris, 29.
- CORVISART, Didier, écuyer, sgr de Vrizy, Cramant et autres lieux, 186.
Époux de Marie DE LA PLACE, 186.
- CORVISART DE VRIZY, Elisabeth de.
Femme de Valentin-Philippe BERTIN DU ROCHERET, 183, 186.
V. Bertin du R., Valentin-Philippe.
- CORVISART, Gaston-Noël-Henry de, écuyer, sgr de Fleury et Cramant, bailli et gruyer des eaux et forêts du marquisat d'Épernay, 188.
- CORVISART, Henri-Eléonor de, écuyer, sgr de Fleury-sur-Aisne, 159, 183; bailli, gruyer, capitaine des chasses du marquisat de Louvois, 159, 183 n.
Fils de Jacques et de Nicolle DE L'ÉPINE, 183 n.; mari de Gastonne BERTIN DU ROCHERET, 159, 183. Décédé à Avenay, 183 n. : épitaphe en cette église, 183 n.
- CORVISART, Jacques, écuyer, sgr de Fleury-sur-Aisne, Montmarin-sur-Aisne.
Mari de Nicolle DE L'ÉPINE, 183 n.
- COURBON, Charles de, sgr de Longueval, 162 n.
- COURCIER, 80.
- COURTOT, 80.
- COURTIER, Pierre, prêtre.
Curé de la paroisse Saint-Brice d'Ay, 188, 189.

- COUSIN, Charles, licencié ès lois.
Héritier de Joseph COCQUEBERT DE
BULIN, 164 n.
- CRESSONNIERE, Oudart de, 181 n.
- CROISSET DES NOYERS, Anne-Louise.
Femme de Louis DE LA SALLE, 96.
- CROSNIS, Fr., curé de Notre-Dame d'Eper-
nay, 180.
- CROYERES, Madame de, 100 n.
- Curés prieurs*, 55 n.
V. Génovéfains.
- DALLIER, Nicolas, notaire à Reims, 106,
107.
- DARET, Jean, bénédictin de Saint-Maur.
Eloge funèbre de Jean-François MAIL-
LEFER, 19 n.
- DAUGE, Jean, 97, 101.
V. Bernard, Frère.
- DAUTHON, Antoine, *alias* Danthon.
Sous-prieur, puis prieur du noviciat
général des Dominicains à Paris, 173,
175, 175 n.
- DEBEINE, J.-F., docteur de la Faculté de
théologie de Reims, curé de Saint-
Jean, 88 n.
Refuse soumission aux ordres de
l'Eglise, 88 n.; interdit et excommunié,
18 n., 88 n.
- DELOSSE, Jean, chanoine.
Suspendu de ses fonctions, offices et
bénéfices, 90.
- DERVIN, Jean.
Vente d'un jardin à Jean-Louis DE
LA SALLE, 107.
- DESOUCHES, bourgeois de Paris, marchand
privilegié suivant la Cour, 180.
Parrain de Madeleine BERTIN DU ROCHE-
RET, 180.
- DESPERIERES, L., chanoine.
Acte d'*appel*, 96.
- DESSAIN, notaire à Reims, 107.
- DEU, habitant de Châlons-sur-Marne, 31.
- DEVINX, Alexandre-Philippe, chanoine
génovéfain, conseiller de la Cour ecclé-
siastique de Noyon, puis curé de Saint-
Martin de Chauny, 56 n.
- DE-Y [Dey] DE SERAUCOURT, Jean-Bap-
tiste, grand archidiacre du diocèse de
Reims; grand vicaire de Reims, 195 n.;
vicaire général de Mgr LE TELLIER,
115 n.
Janséniste : suspendu de ses fonctions,
offices et bénéfices, 90.
- DOMINGO-JAVIER, Hermano, 166 n.
- Dominicains.*
De Reims, 173 : confrérie établie en
leur église, 175.
De Paris, rue Saint-Dominique, 173.
- Pèlerins de Lorette, 175 n.
- Religieux. V. Aymar, François; Dau-
thon, Antoine; Duval, André; Guenin;
La Salle, Adam de; Levesque; Ripoll,
Thomas; Toravel, P.
- DONAT-CHARLES, Frère archiviste, 82 n.
- DONNART, 80.
- DORIGNY, Famille.
Religieuses de la Congrégation Notre-
Dame, 123.
- DORIGNY, Adrienne.
[Fille de Nicolas et d'Isabeau ROBIL-
LART]; seconde femme de Jérôme MOET,
84 n.
V. Moët, Jérôme.
- DORIGNY, Henri-Alexis.
Fils de Rigobert et de Marie-Charlotte
MAILLEFER, 16 n., 39.
- DORIGNY, Jean-Baptiste-Pierre.
Fils de Rigobert et de Marie-Charlotte
MAILLEFER, 16 n., 39.
- DORIGNY, Jean-François.
Fils de Rigobert et de Marie-Charlotte

- MAILLEFER, 16 n., 39; mort en bas âge, 16 n.
- DORIGNY, Madame, [Marie-Charlotte MAILLEFER], 68.
V. Dorigny, Rigobert.
- DORIGNY, Marie-Charlotte.
Fille de Rigobert et de Marie-Charlotte MAILLEFER, 16 n., 39; décédée à Courmelois, 16 n.
- DORIGNY, Nicolas.
Fils de Rigobert et de Marie-Charlotte MAILLEFER, 16 n., 39.
- DORIGNY, Philippe.
Fils de Rigobert et de Marie-Charlotte MAILLEFER, 16 n., 39.
- DORIGNY, Philippe.
Fils de Rigobert et de Marie-Charlotte MAILLEFER, 16 n., 39. Baptisé par Jean-Louis DE LA SALLE, 16 n.; mort en bas âge, 16 n.
- DORIGNY, Philippe, lieutenant des habitants de Reims, 16, 39.
[Fils de Philippe et d'Henriette MICHOU]; mari de Nicolle ROGIER, 16, 39.
- DORIGNY, Rigobert, avocat en Parlement : capitaine de bourgeoisie, 16, 39; conseiller au Présidial de Reims, 16, 39, 190 n.
Fils de Philippe et de Nicolle ROGIER, 16, 39; époux de Marie-Charlotte MAILLEFER, 16, 39 : leurs enfants, 16 n., 39.
- DORMET, Jeanne.
Femme de Robert BERTIN, 181, 181 n.
V. Bertin, Robert.
- DOZET, Pierre, 54, 123 n.
- DROSLIN, Gabriel, Frère.
Vœu héroïque, 105.
- DROUET, Jean, 106.
- DROUET, veuve D., 106.
- DUBOIS, cardinal, 166.
- DUBOIS (Famille).
Apparentée aux MAILLEFER, 24 n.
- DUCHENOY, Adrien.
Recherches généalogiques, 147.
- DUMANGIN.
V. DU MANGIN.
- DU MANGIN (Famille).
Armoiries, 165.
- DU MANGIN, Charles-Remy, sgr de Tugny, receveur à Marle, 164.
Fils de Nicolas et de Marie-Louise BERTIN DU ROCHERET, 165.
- DU MANGIN, Charlotte.
Femme de Louis ALLAN, 163.
- DU MANGIN, Eugénie.
Fille de Jean-Baptiste et de Jeanne-Eugénie LE GRAND, 164; femme de M. MOLLIÈRE DE LA BOULLAYE, 164.
V. Mollière de La Boullaye.
- DU MANGIN, Jean, écuyer, porte-manteau ordinaire du roi, 163.
Epoux de Marie-Anne DE LA SALLE, 163.
V. La Salle, Marie-Anne de.
- DU MANGIN, Jean-Baptiste, chanoine de Notre-Dame des Vignes à Soissons, 164; quitte les Ordres; par la suite, receveur des Aides à Pont-Saint-Maxence, Crespy, Château-Thierry; puis directeur à Crespy, Château-Thierry, Amiens, 164.
Mari de Jeanne-Eugénie DE LA HAYE, 164 : descendance, 164.
- DU MANGIN, Marie-Catherine.
Fille de Nicolas et de Marie-Louise BERTIN DU ROCHERET, 164; femme d'Henri-André de HUME DE SIVRY, 164.
V. Hume de Sivry, Henri-André de.
- DU MANGIN, Nicolas, 162; sgr de Tugny; lieutenant des chevaux-légers de la garde du roi, 163; puis conseiller du roi, receveur au grenier à sel de Cor-

- micy, 161, 164, 183; prévôt et grand voyer de ladite ville et châellenie, capitaine en chef de l'Arquebuse, 164. Fils de Jean et de Catherine FOURDIN, 163; époux de Marie-Louise BERTIN DU ROCHERET, 164, 183 : descendance, 164. Parrain d'une cloche à Cormicy, 165; et de Nicolas-Louis DE LA SALLE, 177.
- DU MANGIN, Valentine-Catherine.
Fille de Jean-Baptiste Du Mangin et de Jeanne-Eugénie DE LA HAYE, 164.
- DUMAS, 80.
- DUMAS, G., directeur des Archives de l'Aisne, 61 n.
- DUMESNIL, prémontré, 28 n.
- DU PIN DE LA GUERIVIERE, vicomte Odoard, 6.
Confusion entre Remi et Jean-Remy DE LA SALLE, 6.
- DUPLAMP, métier à soie à Lyon, 29.
- DU PLESSIER, Jean-Philippe, chevalier, sgr de Fontaine-Uterte.
Veuf de Marie-Anne-Florimonde DE BLOIS, 25 n.; époux en secondes noces, de Marie-Magdelaine-Anne-Agathe MAILLEFER, 25 n.
- DUPLESSIS, maréchal, 26 n.
- DUPLESSIS DE GESTE, 80.
- DURANT, Anne.
Fille d'Isaac-Augustin et de Marie HORGUELIN, 186; femme de Valentin-Philippe BERTIN DU ROCHERET, 158, 183, 186. Décès, 158.
V. Bertin du R., Valentin-Philippe.
- DURANT, Anne-Jean-Antoine, procureur du roi en l'Élection d'Épernay, 184.
Époux de Marie-Anne-Antoinette CHERTEMPS, 184.
- DURANT, Isaac-Augustin, officier de la grande fauconnerie du roi, 152, 158, 186; greffier au Bailliage et prévôté d'Épernay, 158; procureur du roi en la police d'Épernay, 186 n.
Fils de Pierre et d'Anne LEMPEREUR, 158; époux de Marie HORGUELIN, 186 : descendance, 158.
- DURANT, Isaac-Augustin, échançon de Françoise DE BOURBON, duchesse d'Orléans, 158.
Fils d'Isaac-Augustin et de Marie HORGUELIN, 158.
- DURANT, Pierre, procureur du roi en l'Élection et police d'Épernay, 158.
Mari d'Anne LEMPEREUR, 158.
- DUTEMS, L., chanoine Saint-Symphorien.
Acte d'*appel*, 95 n.
- DUVAL, André, Dominicain, 175 n.
- DU VAL.
Mari de N. DE LA MOTTE, 128.
Evêques appelants, 87, 91, 92.
- FABERT, maréchal de France, gouverneur de Sedan, 83 n.
- FAGNIER, Georges, lieutenant général au Bailliage d'Épernay, 186.
- FAGON, Crespon, premier médecin du roi, 182 n.
- FAUBERT, Jean, chanoine, 80 n.
- FAVART, Antoinette-de-Saint-Domingue.
Novice ursuline, 177.
- FAVART, Elisabeth.
Femme de Christophe BACHELIER, 119, 119 n., 127. Marraine de Jeanne-Elisabeth DE LA SALLE, 119 n.
- FAVART, Jeanne-de-Saint-François-Xavier.
Novice ursuline, 177.
- FAVART, Remy, sénéchal du Chapitre métropolitain, 90.
Suspendu de ses fonctions, offices et bénéfices, 90.
- FAVART, Simon, chanoine de Notre-Dame de Reims, 106 n.

- Filles de Longueau*, Ordre de Fontevrault, 45.
- Filles de la Propagation de la foi*, 83 n.
Etablies à Sedan. Lettres patentes d'approbation, 83 n.
- FILLION, Jean-Baptiste, docteur de la Faculté de théologie.
Proposé comme recteur de l'Université : non agréé par l'archevêque, 91 n.
- FLAMAIN, Marie.
[Fille d'André et de Marie DORIGNY]; femme de Jean DE LA SALLE, 123 n.
- FLAVIGNY DE RENANSART (Famille), 142.
- FLEURY DU CAUROY, prémontré.
Abbé de Notre-Dame de Beaulieu, visiteur des provinces de Champagne, Bourgogne et Franche-Comté, 28 n.
- FOIGNY, de, drapier-chaussetier à Reims, 29.
- Fontevrault, ordre de F., 45.
- FORJOT, Henry.
Mari de Claude MOET, 195 n.
- FORZY (Famille).
Apparentée aux MAILLEFER, 24 n.
- FRANÇOIS I, roi de France, 55.
- FRANÇOISE-DE-SAINTE-AGNES, Mère ursuline.
V. La Salle, Jeanne-Remiette de.
- FRANÇOISE-DE-SAINTE-THERESE, Mère ursuline.
V. Parchappe, Française.
- FRAYER DE MONTIGNY, 80.
- FREMYN (Famille).
Armoiries, 12 n.; apparentée aux MAILLEFER, 24 n.
- FREMYN [Frémyn], Antoine, sgr de Sapi-court, Branscourt, Monchéry et de l'Étang, conseiller du roi, élu en l'Élection de Reims, 7.
[Fils de Jacques F. de Godart et d'Elisabeth LESPAGNOL]; époux de Marie DE LA SALLE, 7.
Parrain de Marie DE LA SALLE, 8, 9.
- FREMYN, Guillemette.
Femme de Christophe BACHELIER, sgr de Gentes, 127.
V. Bachelier, Christophe.
- FREMYN, Jacques, écuyer, sgr de Branscourt, 123, 129, 133, 134, 140; lieutenant au régiment de Béarn infanterie, 122, 133, 134.
Fils de Louis et de Jeanne BLANCHON D'ARZILLIERES, 122, 134; époux de Marie-Rose DE LA SALLE, sa cousine, 42, 122, 134, 140; sans postérité, 122, 134.
Membre de la Société civile des Ecoles chrétiennes, 139 n.
- FREMYN, Louis, 124; [écuyer, sgr de Sapicourt, de l'Étang, de Branscourt et de Beine; avocat du roi au Bailliage de Vermandois, bailli et lieutenant général de police de la ville et archevêché de Reims]; [Fils d'Antoine et de Marie DE LA SALLE; mari en premières noces d'Elisabeth DE MONTGEOT], et en secondes noces, de Jeanne BLANCHON, 122, 134.
- FREMIN, Nicolas, prêtre, chanoine, curé de Saint-Symphorien, 19 n.
- FREMIN, Nicolas, chanoine régulier de Sainte-Geneviève.
Curé de Saint-Martin de Chauny, 56 n.
- FREMYN DE BRANSCOURT.
V. Frémyn, Jacques; Frémyn, Louis.
- Frères des Ecoles chrétiennes.*
Ce sont des hommes tout donnés à Dieu, 139; ce ne sont pas des gens rustres, 139. Leurs exemples touchent Pierre DE LA SALLE, 139.
- Frères de Reims.
Habitent une maison rue Neuve, 106, 107. Directeurs et procureurs, 107 n.

- Ecoles des F. à Reims, 138 n., 139.
Legs de Pérette-Augustine GERBAULT, 137 n.
- Frères de Paris.
Ecole de la rue Princesse : progrès réalisés par les écoliers, 104-105.
 - Frère (un). Le Fondateur n'envoie jamais un seul F., 104.
V. Boiserins, Cosme; Candide; Domingo-Javier; Donat-Charles; Laurent-de-Jésus; Léandre; Leroux, Jean; L'Heureux, Henri; Léon-de-Marie; Louis-Marie; Lozart, Jean; Lucard; Maxime; Romain; Thomas; Vuyart, Nicolas.
 - Institut des F. des E. c.
Arrivée des premiers Frères à Paris, 105. Vœu héroïque de 1691, 105. Ms autographe sur son origine, 99.
Difficultés initiales, 105; défection de ses membres, 105; heures sombres, 105 : Jean-Louis DE LA SALLE en est témoin, 105.
- Frères Prêcheurs*, 175.
V. Dominicains.
- FRIZON (Famille).
Apparentée aux MAILLEFER, 24 n.
- FRIZON, Barbe.
Femme de Pierre MAILLEFER, 24 n.
- FRIZON, Remiette.
Femme de Jean MAILLEFER, 24 n.
- FROMENTE, François.
Mari de Gabrielle CHARTON, 138 n.
Saisie réelle sur ses biens, 138 n.
- FRONTIGNY, Louis, lieutenant criminel à Epernay, 183; parrain, 183.
- FRONTIGNY, Marie de.
Femme de Philippe COLLET, 183.
V. Collet, Philippe.
- GABOURY, Jacques, noble; premier valet de garde-robe du roi, 26 n.
Parrain par procuration de Philippe MAILLEFER, 26 n.
- GACON, poète, 182.
- GALLIEN, Charlotte.
Femme de François RIVOT DE LA GRANGE, 177.
V. Rivot de La Grange, François.
- GALLIEN, N.
Chartreux à Paris, 177.
- GARGAN, Marie.
Fille de Pasquier et de Nicolle JOSSETEAU; femme de Claude DE LA SALLE, 123 n.
V. La Salle, Claude de.
- Génévéfains*.
Abbayes et prieurés : Notre-Dame de Bourgmoien à Blois, 54; Notre-Dame d'Harcourt, 56 n.; Notre-Dame de Landèves, 27; Sainte-Geneviève à Paris, 53, 53 n. Prieuré cure de Saint-Martin de Chauny, 50, 55, 56 n.
V. Chanoines réguliers de Sainte-Geneviève.
- GEOFFROY, docteur de la Faculté de théologie de Reims; curé de Saint-Symphorien, 18 n., 19 n., 88 n.
Refuse soumission à l'Eglise : interdit et excommunié, 18 n., 88 n.; acte d'*appel*, 96.
- GERARD, L., chanoine.
Acte d'*appel*, 96.
- GERBAULT, Pérette-Augustine.
Testament et exécuteur testamentaire, 137; legs aux Frères des Ecoles chrétiennes, 137 n.; et à Pierre DE LA SALLE, 137 n.
- GERBILLION, Jean, jésuite, premier mandarin en Chine, 182.
Disciple du P. LALLEMANT, 182.
- GERBILLION, Louise de [Marie-Louise].
Femme en premières noces de Guillaume LE CROSNIER, 158; et en secondes noces, de Louis-Valentin LALLEMANT, 152, 158.
V. Lallemant, Louis-Valentin.

- GILBERT, avocat général au Parlement de Paris, 192.
- GILLET, 88 n.
V. Hillet, Claude-Remy.
- GILLIARD, Nicolas, prémontré, 27.
Peu édifiante carrière, 27 n., 28 n.
- GILLOT, Jean, chanoine.
Suspendu de ses fonctions, offices et bénéfices, 90.
- GILLOT, René, prieur du monastère de Saint-Remy de Reims; grand-prieur de l'abbaye de Saint-Denis de France, 22 n.
Eloge mortuaire de François-Hélie MAILLEFER, 22 n.
- GILLOTIN (Famille).
Titres de propriété de la maison à l'enseigne de l'*Aigle d'argent*, 39 n.
- GOBDILLOT, Charles, chanoine.
Suspendu de ses fonctions, offices et bénéfices, 90; le Parlement casse la sentence, 92. Désavoué par le Chapitre métropolitain, 93.
- GODARD, Gérard, chanoine.
Acte d'*appel*, 96.
- GODINOT, Jean, chanoine.
Suspendu de ses fonctions, offices et bénéfices, 90.
- GODINOT, Pierre, prêtre, licencié en théologie, docteur ès lois, chapelain de l'église Notre-Dame.
Membre de la Société civile des Ecoles chrétiennes, 138 n.
- GOMOT, 29.
- GONEL, Henri, prêtre, curé de Saint-Symphorien, 135.
- GOSSET, Henry-Armand, 142.
- GOUJON DE THUISY, Jérôme, sénéchal héréditaire de l'archevêché de Reims, lieutenant des habitants de cette ville, 115 n.
Mari de Nicolle CAUCHON, 115 n.
- GRAILLEN, chapelain à Saint-Pierre-le-Vieil.
Administre le baptême à Remi DE LA SALLE, 6.
- GRAILLET, doyen de Saint-Symphorien, 19.
- GRAND REMY, Claude.
Saisie réelle sur ses biens, 138 n.
- GRIBONAL, Philippe.
Saisie réelle sur ses biens, 138 n.
- GUENIN, prieur des Frères prêcheurs à Reims, 120.
- GUIBERT, Jean.
[Prêtre de Saint-Sulpice], 99, 165 n., 166, 166 n.
- GUISE, duc de.
Henri I le Balafre, fils de François, 55.
- HACHETTE (Famille).
Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, 123.
- HACHETTE, J., chanoine de Saint-Symphorien, 18.
Acte d'*appel*, 95 n.
- HACHETTE, P., chanoine.
Acte d'*appel*, 96.
- HARTE, M., marbrier à Charleville, 195.
- HELENE-DE-SAINT-AMBROISE, Sœur ursuline, 176.
- HELVETIUS, médecin.
Remède H., 105.
- HEMART, Suzanne, 181 n.
Légitimation de son fils, 181 n.
- HENNEQUIN, Nicolle.
Femme de Jean HORGUELIN, sgr des Ormes, 158.
V. Horguelin, Jean.
- HENRI I, le Balafre, duc de Guise.
V. Guise, duc de.
- HENRI IV, roi de France, 115 n., 181.

HENRY, Demoiselle, 107.

HEZET, P., chapelain à Saint-Pierre-le-Vieil, 9.
Administre le baptême à Marie DE LA SALLE, 9.

HILLET, Claude-Remy, docteur de la Faculté de théologie de Reims, curé de Saint-Martin, 89 n.
Refuse soumission à l'Eglise : interdit et excommunication, 18 n., 88 n. Diffuse des doctrines port-royalistes, 88 n.

HORGUELIN, Jean, sgr des Ormes.
Mari de Nicolle HENNEQUIN, 158.

HORGUELIN, Marie.
Fille de Jean et de Nicolle HENNEQUIN, 158; femme d'Isaac-Augustin DURANT, 158, 186.
Décès, 186 n.
V. Durant, Isaac-Augustin.

HOURLIER, Nicolas, greffier en l'Hôtel de Ville de Reims.
Vente de deux maisons rue Neuve, 106.

HULOT, Nicolas, maître cordonnier, 169 n.

HUME DE SIVRY, Henri-André.
Fils de Nicolas-Clément DE CHENNE et d'Elisabeth DE MARTIGNY, 164; époux de Marie-Catherine DU MANGIN, 164.

Impériaux (Les), 129 n.
Victoire de VILLARS à Friedlingen, 129 n.

Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.
V. Frères des Ecoles chrétiennes.

JADART, Henri, 6, 60, 61 n.

JANSENIUS [Cornélius JANSEN, *dit*], 87 n.

Jansénistes.

– Appel au futur concile, 87, 91, 92, 93.
Défense en est faite dans le diocèse de Reims sous peine d'excommunication, 92. Publication dans le diocèse de Laon, 96.

– Appels individuels, 18, 87, 91, 92, 93, 95 n.-96.

– Appelants, 88 n., 90, 95 n.-96, 120.
Abbayes d'Hautvillers, 93; de Mouzon (Ardennes), 93; de Novi, 93; de Saint-Basle, 93; de Saint-Nicaise, 93; de Saint-Remi de Reims, 93, 96; de Saint-Martin de Laon, 96.

Divers : Chapitre de Reims, 93; Chapitre de Saint-Symphorien, 93; curés de la ville et du diocèse de Reims, 93; Faculté de théologie, 87, 93; Université de Reims, 93; Sorbonne, 87. Liste d'appelants, 93. Evêques appelants : François DE CLERMONT, 87, 91; Pierre DE LANGLE, 87, 91; Gaston DE NOAILLES, 92, 96; évêques de Mirepoix, 91; de Montpellier, 91; de Senez, 91.

Lutte sans merci contre leurs opposants, 94. Contrebande de livres jansénistes, 87.

– Relief d'appel contre l'excommunication, 92.
V. Jansénisme, Quesnel, *Unigenitus* (bulle).

JEANNE-DE-SAINT-FRANÇOIS, Sœur ursuline, 176.

V. Cocquebert, Jeanne-de-Saint-François.

Jésuites.

Collège des J. à Reims, 83 n., 184; à Sedan, 83 n. Hostilité de Mgr LE TELLIER, 87 n. Assument la direction du séminaire de Reims, 90.

V. Lallemand, P.

JOBERT DE MAY, prêtre, chanoine régulier de Sainte-Geneviève; prieur de Saint-Eloy-Fontaine; prieur curé de Notre-Dame de Chauny, 50.

JOLLY, Pierre, sieur J., 170.

JOSSETEAU (Famille).

Apparentée aux MAILLEFER, 24 n.

JUDDE, notaire royal à Paris, 173.

- JULLIEN, avocat, 190.
Plaide pour Pierre DE LA SALLE, 190, 190 n., 191, 192 n.
- KOREMAN, archiviste à Maestricht (Pays-Bas), 178 n.
- LA BARMONDIÈRE, M. de, curé de Saint-Sulpice, 104, 104 n.
Obtient parole de M. DE LA SALLE d'ouvrir une école à Paris : traité conclu, 104; reçoit ce dernier fort bien à son arrivée, 105.
- LABBE, Christophe, marchand.
Mari d'Anne MAINGAULT, 56 n.
- LABBE, Christophe, chanoine régulier de la Congrégation de France; prieur de Notre-Dame d'Harcourt; curé prieur à Chauny, puis à Blois, 56 n.
Fils de Christophe et d'Anne MAINGAULT, 56 n.
Auteur de la *Vie de Saint Vanenq*, 56 n.
- LABELLE, Pierre.
Nécrologe des appelants et opposants à la bulle *Unigenitus*, 19 n.
- LACOURT, Jean, chanoine.
Suspendu de ses fonctions, offices et bénéfices, 90 : le Parlement casse la sentence, 92. Désavoué par le Chapitre métropolitain, 93.
- LA FEUILLADE, de, 80.
- LA HAYE, Gilles de, sgr de La Gomière, receveur au grenier à sel d'Evreux.
Mari d'Eugénie LE GRAND, 164.
- LA HAYE, Jeanne-Eugénie de.
Fille de Gilles et d'Eugénie LE GRAND, 164; femme de Jean-Baptiste DU MANGIN, 164.
V. Du Mangin, Jean-Baptiste.
- LA HOUSSAYE, Marie.
Femme de Philippe-Louis MOET DE LOUVERGNY, 63.
V. Moët de L., Philippe-Louis.
- LAIGNELET, Perrette.
Femme d'Henri BACHELIER, 115, 119 n.
V. Bachelier, Henri.
- LALLEMANT, Françoise.
Fille de Louis-Valentin et Louise DE GERBILLON, 158; femme de Jacques DE REIMS, 158.
V. Reims, Jacques de.
- LALLEMANT, Louis-Valentin, 158; médecin du roi à Epernay, 152, 182.
Epoux de [Marie]-Louise DE GERBILLON, 152. L'un des plus savants hommes de son temps, 182 n., 183 n.
Décès, 183 n.; sépulture, 183 n.
- LALLEMANT, Louise.
Fille de Louis-Valentin et de Marie-Louise DE GERBILLON, 182 n.; femme de Jacques DE REIMS, 158, 182 n.
V. Reims, Jacques de.
- LALLEMANT, Marie, 149.
Fille de Louis-Valentin et de Louise DE GERBILLON, 182; femme d'Adam BERTIN DU ROCHERET, 160, 164, 180, 182. Décès, 184.
V. Bertin du R., Adam.
- LALLEMANT, P., jésuite, 182.
- LA MARCK, Charlotte de.
Femme d'Henri DE LA TOUR D'AUVERGNE, 83 n.
V. La Tour d'A., Henri de.
- LA MARCK, Henri-Robert de.
Mari de Françoise DE BOURBON, 83 n.
Introduit le protestantisme à Sedan, 83 n.
- LA MOTTE, N. de.
Veuve DU VAL; femme, en secondes noces, d'Edme BACHELIER, 128.
V. Bachelier, Edme.
- LANGLE, Pierre de.
Evêque janséniste de Boulogne, 87, 91.
- LANGLUME, Madame, 196 n.

- LA PLACE, Marie de, dame de Cramant, Parsonnelle, Loupbois, Pourelle, 186.
Femme de Didier DE CORVISART, 186.
V. Bertin du R., Valentin-Philippe.
- LA ROCHEFOUCAULD, cardinal de, archevêque de Rouen, 175, 176 n.
- LA SALLE (Famille).
- Armoiries à l'église Saint-Brice d'Ay, 195, 196; à la maison MAILLEFER, 12 n.
 - Traitée avec déférence par ms BERNARD, 102; garde un droit de propriété éminente sur les maisons rémoises des Frères, 108.
 - Graphie de LA SAL, 118.
 - Relation de famille avec les COLBERT, 115, 116-117.
 - Religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Reims, 129, 129 n.
- LA SALLE, Adam, 69, 165 n., 171, 172 n., 173, 173 n., 174, 174 n., 175, 175 n., 176, 176 n., 177, 193, 193 n.
Fils de Jean-Remy et de Madeleine BERTIN DU ROCHERET, 171; privé de la tendresse de son père dès son enfance, 172.
- Novice cistercien à Igny, 172, 193 n. : frais d'entrée en religion, 172 n.; à Vaublair, 172.
 - Dominicain à Reims, 173 : prise d'habit, 173; pension du noviciat, 172 n., 193 n.; à Paris, 173 : profession religieuse, 173, 174, 175, 193 n. Voyage à Rome, 175; ordonné prêtre à Rome, 175; membre de la *Confrérie de Notre-Dame de Lorette*, 175-176; n'a pas été supérieur général des Dominicains, 176; voyage à Ay, 176.
 - Testament, 173 : clauses concernant ses frères et réserves, 173-174; elles mécontentent Valentin-Philippe BERTIN DU ROCHERET, 174. Décès, 176.
- LA SALLE, Adam-Nicolas de.
Fils de Nicolas-Louis et de Nicolle RIVOT DE LA GRANGE, 178.
Mort en bas âge, 178; enterré à Sézanne, 178 n.; à l'église Saint-Denis, 178.
- LA SALLE, Anselme de, chanoine régulier de Sainte-Geneviève.
Fils de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT, 54.
- LA SALLE, Antoine de [licencié ès lois, avocat, contrôleur pour le roi au grenier à sel de Reims; fils d'Eustache et de Catherine CARPENTIER].
Epoux [en premières noces de Jeanne LE LARGE], et en secondes noces, de Charlotte ROLAND, 119 n.
- LA SALLE, Barbe de.
Fille de Simon et de Rose MAILLEFER, 142; femme de Philbert-Antoine BELLOTTE, 142 : descendance, 144. Mairaine de Simon DE LA SALLE, 142.
V. Bellotte, Philbert-Antoine.
- LA SALLE, Charles-Antoine de, prémontré de l'abbaye Saint-Martin de Laon, 96; puis curé de Frinicourt, 96.
Fils de Claude et de Marie GARGAN, 96.
Acte d'*appel in extenso*, 96.
- LA SALLE, Charles-Remy de.
Fils de Pierre et de Françoise-Henriette BACHELIER, 122; mort en bas âge, 123.
- LA SALLE, Claude de [bourgeois de Reims, sgr de Joyeuls, conseiller et procureur du roi en la Monnaie de Reims]; [Fils d'Antoine et de Jeanne LE LARGE], 169 n.; époux de Marie GARGAN, 123 n.
- LA SALLE, Elisabeth de.
Fille de Nicolas et de Catherine-Charlotte ALLAN, 163.
- LA SALLE, Elisabeth de.
Fille de Pierre et de Françoise-Henriette BACHELIER, 134; femme d'Adam LESPAGNOL, 121 : leurs huit enfants, 121, 134. Décès, 123.
V. Lespagnol, Adam.

- LA SALLE, François de, chanoine régulier de Sainte-Geneviève.
Fils de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT, 54.
- LA SALLE, François de.
Mari de Jeanne LESPAGNOL, 119 n.
- LA SALLE, François-Louis de.
Fils de Nicolas-Louis et de Nicolle RIVOT, 178. Ne compte que quatre jours à son décès, 178.
- LA SALLE, Françoise-Henriette de, quelquefois Françoise, 173, 69, 172 n., 176, 177, 193.
Fille de Jean-Remy et de Madeleine BERTIN DU ROCHERET : naissance, 176. Ursuline à Epernay, 176, 193 : profession, 177, 177 n.; se consacre à l'enseignement, 177.
- LA SALLE, Gérard-Remy-Félix de.
Fils de Jean-Baptiste et de Louise-Elisabeth DE PROISY D'AUMAËLE, 163.
- LA SALLE, Guillaume de, chanoine de Saint-Symphorien, 9.
Fils de Pierre et de Claude MONACHE, 95 n. *Appel* au futur concile, 95 n.
- LA SALLE, Jacques-Joseph de, 48, 50, 51, 52, 53, 53 n., 54, 54 n., 55, 55 n., 56, 57, 60, 61, 167, 168; prêtre, docteur en théologie, chanoine de Sainte-Geneviève, prieur curé de Saint-Martin de Chauny, 50; et de Saint-Martin de Blois, 55.
Fils de Louis et de Nicolle MOET DE BROUILLET, 48.
- Baptême. Document 36 : transcription, 48; commentaire, 48-49.
 - Décès et sépulture. Document 37 : transcription, 50; commentaire, 50-51.
 - Epitaphe. Document 38 : transcription, 57-58, 60; commentaire, 59, 61. Composée à la demande des magistrats de Chauny, 59; texte abrégé, 60; placée à l'église Saint-Martin : a disparu depuis, 61.
 - Vie édifiante, 51-56.
Enfance, adolescence, 51-52; affection pour Jean-Baptiste et sa sœur, 139. Comptes de sa pension, 51 n., 52, 53. Etudiant au Collège des Bons-Enfants : maître ès arts, 52, 53. Licencié et docteur en théologie, 50, 55, 59. Novice à Sainte-Geneviève à Paris, 53; profession religieuse; renonciation à ses biens, 53; ses frères en sont les bénéficiaires, 54; mort civile, 54 n. Professeur de théologie à Blois, 55; prieur curé de Saint-Martin de Blois, 55, 57 : son zèle pastoral, 55; puis curé de Saint-Martin de Chauny, 56, 58 : attitude apostolique, 56, 57-58. Son panégyrique, 55, 57.
- LA SALLE, Jean de [honorable homme]; [Fils de François et de Jeanne LESPAGNOL]; mari d'Antoinette COCQUEBERT, 123 n.
- LA SALLE, Jean de [marchand, président au grenier à sel de Reims]; [Fils de Guillaume et d'Agnès ROGIER]; époux de Marie FLAMAIN, 123 n.
- LA SALLE, Jean de.
[Fils de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT]; époux de Nicolle MARLOT, 129.
- LA SALLE, Jean-Baptiste de.
Fils de Nicolas et de Catherine-Charlotte ALLAN, 163.
- LA SALLE, Jean-Baptiste de, écuyer, sgr de Gondreville, 161, 162; La Fortelle et Bois-le-Doux, 162; avocat en Parlement, mousquetaire du roi, 162, 162 n.; surnommé le marquis de Québec, 161 [garde de corps de Louis XVI, lieutenant des vaisseaux du roi au département de Brest, aide-major des armées navales, chevalier de Saint-Louis];
Fils de Jean et de Nicolle MARLOT, 162; époux de Louise-Elisabeth DE PROISY D'AUMAËLE, 162-163.

- LA SALLE, Jean-Baptiste de, 10, 12, 18, 21, 25, 42, 51-54 n., 65-69, 78-84 n., 82-86 n., 95, 95 n., 98, 99, 101, 103-107, 110, 111, 114, 115, 115 n., 119, 123, 135, 138, 138 n., 139, 145, 158, 161, 165, 167, 167 n., 168, 170, 171, 189, 190, 191, 192; messire, 107; vénérable et discrète personne, 106 [ancien chanoine de l'église métropolitaine de Reims; fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes]. [Fils de Louis et de Nicolle MOET DE BROUILLET].
- Biographie, détails : accident qui lui arrive, 101, 101 n.; goût pour la musique, 35-36.
 - Chanoine de l'église de Reims, 106, 107, 145; pourvu d'un canonicat, 98 : devrait vivre comme un chartreux, 98. Résigne son canonicat, 80 n., 84.
 - Domiciles. S'établit à Paris, 108; et y demeure, 106; réside au séminaire de Saint-Sulpice, 99. Se retire à Saint-Nicolas-du-Chardonnet en 1717, 171 : quittance BERTON, 171 n. S'établit à Rouen, 108.
 - Etudes. Elève au Collège des Bons-Enfants, 52; diplôme de maîtres ès arts, 53 n.; paronymie, 52; s'applique à l'étude de la théologie, 102 n.; réside au séminaire de Saint-Sulpice, 99 : il le quitte, 101; après le diaconat se met sur les bancs pour se faire docteur, 102. Docteur en théologie, 106, 107, 138 n.
 - Famille :
 - J.-B. et ses frères*, 100 n.; « Messieurs ses frères », 100 n., 102; chargé de leur tutelle, 78 n.; compte de tutelle, 52; ses frères le quittent lorsqu'il reçoit les maîtres d'école dans sa maison, 102 : Jean-Louis reste avec lui, 78.
 - J.-B. et Jean-Louis : Parrain de Jean-Louis, 65, 66, 78. Se charge de son éducation, 78; le marque profondément, 78; affection pour son filleul, 65, 78. Malgré ses affinités, rompt tout commerce avec Jean-Louis à cause de ses options jansénistes, 95; déploie tout son zèle pour le ramener sur le droit chemin, 95; attitude anti-janséniste de Jean-Baptiste, 95 n.
 - J.-B. et Jean-Remy :
 - Assure sa subsistance et nourriture, 69, 69 n.; paye sa pension, 170.
 - Parrain de Jean-Louis, 65; de Pierre, 65 n., 111 : paye ses études, 135 n.
 - Témoin au mariage de Marie, 10, 66 n. : ne donne pas la bénédiction nuptiale, 12. Signe l'acte de décès de Simon, 145.
 - Proches-parents*. Legs à ses neveux, 69 : clause restrictive, 69 n. Sa famille s'assemble chez lui pour entretenir l'union, 78, 78 n. Relation de famille avec Jean-Baptiste COLBERT, 115 : tableau, 114. Union touchante de ses parents et de ses fils spirituels, 108.
 - Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, 103, 104, 105; fondateur généreux, 139; type réalisateur, 103; instituteur des Ecoles chrétiennes, 138 n. Ms autographe sur l'origine de l'Institut, 99; fondateur de la Société civile des Ecoles chrétiennes, 138.
 - Ecoles de Paris* : J.-B. se rend à Paris en 1683, 103; promet à M. DE LA BARMONDIÈRE d'ouvrir à Paris, 104, 104 n.; le traité conclu n'est réalisé que six années plus tard, 104 : on n'en connaît pas la teneur, 103 n.
 - Correspondance avec M. COMPAGNON, 104 : J.-B. promet deux Frères, 104 : ne les enverra que quand on les appellera, 104.
 - Ecoles de Reims*. Début à Reims, 103 : l'œuvre se consolide, essaie à Guise et à Rethel, 103; contradictions qu'il essuie, 103; vœu héroïque en 1691, 105.
 - Supérieur des Ecoles chrétiennes de R., 107 : ses efforts pour se décharger de la supériorité, 102. Achat des maisons HOURLIER, 106; Pierre PLANTIN,

LA SALLE, Jean-Baptiste de (*suite*)

- 106; d'une maison rue Neuve, 107; de trois maisons pour loger les Frères, 108; d'une cense à Acy, 107; on lui lègue celle de Wasigny, 107. Fonde la Société civile chargée de veiller aux intérêts des Ecoles chrétiennes, 106. Témoin du décès de Cosme BOISERINS, 66 n.; Jean LOZART, 66 n.
- J.-B. et le Jansénisme.
Soumission à la bulle *Unigenitus*, 18; attitude antijanséniste, 95 n.; rompt tout commerce avec Jean-Louis DE LA S., à cause de ses options jansénistes, 95.
 - J.-B. et les Maîtres d'école.
Les admet à sa table, 78, 102 : quelques parents s'en scandalisent, 78; ils retirent ses frères à Jean-Baptiste, 102 : seul Jean-Louis reste avec lui, 78.
Commencé avec eux une retraite préparatoire à l'émission du vœu d'obéissance, 99.
V. Tome I (table) : J.-B. et les Maîtres d'école.
 - Maladie. Intervention HELVETIUS, 105; reçoit le saint viatique de M. BAUDRAND, 105 : plusieurs ecclésiastiques l'accompagnent, 105.
 - Ordres sacrés.
Devait partir pour Cambrai pour y recevoir les Ordres mineurs, 98, 101 n. : les reçoit à la chapelle archiépiscopale de Reims, 98. Sous-diacre, 101 n. Reçoit le diaconat, 101. Prêtre, 10, 79, 106, 107, 138 n.; ordonné en 1678, 79 : cet idéal attire Jean-Louis, 79. Prêtre selon le cœur de Dieu, 139 : pouvoirs de confesser, 115 n.; reçoit l'abjuration de Suzanne PERIEUX, 115 n.
 - Signature à quinze ans, 111. Autres signatures autographes, 13, 65 n., 145, 146.
 - Vie de J.-B. désirée par les Frères, 97.
 - Voyages :
A Epernay en 1711, 170; à Laon,

Rethel ou Guise, 104. A Paris en 1683, 83 n., 103 : passe à Saint-Sulpice, 103; cherche l'agrément de son archevêque pour se démettre du canonicat, 103 n. A Paris en 1688 : y arrive la veille de saint Mathias, 104. En Provence, 99. A Reims en 1711, 170.

LA SALLE, Jean-Baptiste-Charles de.

Fils de Nicolas-Louis et de Nicolle RIVOT DE LA GRANGE, 178; enterré à Saint-André à Reims, 178 n.

LA SALLE, Jean-Baptiste-Guillaume de.

Fils de Nicolas-Louis et de Nicolle RIVOT DE LA GRANDE, 178. Baptisé et confirmé par Mgr Jean-Baptiste BEL-LAND, 178; mort prématurément, 178.

LA SALLE, Jean-Baptiste-Louis, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur de Saint-Remy de Reims, 76, 78 n.

Fils de Pierre et de Françoise-Henriette BACHELIER, 77, 78 n., 96 n., 119, 123; confondu avec Jean-Louis, son oncle, 119 n.

Bénédictin de Saint-Maur : profession à Saint-Remy de Reims, 77, 119; religieux doué d'intelligence et de vertu, 77.

Janséniste, 120 : *appel* au futur concile, 96 n.

Panégyriste de Jean-Louis DE LA SALLE, 120; auteur de son épitaphe, 77.

Décès, 120.

LA SALLE, Jean-François de, docteur en théologie; chanoine de la cathédrale de Reims, 96; recteur de l'Université, 195.

Fils de Louis et d'Anne-Louise CROISSET DES NOYERS, 96. Acte d'*appel*, 96.

LA SALLE, Jean-Jacques-Félix de.

Fils de Nicolas et de Catherine-Charlotte ALLAN, 163.

LA SALLE, Jean-Louis de, 34, 54, 54 n., 65, 67, 68, 69, 69 n., 70, 71, 73, 77, 78-81, 81-83, 83-86, 90, 91, 93, 95, 97-

LA SALLE, Jean-Louis de (*suite*)

- 103, 104 n., 105, 106-109, 113, 118, 119, 119 n., 158, 165, 167-172, 189, 190-193 n., 197, 200; messire, 107; vénérable et discrète personne, 107.
- Fils de Louis et de Nicolle MOET DE BROUILLET, 65.
- Armoiries, 109.
 - Baptême. Document 40 : transcription, 65; commentaire, 65-66.
 - Censeur du ms BERNARD, 97-102.
Le ms B., lui est communiqué, 97, 101, 102; le retient plus de six mois, 101; l'examine à titre personnel, 97; est prié par Frère Jean LEROUX de le lire, 102; le censure, le rature, 97 : corrections, 98; additions, 98; suppressions, 99-100; précisions, 98-99.
Il n'est pas le seul censeur, 100; on ne peut lui attribuer toutes les retouches qu'on remarque, 103 n.; il devient difficile de faire un dosage qualitatif, 101.
 - Biographie, détails :
Dernier des enfants de Louis DE LA S. nés à l'Hôtel de La Cloche, 78 n. Sa vie ressemble à celle de J.-B., son parrain, 78. Orphelin à huit ans, 78; sous la tutelle de J.-B., 78. Fait ses classes aux Bons-Enfants, 78; marqué profondément par J.-B., 78; s'attache à lui, 78.
Vie humble et pauvre, 108 : les trois amours de sa vie, 109; meurt dépouillé de tout, 109; une ombre sur sa mémoire, son *appel*, 109. Legs au Chapitre Notre-Dame, 108; et à ses neveux, 109; à l'Hôpital Saint-Marcou, 109. Exécuteur testamentaire de Françoise AUDRY, 107.
 - Chanoine de Notre-Dame de Reims, 34, 53 n., 67, 68, 71, 73, 77, 83-86, 106, 107, 108, 108 n., 113; assidu au chœur, 108; bienfaiteur du Chapitre, 108.
Charges et honneurs s'attachent à sa personne, 83; nommé par Mgr LE TEL-
LIER, 84; succède à Charles MOET, 84; il est trente ans chanoine, 84; tout dévoué au Chapitre métropolitain, 84. Chargé de la direction du séminaire métropolitain, 77, 84.
- Dignités et charges canoniales :*
Chanoine fabricant, 84. Sénéchal du Chapitre, 73, 84, 90, 91, 108; son rang privilégié, 85; devoirs qui lui incombent, 85 : et en particulier concernant la fabrique de la cathédrale, 85; transmet à Mgr DE MAILLY l'*appel* interjeté par le Chapitre, 91. Vidame de Notre-Dame, 53 n., 85. Vice-promoteur de l'archevêché, 113.
- Activités extra-canonicales :* auditeur des comptes de l'Hôpital général, 85; de ceux du Chapitre, 85; des comptes des pauvres, 85; administrateur de la fondation MARTINE. 83.
- Décès, 71 : date, 71-72, 76.
Titres et mérites du défunt, 72, 73-76, 77; piété insigne, 72; acte de décès introuvable, 68, 71; acte de sépulture, 71, 72.
 - Domiciles :
Reims, Hôtel de La Cloche, 78 n.; rue Sainte-Marguerite, 65, 78; séminaire ou chez ses frères et sœur, 81, 82.
Paris, séminaire de Saint-Sulpice, 79, 80, 82, 103, 104 n., 105.
 - Epitaphes. Documents 42; 42,2 : transcriptions, 71; 73-76; commentaires, 71-72; 76-109.
 - Etudiant, Scientifique.
E. en Sorbonne. Bachelier de Sorbonne, 80; bachelier en théologie, 79 : composants du tribunal d'examen, 79. Licencié en théologie, 79 : jury d'examen, 80. Grande tentative, 80 : jury, 80.
Docteur en théologie de la Faculté de Sorbonne en 1693 : 53 n., 71, 73, 74, 77, 80, 83, 106, 107, 113 : formation théologique de première qualité, 80; scientifique et apostolique, 80; savant théologien et érudit, 86.

LA SALLE, Jean-Louis de (*suite*)

- Bibliophile averti. Archiviste, 85 n.; très actif travailleur, 85 n.; mss composés, annotés ou copiés, 85-86, 85 n.-86 n.
- Famille.
- J.-L. et J.-B. DE LA SALLE : tous deux licenciés, puis docteurs en théologie, 106; récoltent les mêmes succès, 106; unis par le ministère de l'autel et de l'école, 106.
- J.-L. et Marie DE LA SALLE : assiste à son mariage, 12.
- J.-L. et Pierre DE LA SALLE : reçoit promesse et son consentement de mariage, 113, 118; signature, 113.
- J.-L. et Jean-Remy DE LA SALLE : assure sa subsistance et nourriture, 69; lègue quinze mille livres à ses enfants, 69 : conditions, 69, 69 n., 109, 192. Administre le baptême à Philippe DORIGNY, 16 n.
- Part qui lui échoit dans la succession de son père, 80 n.
- J.-L. et les Frères des Ecoles chrétiennes.
- Fidèle ami des Frères, 108; ceux-ci vénèrent en lui l'image de leur Fondateur, 108.
- Tout dévoué à leur rendre service, 108 n.; les F. trouvent en lui un autre père à la place de celui qu'ils ont perdu, 108 n.
- J.-L. et l'Institut des Frères.
- Admirateur de l'œuvre, 105; soucieux de ses progrès, 105; contrarié par les difficultés qu'on lui crée, 105; anxieux devant la persécution, 105.
- Sa sympathie pour l'œuvre fondée par son frère, 103 : il l'a vu naître, 103; a connu les premiers maîtres d'école, 103; et vécu leur expérience, mêlé à leur vie, 103; l'a admirée, 103; assume l'entière responsabilité de l'administration de leurs biens, 108; en devient l'administrateur et le propriétaire légal, 108; administrateur accompli, 108;
- passe la succession à Pierre DE LA SALLE, 108.
- Intermédiaire de Jean-Baptiste pour établir l'œuvre à Paris, 104-105; 104 n. : il a pu pénétrer ses desseins, 105.
- Bienfaiteur dévoué des Frères, 106.
- Membre fondateur de la Société civile qui veille à leurs intérêts, 106, 138 n.; son rôle prépondérant, 106; en assume le fonctionnement jusqu'à sa mort, 138-139; acquisitions et transactions qui figurent à son nom, 106-108 : mesure rue Neuve, 107; acquisition d'un jardin, 107; stipulant pour Jean-Baptiste : achat de la cense d'Acy, 107. Déclaration et dispositions au sujet des actes qu'il a passés avec Claude PEPIN et Jean-Baptiste DE LA SALLE, 108.
- Janséniste.
- J.-L. janséniste, 86-95; violente opposition à la bulle *Unigenitus*, 108; en appelle, 71; entre dans la querelle doctrinale, 87; options jansénistes, 101; son fâcheux *appel*, 109; transmet à Mgr DE MAILLY l'acte d'appel interjeté par le Chapitre, 91; il est plus tard désavoué par ce même Chapitre qui adhère à la bulle *Unigenitus*, 93.
- Engagement personnel dans le jansénisme : son office de sénéchal du Chapitre ne suffit pas à justifier sa conduite, 94-95; peines qui le frappent, 95. Jamais il ne fait un geste externe de regret, 95; Jean-Baptiste rompt tout commerce avec lui, 95.
- Maître d'école, 81-83.
- Consent volontiers à être envoyé à Guise pour y tenir les écoles, 81; controverse autour de cette affirmation, 81-83. A-t-il rencontré M. NYEL à Guise? 82-83.
- Il aurait fait la classe à Sedan, 82, 83; ou à Rethel, 83.
- Ordres sacrés.
- Clerc : l'exemple de Jean-Baptiste l'attire vers le sacerdoce, 79; engagé dans l'état ecclésiastique, 80 n.; séminariste

LA SALLE, Jean-Louis de (*suite*)

à Saint-Sulpice à Paris, 79; où il demeure, 104 n. Nous n'avons pas ses dates d'ordinations, 80.

Titre patrimonial, 80 : sa publication à Saint-Étienne, 81. Document annexe I : transcription 197-198.

Sous-diaconat, 105.

Prêtre, 71, 73, 106, 107, 108, 113 : homme d'Eglise, 108, 109; son amour des pauvres, 109.

- J.-L. à Paris.

Quitte Reims pour le séminaire de Saint-Sulpice en 1682, 103; il y demeure, 103 n. Retour à Paris en 1687, 104 : on ne sait au juste où il habite, 105.

Délégué pour trancher le conflit qui opposait le Corps de ville à l'archevêque de Reims, 85.

- Signature, 34.

- Testament olographe. Documents 41; 41,2 : transcription, 67-68; commentaire, 68-70.

- Titre patrimonial, 197-198.

LA SALLE, Jean-Louis de.

Fils de Louis et de Nicolle MOET DE BROUILLET, 62. Baptême. Document 39 : transcription, 62; commentaire, 62-64.

Mort en bas âge.

LA SALLE, Jean-Remy de, 7, 54, 54 n., 67-70 n., 100, 118, 119, 139, 147, 148, 149, 153, 154, 156, 157, 160-170 n., 171, 183, 188-195; conseiller et procureur du roi à la Monnaie de Reims, 149, 157, 167, 194.

Fils de Louis et de Nicolle MOET DE BROUILLET, 147; époux de Magdeleine BERTIN DU ROCHERET, 160; non de Marie BERTIN, 7.

- Armoiries, 169.

- Baptême. Document 50 : transcription, 147; commentaire, 147. Acte échappé

aux recherches de M. DUCHENOY, 147 : trouvé par Michel MAILLE, 147.

- Biens : vignes à Mareuil, 169; Ay, 169; Mailly, 170; Verzenay, 170; terres à Thillois, 170; Saint-Gilles, 170.

- Décès à Paris, 171.

- J.-R. et sa Famille.

Va habiter chez sa grand-mère [Perrette LESPAGNOL] à la mort de son père, 12.

Assiste au mariage de sa sœur Marie DE LA S., 12. Parrain de Charles-Remy DE LA S., 122; et de Marie-Jeanne DE LA SALLE, 121.

- Maladie.

Atteint de débilité mentale, 69, 166, 169 : conséquences personnelles et civiles, 165-166 : soustrait à la communauté conjugale, 157; séparé de la société, 157; saisie réelle sur son patrimoine, 157; interné, 69, 190; réclusion probable à Charenton, 166 : navrante issue, 166. Frais de pension assumés par ses frères, 69, 69 n., 171, 190, 191, 192.

- Mariage (contrat de). Document 51 : transcription, 149-153; commentaire, 153-159.

Clauses convenues, 149-150; dot, 150; communauté de biens, 151; dettes, 151, 157, 158.

- Mariage religieux. Document 52 : transcription, 160-161; commentaire, 161-179.

Opposition des parents, 153, 165. Bans, 161, 165; circonstances particulières, 165 : âge très inégal des contractants, 165, 165 n.; absence des parents, 165. Nombre d'enfants, 165; leur baptême, 172 n.; sont les héritiers de Jean-Louis DE LA SALLE, 190. Leur curateur, 193. Dissolution du mariage : causes, 165; conséquences pour Madeleine BERTIN DU ROCHERET, 166.

- Patrimoine. Saisie réelle sur son P., 157, 170.

LA SALLE, Jean-Remy (*suite*)

- Vie manquée.
- Existence mouvementée, 153 : embarras financiers, 153; dettes, 157.
- Ignoré des historiens, 166; ou confondu avec Remy, 166; erreurs de l'*Armorial général*, 166.
- Connait l'adversité dès le berceau, 167; placé chez sa grand-mère : pension payée, 167-168.
- Etudiant à Senlis : on ne peut pas parler d'arrachement à sa famille, 167.
- Militaire : sous-lieutenant au régiment de Navarre, 168; abandonne le métier, 168.
- Magistrat à la Monnaie de Reims, 168-169 : acquitte ses droits, 169; prise de possession de son office, 169.
- Tombe en démençe, 169 : frappé d'incapacité civile, 169; saisie réelle sur ses biens et sur son office, 170.

LA SALLE, Jeanne.

Epouse de Pierre COCQUEBERT, 127.

LA SALLE, Jeanne-Elisabeth de.

Sœur Madeleine-Thérèse. Fille de Pierre et de Françoise-Henriette BACHELIER, 119 n., 122, 123, 128.
Religieuse de la Congrégation Notre-Dame : profession, 122, 128, 129; ses grands talents, 122. Décès à Paris, 122.

LA SALLE, Jeanne-Remiette de, 123.

Mère Françoise-de-Sainte-Agnès, 120.
Fille de Pierre et de Françoise-Henriette BACHELIER, 119. Religieuse de la Congrégation Notre-Dame, 122, 128, 129; ses parents éprouvent sa vocation; profession; âme d'élite, 120. Décès, 120, 121, 123.

LA SALLE, Lancelot de, honorable seigneur, 6.

Mari de Barbe COCQUEBERT, 119 n.

LA SALLE, Lancelot de, marchand à Reims, 74.

LA SALLE, Louis de, honorable homme, 111; Maître, 111; conseiller au Présidial de Reims, 6, 9, 10, 12, 13 n., 41, 46, 48, 51, 54, 62, 65, 69, 78, 80 n., 98, 112, 114, 119 n., 142, 145, 147, 153, 160, 162, 166, 169 n., 170, 171 n., 177. [Mari de Nicolle MOET DE BROUILLET] : baptême de leurs enfants, 171 n.
Parrain de Simon DE LA SALLE, 142; signature, 145. Décès, 12.

- Partage de sa succession : part qui échoit à Jean-Louis, 80 n.

LA SALLE, Louis de [écuyer, sgr de l'Etang, porte-manteau ordinaire du roi].

[Fils de Simon et de Rose MAILLEFER]; mari d'Anne-Louise CROISSET DE NOYERS, 96.

Propriétaire de l'Hôtel de La Cloche, 113-114.

LA SALLE, Louis-Charles de.

Fils de Nicolas et de Catherine-Charlotte ALLAN, 163.

LA SALLE, M. de, 83, 83 n., 99, 104, 170.

V. La Salle, Jean-Baptiste de.

LA SALLE, Magdelaine-Françoise de.

Fille de Jean-Remy et de Madeleine BERTIN DU ROCHERET, 69 n., 158 n., 172 n.; décédée à Avize, 69 n.

LA SALLE, Marie de.

Mère Marie-de-Saint-François. Fille de Claude et de Marie GARGAN, 123 n. Assistante de la Congrégation Notre-Dame, 123 n.

LA SALLE, Marie de.

Mère Marie-de-Saint-Etienne. Fille de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT. Religieuse de la Congrégation Notre-Dame, 123 n.

LA SALLE, Marie de.

Fille de Lancelot et de Barbe COCQUEBERT, 6; femme d'Antoine FREMYN, 7.

- Tante et marraine de Remi DE LA SALLE, 6, 7.
V. Frémyn, Antoine.
- LA SALLE, Marie de, 8, 9, 10, 12, 13, 17, 19, 33, 44, 68, 69, 81, 111, 114, 118, 119, 158, 165, 167, 167 n., 171, 172 n., 190.
Fille de Louis et de Nicolle MOET DE BROUILLET, 10, 13 n.
- Adolescence : goût pour la musique, 35; grâce aristocratique et juvénile, 36 : seconde mère pour Jean-Remy son frère, 36; va habiter avec lui chez leur grand-mère à la mort de leur père, 12; assure à J.-R. subsistance et nourriture, 69.
Affection qu'il porte à Jean-Baptiste et à son œuvre, 139.
 - Baptême. Document 28 : transcription, 8; commentaire, 9.
 - Décès et sépulture, 17. Document 31 : transcription, 33; commentaire, 34-37. Malade de l'estomac, 34 n.; meurt d'apoplexie, 34.
 - Mariage avec Jean MAILLEFER, 13 n., 36, 68, 81, 114, 118.
Document 29 : transcription, 10-12; commentaire, 12-22; enfants, 13-17; ceux qui se consacrent au service de Dieu, 36; figures relevantes de la famille, 17.
Marraine de Jean-Baptiste-Louis, 119; et de Pierre DE LA SALLE, 111. Signature autographe, 13.
 - Mère exceptionnelle, 36-37; excelle dans la pratique des vertus conjugales, 37.
Savoir maternel : se consacre à l'éducation de ses enfants, 17 n., 36; enseigne le latin et le grec à Jean-François, 17 n. Soumise à l'Eglise et respectueuse de sa vérité, 19.
- LA SALLE, Marie-Anne de.
Mère Anne-de-Saint-Charles. Fille de Claude et de Marie GARGAN, 123 n.
Religieuse de la Congrégation Notre-Dame, 123 n.
- LA SALLE, Marie-Anne de.
Fille de Jean-Baptiste et de Louise-Elisabeth DE PROISY D'AUMAËLE, 163; femme de Jean DU MANGIN, 163.
V. Du Mangin, Jean.
- LA SALLE, Marie-Anne de.
Fille de Louis et de Nicolle MOET DE BROUILLET, 46.
Baptême. Document 35 : transcription, 46; commentaire, 46-47. Décédée en bas âge, 44.
- LA SALLE, Marie-Elisabeth de.
Fille de Jean-Baptiste et de Louise-Elisabeth DE PROISY D'AUMAËLE, 163.
- LA SALLE, Marie-Jacobé de.
Sœur Marie-Magdelaine-de-Saint-Pierre. Fille de Jean et de Marie FLAMAIN, 123 n.
Religieuse de la Congrégation Notre-Dame : Pierre DOZET lui donne l'habit, 123 n.
- LA SALLE, Marie-Jeanne-Remiette de.
Fille de Pierre et de Françoise-Henriette BACHELIER, 119; morte en bas âge, 119, 123.
- LA SALLE, Marie-Magdelaine de.
Mère Thérèse-de-Jésus. Fille de Jean et de Marie FLAMAIN, 123 n. Religieuse de la Congrégation Notre-Dame, 123 n.
- LA SALLE, Marie-Pérette de.
Fille de Nicolas et de Catherine-Charlotte ALLAN, 163.
- LA SALLE, Marie-Rose de.
Fille de Pierre et de Françoise-Henriette BACHELIER, 122, 134, 140; femme, puis veuve de Jacques FREMYN DE BRANSCOURT, 42, 122, 134, 140. Doyenne d'âge de sa famille, 123.
V. Frémyn de Br., Jacques.
- LA SALLE, Nicolas de [marchand, conseiller échevin de la ville de Reims], capitaine des Arquebusiers de ladite ville, 162 n.

- [Fils de Jean et de Nicole MARLOT]; mari de Jeanne COCQUEBERT, 162 n.
- LA SALLE, Nicolas de, écuyer, capitaine au régiment de Languedoc, conseiller du roi à la Cour des monnaies, procureur du roi et de la Ville de Reims, lieutenant pour le roi à Mouzon, 163. Fils de Jean-Baptiste et de Louise-Elisabeth DE PROISY D'AUMALE, 163; mari de Catherine-Charlotte ALLAN, 163 : descendance, 163; décédée en bas âge, 163.
- LA SALLE, Nicolas-Louis de, 69, 165 n., 172 n., 173, 176 n., 193, 195, 196, 196 n.; quelquefois Louis-Nicolas, 173; inspecteur des étapes à Reims, 177; sous-receveur puis inspecteur et premier commissaire au bureau des Aides à Sézanne, 177. Fils de Jean-Remy et de Madeleine BERTIN DU ROCHERET, 177; mari de [Françoise]-Nicolle RIVOT DE LA GRANGE, 177 : leurs enfants, 178. Ils habitent Sézanne et Reims, 177. Continue la descendance directe de Louis DE LA SALLE, 177; [neveu de Jean-Baptiste DE LA SALLE]; auteur de l'épitaphe de sa mère à Ay, 194, 196. Lieu et date de décès inconnus, 178 n.
- LA SALLE, Nicolle-Jacqueline de. Fille de Jean-Baptiste et de Louise-Elisabeth DE PROISY D'AUMALE, 163.
- LA SALLE, Pierre de [marchand bourgeois, conseiller échevin, jugé en la justice consulaire de Reims, en 1683]. [Fils d'Antoine et de Charlotte ROLAND]; mari de Claude MONACHE, 95 n. : leurs nombreux enfants, 119 n.
- LA SALLE, Pierre de, chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Fils de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT, 54.
- LA SALLE, Pierre de, avocat en l'Élection de Reims, 24 n.
- [Fils d'Eustache et de Catherine CARPENTIER]; mari d'Anne ROBILLART, 24 n.
- LA SALLE, Pierre, chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Sous-prieur de N.-D. de Bourgmoien, 54.
- LA SALLE, Pierre de, 9, 34, 54, 54 n., 68, 77, 78 n., 100, 114, 118-123, 127-134, 140, 165, 167, 168 n., 171, 172 n., 176, 190, 190 n., 191, 193, 193 n.; avocat en Parlement, 70, 135; conseiller au Présidial de Reims, 68, 70, 112, 114, 127, 131, 135, 190 n., 193; puis doyen des conseillers, 127, 133, 135, 136. Fils de Louis et de Nicolle MOET DE BROUILLET, 111, 112. Distingué par sa naissance, 135; n'est pas noble : sans prétention nobiliaire, 141.
- Adolescence et Etudes : Au Collège des Bons-Enfants, 135; à Orléans, 135. Placé sous la tutelle de Jean-Baptiste, 114, 135; se sépare de lui, 135; puis le quitte pour aller chez MAILLEFER, 114, 135; par la suite redonne toute son affection à J.-B., 139.
 - Armoiries, 140-141.
 - Baptême. Document 43 : transcription, 110-111; commentaire, 111.
 - Décès et sépulture. Document 47 : transcription, 133; commentaire, 133-141. Enterré au cimetière de Saint-Symphorien, 141.
 - Domiciles. Habite sur la paroisse Saint-Pierre, 113; à l'Hôtel de La Cloche, 114; rue Sainte-Marguerite, 114; rue de l'Université, 114.
 - Famille. Assiste au mariage de Marie DE LA SALLE, 12; et à sa sépulture, 34; assure subsistance et nourriture à Jean-Remy DE LA SALLE, 69, 190. Parrain de Françoise-Henriette DE LA SALLE, 193. A sa mort, le rameau rémois des DE LA SALLE s'est éteint, 123.

LA SALLE, Pierre de (*suite*)

- Pierre DE LA S. et les Frères des Ecoles chrétiennes.
Fuit les premiers maîtres logés rue Sainte-Marguerite, puis les admire, 139.
Leur conseiller juridique, 138; défend leurs intérêts, 138; assure la survie de la Société civile de 1700, 138, 138 n.; en assume la responsabilité et parfait ses statuts, 139.
- Généralités :
Notable bourgeois pour la nomination des officiers de ville, 137; l'un des organisateurs du banquet royal, 137.
Ayant-droit à la succession de Marguerite BACHELIER, 137 n. Légataire universel de Jean-Louis et son exécuteur testamentaire, 68; ainsi que d'Augustine GERBAULT, 137; et de Jacques PILLIER, 138. Souscrit l'acte de sépulture de Françoise-Henriette BACHELIER, 132.
Propriétaire : maison au Coing-Saint-Jean et plusieurs autres, 138; cense à Bourgogne : droit de franc-alleu, 138.
- Homme de bien :
S'intéresse aux pauvres, 137; administrateur de l'Hôpital général, 137; humbles tâches qu'il accepte, 137; curateur aux biens de Christophe BACHELIER, 137; justice et charité sont en lui alliés, 138.
- Homme de loi :
Magistrat incomparable, 127; très digne magistrat, 135.
Juriste remarquable, 70. Avocat et conseiller : sa carrière reproduit celle de son père, 135; avocat en Parlement, 135 : dossier personnel, dispense de parenté, montant des lettres de provision, serment qu'il prête, prise de possession, 135-136; procès ordinaires, procès prévôtaux, incompétences et récusations auxquels il a pris part, 136; la fidélité quotidienne à son devoir professionnel l'a rendu illustre, 141.

- Professionnel du droit, 137 : membre de la commission de contrôle du Bailliage, 136; garde scel de la Chancellerie du Présidial, 136; magistrat austère et plein de probité, 136; homme de loi, 137; exerce sa carrière professionnelle pendant près d'un demi-siècle, 136.
- Mariage avec Françoise-Henriette BACHELIER. Document 44 : transcription, 112-113; commentaire, 113-124; publication des bans, 113; dispense de deux bans, 112; leur parenté : tableau, 114; dispense de consanguinité, 113, 115; nombreuse progéniture, 119-123, 130; témoins au mariage, 118.
Baptême de leurs enfants, 172 n.; amour pour eux, 123. N'a pu transmettre son nom à la postérité, 123; ses gendres, 123.
- Procès :
Contre Jean ADNET, 138 n.
Avec Marie-Madeleine BERTIN DU ROCHERET, 138 n. : celle-ci le traduit en justice, 70, 190-193. Il gagne le procès à Reims, 191; et en appel à Paris, 192 : raisons qui l'assistent, 191; arrêt de la Grande-Chambre, 192, 192 n.
- Vie étonnamment parallèle à celle de son père : tableau, 140; magistrats remarquables, fervents chrétiens, pères de famille excellents, 140.
Sa grande solitude : décès de Françoise-Henriette BACHELIER, 140; Marie-Rose seule reste auprès de lui, puis le quitte pour contracter mariage, 140.

LA SALLE, Remi de,

- Fils de Louis et de Nicolle MOET DE BROUILLET, 6; confondu souvent avec Jean-Remy, 166.
- Baptême. Document 27 : transcription, 6; commentaire, 6-7. Il ne fut pas mousquetaire du roi, 6; mort en bas âge, 7.

LA SALLE, Rose-Marie de.

- [Fille de Jean et de Nicolle MARLOT]; femme de Charles de BRIÇONNET, 162 n. V. Briçonnet, Charles de.

- LA SALLE, Rose-Marie de.
Fille de Louis et de Nicolle MOET DE BROUILLET, 41.
- Baptême. Document 33 : transcription, 41; commentaire, 42.
 - Appelée aussi Marie-Rose, Rosette, 42.
 - Décès et Sépulture. Document 34 : transcription, 43; commentaire, 43-44; décédée subitement, 43 : âge au décès, 43; acte mortuaire introuvable, 44.
 - Religieuse à l'abbaye de Saint-Etienne-les-Dames, 167 n. Fille d'une grande douceur, 43, 167 n.; très affectionnée à Jean-Baptiste DE LA SALLE, 44, 139. Religieuse fervente, 44; Jean-Baptiste paye le reliquat de sa pension, 167 n.
- LA SALLE, *Rosette* de.
V. LA SALLE, Marie-Rose de.
- LA SALLE, Simon de, sgr de l'Estang, 10. [Fils de Lancelot et de Barbe COCQUEBERT]; mari de Rose MAILLEFER, 142. Curateur de Marie DE LA SALLE, 13; et témoin à son mariage, 10. Parrain de Remi, 6, 7; et de Rose-Marie DE LA SALLE, 41, 42. Signature autographe 13.
- LA SALLE, Simon de.
Fils de Louis et de Nicolle MOET DE BROUILLET, 142, 145.
- Baptême. Document 48 : transcription, 142; commentaire, 142-144.
 - Décès et Sépulture, 145. Document 49 : transcription, 145; commentaire, 145. Enterré au cimetière de Saint-Symphorien, 145.
- LA SALLE, Simon-Philbert de, 173, 173 n., 178, 193; sgr de Muire et de l'Etang, 139 n.; conseiller au Présidial de Reims, 193.
[Fils de Louis et d'Anne-Louise CROISSET DE NOYERS; mari d'Elisabeth CLICQUOT]. Curateur des enfants mineurs de Jean-Remy DE LA SALLE, 193. Membre de la Société civile des Ecoles chrétiennes, 138 n.
- LA SALLE, Simon-Philbert de.
Fils de Nicolas-Louis et de Françoise-Nicolle RIVOT DE LA GRANGE, 178. Né à Sézanne, décédé à Reims, 178; enterré au cimetière de Saint-Denis, 178 n.
- LA SALLE DE L'ETANG.
V. La Salle, Filbert de; La Salle, Simon-Philbert de.
- LA SALLE DE L'ETANG, Filbert de, 178.
V. La Salle de l'E., Simon-Philbert de.
- LA SALLE, Suzanne de.
Fille de Jean et de Nicolle MARLOT, 129; femme de Charles-Henri-François DE VALLON, 129.
- LA SALLE, Valentin-François de.
Fils de Nicolas-Louis et de Françoise-Nicolle RIVOT DE LA GRANGE, 178. Hérite de la seigneurie du Rocheret, 187 n. Décédé sans avoir contracté d'alliance, 178, 178 n.; il ne serait pas mort à Maestricht, 178 n.
- LA SALLE DE ROCHEMAURE, de, 176, 178.
- LA SALLE DE ROCHEMAURE, comte, 120 n.
- LA SALLE DE ROCHEMAURE DE CHAVIGNE, comte, 178 n.
- LA SALLE DE SAPICOURT (Famille), 166.
V. Frémyn, Antoine; Frémyn, Louis.
- LA TOUR D'Auvergne, Henri de, vicomte de Turenne, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan, 83 n.
Mari de Charlotte DE LA MARCK, 83 n.
- LAUBREAU, Nicolas, notaire à Reims, 107.
- LAURENT-DE-JESUS, Frère.
Procureur à Reims, 107 n.
- LA VAL, Pierre de, prêtre.
Membre fondateur de la Société civile des Ecoles chrétiennes, 138 n. Décès, 108.
- LAW, banqueroute L., 128.
Système L., 166.

- LEANDRE, Frère.
Directeur des Frères à Reims, 107 n.
- LEBLOND, 80.
- LE BOTTU, 80.
- LE CARLIER, Madeleine.
Femme de Philbert DE VIEFVILLE, 49.
- LE CHAPELIER, 80.
- LE CHAUVÉ, Magdelenne.
Marraine de Valentin-Philippe BERTIN DU ROCHERET, 184 n.
- LE CLERC (Famille).
Apparentée aux MAILLEFER, 24 n.
- LE CROSNIER, Guillaume, docteur en médecine.
Mari de Louise DE GERBILLON 158.
- LE DUC, Jean, écuyer, sgr de Compertrix, conseiller du roi, avocat au Bureau des finances de Châlons, 152.
- LE FERON (Famille).
Apparentée aux MAILLEFER, 24 n.
- LEFEVRE, François, chanoine et conseiller clerc au Présidial de Châlons, 25 n.
Fils de Pierre et d'Anne DENNELLE, 25 n. Décès, 25 n.
- LEFEVRE, Marie,
Fille de Pierre et d'Anne DENNELLE; femme de Jean MAILLEFER, 10, 12, 23, 25, 25 n.
V. Maillefer, Jean.
- LEFEVRE, Pierre.
Epoux d'Anne DENNELLE, 25; descendance, 25, 25 n.
- LEGENDE, Pierre, conseiller du roi, receveur des consignations du Bailliage d'Epernay, 152, 161.
Témoin au mariage religieux de Jean-Remy DE LA SALLE, 158.
- LE GRAND, Eugénie.
Femme de Gilles DE LA HAYE, 164.
V. La Haye, Gilles de.
- LEGROS, Madeleine.
Femme de Jean DERVIN, 107.
V. Dervin, Jean.
- LEGROS, Nicolas, docteur de l'Université de Reims, 87; vicaire général, 88 n.
– Personnalité agissante de la Faculté de théologie, 88 n.; diffuse les doctrines de Port-Royal, 88 n.
– Dirigeant janséniste, 88 n. : en contact avec la Hollande, 88 n. *Appel* de la Bulle *Unigenitus*, 87; disparaît de Reims, 89 : réapparition, 89; sentence d'excommunication, 89; cassée par le Parlement, 89. Exilé à Saint-Jean-de-Luz, 89 n. Décédé en Hollande, 89 n.
- LELEU, Catherine.
Fille de Pierre et d'Isabeau DE CHALLERANGE; [femme de Jérôme LESPAGNOL], 129 n.
V. Lespagnol, Jérôme.
- LEMEREZ, abbé.
Curé doyen de Chauny, 61 n.
- LEMPEREUR, Anne.
Femme de Pierre DURANT, 158.
V. Durant, Pierre.
- LEMPEREUR, Antoine, chanoine, chantre du Chapitre, 90, 118 n.; promoteur de la curie spirituelle, vicaire général de Mgr LE TELLIER, 118 n.; curé de Saint-Hilaire de Reims, 118.
Suspendu de ses fonctions, offices et bénéfices, 90. Décès, 118 n.
- LEON-DE-MARIE, Frère, 114 n.
- LE PESCHEUX, 80.
- L'EPINE, Nicolle de.
Femme de Jacques DE CORVISART, 183 n.
- LE POIVRE (Famille).
Apparentée aux MAILLEFER, 24 n.
- LEPOIVRE, Remy, marchand mercier.
Mari de Jacqueline MAILLEFER, 24 n.

- LE POYVRE, 113.
- LEROUX, Jean, Frère, Assistant.
Lettre à Jean-Louis DE LA SALLE, 102.
- LESCALOPIER, M. de.
Intendant de Champagne, 88 n., 89.
- LESPAGNOL (Famille).
Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, 123.
- LESPAGNOL, Adam, 123; conseiller du roi, élu en l'Élection de Reims, conseiller échevin de ladite ville, 121, 129, 133, 134. Fils de Gilles et de Jeanne REGNAULT; époux, avec dispense de consanguinité, d'Elisabeth DE LA SALLE, 121, 134 : leur progéniture, 121-122, 122 n., 134.
Témoin de la sépulture de Pierre DE LA SALLE, 133.
- LESPAGNOL, Antoinette-Charlotte-Remiette.
Fille de Nicolas-Simon et de Marie-Simonne-Pérette CHRETIEN, 122; femme de Louis-Adam LESPAGNOL, 122.
V. Lespagnol, Louis-Adam.
- LESPAGNOL, Catherine.
Sœur Catherine-de-Saint-Louis. Fille de Jérôme et de Catherine LELEU. Religieuse de la Congrégation Notre-Dame, 123 n., 129 n.
- LESPAGNOL, Claude.
Fils d'Adam et d'Elisabeth DE LA SALLE, 121.
- LESPAGNOL, Claude, sgr de Mordant [capitaine en chef des Arquebusiers de Reims, fils de Jean et de Jacqueline DE LA SALLE]; mari de Catherine RAVINEAU, 123 n., 129 n.
- LESPAGNOL, Elisabeth-Flavie.
Fille d'Adam et d'Elisabeth DE LA SALLE, 121.
- LESPAGNOL, François, conseiller au Présidial de Reims, 16 n.
- LESPAGNOL, François [conseiller en l'Élection].
[Fils de Jean L., sgr de Muire et d'Elisabeth COCQUEBERT]; époux de Marguerite BACHELIER, 137 n.
- LESPAGNOL, Gilles.
[Fils de Pierre et de Jeanne CALLOU]; époux de Jeanne REGNAULT, 121, 134.
- LESPAGNOL, Henriette.
Fille de Claude et de Catherine RAVINEAU, 123 n. Religieuse de la Congrégation Notre-Dame, 123 n.
- LESPAGNOL, Jacqueline.
[Fille de Jean et de Jeanne LOREIGNOL]; femme de Charles COCQUEBERT, 126.
- LESPAGNOL, Jeanne.
[Fille de Jean et de Jeanne LOREIGNOL]; femme de François DE LA SALLE, 119 n.
- LESPAGNOL, Jérôme, 129 n. [conseiller en l'Élection de Reims].
[Fils de Claude et de Pérette FREMYN; mari de Catherine LELEU].
- LESPAGNOL, Louis-Adam, écuyer, conseiller au Conseil de ville de Reims, chevalier d'honneur au Bureau des finances de Champagne et des trésoriers de France à Châlons, 122 n.
Fils d'Adam et d'Elisabeth DE LA SALLE, 122; mari d'Antoinette-Charlotte-Remiette LESPAGNOL, 122.
- LESPAGNOL, Marie.
Sœur Catherine-de-Saint-François. Fille de Claude et de Catherine RAVINEAU. Religieuse de la Congrégation Notre-Dame, 123 n., 129 n.
- LESPAGNOL, Marie-Anne.
Fille d'Adam et d'Elisabeth DE LA SALLE, 121.
- LESPAGNOL, Marie-Elisabeth.
Fille d'Adam et d'Elisabeth DE LA SALLE, 121; femme de Gille-Joseph DE MUSSAN, 121.
V. Mussan, Gille-Joseph.

- LESPAGNOL, Marie-Françoise.
Fille d'Adam et d'Elisabeth DE LA SALLE, 121.
- LESPAGNOL, Marie-Rose.
Fille d'Adam et d'Elisabeth DE LA SALLE, 121.
- LESPAGNOL, Nicolas.
Tuteur de Jean-Remy DE LA SALLE, 168.
- LESPAGNOL, Nicolas [conseiller au Présidial].
[Fils de Jean L., sgr de Muire et d'Elisabeth COCQUEBERT; époux de Marie BACHELIER], 137 n.
- LESPAGNOL, Nicolas-Simon [sgr de Court, conseiller au Parlement de Metz].
[Fils de Jean-Baptiste et de Charlotte ROGIER DE LUDES]; époux de Marie-Simonne-Pérette CHRETIEN [de RAFAY], 122.
- LESPAGNOL, Perrette.
Epouse, puis veuve de Jean MOET DE BROUILLET, 46, 47, 48, 62, 64, 66, 156, 167, 167 n., 168.
Marraine de Marie-Anne DE LA SALLE, 46. La noce de Marie DE LA SALLE se célèbre chez elle, 12, 13 n. Consentement donné à Pierre DE LA SALLE pour aller faire ses études à Orléans, 135 n. : elle paye les quartiers de sa pension, 135 n. Verse les pensions de Jean-Remy DE LA SALLE, 167, 168.
- LESPAGNOL, Pierre-Joseph.
Fils d'Adam et d'Elisabeth DE LA SALLE, 121; neveu de Pierre DE LA SALLE, 124.
- LESPAGNOL, Remi, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, 97 n.
[Fils de Claude L., sgr de Mordant, et de Catherine RAVINEAU]. Religieux de l'abbaye de Saint-Thierry-lès-Reims, 97 n. Acte d'appel, 97 n.
- LE TELLIER, Maurice, archevêque de Reims, 74, 114, 115, 115 n.
- Réticent au départ de M. DE LA SALLE pour Paris : motifs, 83 n. Nomme Jean-Louis DE LA SALLE chanoine de Reims, 84 : pour réparer la folie de M. DE LA SALLE, son frère, 84.
En conflit avec le corps de ville de Reims, 85 : Jean-Louis DE LA SALLE est délégué à Paris pour arbitrer le conflit, 85.
- Administration spirituelle et temporelle du diocèse, 84 n. Sa disgrâce, 84 n.
- S'intéresse aux écoles de Sedan, 83 n.; en crée pour les protestants récemment convertis, 83.
- Favorise le Jansénisme, 87 n.; hostile aux Jésuites, 87 n.; sympathies gallicanes, 87 n.; partisan de JANSENIUS, 87 n.; et de QUESNEL, 87 n.
- Décès, 84; frais funéraires, 84 n.
- LETT, Emile, Frère, 16 n., 81, 81 n., 84 n., 102 n.
- LE VASSEUR, 113.
- LEVEQUE DE CROYERES, Madame, 98.
- LEVEQUE, Charles, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 84 n.
Fils de Jacques et d'Anne MOET, 84 n.
- LEVEQUE, Jacques.
Mari d'Anne MOET, 84 n.
- LEVESQUE, M.
Organisateur du banquet royal au sacre de Louis XV, 137.
- LEVESQUE, dominicain, 175 n.
- L'HEUREUX, Henri, Frère, 118 n.
Décès, 105.
- LONGUEAU, Filles de L.
Ordre de Fontevault, 45.
- LOPPIS DE LA FARE, vicaire général.
Procès-verbal, 89 n.
- LOUIS XII, roi de France, 55.
- LOUIS XIV, roi de France, 26 n., 169.
Son sacre à Reims, 26 n., 31. Départ pour Rethel et le siège de Stenay, 26 n.

- LOUIS XV, roi de France.
Cérémonie du sacre, 137. Banquet royal : part prise par Pierre DE LA SALLE et M. LEVESQUE à son organisation, 137. Déclaration royale en faveur du Saint-Siège et de la Constitution *Unigenitus*, 92.
- LOUIS-MARIE, Frère des Ecoles chrétiennes.
Procureur des Frères à Reims, 107 n.
- LOUVOIS, marquis de L., 181.
- LOZART, Jean, Frère des Ecoles chrétiennes, 66 n.
- LUCARD, Frère, 82.
- LUXEMBOURG, Maréchal de.
[François-Henri, *duc de*], le *tapissier de Notre-Dame*, 168, 168 n.
- MACQUART, François, sgr de Festigny, 182.
- MADELEINE-DE-SAINT-AVOYE, novice ursuline, 177.
V. Cocquebert, Madeleine-de-Saint-A.
- MADELEINE-THERESE, Sœur.
Religieuse de la Congrégation Notre-Dame, 122, 128.
V. Bachelier, Marie-Remiette.
- MADELEINE-THERESE, Sœur.
V. La Salle, Jeanne-Elisabeth de.
- MAILLE, Michel, 147.
- MAILLEFER, (Famille).
Famille bourgeoise des plus honorables de Reims, 24. Remonte à Simon MAILLEFER, 24. Apparentée aux COCQUEBERT, DUBOIS, FORZY, FREMYN, FRIZON, JOSSETEAU, DE LA SALLE, LE CLERC, LE FERON, LEPOIVRE, MARLOT, ROLAND, SUTAIN, THIERRY, 24 n. Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, 123.
— Armoiries, 12 n.
- MAILLEFER, Alexandre-César-Hyacinthe. Fils de Pierre-François et d'Anne-Thérèse MOET, 25 n.
- MAILLEFER, Anne.
Fille de Jean et de Marie LEFEVRE, 26; femme de Simon CALLOU, 26, 170 n.
V. Callou, Simon.
- MAILLEFER, Charles, clerc du diocèse de Reims, 25, 28 n.
Fils de Jean et de Marie LEFEVRE, 25. Pensionnaire à Nanterre, 39.
- MAILLEFER, Charles, marchand mercier, 24.
Fils de Poncelet et de Barbe MOET, 24 n.; époux de Magdeleine ROLAND, 23, 24, 24 n. : descendance, 24.
- MAILLEFER, Charlotte.
Marraine de Charles-Remy DE LA SALLE, 122.
- MAILLEFER, Dom, 81.
- MAILLEFER, François, chanoine Prémontré, prieur de Valsecret, 27.
Fils de Jean et de Marie LEFEVRE, 27. Enfermé à la Bastille sur fausse accusation, 27-28 : inscription qui rappelait son passage, 27 n. Exil à l'abbaye de Blanchelande, 28. Curé de Berny-en-Santerre, 28. Décès, 28.
- MAILLEFER, François, sieur de Résigny, 10.
V. Maillefer, Pierre-François.
- MAILLEFER, François-Hélye, 50, 100 n.
Fils de Jean et de Marie DE LA SALLE, 16.
— Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, 19 : novice à Saint-Faron de Meaux, 16 : vêtue, profession religieuse, prêtrise, 19 : différentes mutations, emplois et charges, 19. Prieur de l'abbaye de Nogent-sous-Couci, 96. Séjour à l'archimonastère de Saint-Remy de Reims : chantre, choriste, bibliothécaire, secrétaire du Chapitre, 19-21.
— Adhère au Jansénisme, 21; renouvelle l'acte d'*appel*, 96.

- Historien, scribe, 16, 20.
Auteur de la *Vie de M. Jean-Baptiste de La Salle*, 20 n., 21; qualités d'historien, 21; ses options doctrinales sont discutables, 21; aigre avant-propos, 22; se plaint d'avoir été plagié par BLAIN, 21; plus tard, lui emprunte des passages, 21 n., 22. Auteur de l'épithaphe de Jacques-Joseph DE LA SALLE, 58.
- Agonie douloureuse et décès, 22. Eloge funèbre par René GILLOT, 22 n.
- MAILLEFER, François-Hélye ou Elie, conseiller au Présidial de Reims, 25, 135; conseiller secrétaire du roi, 24-25.
Fils de Jean et de Magdelaine RAVAU, 24, 135; époux de Marie-Claude DE MALVAL, 25 : descendance, 25.
Voyage à Rome, 39. Hérite de la maison à l'*Aigle d'argent*, 39 n.
- MAILLEFER, François-Joseph, avocat en Parlement, conseiller au Présidial de Reims, 27.
Fils de Jean et de Marie LEFEVRE; mari de Jacqueline REGNART, 27 : leur nombreuse descendance, 27.
- Gouverneur et administrateur de la Confrérie du Saint-Nom-de-Jésus, 27 n. Parrain de deux cloches, 27. Habite rue du Trésor, 27.
- MAILLEFER, François-Joseph, chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Fils de François-Joseph et de Jacqueline REGNART, 27. Prieur de Notre-Dame de Landèves, 27.
- MAILLEFER, Jacqueline.
Fille de Poncelet et de Barbe MOET, 24 n.; femme de Remy LEPOIVRE, 24 n.
- MAILLEFER, Jacques.
Fils de Jean et d'Adrienne COCQUEBERT, 24 n.
Religieux bénédictin, 24 n.
- MAILLEFER, Jean, 10, 13 n.
Fils de Charles et de Magdeleine ROLAND, 24; époux en premières noces de Magdelaine RAVAU, 24, 30, 135 : descendance, 24; et en secondes noces, de Marie LEFEVRE, 12, 23, 25, 31 : contrat de mariage, 25; descendance, 25-28. Souvenirs de son mariage, 30, 31; dissolution, 31.
- Adolescence, 29; différents métiers, 29-30; ses voyages en France, Italie, Hollande, 30-31; portrait moral, 31, 31 n.; autobiographie, 32.
- Historien du foyer et de la vie de famille à Reims au XVII^e siècle, 28. Joie pour le mariage de son fils, 12 n.; amitié avec la famille DE LA SALLE, 13 n. Récit de l'entrée de la reine dans sa maison, 26 n.
- Testament et décès, 28, 32 : causes de celui-ci d'après le récit de son fils, 28.
- Auteur des *Mémoires* qui portent son nom, 28, 31.
- MAILLEFER, Jean.
Fils de Jean et d'Adrienne COCQUEBERT, 24 n.; mari de Remiette FRIZON, 24 n.
- MAILLEFER, Jean, 25, 33 n., 47, 54, 66, 81, 112, 113, 118, 135, 165, 171, 172 n., 190; négociant, capitaine de ville, 12, 39; juge consul, 12, 39, 40; conseiller échevin de la ville de Reims, 12; assesseur en l'Hôtel de ville, 12, 33, 38, 39; administrateur de l'Hôpital général de Reims, 39; et de l'Hôtel-Dieu, 39.
Fils de Jean et de Marie LEFEVRE, 10, 12, 25.
- Baptême. Document 30 : transcription, 23; commentaire, 23-32.
- Décès et sépulture. Document 32 : transcription, 38; commentaire, 38-40. Inhumé à l'église Saint-Etienne, 38.
- Maison M., rue de l'Université, 12 : façade, taque de cheminée, armoires, 12 n.; Jean M. l'habitait, 39.
- Mariage avec Marie DE LA SALLE. Document 29; transcription, 10-12; commentaire, 12-24.

- Célébré à l'église Saint-Hilaire, 12; le lendemain de la Saint-Joseph, 13; la nocce célébrée chez Madame Perrette LESPAGNOL, 13, 13 n. : nombre de plats à dîner et à souper, 13, 13 n. Age au mariage, 10; parenté des époux : tableau, 14-15; Jean et Marie sont cousins par alliance, 13.
 Enfants, 13-17, 70 n. : leur baptême, 172 n.; cinq sont morts en bas âge, 17; dont un en naissant, 17; enfants vivants en 1724, 70 n. Eloge de son épouse, 12, 34-37.
- Vie de Jean M. :
 Pensionnaire à Nanterre, 39; associé au commerce des étoffes et à la gérance des biens, vignes et propriétés, 39; voyages à Lyon, Rome, 39; charges municipales qu'il exerce, 39; *Journalier* dont il est l'auteur, 40, 43 : fait suite aux *Mémoires* de son père, 12, 19 : ses discours, 40.
 Grand homme de bien, 19 n.; bon chrétien, 32, 32 n.; mari exemplaire, 31. Sa belle-sœur lui crée des ennuis à propos de la succession de Jean-Baptiste MAILLEFER, 27 n.
 Dernières années. Devenu paralytique, 39; gravit un rude calvaire, 39.
- MAILLEFER, Jean, chanoine de Notre-Dame de Reims, 24 n.
 Fils de Poncelet et de Barbe MOET, 24 n.
- MAILLEFER, Jean.
 Fils de Simon; mari d'Eutrope BOUCHER, 24; et en secondes nocces, d'Adrienne COCQUEBERT, 24.
- MAILLEFER, Jean-Baptiste [capitaine et receveur des deniers communs de la ville de Reims].
 Fils de Jean et de Marie LEFEVRE, 27; mari d'Elisabeth COCQUEBERT, 27.
 Difficultés pour partage de sa succession, 27 n.
- MAILLEFER, Jean-Baptiste-François.
 Fils de Pierre-François et d'Anne-Thérèse MOET, 25 n.
- MAILLEFER, Jean-Baptiste-Nicolas.
 Fils de Jean et de Marie DE LA SALLE, 13, 47; ne vécut que quatre jours, 13. Inhumé en la chapelle Saint-Sébastien à Saint-Etienne, 16.
- MAILLEFER, Jean-François, chanoine de Notre-Dame de Reims.
 Fils de François-Joseph et de Jacqueline REGNART, 27.
- MAILLEFER, Jean-François, 100, 100 n.; prêtre, docteur en théologie, 13, 17; chanoine de l'église collégiale de Saint-Symphorien, 17, 34, 96 : receveur du Chapitre, 96.
 Fils de Jean et de Marie DE LA SALLE, 13.
- Dimensions humaines :
 Clerc : tonsure, Ordres mineurs, sous-diaconat, diaconat, prêtrise, 13; ordonné à Laon, 13.
 Professeur à la Faculté de théologie de Reims, 17. Recteur de l'Université, 17, 17 n. : lettre à Charles COFFIN, 18, 18 n.; sa nomination non acceptée par Mgr DE MAILLY, 91 n.
 Héritier des vertus chrétiennes de ses parents, 17; influence bienfaitrice de sa mère [Marie DE LA SALLE], 17 n.; elle lui enseigne le grec, 37. Ses qualités foncières et apostoliques, 18; la bulle *Unigenitus*, sa pierre d'achoppement, 18; sa bonne foi, 18.
 Signatures autographes, 34, 38.
- Correcteur du ms BERNARD, 100, 103 n.
- Jean-François M. et le Jansénisme.
 Porte-étendard du Jansénisme rémois, 17. Proteste contre l'acceptation de la bulle *Unigenitus* par la Faculté de théologie, 88; diffuse des doctrines port-royalistes, 88 n.; insoumission à la bulle *Unigenitus* et refus renouvelé de l'accepter, 18; interdit *a divinis*, 18, 18 n.; disparaît de Reims, 89; réapparition, 89; sentence d'excommunication, 18, 18 n., 89 : cassée par le Parlement, 89. Actes d'*appel*, 96; et de réappel, 18;

- rejette la soumission du Chapitre de Saint-Symphorien à la bulle *Unigenitus*, 93. Un reflet d'époque, 17.
Correspondance avec Thierry DE VIAIXNES, 18 n.
- Mort.
Regrets qu'elle inspire à son père [Jean MAILLEFER], 19. Eloges funèbres par P. LABELLE, 18-19; Jean DARET, 19 n.; Jean MAILLEFER, 19 n.
- MAILLEFER, Jean-Philippe-Jacques.
Fils de Pierre-François et d'Anne-Thérèse MOET, 25 n.
- MAILLEFER, Jeanne.
Fille de Jean et de Marie LEFEVRE, 26. Religieuse de la Congrégation Notre-Dame, 26 : prise d'habit et profession, 26 n. Décès de sa tante, supérieure : chagrin qu'elle en a, 26 n.
- MAILLEFER, Jeanne.
Fille de Poncelet et de Barbe MOET, 24 n.; femme de Jean BAZIN, 24 n.
- MAILLEFER, Joseph-Hélye.
Fils de Pierre-François et d'Anne-Thérèse MOET, 25 n.
- MAILLEFER, Marguerite-Thérèse.
Fille de Pierre-François et d'Anne-Thérèse MOET, 25 n.; femme de Gédéon-Anne-Jean DE SAHUGUET, 25 n. V. Sahuguet, Gédéon-Anne-Jean de.
- MAILLEFER, Marie.
Fille de Jean et d'Adrienne COCQUEBERT, 24 n.; femme de Pierre ROBIL-LARD, 24 n. : leur descendance, 24 n. V. Robillard, Pierre.
- MAILLEFER, Marie.
Fille de Jean et de Marie LEFEVRE, 27.
- MAILLEFER, Marie.
Fille de Poncelet et de Barbe MOET, 24 n.; femme de René BOURGEOIS, 24 n.
- MAILLEFER, Marie.
Fille de Charles et de Magdeleine
- ROLAND, 23; femme de Jacques ROGIER, 23. Décès, 23.
V. Rogier, Jacques.
- MAILLEFER, Marie-Anne.
Fille de Jean et de Marie DE LA SALLE, 17. Décédée à Sacy, 17.
- MAILLEFER, Marie-Charlotte.
Fille de Jean et de Marie DE LA SALLE, 16.
Religieuse à Saint-Pierre-aux-Nonnes, 16; abandonne la vie religieuse, 16; contracte mariage avec Rigobert DORIGNY, 16, 39, 70.
V. Dorigny, Rigobert.
- MAILLEFER, Marie-Magdelaine-Anne-Agathe.
Fille de Pierre-François et d'Anne-Thérèse MOET, 25 n.; femme de Jean-Philippe DU PLESSIER, 25 n.
V. Plessier, Jean-Philippe du.
- MAILLEFER, Marie-Pétronille [Mademoiselle Marie MAILLEFER, 68, 70 n.].
Fille de Jean et de Marie DE LA SALLE, 17, 70, 190 n.
- MAILLEFER, Marie-Rose.
V. Maillefer, Rose; La Salle, Simon de.
- MAILLEFER, Marie-Rose.
Fille de Jean et de Marie DE LA SALLE, 16, 47. Inhumée à la chapelle Saint-Sébastien de l'église Saint-Etienne, 16.
- MAILLEFER, Nicaise.
Fils de Poncelet et de Barbe MOET, 24 n.; mari d'Isabeau ROLAND, 24 n.
- MAILLEFER, Pérette.
[Fille de Charles et de Magdelaine ROLAND]; femme de Jean ROGIER, 24. Dot de mariage, 24.
V. Rogier, Jean.
- MAILLEFER, Philippe.
Fils de Jean et de Marie LEFEVRE, 25, 25 n., 26 n. Parrains royaux de baptême, 25, 26 n. Etudiant et pensionnaire à Nanterre, 39.

MAILLEFER, Pierre.

Fils de Jean et de Marie LEFEVRE, 27.

MAILLEFER, Pierre.

Fils de Jean et d'Adrienne COCQUEBERT, 24 n.; mari de Barbe FRIZON, 24 n.

MAILLEFER, Pierre-François, sgr de Résigny, 10, 25; avocat, conseiller au Présidial de Reims, 10, 193.

Fils de François-Elie et de Marie-Claude DE MALVAL, 25; mari d'Anne-Thérèse MOET DE DUGNY, 25 : leur descendance, 25 n.

MAILLEFER, Poncelet.

Fils de Jean et d'Adrienne COCQUEBERT, 24; frères et sœurs, 24 n.; mari de Barbe MOET, 24 : leur descendance, 24 n.

MAILLEFER, Poncelet, marchand mercier, 24 n.

Fils de Poncelet et de Barbe MOET, 24 n.

MAILLEFER, Renée.

Fille de Poncelet et de Barbe MOET, 24 n.; femme d'Henri COLBERT, 24 n. V. Colbert, Henri.

MAILLEFER, Rose.

[Fille de Jean et de Jeanne DE LA SALLE]; femme de Simon DE LA SALLE, 9, 13, 42. Marraine de Marie-Rose DE LA SALLE, 8, 9, 41, 42. V. La Salle, Simon de.

MAILLEFER, Simon, religieux augustin, 24 n.

Fils de Jean et d'Adrienne COCQUEBERT, 24 n.

MAILLEFER, Simon-Joseph.

Fils de Jean et de Marie-Rose DE LA SALLE, 17. Mort en bas âge, 17.

MAILLEFER, Simon-Louis.

Fils de Jean et de Marie DE LA SALLE, 16. Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, 96 : noviciat, prise d'habit, profession, 16; sous-prieur à Beauvais,

16; directeur à Saint-Remy de Reims, 16; prieur de l'abbaye de Saint-Nicolas-sous-Ribemont, 16, 96; sous-prieur à Saint-Denis, 16. Acte d'*appel*, 96. Décès, 16.

MAILLY, François de, évêque d'Arles, puis archevêque et cardinal de Reims, 18, 18 n., 84, 88, 89, 90 n., 92, 94, 94 n. Fils de Louis, marquis de M., et de Jeanne DE MOUCHY, marquise de Nesle, 94 n.

— Mandements, ordonnances, lettres administratives, 18 n.

— François DE MAILLY et la bulle *Unigenitus*. Mandements et ordonnance pour la faire accepter dans son diocèse, 88, 91, 92; lecture en est faite au Chapitre, 93. Conflit avec la Faculté de théologie, 90 n.; sentence d'excommunication contre trois chanoines : cassée par le Parlement, l'archevêque proteste, 89; autre sentence d'excommunication contre des chanoines et des curés, 92 : cassée par le Parlement, 92; saisie réelle du revenu de l'archevêque, 92 n.; condamnation d'un livre, 89 : appel du Chapitre métropolitain, 90. Intrépide défenseur de la bulle *Unigenitus*, 94.

— Décédé à Saint-Thierry : inhumé à la cathédrale de Reims, 94 n.

MAILLY, Louis de, marquis de.

Mari de Jeanne DE MOUCHY, 94 n.

MAINGAULT, Anne.

Femme de Christophe LABBE, 56 n.

MAINVILLE, Madame de.

Marraine de Valentine-Catherine DU MANGIN, 164.

Maîtres d'école (de Reims).

M. DE LA SALLE les reçoit dans sa maison rue Sainte-Marguerite, 102-103; habitent avec lui, 103; se soumettent à M. DE LA SALLE, 103; s'intéressent à leur métier, 103 : école du Rempart, 103.

Maîtres des petites écoles (de Paris).

Persécution contre l'œuvre de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 105.

MALVAL, de (Famille).

Originaire de Champagne : se réclame de François DE MALVAL, 25 n.

Armoiries, titres généalogiques, 25 n.

MALVAL, François de, sgr de La Malmaison.

Souche de la Famille DE MALVAL, 25 n.

MALVAL, Louise de.

Fondatrice des *Filles de la Propagation de la Foi*, 83 n.

MALVAL, Marie-Claude de.

[Fille de Pierre et de Marguerite FAVART]; femme de François-Elie MAILLEFER, 25; et en secondes noces de Jean-Baptiste MOET DE BROUILLET, 25 n. V. Maillefer, François-Elie; Moët de Br., Jean-Baptiste.

MANCEAUX, Jacques, laboureur à Wasigny, 107.

MANCEAUX, Jean, laboureur à Wasigny, 107.

MANNORY, avocat.

Plaide pour Madeleine BERTIN, 190, 190 n., 191.

MANTEL, procureur du roi, 190 n.

MARGUERITE-DE-SAINT-BASILE, Sœur, 176. V. Parchappe.

MARGUERITE-DE-SAINT-CHARLES, Mère ursuline, 177. V. Colbert.

MARIE-CHARLOTTE, Mère ursuline, 177. V. Colbert.

MARIE-DE-SAINT-ETIENNE, 123 n. V. La Salle, Marie de.

MARIE-DE-SAINT-FRANÇOIS, Mère, 123 n. V. La Salle, Marie de.

MARIE-DES-ANGES, Mère ursuline, 177. V. Rogier.

MARIE-MAGDELAIN-DE-SAINT-PIERRE, Sœur, 123 n. V. La Salle, Marie-Jacobé de.

Marins.

Officier de marine : Claude MOET DE LOUVERGNY, 62.

MARION, 80.

MARLOT (Famille).

Apparentée aux MAILLEFER, 24 n.

MARLOT, Guillaume.

Ecrivain rémois, 20 n.

MARLOT, Marie.

Femme de Christophe DE MONTGEOT, 163.

V. Montgeot, Christophe de.

MARLOT, Nicolle.

[Fille de Nicolas et de Remiette FRIZON]; femme de Jean DE LA SALLE, 129, 162; restée veuve, se remarie à Louis D'ESTAMPES, 162, 162 n. S'oppose au mariage de Jean-Baptiste, son fils, 162. Litige soulevé par le partage de sa succession, 162 n.

MARQUEL, Nicolas, laboureur.

Tenant de la cense d'Acy, 107.

MARTIGNY, Elisabeth de.

Femme de Nicolas-Clément DE CHENNE, 164.

V. Chenne, Nicolas-Clément de.

MARTIGNY, François-Joseph de.

V. Martin de Martigny, François-Joseph de.

MARTIN, Saint, apôtre des Gaules, 56.

MARTIN DE MARTIGNY, François-Joseph de, 112, 114; docteur *in utroque jure*, 115; chanoine de Reims, 115.

Ecolâtre, 115; secrétaire de Mgr Le Tellier, 115; patron de Poix et de Maissoncelles, 115; prieur de Saint-Remi de Braine, 115. Décès et sépulture, 115.

MARTINE, Fondation M., 85.

- MASSON, tailleur d'habits à Reims, 53.
- MASSON, Nicolas.
Curateur aux biens de Jean-Remy DE LA SALLE, 170; et de ses enfants en minorité, 193.
- MATHON, marchand à Paris, 29.
- MAUCROIX, 184.
- MAXIME, Frère, 120 n., 161, 165 n., 167, 174 n., 193 n.
— Affirmations concernant Jean-Remy DE LA SALLE, 167 n.; erreurs concernant Simon-Philbert et Valentin-François DE LA SALLE, 178 n.
- MAZARIN, cardinal, 26 n.
- MEROLLE, Jean, 169 n.
- MERON, 80.
- Militaires :*
Adam-François BERTIN DU ROCHERET, 183; Léger BERTIN, 181 n.; Jacques FREMYN DE BRANSCOURT, 122, 134; Jean MOET DE LOUVERGNY, 62; Jean-Baptiste MOET DE BROUILLET, 25 n.; Jean-François MOET DE LOUVERGNY, 63; Philippe-Louis MOET DE LOUVERGNY, 63.
- Minimes.*
V. Bachelier, Simon.
- MIREMONT DE BERIEUX [marquis de].
V. Miremont, Alphonse-César-Emmanuel de.
- MODE, Religieuse à Saint-Etienne, 44.
- MOET, Anne.
Epouse de Jacques LEVESQUE, 84 n.
- MOET, Antoine.
Chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 84 n.; fils de Jérôme et d'Adrienne DORIGNY, 84 n.
- MOET, Barbe.
Femme de Poncelet MAILLEFER, 24.
V. Maillefer, Poncelet.
- MOET, Charles, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 84, 84 n.
Fils de Jérôme et d'Adrienne DORIGNY, 84 n.
- MOET, Claude.
Femme d'Henry FORJOT, 195 n. Mairaine de Joseph MOET, 195 n.
- MOET, Jérôme [sgr d'Origny].
[Epoux en premières noces d'Anne LEVESQUE], et, en secondes noces, d'Adrienne DORIGNY, 84 n. : leurs enfants, 84 n.
- MOET, Joseph.
Mari de Perrette-Françoise CHAUFFOUR, 195 n. : réhabilitation de leur mariage, 195 n.; descendance, 195 n.
- MOET, Joseph.
Fils de Joseph et de Perrette-Françoise CHAUFFOUR, 195 n.
- MOET, Marie, 147.
Mairaine de Jean-Remy DE LA SALLE, 147.
- MOET, Marie.
Femme de Jean-François CHAUFFOUR, 195 n. Mairaine de Marie MOET, 195 n.
- MOET, Philippe.
[Fils de Nicolas et de Guillemette DE L'HOSPITAL]; époux de Marie CAUCHON, 115 n.
- MOET DE BRONVILLE, Anne.
Fille de Jacques et d'Agnès DE BAR, 48, 64; femme de Jacques MOET DE DUGNY, 48.
V. Moët de D., Jacques.
- MOET DE BRONVILLE, Jacques, écuyer, sgr de Bronville, contrôleur en l'Élection de Reims, 48.
[Fils de Thierry et d'Anne LEBEL; époux en premières noces de Nicole BEGUIN]; mari en secondes noces, d'Agnès DE BAR, 48.

- MOET DE BROUILLET, Anne.
Fille de Jean et de Perrette LESPAGNOL, 64. Marraine de Jean-Louis DE LA SALLE, 62, 64.
- MOET DE BROUILLET, Jean, 46, 47, 48, 62, 64, 66.
- MOET DE BROUILLET, Jean-Baptiste, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, 25 n.; major du régiment de Provence, 25 n.
[Fils de Nicolas et de Marie COCQUEBERT]; époux de Marie-Claude DE MALVAL, 25 n.: leur descendance, 25 n.
- MOET DE BROUILLET, Marie.
Fille de Jean et de Perrette LESPAGNOL, 66. Marraine de Jean-Louis DE LA SALLE, 65. Paroissienne de Saint-Hilaire, 65. Décédée sans avoir contracté d'alliance, 66, 66 n.
- MOET DE BROUILLET, Nicolas, 135; écuyer, sgr de Brouillet, 46, 48; conseiller au Présidial de Reims, 46, 48, 69.
Fils de Jean et de Perrette LESPAGNOL, 46; époux de Marie COCQUEBERT, 69.
Parrain de Marie-Anne DE LA SALLE, 46; de Jean-Baptiste-Nicolas MAILLEFER et de Marie-Rose MAILLEFER, 47.
- MOET DE BROUILLET, Nicolle, 6, 9, 10, 13 n., 41, 46, 48, 51, 62, 65, 66, 78, 111, 112, 142, 145, 147, 153, 160, 162, 166, 167, 170, 171 n., 177.
V. La Salle, Louis de.
- MOET DE DUGNY, Anne-Thérèse.
[Fille de Jacques et de Marie-Madeleine DE VIEFVILLE]; femme de Pierre-François MAILLEFER, 25.
V. Maillefer, Pierre-François.
- MOET DE DUGNY, Jacques, 62, 64; escuyer, sgr de Dugny, 48, 62, 64.
Fils de Jean M. de Brouillet et de Perrette LESPAGNOL, 48, 64; mari de sa cousine Anne MOET, 48, 64: dispense de consanguinité, 48; descendance, 48.
Parrain de Jacques-Joseph DE LA SALLE, 48.
- MOET DE DUGNY, Jacques.
Fils de Jacques et d'Anne MOET, 49; époux de Marie-Madeleine DE VIEFVILLE, 49.
- MOET DE DUGNY, Marguerite.
Fille de Jacques et d'Anne MOET, 48.
- MOET DE DUGNY, Marie-Anne.
Fille de Jacques et d'Anne MOET, 48.
- MOET DE DUGNY, Marie-Madeleine-Françoise.
Fille de Jacques et d'Anne MOET, 63; femme de Jean-Baptiste MOET DE LOUVERGNY, 63.
V. Moët de L., Jean-Baptiste.
- MOET DE LOUVERGNY, André.
Fils de Jean et de Marie-Madeleine COCQUEBERT, 63.
- MOET DE LOUVERGNY, Claude, officier de marine, 62 [chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis].
Fils de Jean et de Marie-Madeleine COCQUEBERT, 62.
- MOET DE LOUVERGNY, Jean, 62; écuyer, sgr de Mont-Saint-Pierre et Thillois; lieutenant au régiment du Dauphin, 62; écuyer de S. A. R. Madame, 62.
Fils de Jean M. DE BROUILLET et de Perrette LESPAGNOL, 62; époux de Marie-Madeleine COCQUEBERT, 62: leurs enfants, 62, 63. Parrain de Jean-Louis DE LA SALLE, 62; et de Jean-Remy DE LA SALLE, 147.
- MOET DE LOUVERGNY, Jean-Baptiste, écuyer, sgr de Mont-Saint-Pierre et Thillois, 62, 63.
Fils de Jean et de Marie-Madeleine COCQUEBERT, 63; époux de Marie-Madeleine-Françoise MOET DE DUGNY, 63.
- MOET DE LOUVERGNY, Jean-François, capitaine au régiment de Guyenne, 63.

- Fils de Jean et de Marie-Madeleine
COCQUEBERT, 63; époux de Marie-Agnès
COCQUEBERT, 63.
- MOET DE LOUVERGNY, Marie-Madeleine.
Fille de Jean et de Marie-Madeleine
COCQUEBERT, 63.
- MOET DE LOUVERGNY, Nicolas, prêtre, 63.
Fils de Jean et de Marie-Madeleine
COCQUEBERT, 63.
- MOET DE LOUVERGNY, Philippe-Louis,
capitaine au régiment de Guyenne, 63.
Fils de Jean et de Marie-Madeleine
COCQUEBERT, 63; époux de Marie DE
LA HOUSSAYE, 63.
- MOLLIERE DE LA BOULLAYE, receveur des
entrées à la Barrière de Sèvres à Paris,
164.
Mari d'Eugénie DU MANGIN, 164.
- MONACHE, Claude.
[Fille de Jean et d'Isabeau CHARLIER];
femme de Pierre DE LA SALLE, 95 n.,
119 n.
V. La Salle, Pierre de.
- MONTBETON [Monbeton], Françoise de.
Femme de Jean DE RABUTIN, 80.
V. Rabutin, Jean de.
- MONTGEOT, Marie-Anne de.
Fille de Christophe et de Marie MAR-
LOT, 163; femme de Joseph COCQUE-
BERT, 163. Marraine de Nicolas-Louis
DE VERVINS, 164 n.
V. Cocquebert, Joseph.
- MONTGEOT, Christophe de [écuyer, sgr
de Chevières, conseiller du roi, élu en
l'Élection de Reims].
Époux de Marie MARLOT, 163.
- MOUCHY, Jeanne de, marquise de Nesle.
Femme de Louis, marquis DE MAILLY,
94 n.
V. Mailly, Louis de.
- MOUSNIER, Jacques, de Château-Porcien,
54.
- MULTEAU, imprimeur à Reims, 52, 53,
84 n.
- MUSSAN, Gille-Joseph de [gentilhomme,
chevalier de l'Ordre royal et militaire
de Saint-Louis].
Époux de Marie-Elisabeth LESPAGNOL,
121 : sans postérité.
- NIEL.
V. Nyel, Adrien.
- NIVEL, évêque de Soissons, 44.
- NIVELLE, 87.
- NOAILLES, Gaston de, évêque de Châlons-
sur-Marne, 87; plus tard archevêque de
Paris, 87.
- Janséniste, 87. *Appel* de la constitution
Unigenitus, 91, 96 : sa publication, 92.
- Noël 1679 : les maîtres d'école s'assoient
à la table de M. DE LA SALLE, dans sa
maison, 103.
- NORBERT, Saint.
Fondateur de l'Ordre de Prémontré, 96.
- NYEL, Adrien, 81, 81 n., 82, 103.
Envoyé à Reims avec un jeune homme
de quatorze ans, 100.
Dirige les écoles de Rethel, Guise,
Laon, 82; les abandonne et se retire à
Rouen, 82. Nommé superintendant des
écoles des pauvres de Rouen, 82.
Décès, 82. Réputation de sainteté, 82 n.
- Ordres religieux.*
V. Bénédictins, Carmélites, Fontevrault,
Jésuites, Religieuses, Religieux.
- ORLEANS, Philippe d', frère de Louis XIV.
Parrain de Philippe MAILLEFER, 25, 26.
- ORMAY D'AUBENTON.
V. Dormet, Jeanne.
- Pape.*
Autorité du P., 92.
- PARCHAPPE, Françoise.
Mère Françoise-de-Sainte-Thérèse, ur-
suline, 176.

PARCHAPPE, sœur Claude-de-Saint-Basile.
Novice ursuline, 177.

PARCHAPPE, sœur Marguerite-de-Saint-Basile, 176.

PARCHAPPE, sœur Remiette-de-Sainte-Christine.
Novice ursuline, 177.

PATIN, Guy, médecin à Paris, 182 n.

PEPIN, grand vicaire de l'église métropolitaine de Reims, 161.

PEPIN, Claude, prêtre, 106; chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 106, 106 n. : successeur de Simon FAVART, 106 n.
Membre fondateur de la Société civile des Ecoles chrétiennes, 138 n.; actes portant acquisition de trois maisons à Reims, 108.

— Testament et sépulture, 106 n., 108.

PERIEUX, Suzanne.
Abjure le protestantisme devant Jean-Baptiste DE LA SALLE, 115 n.

PETIT, Pierre, avocat en Parlement, 153, 161.

Témoin au mariage religieux de Jean-Remy DE LA SALLE, 161.

PHILBERT, M., supérieur du séminaire de Reims, 98.

PHILIPPE D'ORLEANS.
Frère de Louis XIV, 25, 26.

PICOT, Paul, professeur de philosophie au Collège des Bons-Enfants à Reims, 52.

PILLIER, Jacques, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Reims, 137.
Nomme Pierre DE LA SALLE pour son exécuteur testamentaire, 138, 138 n.

PLANTIN, Pierre.
Vente de maison rue Contrai, 106.

PONTCHARTRAIN, comte de P., 27, 28 n.

Prémontrés.

— Abbayes : Notre-Dame de Beaulieu, 28 n.; Notre-Dame de Beauport, 27 n.; Prémontré, 96; Saint-Martin de Laon, 96; Valsecret, 27.

— Religieux : François BRUSLE, 28 n.; Michel COLBERT, 28 n.; DUMESNIL, 28 n.; FLEURY DU CAUROY, 28 n.; Nicolas GILLIARD, 27; Charles-Antoine DE LA SALLE, 96; François MAILLEFER, 27.

Prêtres de la Mission, 83 n.

PROISY D'AUMALE, Louise-Elisabeth de.
Femme de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 162 n., 163; malgré l'opposition de la mère de celui-ci, 162.
V. La Salle de Gondreville, Jean-Baptiste de.

QUATRESOUS DE LA MOTHE, Nicolas, élu et grenetier d'Épernay, 184 n.

Fils d'Antoine et de Marie-Anne CLICQUOT, 84 n.

QUATRESOUS DE PARCELAIN, [Anne]-Catherine-Valentine, 189.

Fille de Guillaume et de Marie-Anne BERTIN DU ROCHERET, 184; femme de François CHERTEMPS, 184.

V. Chertemps, François.

QUATRESOUS DE PARCELAIN, Antoine, lieutenant de maire d'Épernay.

Epoux de Marie-Anne CLICQUOT, 184 n.

QUATRESOUS DE PARCELAIN, Guillaume, 172 n., 193 n. [grenetier au grenier à sel d'Épernay], commissaire en vins, 193.

Epoux de Marie-Anne BERTIN DU ROCHERET, 184 : descendance, 184.

QUATRESOUS DE PARCELAIN, *alias* Quatresous, Guillaume.

Fils d'Antoine et de Marie-Anne CLICQUOT, 184 n.

QUENTINET, habitant de Nogent, 13 n.

- QUESNEL, P., 87 n.
Retiré à Amsterdam, 92.
- RABUTIN, Jean de.
Mari de Françoise DE MONTBETON, 80.
- RAVAUX, Magdeleine.
Femme de Jean MAILLEFER, 26 n., 135.
V. Maillefer, Jean.
- RAVINEAU, Catherine.
[Fille d'Adam et de Catherine CALLOU];
femme de Claude LESPAGNOL, 123 n.,
129 n.
V. Lespagnol, Claude.
- RAVINEAU, Philippe.
Epoux de Jeanne COCQUILLART, 127.
- RAVINEAU, Remiette.
Fille de Philippe et de Jeanne COC-
QUILLART, 127; femme de Jean BACHE-
LIER, 112, 127.
V. Bachelier, Jean.
- REGENT (Le), [Philippe d'Orléans], 166,
166 n.
Lettre contre l'*appel* au futur concile,
92.
V. Orléans, Philippe d'.
- REGNART, Jacqueline.
Femme de François-Joseph MAILLE-
FER, 27.
V. Maillefer, François-Joseph.
- REGNAULT, Jeanne.
[Fille d'Adam et de Barbe Le Poyvre];
femme de Gilles LESPAGNOL, 121, 134.
V. Lespagnol, Gilles.
- REIMS, de (Famille).
Rameaux à Reims et à Epernay, 158.
- REIMS, de.
Notaire à Reims, 80.
- REIMS, Charles de, conseiller du roi, doc-
teur en médecine à Epernay, 161.
- REIMS, Jacques de, 172 n.; docteur en
médecine, 152, 158, 193, 193 n.
Mari de Françoise LALLEMANT, 158,
182 n.; oncle de Madeleine BERTIN DU
ROCHERET, 152; parrain de Magdelaine-
Françoise DE LA SALLE, 158.
- Reine*. Maison de la R. :
Première femme de chambre : Angé-
lique DE BEAUVAIS, 26 n.
- Religieuses*.
V. Carmélites, Congrégation Notre-
Dame, Fontevault, Longueau, R. du
Paraclet, de Saint-Etienne à Reims, de
Saint-Etienne à Soissons, de Saint-
Pierre-aux-Nonnes, de Sainte-Claire,
Ursulines.
- Religieuses chanoinesses de Saint-Augustin*.
V. Religieuses de Saint-Etienne à
Reims.
- Religieuses de Saint-Etienne* ou Religieuses
chanoinesses de Saint-Augustin.
Fondées par Jacques DE BAZOCHES, 44.
- Religieuses du Paraclet*.
V. Bertin du Clos, Jeanne-Marguerite.
- Religieuses de Saint-Pierre-aux-Nonnes*.
V. Maillefer, Marie-Charlotte.
- REMIETTE-DE-SAINTE-CHRISTINE, novice
ursuline.
V. Parchappe, Remiette de S.
- RENAULT, G.
Acte d'*appel*, 96.
- RIBEAUVILLE.
Famille FLAVIGNY de R., 142.
- RIGAULT, Georges, 82, 83, 166, 166 n.
- RIPOLL, Thomas, général des Domini-
cains, 175.
- RIVOT DE LA GRANGE, François.
Mari de Charlotte GALLIEN, 177.
- RIVOT DE LA GRANGE, Françoise-Nicolle.
Fille de François et de Charlotte GAL-
LIEN, 177; femme de Nicolas-Louis DE
LA SALLE, 177.
V. La Salle, Nicolas-Louis de.

- RIVOT DE LA GRANGE, Sulpice, chanoine
doyen de Pleurre, 177.
- ROBILLART, Anne.
Fille de Pierre et de Marie MAILLEFER,
24 n.; femme de Pierre DE LA SALLE,
24 n.
V. La Salle, Pierre de.
- ROBILLART, Pierre.
Epoux de Marie MAILLEFER, 24 n.
- ROGIER (Famille).
Religieuses de la Congrégation Notre-
Dame, 123.
- ROGIER, notaire à Reims, 24.
- ROGIER, Abraham.
Epoux en secondes noces de Marie
CALLOU, 23.
- ROGIER, Guillaume, chanoine de l'église
métropolitaine de Reims.
Suspendu de ses fonctions, offices et
bénéfices, 90.
- ROGIER, Jacques.
Fils d'Abraham et de Marie CALLOU,
23; époux de Marie MAILLEFER, 23 :
dot, 23. Longue agonie et mort, 23.
- ROGIER, Jean.
Epoux de Pérette MAILLEFER, 24.
- ROGIER, Mère Marie-des-Anges, ursuline,
177.
- ROGIER, Nicolas, chanoine théologal de
Reims.
Suspendu de ses fonctions, offices et
bénéfices, 90 : sentence cassée par le
Parlement, 92. Se rétracte d'avoir reçu
la Constitution, 90.
- ROGIER, Nicolle.
[Fille de Louis et de Barbe OUDINET];
femme de Philippe DORIGNY, 16, 39.
V. Dorigny, Philippe.
- ROI, officiers, officiers de sa maison civile
et militaire :
- Maison civile :
Bibliothécaire du R. : BIGNON, abbé,
184.
Gentilhomme servant : Philbert-An-
toine BELLOTTE, 142.
Grand fauconnier de France : Isaac-
Augustin DURANT, 158, 186.
Premier valet de Garde-robe : Jacques
GABOURY, 26 n.
Porte-manteau ordinaire : Jean DU
MANGIN, 163.
 - Maison militaire :
Cheval-légers de la garde du roi :
lieutenant, Nicolas DU MANGIN, 163.
Ecuyer ordinaire : Jean-Baptiste-Joseph
BACHELIER, 126 n.
Mousquetaire : Jean-Baptiste DE LA
SALLE, 162, 162 n.
 - Officiers du roi :
Conseillers : V. BACHELIER, Christophe,
Henry et Jean; BERTIN, Nicolas, BERTIN
DU ROCHERET, Adam; CAUCHON, Lau-
rent; CHERTEMPS, François; COCQUE-
BERT, Gérard; COCQUEBERT DE BULIN,
Joseph; COLLET, Adam-Louis-Philippe;
COLLET, Philippe; DU MANGIN, Nico-
las; LEDUC, Jean; LEGENDRE, Pierre;
LESPAGNOL, Adam; MAILLEFER, Fran-
çois-Elie; REIMS, Charles de; SIFFLET,
Robert.
Gruerie royale d'Epernay. Gruyers :
François CHERTEMPS, 188; Gaston-
Noël-Henry DE CORVISART, 189.
Lieutenant général à Mouson : Georges
CLOCHE, 180.
Maître des requêtes ordinaires : Laurent
CAUCHON, 115 n.
Médecins du R. : Crespon FAGON, 182
n.; Louis-Valentin LALLEMANT, 152,
182.
Procureur du R. : MANTEL, 190 n.
Procureurs en la police d'Ay : Isaac-
Augustin DURANT, 186 n.; Pierre
DURANT, 158.
Trésorier de France : Philbert-Antoine
BELLOTTE, 142; Louis-Adam LESPA-
GNOL, 122 n.

- ROLAND (Famille).
Armoiries, 12 n.; apparentée aux MAILLEFER, 24 n.
- ROLAND, Barbe.
[Fille de Pierre et de Madeleine MAILLEFER]; femme de Jean-Baptiste MAILLEFER, 27.
V. Maillefer, Jean-Baptiste.
- ROLAND, Charlotte.
[Fille de Pierre et de Madeleine DUCETEL]; femme d'Antoine DE LA SALLE, 119 n.
V. La Salle, Antoine de.
- ROLAND, Isabeau.
Femme de Nicaise MAILLEFER, 24 n.
V. Maillefer, Nicaise.
- ROLAND, Jean, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 114; grand vicaire, 112, 114; vicaire général de Mgr LE TELLIER, 114; successivement trésorier, promoteur de la cour spirituelle de l'église de Reims, 114. Décès, 114.
- ROLAND, Magdeleine.
Femme de Charles MAILLEFER, 23, 24, 24 n.
V. Maillefer, Charles.
- ROLLAND, Pierre, conseiller au Présidial de Reims.
Résigne son office, 27 n.
- ROMAIN, Frère, 100 n.
- ROUCY, Anne de.
Religieuse de Saint-Maur, abbesse de Saint-Etienne à Soissons, 44 : transfert à Reims, 44.
- ROULAND, 79.
- SAHUGUET, Gédéon-Anne-Jean de, chevalier, marquis des Termes.
Epoux de Marguerite-Thérèse MAILLEFER, 25 n.
- SAINT-AUGUSTIN, Règle de, 175.
- SAINT-ETIENNE, abbaye des Religieuses chanoinesses de Saint-Augustin.
V. Reims, abbayes, couvents, monastères; Religieuses de Saint-Etienne.
- SAINT-MARS, 28 n.
- SAINT-MARTIN.
V. Martin, saint.
- SAINT-NORBERT.
V. Norbert, saint.
- SAINT-PAUL, prieuré des chanoines réguliers du Val-des-Ecoliers, 44.
- SAINT-PIERRE, monastère des religieuses de Saint-P. à Reims.
V. Reims, abbayes, couvents, monastères; Religieuses de Saint-Pierre-aux-Nonnes.
- Saint-Siège*, 92, 97.
- SAINT-SOUPLET, comte de, 80.
- SAINTE-GENEVIEVE, chanoines réguliers de Sainte-G., à Paris, 90.
Assument la direction du séminaire de Reims, 90 : on la leur enlève pour la confier aux Jésuites, 90.
V. Génovéfains.
- SAINTE-MARIE, Dame de, 54.
- SALVAN, 50.
- SAVARON, métiers à soie à Lyon, 29.
- Sénéchaux du Chapitre de Reims*.
V. Reims, Chapitre : sénéchal.
- SERRURIER, Mathieu, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 138 n.
Membre de la Société civile des Ecoles chrétiennes, 138 n.
- SIFFLET, Robert, conseiller du roi, maire perpétuel d'Épernay, 153.
- SINGLY, Gérard.
Cousin de Jean SINGLY, 118.
- SINGLY, Jean, chapelain, vicaire, puis curé de Saint-Hilaire de Reims, 118;

- successeur d'Antoine LEMPEREUR, 118.
 Délégué Jean-Louis DE LA SALLE au mariage de Pierre DE LA SALLE, 118.
 Décès et sépulture, 118.
- STAPART, notaire à Epernay, 153, 158.
- SULLY, Princesse de S., 182 n.
- SUTAINÉ (Famille).
 Apparentée aux MAILLEFER, 24 n.
- TARTAIS, François, chanoine.
 Acte d'*appel*, 96.
- TAVENEUX, René, 87 n.
- THERÈSE-DE-JESUS, Mère, 123 n.
 V. La Salle, Marie-Magdelaine de.
- THIÉRCELET, Remy, 54.
- THIÉRION, Gérard, prêtre, chapelain de l'église métropolitaine de Reims.
 Membre de la Société civile des Ecoles chrétiennes, 138 n. : y renonce en 1746, 138 n.
- THIÉRY (Famille).
 Apparentée aux MAILLEFER, 24 n.
- THOMAS, Frère.
 Solliciteur importun, 21.
- THURET, Jacques, chanoine de Reims, écolâtre, 115.
- THURET, Madame, 122.
- TORAVEL, P., Dominicain, 175 n.
- Trente*, Concile de T., 44.
- TUGNY, Monsieur et Madame.
 V. Du Mangin, Nicolas.
- Turcs*.
 Bataille de Belgrade, 183.
- TURENNE, vicomte de T., 83 n.
 V. La Tour d'Auvergne, Henri de.
- URBANISTES, Ordre des U., 45.
 V. Clarisses.
- URQUIN, de, 80.
- Ursulines* :
 Congrégation générale, 176. Monastères à Epernay et à Joinville, 176.
- Religieuses U., 176.
 V. Agnès-de-Saint-François, Jeanne-de-Saint-François, Madeleine-de-Sainte-Avoye, Marguerite-de-Saint-Charles, Marie-Charlotte; FAVART, Jeanne-de-Saint-François-Xavier; PAR-CHAPPE; PARCHAPPE, Française.
- VALLON, de (Famille).
 Originaire du Dauphiné : s'établit en Thiérache, 129 n.; puis dans le Soissonnais, 129 n. Anoblie, 129 n. Armoiries, 129 n.
- VALLON, Charles-Henri-François de, chevalier, sgr de Gernicourt et de Courcelles, vicomte d'Augy, 129 n.
 Mari en premières noces de Suzanne DE LA SALLE; et en secondes noces de Jeanne-Henriette BACHELIER, 128.
 Excellent militaire, 129 n. : campagnes auxquelles il a pris part, 129 n.
- VANENQ, saint.
 Fondateur de l'abbaye de Fécamp, patron de Ham, 56 n.
- VANIER, 168 n.
- VERVINS, Nicolas-Louis de, 164 n.
- VIAIXNES, Thierry de.
 Correspondance échangée avec Jean-François MAILLEFER, 18 n.
- VIEFVILLE, Marie-Madeleine de.
 Fille de Philbert et de Madeleine LE CARLIER, 49; femme de Jacques MOËT DE DUGNY, 49.
 V. Moët de Dugny, Jacques.
- VIEFVILLE, Philbert de.
 Epoux de Madeleine LE CARLIER, 49.
- VILLARS [Claude, *duc de*, maréchal de France].
 Surnommé le « tapissier de Notre-Dame », 129 n.

VILLERS, de; notaire à Epernay, 158.

VINCENT-DE-PAUL, saint, 83 n.

VISCOT, notaire à Reims, 126.

VUYART, Nicolas.

Vœu héroïque, 105.

WEYEN, Jean-Hermann, 78 n.; chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 138 n.

Appelant : désavoué par le Chapitre, 93.

Membre de la Société civile des Ecoles chrétiennes, 138 n.

- Ms WEYEN, 84 n., 108 n., 119 n.

TABLE DES MATIÈRES

Cahiers lasalliens n° 26

Introduction

Sources et bibliographie :

<i>Sources manuscrites</i>	10
<i>Sources imprimées</i>	23

Répertoire des actes

<i>Abréviations</i>	35
<i>Transcription des actes</i>	36

I

DOCUMENTS QUI CONCERNENT LES GRANDS PARENTS
DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Document 1. — Baptême de Barbe Cocquebert.

Transcription de l'acte	38
Simon Cocquebert et sa famille	38
Barbe Cocquebert	45
La famille Cocquebert	46

Document 2. — Codicille de Barbe Cocquebert.

Copie de l'acte	52
Exécution du Codicille	54
La maison de La Cloche : censitaires et propriétaires du XIV ^e au XVI ^e siècle	57
Construction de la nouvelle façade (1545-1546)	66
Les propriétaires de l'Hôtel, du XVII ^e au XX ^e siècle	68
L'immeuble au millésime 1550	83
La maison des Demoiselles de Miremont	90
L'Hôtel de La Salle. Etat actuel	94

Document 3. — Mariage entre Jean Moët de Brouillet et Pérrette Lespagnol.

Copie de l'acte	101
Frères et sœurs de Jean Moët	102
Les enfants de Jean Moët	104
Origine et noblesse de la famille Moët	106
L'Hôtel Moët de Brouillet	109
Les arguments de Frère Maxime	115
Leur réfutation	119
Preuves supplémentaires	126

Document 4. — Décès et sépulture de Jean Moët.

Transcription de l'acte	130
Le domaine de Brouillet	131
Le vendangeoir de Rilly	134

Document 5. — Epitaphe de Jean Moët de Brouillet.

Transcription de document	135
Commentaire	136

Document 6. — Naissance de Pérrette Lespagnol.

Copie de l'acte	139
Commentaire	139

Document 7. — Lots de partage de la succession de Pérrette Lespagnol.

Copie de l'acte	144
Notes et Commentaire	146

Document 8. — Décès et sépulture de Perrette Lespagnol.

Transcription de l'acte	151
La grand-mère aimante	152

II

DOCUMENTS QUI CONCERNENT LES PERE ET MERE DE
SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE**Document 9. — Baptême de Louis de La Salle.**

Transcription de l'acte	156
Frères et sœurs de Louis de La Salle	158

Document 10. — Contrat de mariage entre Louis de La Salle et Nicolle Moët de Brouillet.

Transcription de l'acte	162
Commentaire	164
Histoire démographique de la famille	165

Document 11. — Contrat d'achat de l'hôtel de la rue Sainte-Marguerite.

Transcription de l'acte	170
Commentaire	172
Le premier séminaire lasallien de maîtres d'école	181

Document 12. — Premier testament de Louis de La Salle.

Transcription de l'acte	191
Commentaire	191

Document 13. — Testament de Louis de La Salle.

Transcription de l'acte	195
Notes	197
Commentaire	203

Document 14. — Décès et sépulture de Louis de La Salle.

Transcription de l'acte	205
Notes	205
Louis de La Salle, magistrat	207

Document 15. — Vente de l'office de conseiller de maître Louis de La Salle.	
Transcription de l'acte	215
Commentaire	216
Document 16. — Baptême de Nicolle Moët de Brouillet.	
Transcription de l'acte	219
Le parrain : Claude Lespagnol	219
Famille Braux	220
Les Goujon de Thuisy	221
Document 17. — Décès et sépulture de Nicolle Moët de Brouillet.	
Transcription de l'acte	222
Mère d'un saint	222

III

DOCUMENTS QUI CONCERNENT SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Document 18. — Baptême de Jean-Baptiste de La Salle.	
Transcription de l'acte	228
Date de naissance de Jean-Baptiste de La Salle	229
La paroisse du baptisé	234
La maison natale	236
La paroisse des parrains	239
Document 19. — Permutation de la prébende canoniale de Jean-Baptiste de La Salle.	
Transcription de l'acte	245
Récit des biographes	247
Les précisions du document de 1676	250
La transaction de Châlons	254
Situation cléricale de Jean-Baptiste de La Salle	254
Le voyage à Paris et ses objectifs	255
Une lamentable palinodie	256
Document 20. — Lettre de Jean-Louis de La Salle à M. Jean-Baptiste de La Salle (3 janvier 1719).	
Transcription de la lettre	260
Le silence du Fondateur	263
La maison de Reims	264
Jean-François de La Salle de l'Étang	265
M. Legrand, chanoine de Sainte-Balsamie	265
M. Frémyn	266
M. Pierre Guyart	267
Les maisons de Rethel	272
Les quelques effets à Reims	274
La déclaration de M. Favart	275
Legs Bonvarlet, Pasté	276

Les décès survenus : Jean Maillefer	277
Gérard Godart	278
La « mesure joignant les Frères »	279
La cense d'Acy	280
La maison rue des Deux-Anges	281

Document 21. — Testament de Jean-Baptiste de La Salle.

Copie de l'acte	286
Cession et abandon de tous ses livres	289
Cession de tous les meubles de maison de Saint-Yon	292
Pièces diverses remises au Frère Barthélemy	293
Les maisons rue Neuve et Cour du Leu	299
Les maisons de Rethel	301
Le propriétaire légal	304
Les biens légués aux enfants de Jean-Remy de La Salle	304
Attestation concernant deux contrats de rente	314

Document 22. — Décès et sépulture de Jean-Baptiste de La Salle.

Transcription de l'acte	315
« Le Saint est mort »	316
Portrait au naturel de M. de La Salle	321
Portraits graphiques du saint	322
Les témoins qui ont signé	323

Document 23. — Epitaphe de messire Jean-Baptiste de La Salle.

Copie du document	326
L'épitaphe latine	327
Souvenir du tricentenaire (1951)	329
Place et église Saint-Clément	330

Document 24. — Epitaphe de messire Jean-Baptiste de La Salle.

Fragment et reconstitution	333
L'épitaphe en français	334

Document 25. — Exhumation des ossements de M. de La Salle.

Transcription du procès-verbal de M. Louis Dujarier-Bresnard	336
Requête à Mgr l'archevêque	343
Mgr Nicolas de Saulx-Tavannes	343
Louis Dujarier-Bresnard	344
Le cortège funèbre	346
Les témoins. Frère Timothée	350
Frère Etienne	351
Frère Irénée	352
Frères Sébastien, Maximin	353

Document 26. — Exhumation des ossements de M. de La Salle

Transcription du procès-verbal de M. Pierre Bridelle	355
L'église de Saint-Yon	363

Les Camus de Pontcarré	364
Les Becdelièvre	366
Les témoins : François-Christophe Terrisse, Charles-Antoine d'Osmond ...	367
Jean-Baptiste Blain	367
Prisque-Hyacinthe Déchamps	368
Robert-Léonard Cousté, Louis-François Petit de Captot	368
Louis Dujarier-Bresnard, Jacques de Pontrevé, Louis Deshayes	368
Adam-Charles Esmangard, Pierre Padelou	370
Les Reliques de M. de La Salle après leur translation à Saint-Yon	370
<i>1. Construction de l'« Hôtel de La Cloche ». Requêtes d'Henri Choilly, Con-</i>	
<i>clusions du Buffet de l'Echevinage</i>	374
Lexique	389
Index analytique des noms propres :	
<i>Index des noms de lieux</i>	397
<i>Index des noms de personnes</i>	431

Cahiers lasalliens n° 27

IV

DOCUMENTS QUI CONCERNENT LES FRÈRES ET SŒURS,
BEAU-FRÈRE ET BELLES-SŒURS DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Document 27. — Baptême de Remi de La Salle.	
Transcription de l'acte	6
Document 28. — Baptême de Marie de La Salle.	
Transcription de l'acte	8
Document 29. — Mariage de Jean Maillefer et Marie de La Salle.	
Transcription de l'acte	10
Les enfants de Marie de La Salle	13
Jean-François Maillefer	17
François-Hélye Maillefer	19
Document 30. — Baptême de Jean Maillefer.	
Transcription de l'acte	23
Famille de Jean Maillefer. Sa vie	24
Document 31. — Décès et sépulture de Marie de La Salle.	
Transcription de l'acte	33
L'éloge funèbre de Marie de La Salle	34
Document 32. — Décès et sépulture de Jean Maillefer.	
Transcription de l'acte	38
Commentaire	38
Document 33. — Baptême de Rose-Marie de La Salle.	
Transcription de l'acte	41
Notes	42
Document 34. — Décès et sépulture de Rose-Marie de La Salle.	
Transcription de l'acte	43
Commentaire	43
Document 35. — Baptême de Marie-Anne de La Salle.	
Transcription de l'acte	46
Notes	46
Document 36. — Baptême de Jacques-Joseph de La Salle.	
Transcription de l'acte	48
Notes	48
Document 37. — Décès et sépulture de Jacques-Joseph de La Salle.	
Transcription de l'acte	50
La vie édifiante de Jacques-Joseph de La Salle	51

Document 38. — Epitaphe du P. Jacques-Joseph de La Salle.	
Copie du document	57
Commentaire	58
Seconde épitaphe	60
Commentaire	61
Document 39. — Baptême de Jean-Louis de La Salle.	
Transcription de l'acte	62
Notes	62
Document 40. — Baptême de Jean-Louis de La Salle.	
Transcription de l'acte	65
Notes	65
Document 41. — Testament olographe de Jean-Louis de La Salle.	
Copie du document	67
Second document	68
Commentaire	68
Document 42. — Epitaphes de M. Jean-Louis de La Salle.	
Copie du document	71
Commentaire	71
Seconde épitaphe	73
L'auteur et sa prose	76
Jean-Louis de La Salle, adolescent	78
Etudiant à Paris	79
Jean-Louis de La Salle, maître d'école	81
Jean-Louis de La Salle, chanoine de Reims	83
L'Anticonstitutionnaire irréductible	86
Le censeur du manuscrit Bernard	97
L'administrateur des biens de l'Institut	103
Document 43. — Baptême de Pierre de La Salle.	
Transcription de l'acte	110
Notes	111
Document 44. — Mariage de Pierre de La Salle et de Françoise-Henriette Bachelier.	
Transcription de l'acte	112
Notes	113
Les enfants de Pierre de La Salle	119
Document 45. — Baptême de Françoise-Henriette Bachelier.	
Transcription de l'acte	125
Notes et commentaire	126
Document 46. — Décès et sépulture de Françoise-Henriette Bachelier.	
Transcription de l'acte	131

Document 47. — Décès et sépulture de Pierre de La Salle.

Transcription de l'acte	133
Notes	133
Le doyen des conseillers au Présidial de Reims	135

Document 48. — Baptême de Simon de La Salle.

Transcription de l'acte	142
Notes et commentaire	142

Document 49. — Décès et sépulture de Simon de La Salle.

Transcription de l'acte	145
Commentaire	145

Document 50. — Baptême de Jean-Remy de La Salle.

Transcription de l'acte	147
-------------------------------	-----

Document 51. — Contrat de mariage entre Jean-Remy de La Salle et Madeleine Bertin du Rocheret.

Transcription de l'acte	149
Commentaire	153
Coutume de Reims : Bien naissant, nature de propre	154
Biens meubles ou immeubles, dons de nocés et douaire	154
Apport mobilier. Choix et option de l'épouse	155
Choix de moitié	156
Biens propres aux futurs époux	156
Des clauses symptomatiques : les dettes	157
Les témoins signataires	158
La Famille de Reims	158

Document 52. — Mariage de Jean-Remy de La Salle et Magdelaine Bertin du Rocheret.

Transcription de l'acte	160
Notes	161
Le mariage de Jean-Remy de La Salle	165
Une vie manquée : Jean-Remy de La Salle	166
Les enfants de Jean-Remy de La Salle : Adam de La Salle	171
Françoise-Henriette de La Salle	176
Nicolas-Louis de La Salle	177

Document 53. — Baptême de Magdelaine Bertin du Rocheret.

Transcription de l'acte	180
La famille Bertin du Rocheret	181
Les enfants d'Adam Bertin du Rocheret	182
Valentin-Philippe Bertin du Rocheret	184

Document 54. — Décès et sépulture de Magdeleine Bertin du Rocheret.

Transcription de l'acte	188
Commentaire	189
Procès avec Pierre de La Salle, son beau-frère	190

Document 55. — Epitaphe de Marie-Magdeleine Bertin du Rocheret.	
Copie du document	194
Commentaire	195
PIECE ANNEXE	
1. Titre patrimonial de Jean-Louis de La Salle	197
Index analytiques des noms propres	
<i>Index des noms de lieux</i>	201
<i>Index des noms de personnes</i>	221
Table des matières	273

CAHIERS LASALLIENS

TEXTES, ÉTUDES, DOCUMENTS :

publiés en collection non périodique;
centrés sur la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, son œuvre écrite
et les origines de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes;
préparant la publication de deux ouvrages définitifs : une biographie critique
du saint et le corpus de ses œuvres.

Ont paru :

- 1 — F. FLAVIEN-MARIE (MICHEL SAUVAGE, FSC) : *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le temps de la retraite*; présentation, examen critique, introduction et notes. XLVIII — 106 pp.
- 2 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC) : *Les vœux des Frères des Écoles chrétiennes avant la bulle de Benoît XIII*.
Première partie : Les faits et les textes. 140 pp.
- 3 — Id. Deuxième partie : Les documents. 96 pp.
- 4 — F. BERNARD : *Conduite admirable de la divine Providence en la personne du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle...*
Édition du manuscrit de 1721. XXV — 86 — 105 pp.
- 6 — F. E. MAILLEFER : *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes...*
Édition comparée des manuscrits de 1723 et de 1740. 313 pp.
- 7 — J. B. BLAIN : *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*.
Reproduction photomécanique et l'édition princeps : Rouen, 1733.
Tome I. 4 ff. — 444 pp. — tables.
- 8 — Id. Tome II. 502 pp. — tables — 124 pp. — 5 ff.
- 11 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC) : *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la bulle de Benoît XIII (1725)*. 414 pp.
- 12 — *Méditations pour les Dimanches et les principales fêtes de l'année*.
Reproduction anastatique de l'édition originale : Rouen, 1730?
236 — 274 pp. — tables.

- 13 — *Méditations pour le temps de la retraite à l'usage de toutes les personnes qui s'employent à l'éducation de la jeunesse; et particulièrement pour la retraite que font les Frères des Écoles chrétiennes pendant les vacances. Par M. Jean-Baptiste de La Salle, instituteur des Frères des Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition princeps (vers 1730). 84-8 pp.
- 14 — *Explication de la méthode d'oraison par Monsieur J.-B. de La Salle, instituteur des Frères des Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1739. 130 pp.
- 15 — *Recueil de différents petits traités à l'usage des Frères des Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1711. Introduction; notes critiques; table des principales éditions. XVI-134 pp.
- 16 — Contribution à l'étude des sources du *Recueil de différents petits traités*. 105 pp.
- 17 — *Instructions et Prières pour la Sainte Messe, la Confession et la Communion, avec une Instruction méthodique par demandes et réponses pour apprendre à se bien confesser.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1734. VI-284-IV pp.
- 18 — *Exercices de piété qui se font pendant le jour dans les Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1760. XII-140 pp.
- 19 — *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. XIX — 252 — 258 pp.
- 20 — *Les Devoirs d'un chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquitter.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. Tome I (exposé en discours suivi). XXX — 504 pp.
- 21 — *Id.* Tome II (par demandes et réponses). 312 pp.
- 22 — *Du Culte extérieur et public que les chrétiens sont obligés de rendre à Dieu et des moyens de le lui rendre — Troisième partie des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. XI — 308 — 124 pp.
- 23 — *Grand Abrégé des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu.*
Petit Abrégé des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu.
Reproduction anastatique de l'édition de 1727. XI — 167 pp.

24 — *Conduite des Écoles.*

Reproduction anastatique de l'édition de 1720 confrontée avec le ms. dit de 1706. VII — 230 — 292 pp.

25 — *Les Règles des Frères des Écoles chrétiennes.*

D'après les ms. de 1705, 1713 et 1718 et l'édition de 1726. 164 pp.

26 — F. LÉON DE MARIE AROZ : *Les actes d'état civil de la famille de saint Jean-Baptiste de La Salle.*

Transcription et commentaire accompagnés de quelques documents qui les expliquent et les complètent.

Tome I. — 528 pp. — Index des noms de lieux et des noms de personnes.

27 — F. LÉON DE MARIE AROZ : *Les actes d'état civil de la famille de saint Jean-Baptiste de La Salle.*

Transcription et commentaire accompagnés de quelques documents qui les expliquent et les complètent.

Tome II. — 288 pp. — Index des noms de lieux et des noms de personnes.

Hors série : F. MAURICE-AUGUSTE : *Petite contribution à l'étude des origines lasalliennes.*

Quelques articles parus dans le *Bulletin des Frères des Écoles chrétiennes*, 64 pp.

En préparation :

5 — F. MAURICE-AUGUSTE : *L'Habit des Frères des Écoles chrétiennes avant la Bulle de Benoît XIII.*

9 et 10 — Index cumulatif des trois premières biographies du saint : BERNARD, MAILLEFER et BLAIN.